

OPERATION GRAND SITE - NORMANDIE 44



Les paysages naturels dans la Bataille de Normandie



L'Opération Grand Site Normandie 44, initiée par la DIREN de Basse Normandie, a pour objectif de proposer une démarche originale et cohérente sur onze sites de grande notoriété, liés au Débarquement et à la Bataille de Normandie en 1944.

Sommaire	Page 00-02	Site 6 : Utah Beach	Page 06-02
Trame de l'étude	Page 00-03	Fiche Histoire	Page 07-04
Introduction	Page 00-04	Fiche Paysage	Page 07-06
Objectifs et démarche	Page 00-06	Fiche d'identité du site	Page 07-08
Tableau synoptique des études existantes	Page 00-07	Fiche d'organisation du site	Page 07-10
Synopsis historique des sites de l'OGS	Page 00-08	Fiche intentions et orientations	Page 07-12
Des lieux de mémoire	Page 00-12		
Site 1 : Pégasus Bridge		Site 7 : Port artificiel Winston CHIRCHILL	
Fiche Histoire	Page 01-02	Fiche Histoire	Page 07-02
Fiche Paysage	Page 01-04	Fiche Paysage	Page 07-04
Fiche d'identité du site	Page 01-06	Fiche d'identité du site	Page 07-06
Fiche d'organisation du site	Page 01-08	Fiche d'organisation du site	Page 07-08
Fiche intentions et orientations	Page 01-10	Fiche intentions et orientations	Page 07-10
Programme d'intervention	Page 01-12	Programme d'intervention	Page 07-12
Site 1bis : Batterie de Merville		Site 7bis : Batterie de Longues-sur-Mer	
Fiche Histoire	Page 01bis -02	Fiche Histoire	Page 07bis -02
Fiche Paysage	Page 01bis -04	Fiche Paysage	Page 07bis -04
Fiche d'identité du site	Page 01bis -06	Fiche d'identité du site	Page 07bis -06
Fiche d'organisation du site	Page 01bis -08	Fiche d'organisation du site	Page 07bis -08
Fiche intentions et orientations	Page 01bis -10	Fiche intentions et orientations	Page 07bis -10
Programme d'intervention	Page 01bis -12	Programme d'intervention	Page 07bis -12
Site 2 : Marais de Merderet		Site 8 : Site de l'Abbaye d'Ardenne	
Fiche Histoire	Page 02-02	Fiche Histoire	Page 08-02
Fiche Paysage	Page 02-04	Fiche Paysage	Page 08-04
Fiche d'identité du site	Page 02-06	Fiche d'identité du site	Page 08-06
Fiche d'organisation du site	Page 02-08	Fiche d'organisation du site	Page 08-08
Fiche intentions et orientations	Page 02-10	Fiche intentions et orientations	Page 08-10
Programme d'intervention	Page 02-12	Programme d'intervention	Page 08-12
Site 3 : Gold Beach		Site 9 : Pont de Pontaubault	
Fiche Histoire	Page 03-02	Fiche Histoire	Page 09-02
Fiche Paysage	Page 03-04	Fiche Paysage	Page 09-04
Fiche d'identité du site	Page 03-06	Fiche d'identité du site	Page 09-06
Fiche d'organisation du site	Page 03-08	Fiche d'organisation du site	Page 09-08
Fiche intentions et orientations	Page 03-10	Fiche intentions et orientations	Page 09-10
Programme d'intervention	Page 03-12	Programme d'intervention	Page 09-12
Site 4 : Omaha Beach		Site 10 : Cote 314 à Mortain – Site de l'Ermitage	
Fiche Histoire	Page 04-02	Fiche Histoire	Page 10-02
Fiche Paysage	Page 04-04	Fiche Paysage	Page 10-04
Fiche d'identité du site	Page 04-06	Fiche d'identité du site	Page 10-06
Fiche d'organisation du site	Page 04-08	Fiche d'organisation du site	Page 10-08
Fiche intentions et orientations	Page 04-10	Fiche intentions et orientations	Page 10-10
Programme d'intervention	Page 04-12	Programme d'intervention	Page 10-12
Site 5 : Pointe du Hoc		Site 11 : Couloir de la Mort	
Fiche Histoire	Page 05-02	Fiche Histoire	Page 11-02
Fiche Paysage	Page 05-04	Fiche Paysage	Page 11-04
Fiche d'identité du site	Page 05-06	Fiche d'identité du site	Page 11-06
Fiche d'organisation du site	Page 05-08	Fiche d'organisation du site	Page 11-08
Fiche intentions et orientations	Page 05-10	Fiche intentions et orientations	Page 11-10
Programme d'intervention	Page 05-12	Programme d'intervention	Page 11-12

Mode d'emploi du dossier pour une utilisation ciblée

Le dossier s'organise en treize chapitres numérotés de 1 à 11 correspondant à chaque des sites concernés (plus deux sites associés 1bis et 7 bis).

Le dossier comprend tout d'abord un synopsis historique général qui donne un éclairage sur l'articulation et la cohérence entre chaque site de l'OGS.

Une analyse globale permet ensuite de mettre en avant certains aspects communs de paysage et d'organisation des différents sites.

Enfin, chacun des 11 sites est repris dans un dossier détachable pour une utilisation et une diffusion ciblées qui s'articulent suivant six fiches.

1. FICHE HISTOIRE

Synthèse historique des sites :

1. Configuration stratégique du site
2. Les aménagements de défenses allemands
3. La Bataille
4. Les aménagements qui ont suivi, la mémoire sur le site

2. FICHE PAYSAGE

Il s'agit ici de donner les clés de lecture du paysage, principes suivant lesquels se construisent les sites.

L'objectif est ici de mettre l'accent :

- sur les éléments géomorphologiques qui ont influencé le déroulement de l'histoire et en font des « lieux acteurs »,
- sur l'évolution du paysage, résultat des batailles et du temps (traces de l'histoire).

3. FICHE IDENTITE DES LIEUX

Ce chapitre s'attache à mettre en évidence les traits porteurs d'histoire qui ont contribué au succès ou à la notoriété du site comme; ils portent sur

1. les traces,
2. les lieux de commémorations,
3. la composition du site,
4. l'évolution du paysage.

4. FICHE ORGANISATION DU SITE

Analyse du mode de comportement des visiteurs et des infrastructures d'accueil touristiques existantes:

1. Forces et faiblesse du site,
2. Traits paysagers porteurs d'histoire,
3. Modalités accès (l'accueil),
4. Configuration et organisation du site.

5. FICHE INTENTIONS ET ORIENTATIONS

Il s'agit ici sous forme de synthèse de ressortir les trois grands volets d'action :

1. L'organisation du site qui conditionne et met en scène les deux autres volets de découverte;
2. Le volet historique, qui fonde la notoriété du site;
3. La découverte du site naturel .

Pour chacun de ces volets sont repris les orientations majeures et les principes d'action proposés.

6. PROGRAMME D'INTERVENTIONS

Il s'agit ici de proposer les premiers éléments d'un programme d'aménagement.

Ce volet se formalisera par :

- 1- des schémas de mise en cohérence
- 2- des esquisses d'intentions générales et de fonctionnement
- 3 des principes communs d'aménagement
- 4- des outils et des modes de gestion.

INTRODUCTION :

Proposer une démarche originale et cohérente sur onze sites de grande notoriété, liés au débarquement et à la Bataille de Normandie en 1944

L'OGS décidée par le CIADT¹ de juillet 2001 dans le cadre de la préparation du 60^{ème} anniversaire, porte sur onze sites majeurs de la Bataille de Normandie, considérés comme autant de sites qui ont vocation à être intégrés dans le patrimoine national en raison de leur intérêt historique et de leur signification pour les générations futures.

En effet, la Bataille de Normandie n'est pas seulement le prélude à la libération de la France ; il marque aussi la mise à bas du régime totalitaire nazi. Au-delà, elle constitue les prémices de la construction de l'Europe.

LES SITES RETENUS

Ils représentent les phases déterminantes ou symboliques du déroulement de la Bataille de Normandie, du D.Day à la fin Août 1944. N'ont été retenus que les sites naturels dans lesquels les traits du paysage ont joué souvent un rôle déterminant dans la difficultés ou le succès des combats. Ils ont également vocation à rappeler la participation des différents pays alliés et les sacrifices qu'ils ont consenti pour libérer l'Europe :

1. **la nuit du 5 au 6 juin 1944**, les opérations aéroportées de Pegasus (1) et Merville (1bis) pla Grande Bretagne, les Marais du Merderet (2), les USA ;
2. **le 6 juin à l'aube**, le débarquement à Gold Beach (3) la Grande Bretagne, à Omaha Beach (4), Pointe du Hoc (5) et Utah Beach (6), les USA ;
3. **un port artificiel** : le Port Winston Churchill à Arromanches (7), la prise de la Batterie de Longues-sur-Mer (7bis), la Grande Bretagne ;
4. **les difficiles batailles de plaine**, à l'abbaye d'Ardenne (8), le Canada ;
5. **la percée, après la bataille du bocage**, le Pont de Pontaubault (9), les USA ;
6. **la contre attaque**, « la Cote 314 » de Mortain (10), les USA ;
7. **l'encerclement**, le « Couloir de la Mort » (11), la Pologne, le Canada, la Grande Bretagne, les USA et la France.

UNE NECESSAIRE MISE EN VALEUR

Les paysages de ces espaces historiques ont, 60 ans plus tard, gardé l'essentiel de leurs caractéristiques originelles, même si, ici ou là, le temps a fait son œuvre.

Alors qu'ils font l'objet d'une fréquentation parfois importante ou qu'à l'inverse ils sont insuffisamment connus, la majorité de ces sites mérite que soient mise en œuvre des opérations pertinentes de mise en valeur et d'accueil respectueux de leur particularité paysagère et de leur valeur historique.

Un protocole d'accord régional signé le 2 juillet 2002 prévoit d'organiser la mise en valeur et l'accueil des sites.

UNE DEMARCHE PARTENARIALE

L'ambition de préservation durable des atouts patrimoniaux de ces onze sites demande la nécessaire mise en place d'une gestion attentive et pérenne. Les plans d'actions pour leur mise en valeur doivent donc reposer sur une réflexion partenariale associant les collectivités locales et territoriales.

Multisite, cette OGS suppose une approche globale pour s'assurer de la cohérence et de la complémentarité de programme conçu pour la mise en valeur de chaque site.

Ainsi chaque Maître d'Ouvrage qui prendra en charge la réalisation du programme d'actions aura l'assurance d'intervenir dans une logique à l'échelle des onze sites de l'OGS.

¹ Comité Interministériel à l'Aménagement et au Développement du Territoire.

CARTE DE REPERAGE GENERALE



UTAH BEACH



POINTE DU HOC



OMAHA BEACH



BATTERIE DE LONGUES
-SUR-MER



PORT ARTIFICIEL W. CHURCHILL



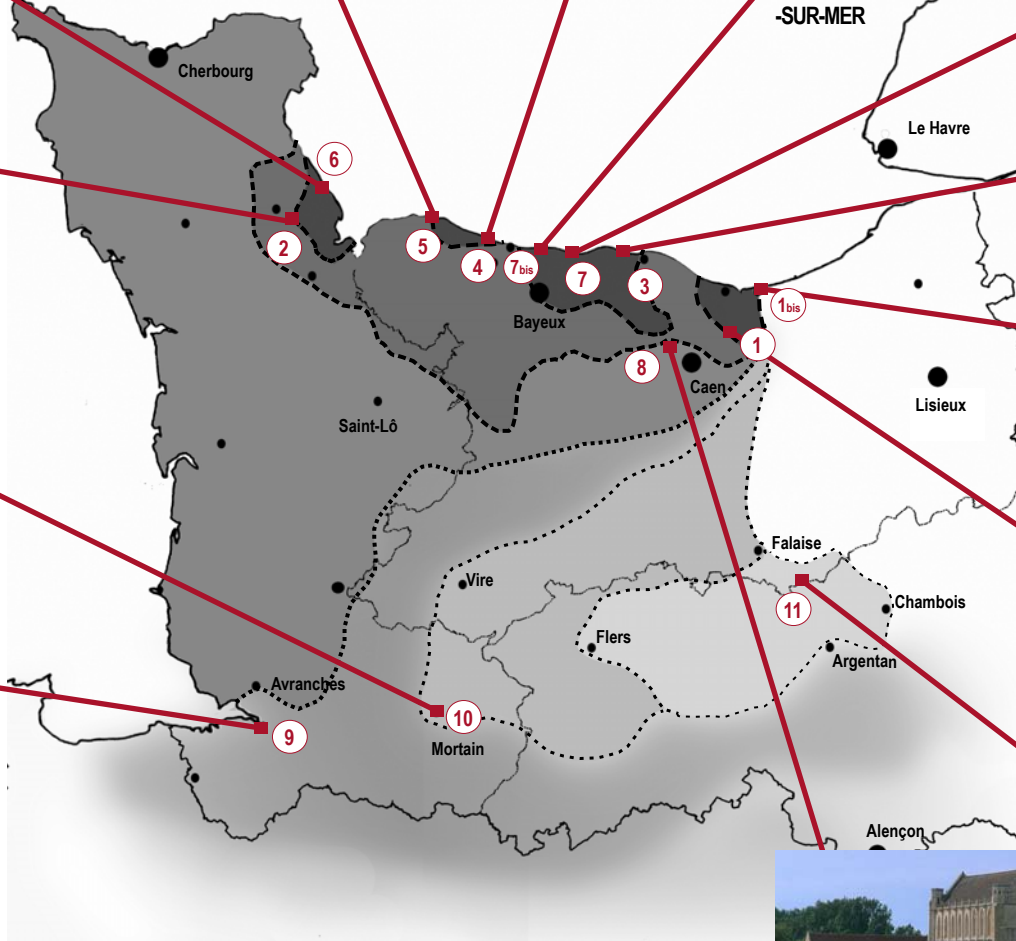
MARAIS DE MERDERET



COTE 314 MORTAIN



PONT DE PONTAUBAULT



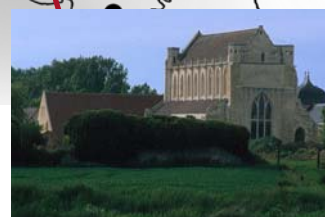
GOLD BEACH



BATTERIE DE MERVILLE



PEGASUS BRIDGE



ABBAYE D'ARDENNE



COULOIR DE LA MORT

Tête de pont allée
le 6 juin 1944 au soir
Fronte 1^{er} juin 1944
Fronte 1^{er} août 1944
Fronte 8 août 1944
Fronte 17 août 1944
Fronte 21 août 1944

Progression du front entre le 6 juin et la fin Août 44

Un travail d'articulation entre des lieux particuliers et des événements de la Bataille de Normandie

OBJECTIFS GENERAUX

L'Opération Grand Site Normandie 44, consacrée aux paysages naturels de la Bataille de Normandie, a été défini comme une **démarche ambitieuse**. La politique des grands sites porte en effet sur les sites nationaux les plus renommés, laboratoires d'expériences pour le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable; ils ont vocation à voir des politiques exemplaires se mettre en place.

Les principaux objectifs sont :

- comprendre l'interactivité des sites et des événements historiques ;
- lire d'une façon cohérente les 11 sites choisis et comprendre leur articulation;
- valoriser et préserver les traces de l'histoire ;
- mettre en place des orientations d'aménagement et définir des modes de gestion pour chaque site;
- proposer un programme d'actions et un périmètre de cohérence.

LA DEMARCHE DE L'ETUDE

Il s'agit ici de mettre en valeur le rôle qu'ont pu jouer les paysages naturels, acteurs muets d'histoire afin de mettre en avant les spécificités de chaque site.

Les nouvelles générations qui viennent sur les sites cherchent autant à comprendre qu'à commémorer.

Cette période charnière est une opportunité pour imaginer de nouveaux modes de découverte de ces lieux; elle est également l'occasion de faire prendre conscience que la forte valeur paysagère mérite tout autant d'être célébrée que les événements historiques qui s'y sont déroulés.

Pour ce faire, une investigation exhaustive et une rigueur d'analyse ont été menées sur chaque site selon quatre axes:

- L'histoire des lieux et des hommes, les circonstances et stratégies MILITAIRES.
- La valeur inhérente du cadre NATUREL qui tend parfois aujourd'hui à s'effacer au profit de la commémoration.
- L'identité des lieux, ce qu'ils portent comme pouvoir émotionnel et poétique, ce qui fait leur majesté, leur grandeur et leur simplicité; ce qui fait également leur fragilité ou leur faiblesse.
- L'organisation actuelle de chaque site, la gestion des espaces et de l'accueil.

Une synthèse reprend les orientations générales dégagées et les principes d'aménagements qui en découlent.

DES ETUDES DEJA ENGAGEES

Certains sites, plus connus, ont fait l'objet d'étude de définition et d'aménagement ; d'autres ne possèdent que des documents de gestion ou de simples esquisses d'aménagement.

Pour trouver une cohérence et un fil conducteur entre les sites, la démarche d'analyse a été la même pour chacun. Néanmoins, pour ne pas mener de travail inutile, le recensement des études existantes a été fait et classé suivant six typologies d'étude:

- les plans de gestion
- les pré-études
- les études historiques
- les études paysagères
- les études d'organisation du site (accès)
- les programmations d'aménagement et d'intervention (classement...)

Le tableau ci-contre fait ressortir les différentes investigations et études menées.

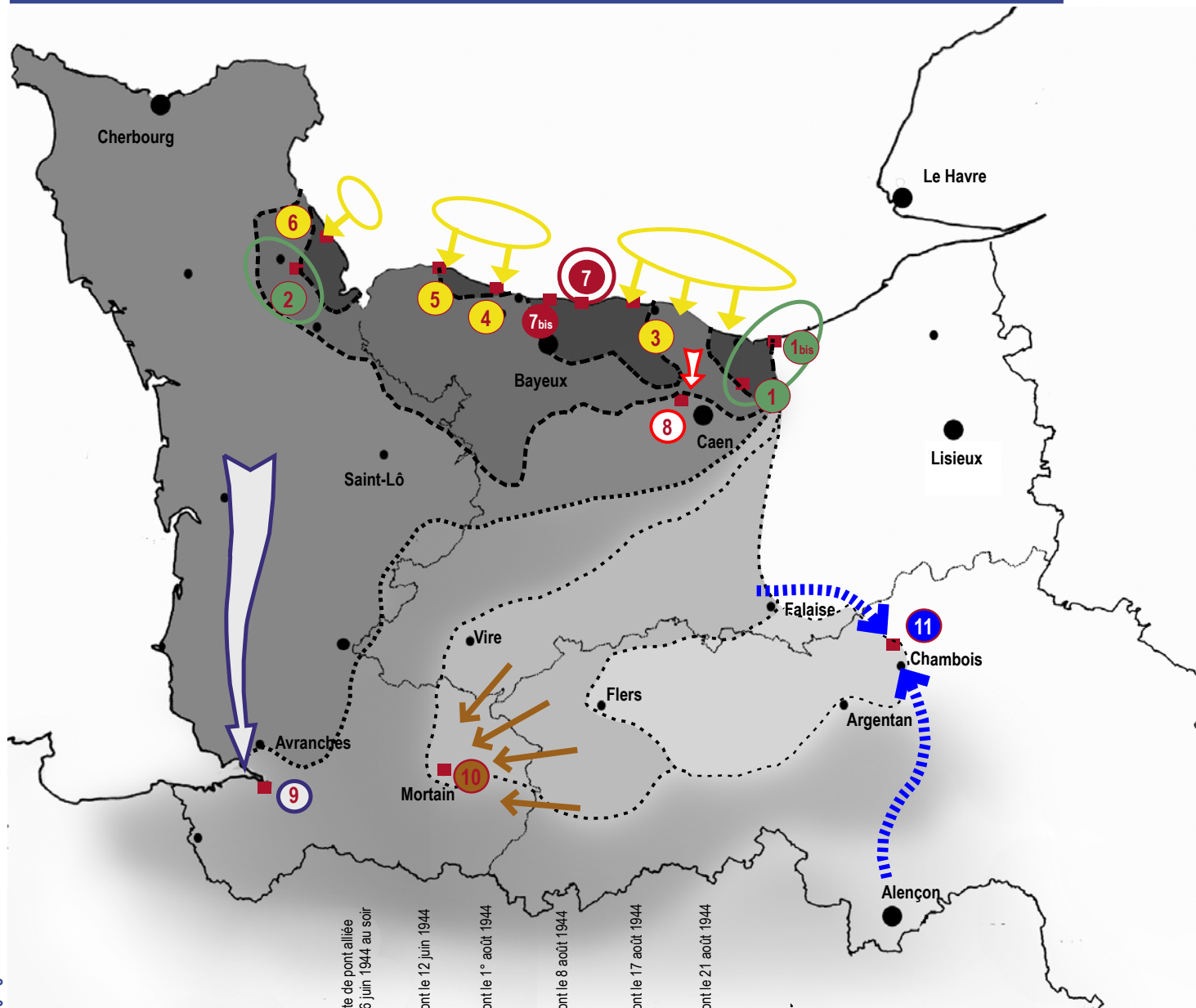
TABLEAU SYNOPTIQUE DES ETUDES EXISTANTES (Juillet 2004)

Site	Plan de Gestion		Pré-étude	Analyse historique	Analyse paysagère	Identité du site: histoire/ paysage	Fiche	Synthèse et	Esquisse Proposition	Étude détaillées
Site 1 : Pegasus Bridge										
Site 1bis Batterie de Merville										
Site 2 : Marais du Merderet										
Site 3 : Gold Beach										
Site 4: Omaha Beach										
Site 5 : Pointe du Hoc										
Site 6 : Utah Beach										
Site 7 : Port artificiel W. Churchill										
Site 7bis: Batteries de Longues-sur-Mer										
Site 8 : L'Abbaye d'Ardenne										
Site 9 : Pont de Pontaubault										
Site 10 : Cote 314 à Mortain										
Site 11: Couloir de la mort										

Objectif de l'étude : amener les onze sites à ce niveau de définition et de programmation

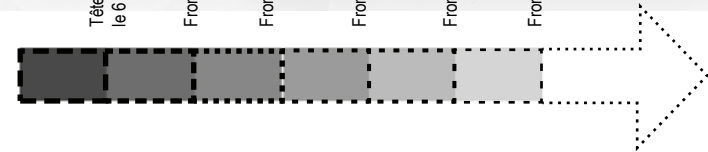


SYNOPSIS HISTORIQUE DES SITES DE L'OGS NORMANDIE 44



- **LA NUIT DU 5 AU 6 JUIN 1944**
 - Site 1 PEGASUS BRIDGE
 - Site 1bis BATTERIE DE MERVILLE
 - Site 2 MARAIS DU MERDERET
- **LE 6 JUIN A L'AUBE**
 - Site 3 GOLD BEACH
 - Site 4 OMAHA BEACH
 - Site 5 POINTE DU HOC
 - Site 6 UTAH BEACH
- **UN PORT ARTIFICIEL**
 - Site 7 PORT ARTIFICIEL W. CHURCHILL
 - Site 7bis BATTERIE DE LONGUES -SUR-MER
- ⇩ **LES DIFFICILES BATAILLES DE PLAINES**
 - Site 8 ABBAYE D'ARDENNE
- ⇩ **LA PERCEE**
 - Site 9 PONT DE PONTAUBAULT
- ⇩ **LA CONTRE ATTAQUE**
 - Site 10 COTE 314 MORTAIN
- ⇩ **L'ENCERCLEMENT**
 - Site 11 COULOIR DE LA MORT

Tête de pont allié le 6 juin 1944 au soir
 Front le 12 juin 1944
 Front le 1^{er} août 1944
 Front le 8 août 1944
 Front le 17 août 1944
 Front le 21 août 1944



Progression du front entre le 6 juin et la fin Août 44

Les sites retenus par l'OGS 44 permettent d'évoquer la plupart des aspects du Débarquement et de la Bataille de Normandie :

OVERLORD

1. La nuit du 5 au 6 juin 1944;
2. Le 6 juin à l'aube
3. Construire un port artificiel
4. La difficile bataille des plaines
5. La percée
6. La contre attaque
7. Le Couloir de la Mort

OVERLORD

Tel est le nom de code de l'opération de débarquement des alliés sur les côtes de Normandie décidée en août 1943 à la conférence inter alliés de Québec.

Dès lors, la Grande Bretagne va devenir la base arrière où vont être concentrées au fil des mois les troupes et tout le matériel, équipements, ravitaillement nécessaire à l'invasion de l'Europe transformée en forteresse par le régime nazi.

Pour réussir le débarquement, percer le mur de l'atlantique construit sur les côtes par les forces d'occupation allemandes, les troupes d'assaut alliées sont minutieusement entraînées, des engins conçus pour neutraliser les défenses. Deux ports artificiels sont construits, prêts à être remorqués et assemblés sur les côtes normandes. Une armada est concentrée dans les ports anglais.

Les bombardements aériens détruisent systématiquement les voies de transport en France...

Ce sera finalement le mardi 6 juin 1944.

1. LA NUIT DU 5 AU 6 JUIN 1944.

Afin de protéger les deux extrémités du secteur de débarquement contre d'éventuelles contre-attaques allemandes, il a été prévu d'utiliser des unités aéroportées (parachutées ou transportées par planeurs) qui opèreront dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, quelques heures avant que les troupes d'assaut ne foulent les plages.

A l'Ouest, sont utilisées deux divisions américaines, la 101^e Airborne et la 84^e Airborne, parachutée autour des **Marais du Merderet**.

A l'Est, la 6^e Airborne britannique doit prendre position entre l'Orne et la Dives. Elle a reçu quelques missions particulières, telles que la prise des **ponts de Bénouville** et **Ranville** ou encore la neutralisation de la **Batterie d'artillerie de Merville**.

2. LE 6 JUIN A L'AUBE

Le plan initial ne comportait que trois plages de débarquement, toutes situées sur les côtes du Calvados, entre Grandcamp et Courseulles.

Au début de l'année 1944, le commandant en chef de l'opération Overlord, le Général Eisenhower, et son adjoint, le Général Montgomery décident d'étendre la zone d'assaut en lui adjoignant deux plages supplémentaires à la fois vers l'Est et vers l'Ouest.

Les Alliés débarqueront donc le 6 juin à l'aube sur cinq plages, entre 6h 30 et 7h 30 en fonction des marées :

- **Utah Beach** (4^e division américaine) ;
- **Omaha Beach** (1^{ère} et 29^e divisions américaines) ;
- **Gold Beach** (50^e division britannique) ;
- **Juno Beach** (3^e division canadienne) ;
- **Sword Beach** (3^e division britannique).

Parallèlement, dans le secteur d'Omaha, une action de commando a été confiée au 2^e bataillon de Rangers, chargé de prendre d'assaut la **Pointe du Hoc** et de neutraliser la batterie installée au sommet.

3. CONSTRUIRE UN PORT ARTIFICIEL

Le Débarquement n'est nullement décisif. Tout repose en fait sur la rapidité avec laquelle les renforts en hommes et en matériel vont pouvoir être amenés, dans les jours qui suivent vers la tête de pont.

Tirant les leçons de l'échec de Dieppe en 1942, les Alliés ont choisi de ne pas attaquer de front un port important. Il importe néanmoins de disposer des infrastructures nécessaires au débarquement des quantités considérables d'hommes et de matériel dont ils vont avoir besoin pour la reconquête de l'Europe.

C'est dans cette optique qu'ils ont conçu des ports artificiels (nom de code Mulberry), constitués d'éléments préfabriqués en Angleterre, transportés au travers de la Manche et assemblés à proximité des côtes.

Deux ports artificiels ont été prévus :

- Le Mulberry A, en secteur américain, devant **Omaha Beach** ;
- Le Mulberry B, en secteur britannique, devant **Arromanches**.

Pour procéder à la construction du port d'Arromanches, il fallait neutraliser le plus rapidement possible la **Batterie de Longues-sur-Mer**, ce qui sera fait le 7 juin par les fantassins britanniques débarqués la veille sur Gold Beach.

4. LA DIFFICILE BATAILLE DES PLAINES

Les troupes britanniques et canadiennes arrivées à proximité de Caen au soir du 6 Juin, ou au matin du 7, ne peuvent s'emparer rapidement de Caen comme prévu dans le plan initial. Le sort en est jeté : Caen sera détruit.

La résistance allemande est acharnée ; les opérations d'attaques anglaises et canadiennes ne débouchent pas sur des percées décisives espérées.

Mais ces attaques successives obligent les allemands à concentrer des troupes constituées des meilleures unités et des divisions blindées d'élite face aux alliés, afin d'empêcher toute percée ; cette concentration ne manquera pas d'être exploitée dans la plaine.

Les batailles autour de l'**Abbaye d'Ardenne** illustrent l'âpreté des combats pour prendre Caen et forcer les verrous défensifs allemands acharnés à résister à toute attaque.

5. LA PERCEE

Après s'être emparé du Cotentin et de Cherbourg, les troupes américaines sont rapidement confrontées dans le bocage à la guerre des haies. Leur progression devient difficile et les gains de terrain s'effectuent au prix de nombreuses pertes.

Le 25 juillet, l'opération COBRA permet enfin la percée à l'ouest de Saint-Lô.

La III^e armée Patton, en réserve près de Nehou s'engouffre dans la brèche, s'empare le 1^{er} août du **Pont de PONTAUBAULT** et se répand vers la Bretagne, la Loire et le Maine.

6. LA CONTRE ATTAQUE

Hitler croit pouvoir couper les armées américaines en deux en déclenchant le 7 août une forte contre-attaque blindée à partir de **Mortain** en direction de la baie du Mont Saint-Michel (opération « Lüttich »).

La réaction victorieuse des Américains face à cet assaut est illustrée par la résistance héroïque du « bataillon perdu » sur **la Cote 314**.

7. LE COULOIR DE LA MORT

Pour dégager les troupes nécessaires et monter la contre attaque de Mortain, il a fallu retirer des troupes du front de Caen. L'échec de cette tentative pour couper la percée américaine va déclencher le mouvement de retraite de la VII^e armée allemande, puis sa défaite.

Les troupes américaines depuis le Maine font alors mouvement vers le nord avec la 2^e DB française et vont arriver devant Argentan, les anglais à Flers. Les canadiens débordent Falaise et arrivent à Trun. Les polonais ferment la poche en prenant les hauteurs du Mont Ormel et assurent la liaison avec les américains à Chambois.

Pressés de toute parts, les troupes allemandes essaient entre le 19 et 22 août de se dégager du piège. Si une partie réussit à s'échapper vers la Seine, 4.000 d'entre eux seront fait prisonniers dans cette poche.

Entre 4.000 et 10.000 seront tués et le matériel détruit en quantité.

Entre Dives et Cuesta du Pays d'Auge, le **Couloir de la Mort** témoigne du sort terrible qu'ont subi les troupes allemandes lors de cet épisode qui met un terme à la Bataille de Normandie.

Des paysages de la Bataille de Normandie: cohérences, similitudes et comparaisons.

SITES MEMOIRES SITES SYMBOLES

Les sites de l'OGS Normandie 44 sont tous porteurs d'histoire et témoignent des événements de la Bataille de Normandie.

On peut cependant les classer suivant deux types:

- Les sites mémoire, portant les traces tangibles des batailles
- Les sites symboles.

Les sites mémoires : il s'agit des lieux où les marques des combats sont encore visibles, aussi bien par les stigmates de guerre sur le terrain comme à la **Pointe du Hoc**, que les objets vestiges comme la **Batterie de Longues-sur-Mer**, la **Batterie de Merville**, le **Pégasus Bridge** ou encore les vestiges du **port artificiel W. CHURCHILL**.

Les sites de **Gold Beach**, **Utah Beach** et **Omaha Beach** gardent aussi mais de façon moins apparente certains vertiges. Ils peuvent être considérés comme site mémoire.

Dans cette première catégorie, les « objets vestiges » constituent l'événement qui focalise l'attention du visiteur.

Les sites symboles : ces sites correspondent à des lieux qui sont visités plus par ce qu'ils représentent que ce qu'ils montrent réellement. Le visiteur doit faire la démarche plus volontairement pour comprendre les événements de la Bataille de Normandie et leur lien avec la géographie des lieux, faute de support facilement appréhendable. C'est le cas du **Marais de Merderet**, du **Pont de Pontaubault** et du **Couloir de la Mort**.

L'**Abbaye d'Ardenne** et le site de Mortain, **Cote 314**, sont des lieux qui étaient chargés d'histoire avant les déroulements des combats, mais sont aussi des symboles du fait des événements qui s'y sont déroulés en 1944.

Les explications et les informations sur le déroulement de la Bataille de Normandie sont nécessaires pour comprendre chaque site et le replacer dans le déroulement global des opérations militaires.

Cette information permettra de tisser les liens manquants entre certains sites.

SITES EN ENCLAVE SITES DE PASSAGE

La situation géographique, le contexte topographique et les configurations d'implantations des sites font ressortir certaines similitudes; cette comparaison permet de définir deux configurations de site ;

Les sites en enclave qui sont pour la plupart dans des lieux en impasse, et dont l'accueil se fait par un accès unique (**Batteries de Merville**, de **Longues-sur-Mer**, **Gold Beach**, **Omaha** et **Utah**, **Pointe du Hoc** et **Cote 314 à Mortain**) ; il faudra alors porter une attention particulière sur le mode d'accompagnement de stationnement des véhicules et bus sur ces sites. L'enjeu se porte sur leur accès, lieu privilégié mais également fragile.

Le site de l'**Abbaye d'Ardenne** est dans une certaine mesure une enclave dans le contexte urbain à forte pression foncière.

Les sites de passage, **Pégasus Bridge**, **Marais du Merderet**, **Port artificiel W. CHURCHILL**, pont de **Pontaubault** et **Couloir de la Mort**, marquent des lieux où l'information historique est plus centralisée ; leur accessibilité est facile et multiple mais gomme la notion d'entrée qu'il est plus difficile d'aménager.

SITES ÉTENDUS SITES CONFINÉS

La comparaison des lieux de mémoire conduit à considérer les différentes configurations naturelles des sites. Les sites confinés sont ceux qui donnent une impression de lieu confidentiel ou relativement petit. C'est le cas notamment pour la **Batterie de Merville**, **Pégasus** (dans une certaine mesure), **Pointe du Hoc**, **Batterie de Longues-sur-Mer** (dans sa configuration actuelle), **Abbaye d'Ardenne**, **Cote 314** et **Pont de Pontaubault**. Pour ces sites, le visiteur peut facilement appréhender les limites physiques d'un espace de commémoration et de mémoire.

Les plages **Utah**, **Gold** et **Omaha**, le site du **port artificiel W. CHURCHILL**, ouverts sur la mer d'un côté n'ont pas de réelle limite physique et significative sur les côtés ou en arrière pays (côté terre).

Les **Marais de Merderet** et le **couloir de la mort** présentent les territoires les plus vastes. Il est facile de s'y «perdre» au profit d'une découverte du milieu naturel bocager et humide. Cette similitude peut être le support d'une mise en relation des deux sites pour un même mode de pratique touristique (vélo...).

SITES ENCOMBRÉS SITES QUI ONT GARDÉ LEUR SIMPLICITÉ NATURELLE

La pratique des sites va de paire avec l'importance des traces significatives qui y subsistent.

Le port artificiel à Arromanches, **Pégasus Bridge** et **Omaha Beach**, sont des lieux très visités. Ils ont l'avantage d'être placés sur le parcours de visite de la route littorale (RD514); mais la voiture y est omniprésente et le sentiment d'encombrement domine. La redondance des signes de commémoration ajoute au sentiment de confusion.

Ceux placés sur un lieu de passage, mais en retrait de la route comme la **Pointe du Hoc**, les Batteries de **Longues-sur-Mer** et de **Merville**, les plages de **Gold** et **Utah** présentent la possibilité de reporter les fonctions de stationnement en dehors du site historique. Ces lieux peuvent assez simplement retrouver l'ampleur paysagère, la simplicité l'immensité du paysage qui évoque par contraste paisible l'ampleur de la violence des combats.

Le **Pont de Pontaubault**, sur l'ancien axe napoléonien, est situé en entrée de ville mais souffre d'un déficit de notoriété pour son attrait historique. Il est cependant dans un site naturel remarquable. A l'instar, les **Marais de Merderet**, la **Cote 314** et le **Couloir de la Mort** ont également un cadre paysager naturel qui mérite d'être mis en valeur. Ces derniers ont pu garder leur ampleur et leur charme naturels, leur force et leur caractéristique propres qui ont influencé le cours des événements et des batailles.

La position dominante de **l'Abbaye d'Ardenne** sur le plateau de Caen a également contribué à son intérêt stratégique. L'environnement urbain et la pression foncière a eu tendance à grigonder la plaine, mais le projet d'une mise en valeur par la Communauté d'Agglomération devrait offrir un cadre de qualité.

LES COVISIBILITÉS

Des sites étudiés, seulement six bénéficient d'une covisibilité avec un autre site: il s'agit exclusivement des sites littoraux.

Quatre points de vues remarquable ont été recensés:

- La vision depuis la route en surplomb de **Gold Beach** vers **Arromanches**, **Longues-sur-Mer** et la **Pointe du Hoc** en dernier plan.
- Les points de vue dominants depuis **Arromanches**, **Longues-sur-Mer** et la **Pointe du Hoc**.
- Plus discrètement, la perception depuis **Omaha** vers **Utah**.
- Depuis **Utah Beach** vers la falaise du Bessin.

Les informations sur le déroulement de la bataille et en particulier sur le débarquement doivent pouvoir retrouver sur ces sites l'ampleur réelle de cette gigantesque entreprise humaine.

Ces covisibilités doivent également permettre de repenser l'échelle globale de certains sites comme **Arromanches** qui va depuis le Cap Manvieux à Asnelle (à l'ouest) jusqu'à la falaise de Tracy (à l'est); ou comme la **Batterie de Longues-sur-Mer**, le seul site à avoir conservé une vue dégagée au nord sur la mer et au sud dans l'arrière pays du Bessin jusqu'aux flèches de la Cathédrale de Bayeux.

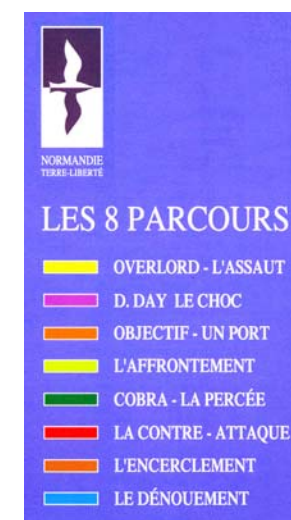


LES PARCOURS DE L'ESPACE HISTORIQUE DE LA BATAILLE DE NORMANDIE

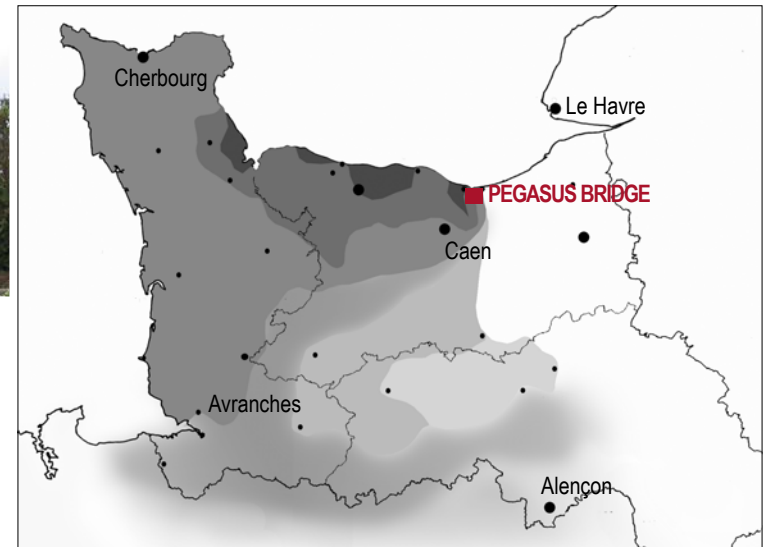
Les comités départementaux du tourisme des trois départements (Calvados, Orne et Manche) ont mis en place les parcours «**Normandie Terre-Liberté**».

Organisée suivant huit thèmes reprenant la chronologie, une signalétique permet de découvrir des lieux chargés d'histoire et de comprendre le déroulement de la Bataille de Normandie.

Les sites du **Marais du Merderet**, de **l'Abbaye d'Ardenne** et du **Pont de Pontaubault** pourraient être intégrés dans ces parcours de découverte.



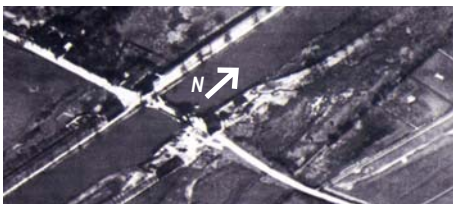
SITE 1 : PEGASUS BRIDGE



FICHE HISTOIRE :

Les actions aéroportées britanniques étendues mais aujourd'hui symbolisées autour d'un pont

vue aérienne de Pegasus Bridge 1944



vue aérienne de Horsa Bridge 1944



UN LIEU DE PASSAGE STRATEGIQUE

La mission de la 6e Airborne consiste à protéger le flanc est du secteur de débarquement des contre-attaques allemandes, en prenant position entre l'Orne et la Dives dans la nuit du 5 au 6 juin. Dans ce cadre il importe de détruire une série de ponts sur la Dives afin de retarder l'ennemi.

A l'inverse il faut s'emparer des ponts de Ranville et Bénouville, seuls points de passage sur l'Orne et son canal entre Caen et la mer, et les conserver intacts afin de permettre la jonction avec les troupes qui doivent prendre pied sur Sword Beach à l'aube du jour J et venir renforcer les parachutistes.

Ce coup de main a été confié à la compagnie D du 2° Ox & Bucks commandée par le Major Howard.

Vue du canon défensif de Pegasus bridge - 1944



LES DEFENSES ALLEMANDES

Les ponts de Ranville et Bénouville sont défendus par une garnison d'une cinquantaine d'hommes relevant du 736e régiment d'infanterie (716e division). La protection est assurée par un réseau de tranchées, des abris de béton, des mitrailleuses, un canon anti-char et des pièces de FLAK. Les ponts ont été minés pour être détruits en cas d'urgence.

Les fils ont été posés, mais les charges ont été enlevées de peur qu'elles ne soient dérobées par la Résistance ; ce que le Major Howard et ses hommes ignorent.

Zone d'atterrissage au bord de Pegasus Bridge avec les planeurs - 1944



LA BATAILLE

Le 6 juin vers 0 h 15, avec une incroyable précision, les trois planeurs « Horsa » du Major Howard se posent à quelques dizaines de mètres du pont basculant de Bénouville et s'en rendent maîtres à l'issue d'un bref combat. Dans le même temps, bien que l'un des trois autres planeurs se soit égaré, le Lieutenant Fox s'empare sans difficulté du pont tournant de Ranville, la garnison ayant pris la fuite.

Vers 3 h, une unité de parachutistes investit le bourg et Ranville devient ainsi la première commune de France libérée. Renforcés par une centaine de parachutistes du 7e bataillon, largués peu après eux, les hommes de Howard s'installent en position défensive. Repoussant plusieurs contre-attaques, ils parviennent à tenir jusqu'à l'arrivée en début d'après-midi de la 1re brigade spéciale de commandos venant de Ouistreham.

Le premier pont Bailey le London Bridge - 1944



LES AMENAGEMENTS QUI ONT SUIVI

Les ponts de Bénouville et Ranville ne pouvant absorber l'intense trafic entre les deux rives, le Génie mit en place sur les deux cours d'eau plusieurs ouvrages métalliques, tel que le « London Bridge », premier pont Bailey construit en France.

La mémoire et l'Histoire ont réservé un traitement très différent aux deux ponts. Celui de Bénouville, immortalisé par Le Jour le plus long, mis en valeur par de nombreux monuments commémoratifs, est entré dans la légende sous le nom de «Pegasus Bridge», alors que son voisin, le «Horsa Bridge», reconstruit de manière classique, n'attire guère l'attention de tous ceux qui le traversent.



- Défenses allemandes
- Débarquement des Alliés
- Position britannique au soir du 6 juin
- Résistance allemande
- Aménagements ultérieurs
- Réseau de tranchées, des abris de béton, des mitrailleuses, des pièces de FLAK et un canon anti-char près de Pegasus Bridge (carré vert).
- Zone d'atterrissage des planeurs dans la nuit du 6 juin.
- Périmètre défensif allié autour des deux ponts dans l'attente des renforts.
- Faibles contre-attaques allemandes
- 1 Ponts Bailey construits par les Alliés mais dont l'emplacement est mal connu.
- 2 Premier pont Bailey, le «London Bridge» construit par les Alliés.

FICHE PAYSAGE :

Une concentration d'interactions paysagères : ce site de passage est toujours entre deux ambiances, deux identités et pratiqué de façon multiple

Vue sur la partie «Bénouville» du site entre urbanisation et nature



Le canal et le fleuve s'imposent et structurent le site. Ils sont le lien entre Caen et la mer, entre milieu urbanisé et milieu naturel.

A leur approche, le paysage se stratifie selon des lignes plus ou moins longitudinales : chemins de halage, fossés, routes, haies, talus, et parfois parcellaires s'organisent sur ces lignes de force.

Limite visuelle et château de Bénouville



Dans cette superposition de micro-paysages, il est difficile de matérialiser les limites physiques d'un site qui est pourtant plus large que la périphérie des deux ponts.

Les limites visuelles prennent donc toutes leur importance car elles soulignent la structure du site :

- la rive droite, la rive gauche du canal
- les haies transversales et la roselière, lignes végétalisées

Par ailleurs, ce paysage permet des points de vue sur l'église de Bénouville, le Pegasus Bridge, le café-musée et le château.

Ligne du chemin de halage, du canal



Villages, zones d'activités, prairies, champs cultivés, roselières, bosquets, vergers et ponts se mêlent et s'égrainent le long du canal et de l'Orne.

L'impression dominante est celle d'un paysage ponctué d'objets aux fonctions très variées.

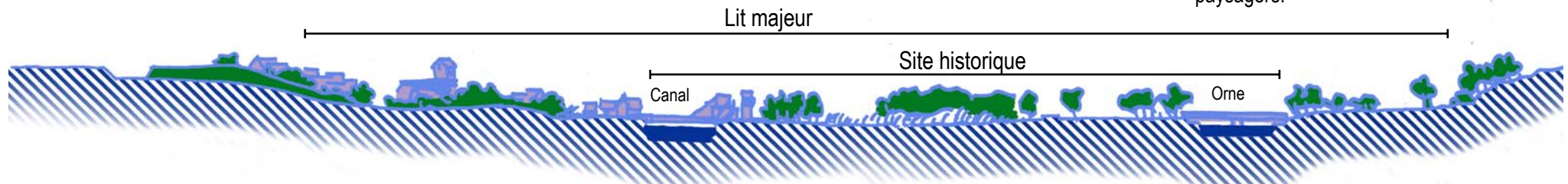
L'urbanisation s'est développée au nord et à l'ouest du site, côté Bénouville.

Une traversée forte mais hétérogène













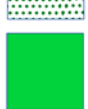
Le coeur du site, c'est-à-dire la traversée des deux ponts, dessine une perpendiculaire quasi-parfaite aux lignes structurantes du territoire.

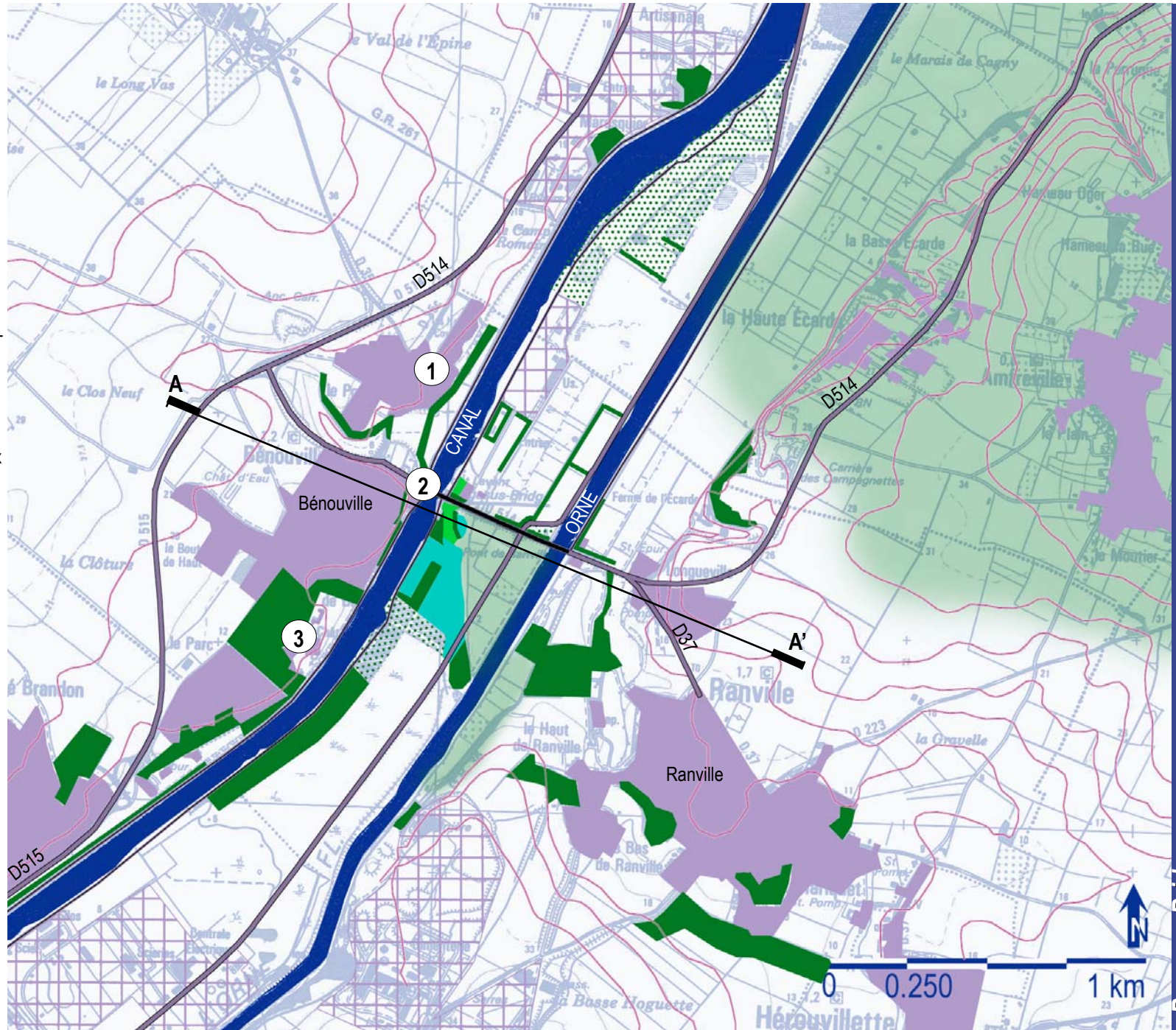
Cette traversée très hétérogène raccorde Bénouville à la campagne de Ranville. Elle ne répond qu'au besoin de transit sans tenir compte des éléments historiques et paysagers.



Coupe AA' Schéma de principe du site en forme de cuvette autour de l'Orne et le canal

- ① Eglise
- ② Pégasus-Bridge et le café-musée
- ③ Le château

-  Courbe de niveau des coteaux
-  Axes de circulation principaux
-  Chemins de halage
-  Paysage ouvert
-  Paysage bocager
-  Urbanisation existante
-  Zones d'activité
-  Boisements
-  Roselière
-  Enrichissement
-  Espace d'accueil enherbé



FICHE D'IDENTITE DU SITE :

Zone d'atterrissage au bord de Pegasus Bridge



Un site de commémoration chargé à Pegasus Bridge



Milieu naturel dominant avec le pont en fond de plan



Incrustation et jeu avec le milieu naturel



LES TRACES

Ce site est chargé d'histoire dont la trace est soit exacerbée, soit à peine visible.

D'un côté, le «Pégasus Bridge», avec un nouveau pont quasi identique à celui de 1944 s'impose comme témoin de l'histoire, avec à ses côtés le café Gondrée, lieu d'anecdotes chargé de symbole. ⑤

De l'autre côté, le pont de Ranville qui a perdu son caractère de pont tournant au profit d'un passage routier a fait abstraction de son histoire. Les zones d'atterrissage, camouflées derrière ou sous la végétation spontanée ne se démarquent pas de ce paysage rural.

L'histoire a marqué ce site, mais le temps a privilégié la renommée de «Pegasus Bridge» au détriment de son voisin.

LES COMMEMORATIONS

Autour de Pegasus Bridge, de son bâtiment de commande et du café Gondrée s'éparpillent de nombreux lieux de commémoration et d'exposition :

- ⑥ Un char et un panneau informatif du côté du café,
- ② une allée mémoriale à côté du terrain d'atterrissage, un son et lumière (ou ce qui en reste) sur les bords du canal, une exposition de drapeaux, un canon, et enfin un musée mémorial.
- ③ Tout autour, un peu partout, des parkings matérialisés ou plus sauvages accompagnent les lieux de commémoration.

Du côté du pont de Ranville, seule une stèle posée sur le bord de la route témoigne des événements historiques. ④

Les actions aéroportées de juin 44 concernaient les deux ponts, mais les habitudes de commémoration se sont concentrées autour de Pegasus Bridge.

LA COMPOSITION DU SITE

Le site s'inscrit à la fois dans un contexte naturel, urbanisé et industriel.

Du côté de l'Orne (Ranville), le milieu naturel domine déjà et sera renforcé par la zone de préemption du Conservatoire du Littoral.

Du côté du canal (Bénouville), le développement urbain s'accroche assez maladroitement au pont de Pegasus Bridge.

Un secteur réservé à l'industrialisation frôle le site et particulièrement le musée.

Ce site est par ailleurs inscrit et une partie est gérée par le CEL. Le café Gondrée est classé aux Monuments Historiques, ainsi que le château et l'église de Bénouville.

Malgré une multiplicité des accroches naturelles, urbaines, industrielles, ce sont les composantes naturelles qui sont les plus à même de porter l'histoire et la mémoire du site. Si elles s'imposent encore aujourd'hui, il s'agit d'en assurer la pérennité.






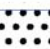





L'EVOLUTION DU PAYSAGE

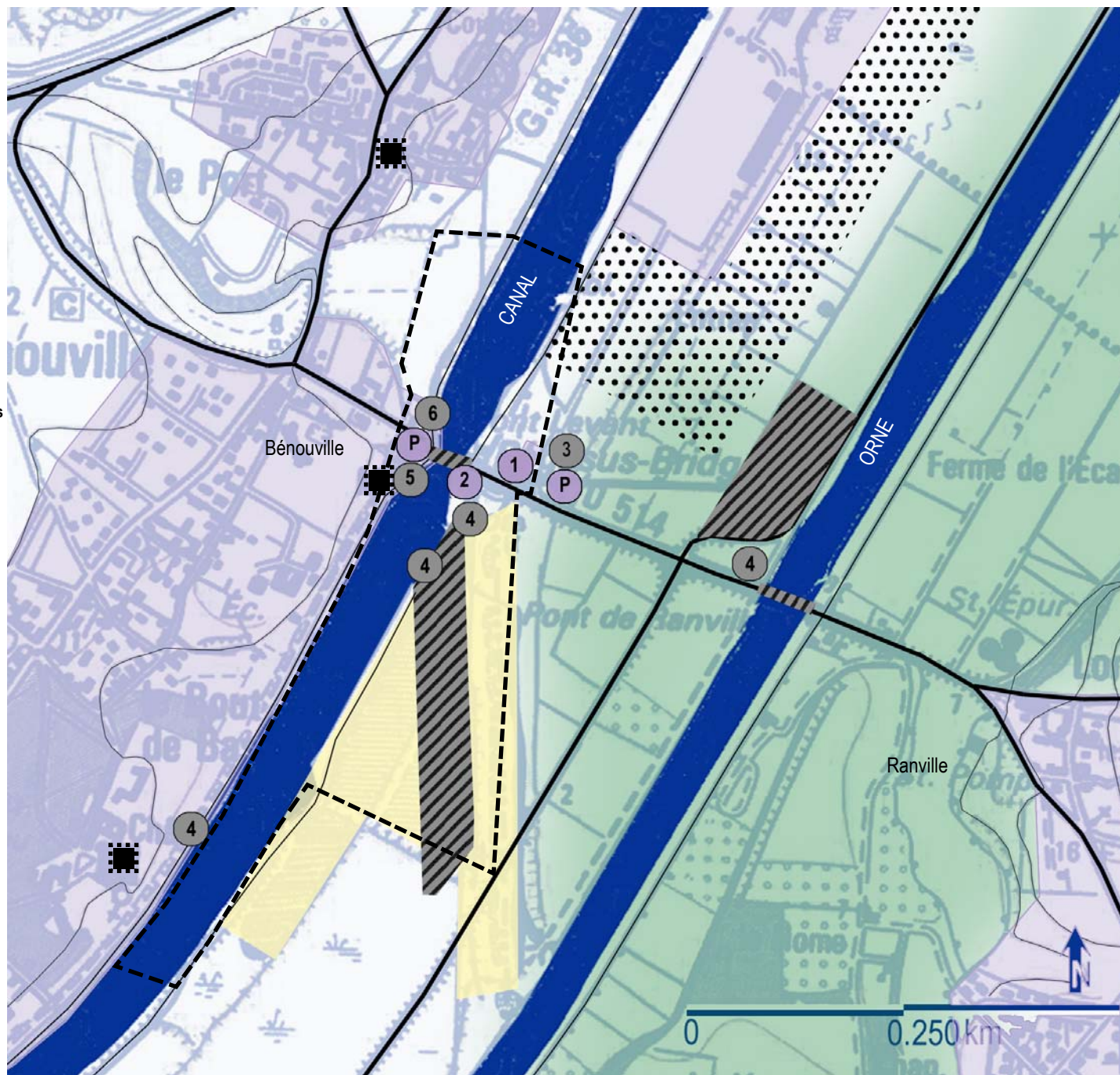
Le temps et les activités humaines font leurs oeuvres. Le territoire a considérablement été modifié depuis 1944. Ainsi on constate une forte augmentation de l'urbanisation sur les berges extrêmes, une diminution des usages agricoles au profit des boisements spontanés, roselières, saulaies...

Les ambiances paysagères de 1944 (grandes ouvertures du côté de Bénouville et plus d'intimité du côté de Ranville) s'homogénéisent avec une traversée aujourd'hui très «fermée».

L'étude des évolutions du site justifie certaines actions dont par exemple :

- la préservation du milieu naturel et notamment des berges, et de la zone humide,
- les actions sur les deux ponts et zones d'atterrissage porteurs d'histoire en relation avec ce milieu naturel,
- une différenciation avec le milieu urbain.

- 1 Habitations existantes
 - 2 Poste de contrôle du pont
 - 3 Musée-mémorial avec le pont original
 - 4 Stèles, drapeaux, plaques...
 - 5 Café Gondrée
 - 6 Char et panneau d'information
-  Eglise et château de Bénouville, café Gondrée classés aux MH
 -  Site inscrit
 -  Ambiance urbaine ou industrielle
 -  Paysage fermé agricole
 -  Paysage ouvert
 -  Paysage naturel (marais et roselière)
 -  Paysage de transition entre activités et tourisme, aujourd'hui associé à la friche et à requalifier lors des aménagements
 -  Zone d'atterrissage des planeurs
 -  Axes de circulation principaux
 -  Courbes de niveau du relief
 -  Parking à caractère plutôt naturel (jaune) ou urbain (violet)



FICHE D'ORGANISATION DU SITE :

Le café-musée indissociable de Pegasus Bridge.



Le musée «posé» sur le territoire sans interaction



Concentration de revêtements différents ; pas de séparation espace piéton-routier.



Des mats à drapeaux mal placés.



DES SYMBOLES A HIERARCHISER

Plusieurs éléments commémoratifs ou des traces marquent le site. Des stèles sont posées discrètement, presque cachées, d'autres le sont en position centrale: le char, l'ancien pont de Pegasus Bridge, le canon... Certains éléments, érigés, encadrent, soulignent ou signalent, tels le pont actuel de Bénouville, les drapeaux, le café-musée...

La hiérarchisation des traces et des éléments commémoratifs fait défaut. Sur place, la connaissance réelle des événements du 5-6 juin est difficile à appréhender parmi la multitude de données trop générales ou trop particulières.

① **Le pont de Pegasus Bridge est un symbole trop réducteur pour ce site, mais c'est aujourd'hui le seul qui ressort au milieu d'une succession de plus en plus dense d'éléments commémoratifs.**

La force historique du site n'est plus visible (zones d'atterrissage dans les marais et les deux ponts).

UN SITE COMMEMORATIF DE PASSAGE

Le passage incessant sur ce site complexifie particulièrement les logiques de commémoration.

Ainsi, la circulation intense rend les déplacements piétons et routiers difficiles entre les lieux commémoratifs pourtant rapprochés.

Les parkings installés dans le prolongement du musée ou du café et traités de façon très urbaine n'incitent guère le visiteur à découvrir les véritables lieux historiques. Enfin, le conducteur n'a jamais l'impression de traverser un lieu particulier car les entrées du site ne sont pas marquées, les voies sont traitées comme des axes routiers classiques, le marquage des intersections s'impose tout le long du parcours...

Sur ce site, l'accueil n'a pas été suffisamment organisé et une vocation de noeud routier domine.

②

UN MANQUE DE LIEN

L'axe routier transversal relie physiquement les deux ponts sans créer de lien entre les lieux commémoratifs; il coupe tout contact avec le milieu naturel environnant.

Cloisonné, le conducteur et ses passagers n'ont pas de vue sur les milieux humides, ni sur les lieux historiques.

Le piéton n'est pas accompagné, ni aidé dans son envie de parcourir le site, à cause de la multitude de traitements des sols et d'un manque d'indication.

L'organisation actuelle de ce site est purement utilitaire.

Il est sorti de son contexte paysager et historique, perdant ainsi son identité. Le manque de lien avec le milieu naturel alentour contribue à la banalisation de cette traversée.

UN MANQUE DE TRAVAIL DES LIMITES

Les éléments verticaux présents (bâti, drapeaux...) sont des points focaux trompeurs car ils n'ont aucun rôle aujourd'hui de structuration de l'espace. Quelques artifices tendent de marquer les entrées sans y parvenir (perspective, vues...).

Pourtant l'eau très présente structure, limite, cadre fortement le site, que ce soit l'Orne, le canal ou les nombreux fossés.

Au nord, la limite avec la zone industrielle, site en devenir, n'est pas définie. Elle devra intégrer la transition avec le site commémoratif.

Les limites de ce site sont naturellement soulignées par l'eau, mais sans que cela ne participe réellement à sa mise en valeur et à sa définition.

① Lieu de visite principal autour de Pegasus Bridge

② Un axe transversal réduit à une vocation de passage



Urbanisation.



Routes secondaires et axes principaux



Chemins piétons, vélos et de halage



Localisation des parkings et des musées.



Partie du site la plus visitée



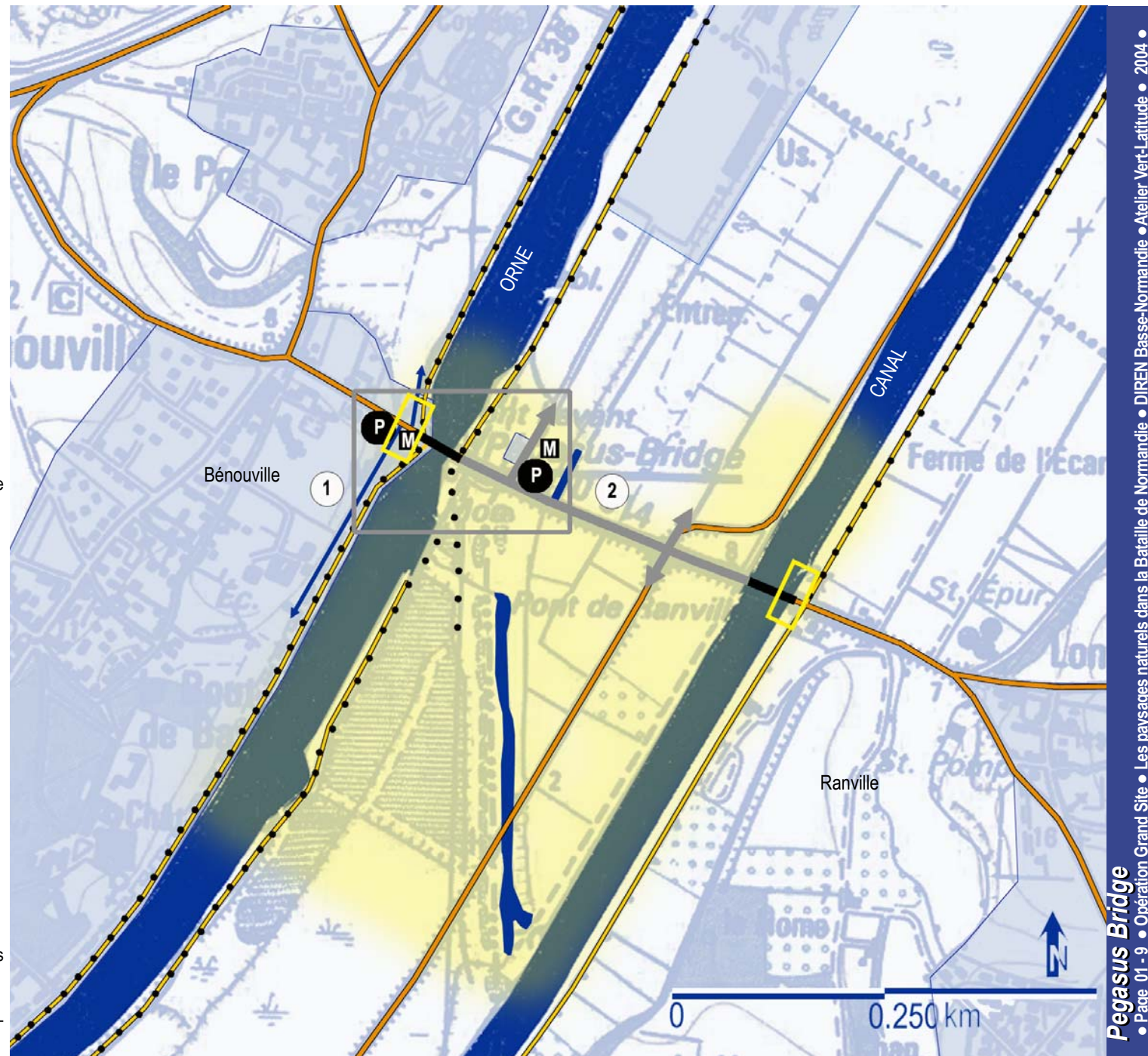
Ampleur réelle du site historique



Effet de porte (entrées) du site non traité, mais existant au passage sur l'eau



Présence de l'eau : canal, Orne, fossés secondaires, ancien lit de l'orne.



FICHE INTENTIONS ET ORIENTATIONS :

Synthèse du diagnostic : orientations et principes d'aménagement

LES ORIENTATIONS

Le diagnostic permet de dégager trois orientations majeures pour la mise en valeur du site.

Requalifier l'accueil sur ce site

Aujourd'hui, appréhendé comme une route de transit où le piéton n'a pas accès, le site de Pégasus Bridge ne donne pas envie de s'arrêter et de se promener.

Reconnecter le site dans son contexte paysager et historique : renaturer

Ce lieu ne se réduit pas à une route et un pont particulier.
De par son histoire, il s'élargit aux deux ponts de Ranville et Bénouville.
De par son paysage, il se structure autour de l'eau et du milieu naturel.

De par sa position géographique (entre Caen et la Mer), il est amené à cohabiter avec la zone industrielle au nord

Hierarchiser et organiser les informations historiques

Si les zones d'atterrissage sont indiquées au moins par une stèle, elles sont perdues parmi une foule d'autres informations.
Par ailleurs la commémoration sur ce site est maladroite, «posée» de façon déséquilibrée, sans cohérence et sans lien.

LES PRINCIPES D' ACTIONS

Pour requalifier l'accueil sur ce site :








- Marquer les entrées et donner à la voie un caractère de boulevard «fenêtre» qui donne à découvrir le paysage: homogénéisation du traitement routier et de son accompagnement paysager.
- Créer des parkings en liaison avec des parcours piétons de découverte. Le site, de petite taille, s'y prête bien.
- Accompagner le piéton par des traces au sol pour laisser parler le grand paysage.

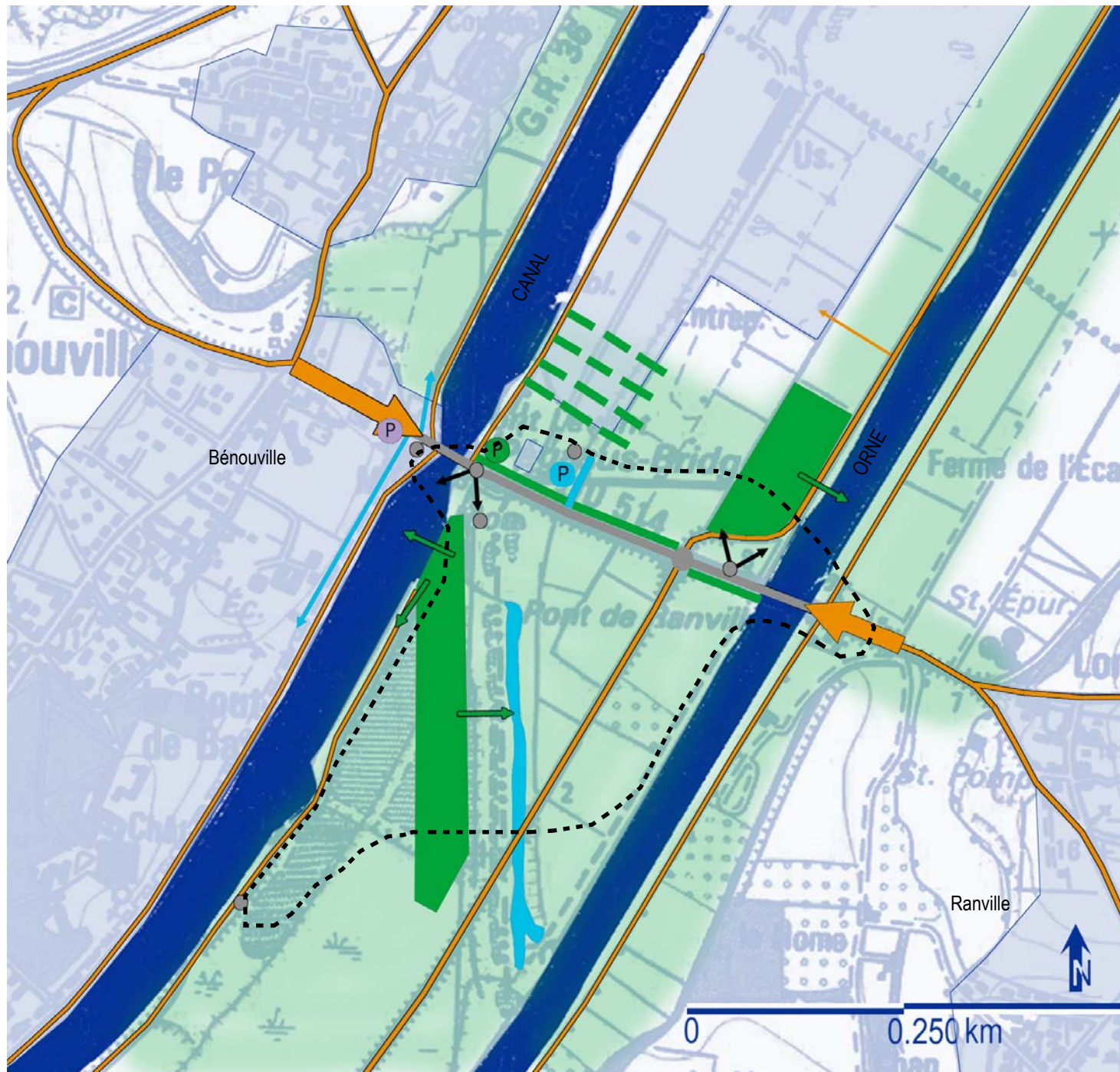
Pour reconnecter le site dans son contexte paysager et historique :

- Créer une dynamique en relation avec tous les lieux historiques du site (par des vues, des accès, des explications...)
- Travailler le traitement des limites et des entrées par rapport aux thématiques du milieu naturel et de l'eau.
- Intégrer toutes les structures d'accueil, routes et cheminements au paysage qui les entoure.
- Unifier le lien entre les deux ponts.
- Proposer une démarche de préverdissement importante de la zone industrielle et notamment de la frange nord du site de commémoration.

Pour hiérarchiser et organiser les informations historiques :

- Trouver une nouvelle forme de commémoration que les stèles pour le chemin intimiste longeant la zone d'atterrissage ou pour la partie urbaine.
- Mettre en valeur la zone d'atterrissage de Ranville.
- Proposer un circuit dynamique informel mais illustré et expliqué autour des traces historiques.

-  Traitement différencié au sol des aires d'atterrissage
-  Vue depuis les aires d'atterrissage à préserver
-  Parking intégré au milieu qu'il cotoie (agricole, urbain ou plus humide)
-  Qualité des paysages du canal, de l'Orne et du bocage à préserver et à conforter.
-  fermeture ponctuelle des abords de la route pour insister sur certaines vues.
Limites avec la zone d'activité à intégrer
-  Cheminement piéton (tracé non strict) ponctué d'informations historiques et de vues depuis ou sur le pont.
-  Effet de porte à travailler pour marquer l'entrée du site en fonction du paysage environnant.



PROGRAMME D'INTERVENTIONS :

LES PROJETS D'AMENAGEMENT DU SITE :

Etude réalisée :

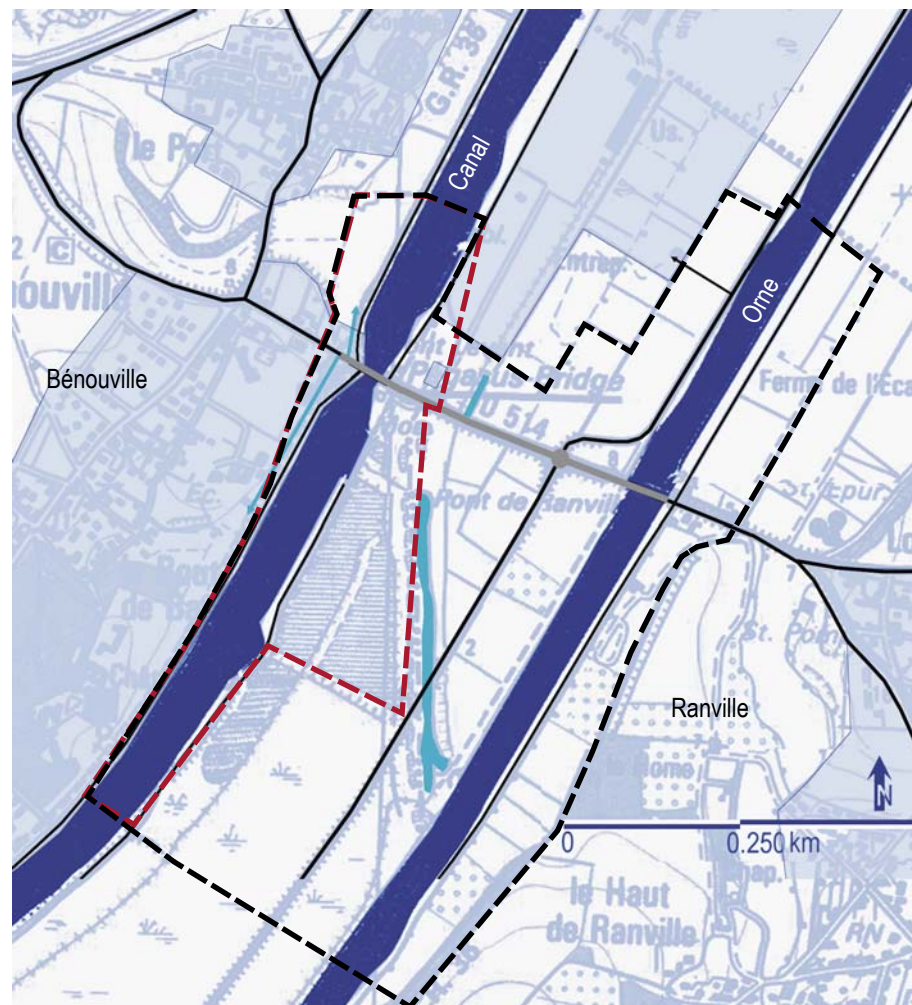
- *Analyse par le comité technique de la DIREN (2 juin 2003)*
- *Etude paysagère et aménagement de la voie par le Conseil Général du Calvados (L. Couesnon)*



- Périmètre de cohérence
- Périmètre d'action

Les lieux d'action :

- Les entrées et les ponts
- Les zones d'atterrissage
- La route reliant les deux ponts et ses liens au territoire (milieu naturel et milieu industriel)
- Le pôle d'accueil.



- Site inscrit
- Projet de classement de site

OBJECTIFS HISTORIQUES

- Cadrer les limites du site historique entre les deux ponts par des éléments verticaux implantés de part et d'autre et présents nuls part ailleurs sur le site (par exemple des drapeaux), soit par un traitement spécifique de cet espace.

- Donner à voir Pégasus Bridge depuis les rives du canal (aires d'observation très sobres avec des bancs).

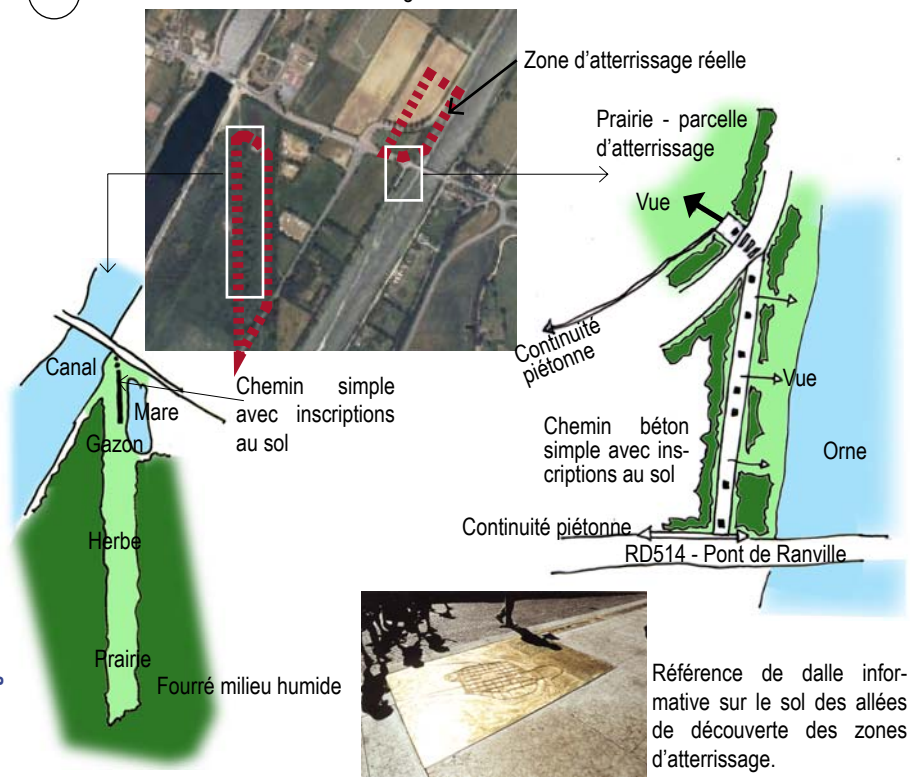
- Mettre en valeur les deux zones d'atterrissage en maintenant leur caractère champêtre déjà existant à l'époque :

. Maintenir en prairie la parcelle près de Ranville, proposer un cheminement piéton menant jusqu'à elle avec un point de vue expliqué à son extrémité.

. Ouvrir l'ancienne zone d'atterrissage près de Pegasus Bridge et maintenir l'espace engazonné du côté de la rive et en prairie de plus en plus sauvage vers le milieu humide.

2

Mise en valeur des aires d'atterrissage



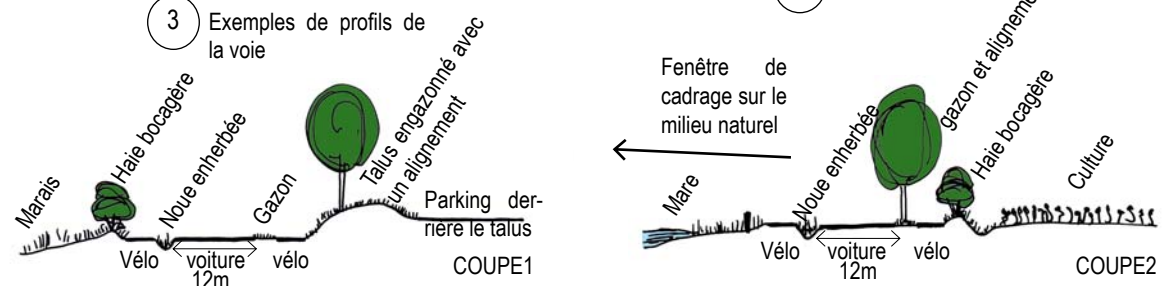
Page 01 - 14

OBJECTIFS DE DECOUVERTE DU SITE NATUREL

- Intégrer et mettre en scène la voie transversale selon le paysage présent et les milieux humides (fossé, mare, végétation de milieu humide, bocage). Axe homogène et d'une grande force visuelle, elle doit jouer un rôle de lien entre les deux ponts.

3

Exemples de profils de la voie



- Créer un cheminement permettant de découvrir l'intégralité du site historique et naturel sous la forme d'une promenade «ruban» constante quelque soit les ambiances traversées. Le parcours n'a plus besoin d'être fléché, le randonneur suit en permanence le même chemin repère (Largeur 1.5-matériaux utilisés : béton). Le cheminement est intimiste.

4

La promenade «ruban» (voir page suivante petites coupes)

Un site, un axe, un circuit...



Principe d'aménagement d'un axe transversal (vert) et de la promenade «ruban» (blanc)

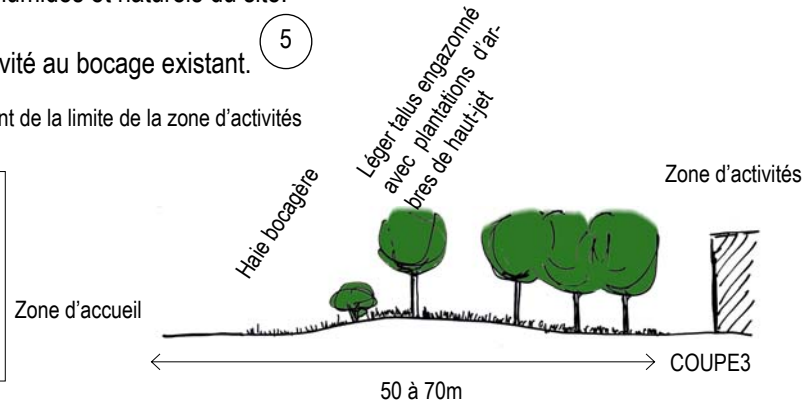
- Préserver les milieux humides et naturels du site.

- Intégrer la zone d'activité au bocage existant.

5

Coupe du traitement de la limite de la zone d'activités

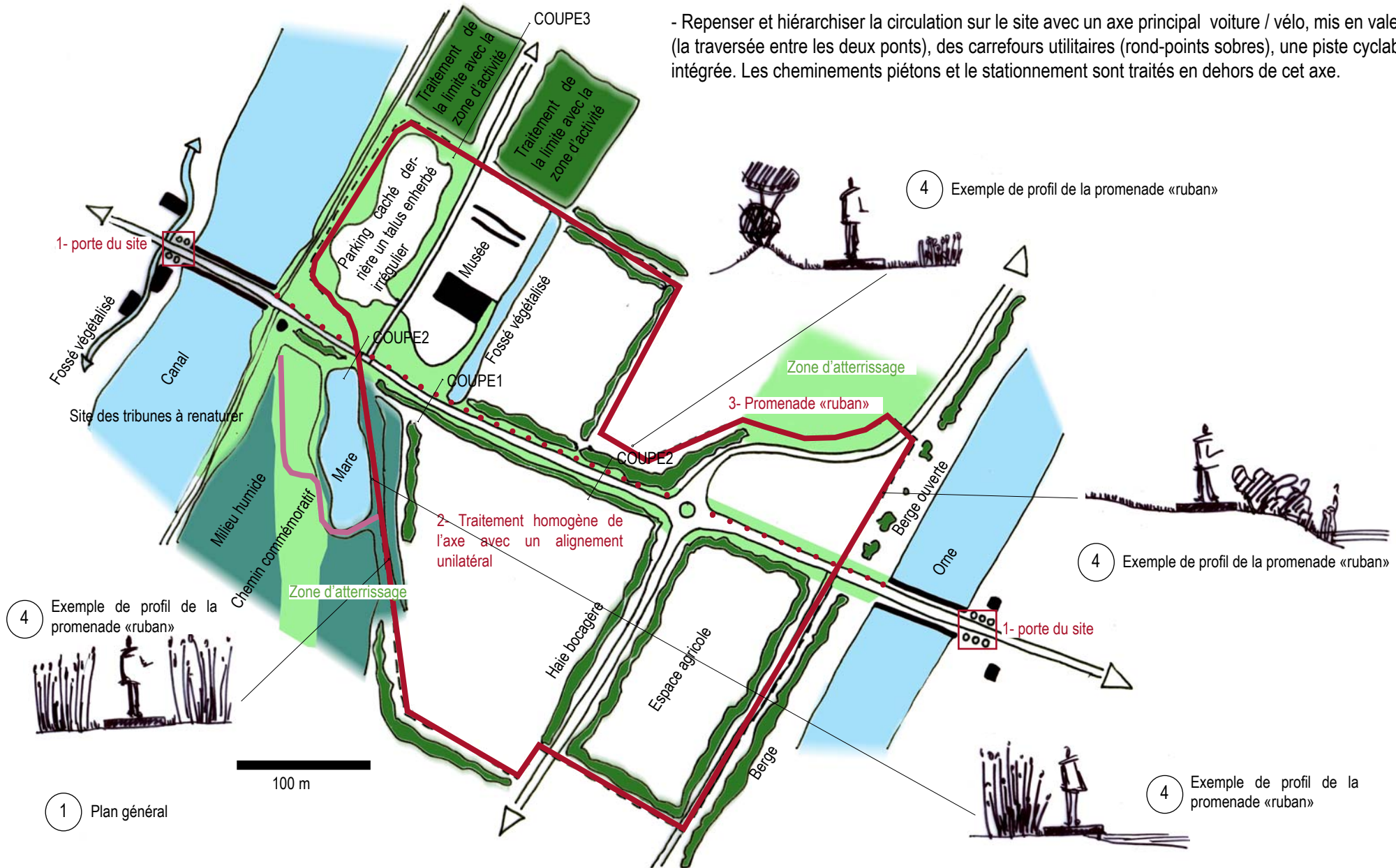
Essences des haies bocagères: Aubépine, sureau, saule, chêne, noisetier, prunelier...
Arbres pour alignement et bosquet : hêtre, érable, châtaignier



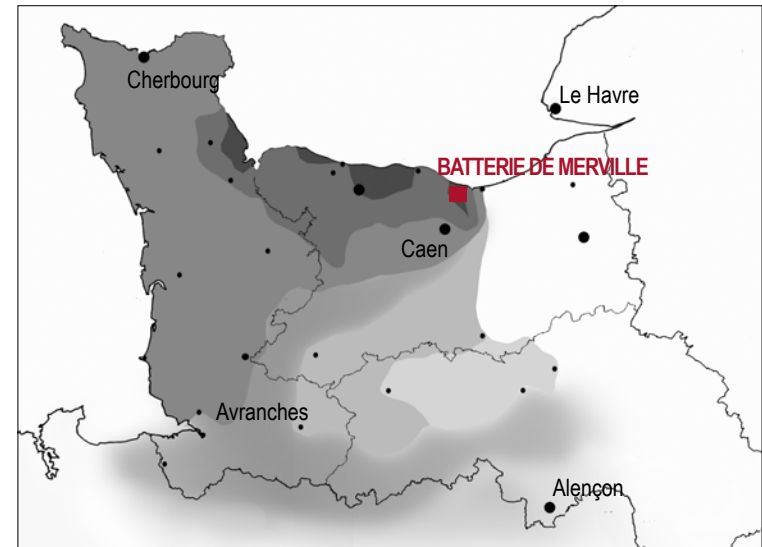
OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT

- Faire de la zone entre le musée et Pégasus Bridge le pôle d'accueil principal (avec parkings, aire d'information, début des cheminements...). Structurer et aménager ce pôle en accord avec les thèmes paysagers existants (bocage, prairie, fossé...)

- Repenser et hiérarchiser la circulation sur le site avec un axe principal voiture / vélo, mis en valeur (la traversée entre les deux ponts), des carrefours utilitaires (rond-points sobres), une piste cyclable intégrée. Les cheminements piétons et le stationnement sont traités en dehors de cet axe.



SITE 1bis : BATTERIE DE MERVILLE



FICHE HISTOIRE :

Une opération de neutralisation de la Batterie réussie

Photographie aérienne du 30 avril 1944



L'AMÉNAGEMENT DE LA BATTERIE

Les canons de la Batterie de Merville ont d'abord été installés à ciel ouvert dans les vergers au sud de Merville. En 1943, commence la construction de casemates pour assurer leur protection. Elle est à peine achevée lors du Débarquement. La batterie est entourée d'un réseau de champs de mines et de barbelés, défendue par des nids de mitrailleuses et un canon anti-aérien, et enfin protégée en direction de la mer par un fossé anti-char. La garnison se compose de 130 hommes.

Photographie aérienne du 27 mai 1944



LE PLAN DES ALLIÉS

La taille imposante de la première casemate convainquit – à tort – les Alliés que la batterie en construction devait abriter de puissants canons de 150 mm, susceptibles de menacer le secteur de débarquement à l'Ouest de l'Orne. Aussi la position de Merville fut-elle copieusement bombardée au cours du printemps 1944, sans grands résultats d'ailleurs. Parallèlement, il avait été décidé de s'en emparer dans la nuit précédant le Débarquement, grâce à un audacieux coup de main confié au 6^e bataillon de parachutistes du lieutenant colonel Otway.

Un canon FH 14/19 (t) du type de ceux qui équipaient la batterie de Merville.



LA PRISE DE LA BATTERIE DE MERVILLE

L'opération, lancée peu après minuit dans la nuit du 5 au 6 juin, commence de manière catastrophique. Du fait d'une grande dispersion lors du largage, Otway ne peut rassembler que 150 hommes sur 700, dénués d'armement lourd. Par ailleurs, les planeurs qui devaient atterrir directement à l'intérieur de la batterie manquent leur cible. L'attaque est lancée néanmoins à 4 h 30. La batterie est prise en une demi-heure, à la suite de combats féroces. Après avoir détruit les canons (qui ne sont pas des 150 mais des 100 mm), les survivants se replient vers Amfréville.

Musée mémorial dans la casemate.

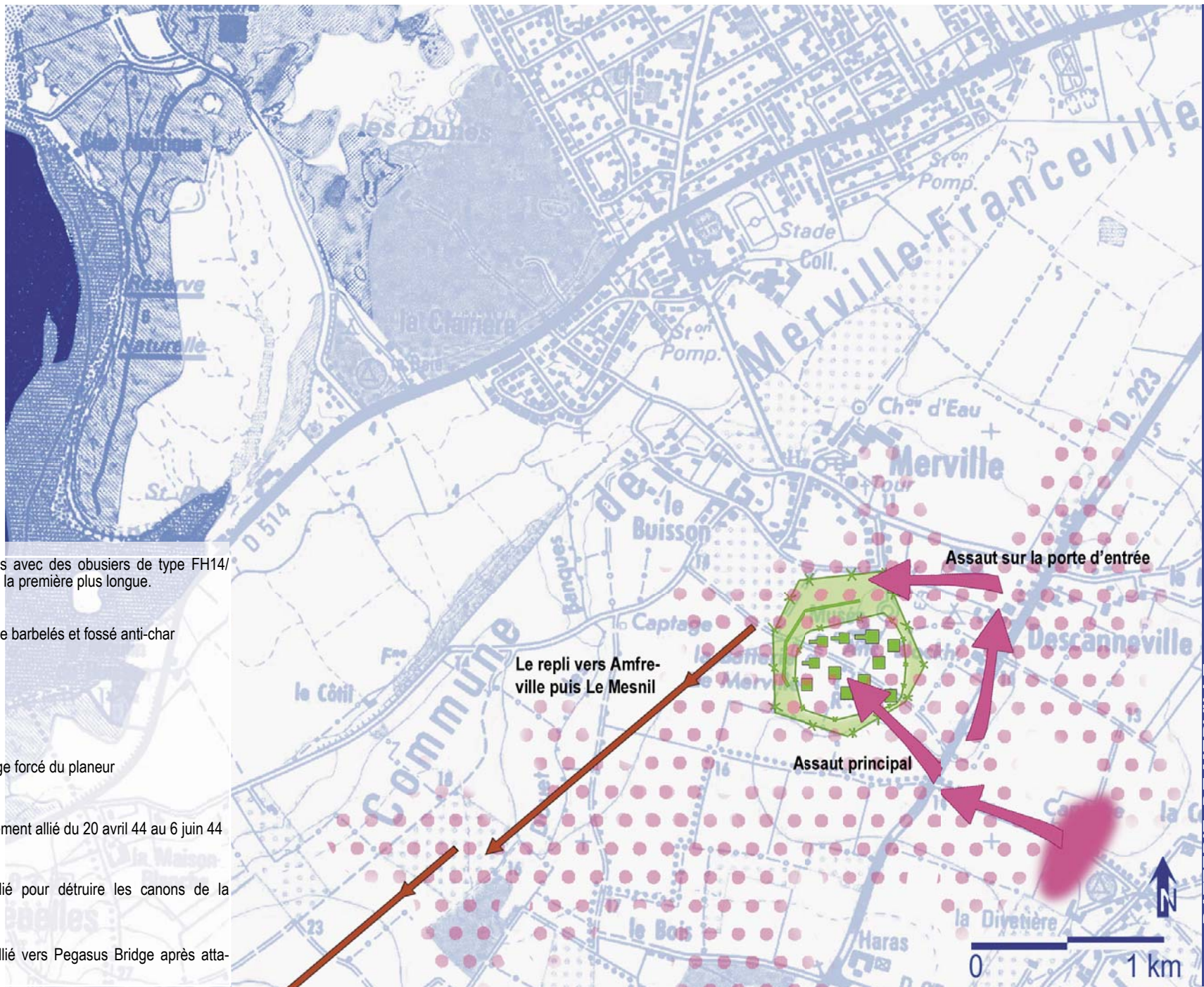


LA MÉMOIRE.

Le site de la Batterie de Merville a été préservé par l'action du Conservatoire du Littoral et de l'Airborne Assault National Trust qui a permis de racheter les terrains aux agriculteurs. Avec l'appui du Comité du Débarquement et de la municipalité de Merville, la plus grande des casemates a été transformée en musée en 1982.

	Défenses Allemandes		
	Débarquement des Alliés		
	Avancées des différentes armées Alliées.		

	Casemates avec des obusiers de type FH14/19(t), dont la première plus longue.
	Défense de barbelés et fossé anti-char
	Mines
	Atterrissage forcé du planeur
	Bombardement allié du 20 avril 44 au 6 juin 44
	Assaut allié pour détruire les canons de la batterie
	Le repli allié vers Pegasus Bridge après attaque.



FICHE PAYSAGE :

Un site isolé mais dépendant de la vue sur mer et des paysages du Pays d'Auge

Vue du site: la Batterie émergeant dans le bocage



Ce site est structuré par un relief formant une sorte de petit mont permettant des vues lointaines.

Un paysage de prairies et de bosquets



Il a des caractéristiques de pré-bocage du marais de la Dives qu' il frole au sud-est: relief marqué, présence des haies assez denses et de bosquets ou de vergers, habitat traditionnel, activité liée aux chevaux...

Vue lointaine sur la mer

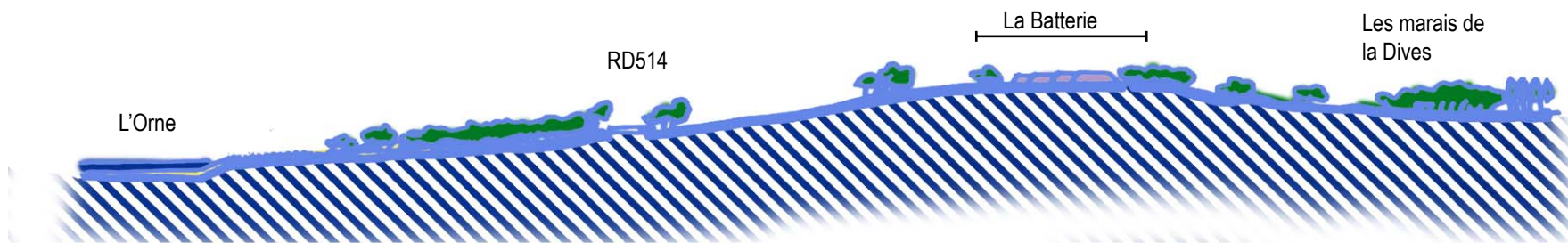


Il est aussi influencé par le front de mer du fait des interactions visuelles. Les dunes, les méandres de l'Orne et l'habitat structuré et hétérocyte de bord de mer sont des éléments de ce paysage.









Une enclave au milieu de l'espace agricole et urbanisé

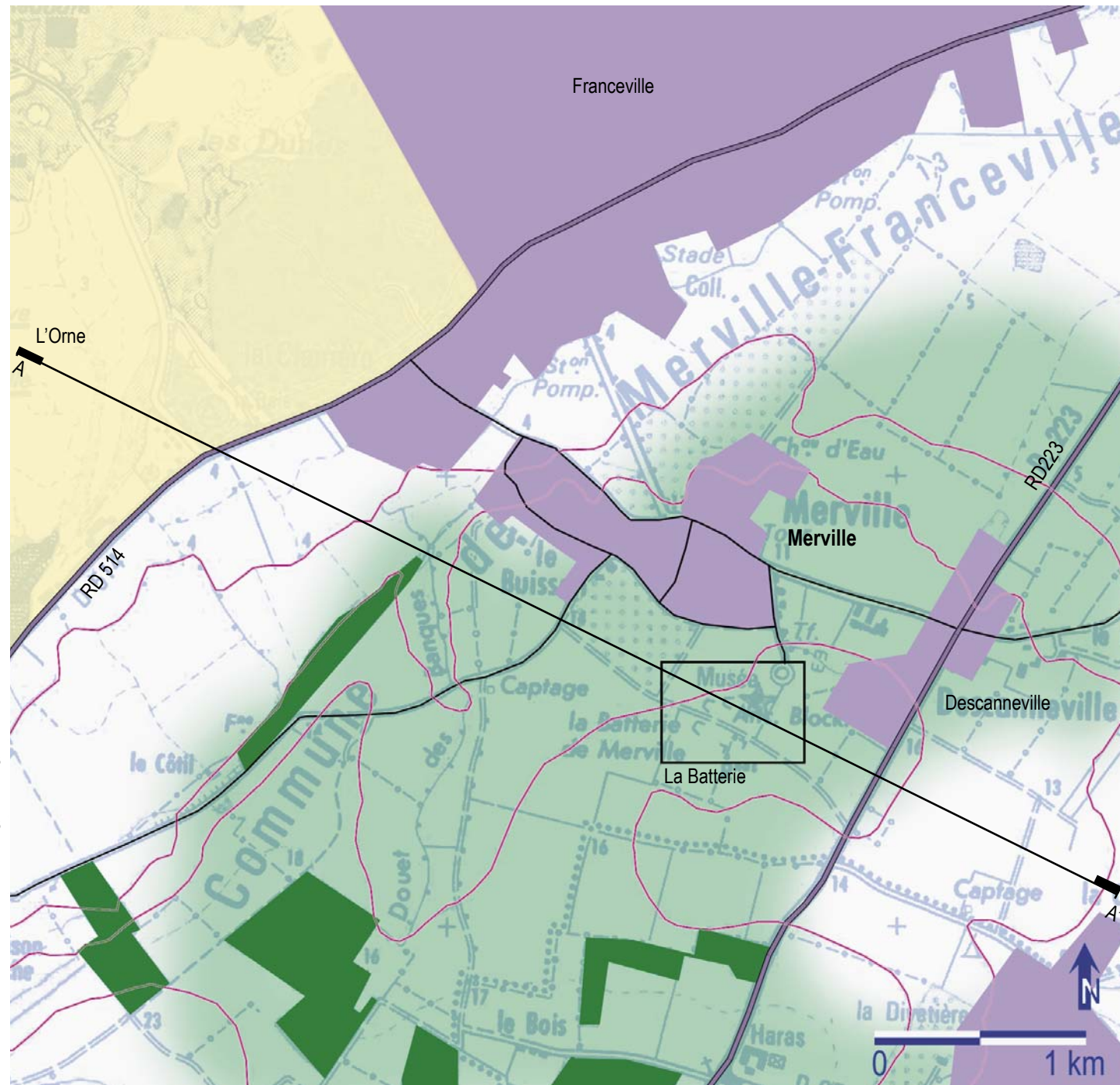


Mais malgré ces influences paysagères, c'est aussi une enclave coincée entre l'urbanisation de Merville et les bosquets du milieu agricole. Une impression d'isolement et d'intimité ressort de ce site de la Batterie.



Coupe AA' Coupe de principe du site entre Orne et Pays d'Auge

-  Lignes de niveau du coteau
-  Routes principales dont la route touristique RD514.
-  Routes secondaires et chemins entre les axes principaux
-  Paysage bocager avec dominance de prairies
-  Paysage agricole ouvert
-  Zones urbaines
-  Boisements au milieu des parcelles agricoles (vergers ou feuillus divers)
-  Dunes et prairies dunaires / estuaire de l'Orne.



FICHE D'IDENTITE DU SITE :

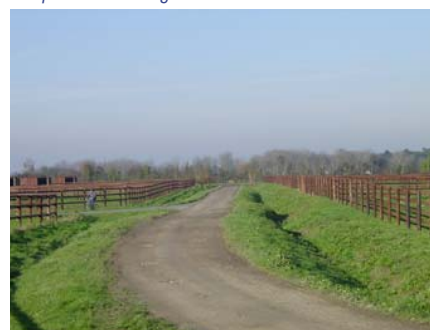
Les casemates



La table d'orientation sur une casemate



Les prairies d'élevage des chevaux



Co-visibilité avec le bâti du village



LES TRACES SUR LE SITE

Les traces sont constituées par les quatre casemates. Trois d'entre elles ont été mises en valeur et sont entretenues; une troisième émerge en plein champ.

Les routes et les chemins étaient existants au moment de la construction de la Batterie.

Les traces des ouvrages de défenses émergent du sol à la façon de «taupinières» entourées d'un talus et parfois de végétal.

LA COMMEMORATION

On peut visiter une partie de la Batterie. L'arrivée se fait par une impasse qui dessert par ailleurs une zone résidentielle. Le parking est structuré autour d'un grand rond-point planté de pommiers. Le traitement général du parking est plutôt sobre et agréable.

Les trois casemates sont entièrement closes et l'entrée se fait par une petite pièce d'accueil en bois qui, associée à la clôture, rompt par une ligne semi-perméable le site. Le musée est situé à l'intérieur d'une des casemates et sur une autre, une table d'orientation met en relation l'histoire et le paysage. Entre chaque, plusieurs cheminements piétons avec des qualités très variables, sillonnent un peu partout sur la parcelle enherbée.

La commémoration est très présente sur ce site mais est limitée à une partie de la batterie. Sans la table d'orientation, il n'y aurait aucune relation avec le paysage.

LA COMPOSITION DU SITE

Autour du site, les chevaux du haras sont très présents. Les prairies sont quadrillées de longues barrières en bois sombre accompagnées des écuries.

Les paysages bocagers du Pays d'Auge viennent influencer le site, visibles par la dominance des prairies, des haies et des bosquets.

Le bâti est proche mais la transition se fait bien grâce à une forte présence du végétal.






Sur ce vaste site, différents usages cohabitent au milieu d'une image dominante du végétal.

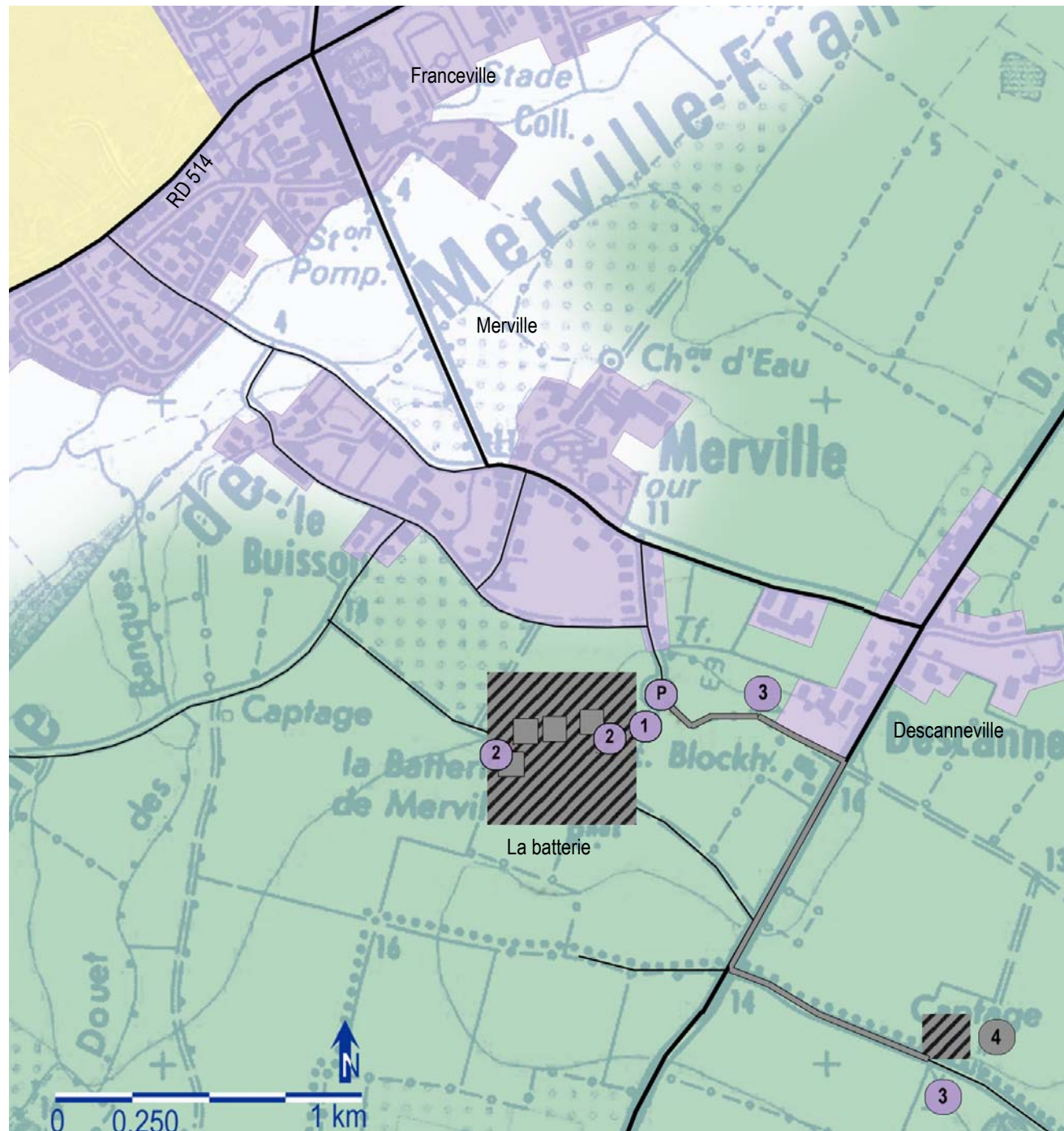
L'EVOLUTION DES PAYSAGES

Les haies et les prairies ont diminué et la qualité des linéaires des premiers est variable. L'urbanisation augmente petit à petit mais reste contenue dans le maillage bocager.

La délimitation stricte du site de la Batterie limite la perception de l'évolution des paysages alentours. Pourtant il y a de fortes co-visibilités qui obligent à maîtriser le devenir des terrains voisins.

- ① Structure d'accueil sur le site (petite habitation en bois)
- ② Musée et table d'orientation
- ③ Camping
- ④ Zone d'atterrissage des Alliés

-  Milieu urbain
-  Zone bocagère dominée par la prairie. horizon semi-fermé par les nombreuses haies
-  Paysage naturel des bords de l'Orne.
-  Sites historiques ou sur lesquels ont eu lieu des événements historiques
-  Route d'assaut allée depuis la zone d'atterrissage
-  Routes principales
-  Routes secondaires
-  Parking dominé par une ambiance urbaine mais néanmoins traité de manière sobre et agréable.



FICHE D'ORGANISATION DU SITE :

Chemin d'accès historique, par lequel les Alliés sont arrivés: aujourd'hui un lieu non expliqué.



Les aménagements d'accueil dans le site: un cheminement, les drapeaux, les allées d'accès...



Le parking d'accueil: une première image un peu routière



Rue d'accès au site



FORCES ET FAIBLESSES DU SITE

Les traces et les nombreuses explications présentes témoignent très bien du passé.

Le rôle de témoin de ce site se fait par les casemates et les explications historiques jointes. La localisation stratégique du site, ses rapports aux territoires environnants et l'assaut qui a eu lieu sont moins aisés à comprendre.

LES LOGIQUES DE COMMEMORATION

Le traitement et l'entretien tend à banaliser le site : clôture marquée, allées et réseaux de drainage artificialisés, variété des matériaux utilisés, casemates végétalisées, plantations horticoles...

- Le mobilier est très urbain et disparate (plusieurs sortes de bancs, de luminaires...).

- le traitement de la clôture devrait servir à la fois de limite historique (les batteries étaient totalement closes) et de mise en scène du paysage de bocage.

Les artifices d'accueil du site s'imposent aux casemates qui perdent alors leur lisibilité historique.

La situation à la fois enclavée, avec de belles vues lointaines, illustre le fonctionnement et le rôle d'une batterie. Malheureusement, l'aménagement du site tend à brouiller ces lectures.

ACCES ET DECOUVERTE DU SITE

L'arrivée sur le site en impasse offre aujourd'hui un premier plan de voitures qui cache les casemates.

Les usages piétons et voitures sont bien séparés du fait d'une entrée particulièrement matérialisée.

Le piéton n'a pas d'autre regard que celui depuis l'intérieur du site de la Batterie, car il n'existe pas de sentier dans la périphérie.

Le parcours pour arriver sur ce site présente une ambiance urbaine intéressante jusqu'au parking. Ensuite, le piéton a tout à fait sa place autour des casemates. Il manque simplement de liens visuels entre les deux.

LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

Ce site est déjà très bien indiqué depuis les axes principaux. La route traverse des zones urbaines denses et d'autres plus rurales et plus traditionnelles.

Les routes longeant le site limitent l'urbanisation, ce qui permet au conducteur de voir le site dans son environnement bocager.

Le réseau routier existant est intéressant tant pour son rôle de séparateur du site et de la ville (en offrant une respiration naturelle entre les deux) que pour les vues qu'il offre.

① Lieu de visite très bien documenté au niveau historique, mais trop traité comme une enclave paysagère.



Urbanisation existante et/ou future.



Chemins secondaires d'accès au site historique
Route de desserte générale avec une signalétique vers le site historique



Boucle piétonne dans le site



Parking à l'entrée du site et musée



Lieux réellement visités sur le site : 3 des quatre casemates



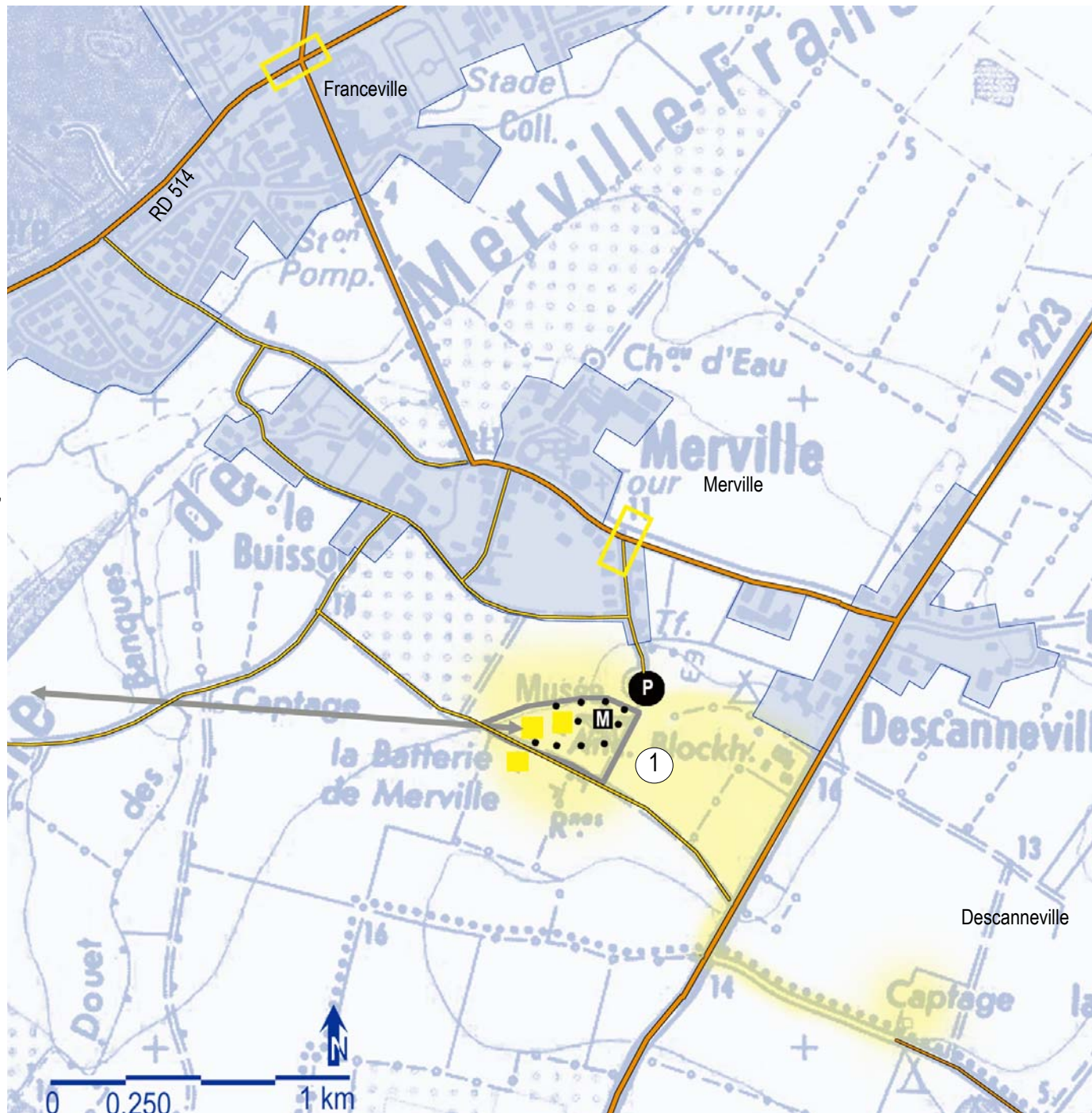
Lieux stratégiques historiques



Carrefours stratégiques déjà dotés d'une signalétique vers la batterie



Importance historique du vis à vis visuel avec la côte.



FICHE INTENTIONS ET ORIENTATIONS :

Synthèse du diagnostic : orientations et principes d'aménagement

LES ORIENTATIONS

Le diagnostic permet de dégager trois orientations majeures pour la mise en valeur du site.

Offrir un accueil de qualité

La mise en scène du site d'accueil mériterait d'être valorisée.

Redécouvrir le site dans toute son ampleur

Si le lieu historique est très figé et clos, le rapport aux paysages est aussi un objectif stratégique de ce site d'observation.

Remettre en valeur les traces historiques

Les explications historiques sont déjà importantes. Les traces disparaissent avec la complexité visuelle du site d'accueil.

LES PRINCIPES D' ACTIONS

Pour offrir un site de qualité :






- Simplifier les cheminements, trouver des matériaux moins urbains.
- Mieux intégrer le bâtiment d'accueil et l'entrée en général pour valoriser la vue sur les casemates.
- Unifier les matériaux utilisés.
- Travailler les limites du site.

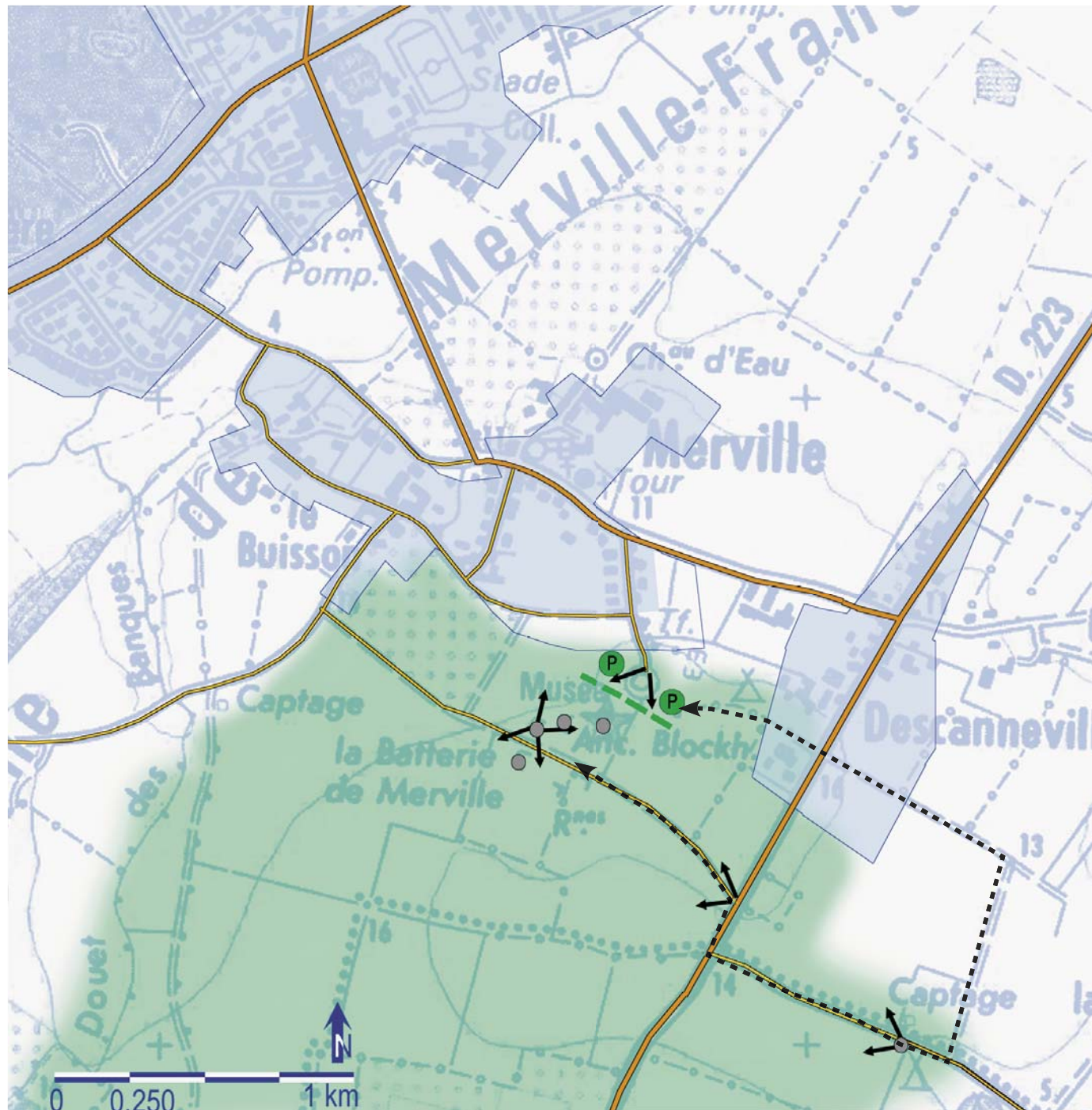
Pour redécouvrir le site dans toute son ampleur :

- Mettre en valeur et conforter la table d'orientation existante.
- Donner à voir le site depuis le parking.
- Rendre plus lisible l'influence du marais de la Dives dans le site lui-même, permettre des interactions piétonnes ou motorisées entre les deux.
- Indiquer la visite possible des éléments de défense du bord de mer depuis la Batterie et inversement.

Pour remettre en valeur les traces historiques :

- Eviter de travailler des artifices d'accueil en volume pour laisser ressortir les casemates.
- Nettoyer les casemates d'une végétalisation trop importante.
- Travailler plus harmonieusement le «glacis vert» autour des casemates.
- Proposer une promenade historique dans l'environnement large des casemates.

-  Parking à intégrer au milieu naturel et bocager en donnant à voir la batterie.
-  Qualité des paysages à préserver et à conforter. Travail sur les haies, l'intégration du bâti, l'entretien des chemins, préservation des prairies, surface enherbée du site historique.
-  Façade d'accueil à retraiter pour un vis-à-vis entre le parking et le site historique.
-  Points de vue historiques à conforter ou à mettre en valeur.
-  Vues depuis les axes secondaires à préserver. Cheminement piéton à créer autour de la batterie par la route «historique».



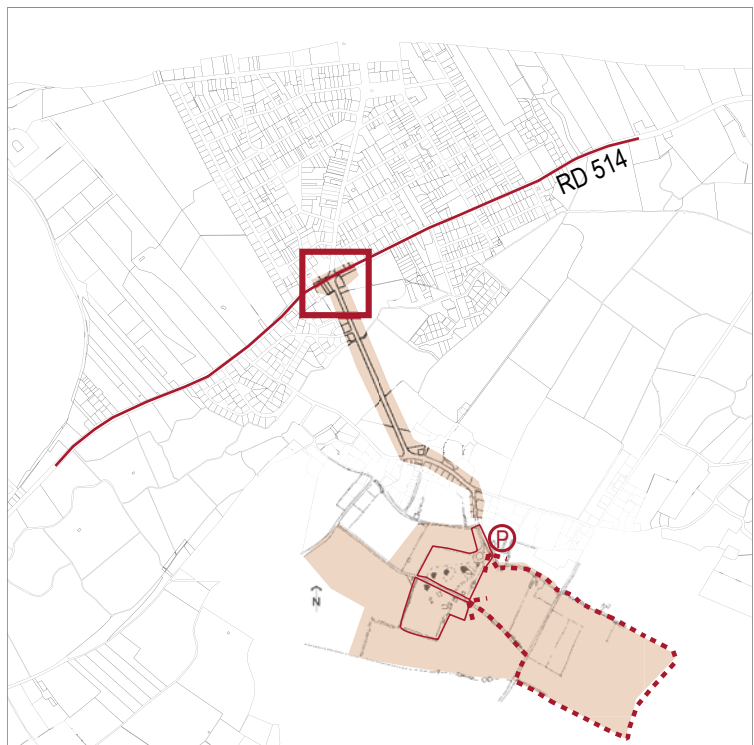
PROGRAMME D'INTERVENTIONS :



LES PROJETS D'AMENAGEMENT DU SITE :

Etude réalisée :

- *Etude muséographique du site* commandée par la commune de Merville et réalisée par la société Com&Graph (Michel COUSIN)

PLAN DE REPERAGE - PERIMETRE DE COHERENCE

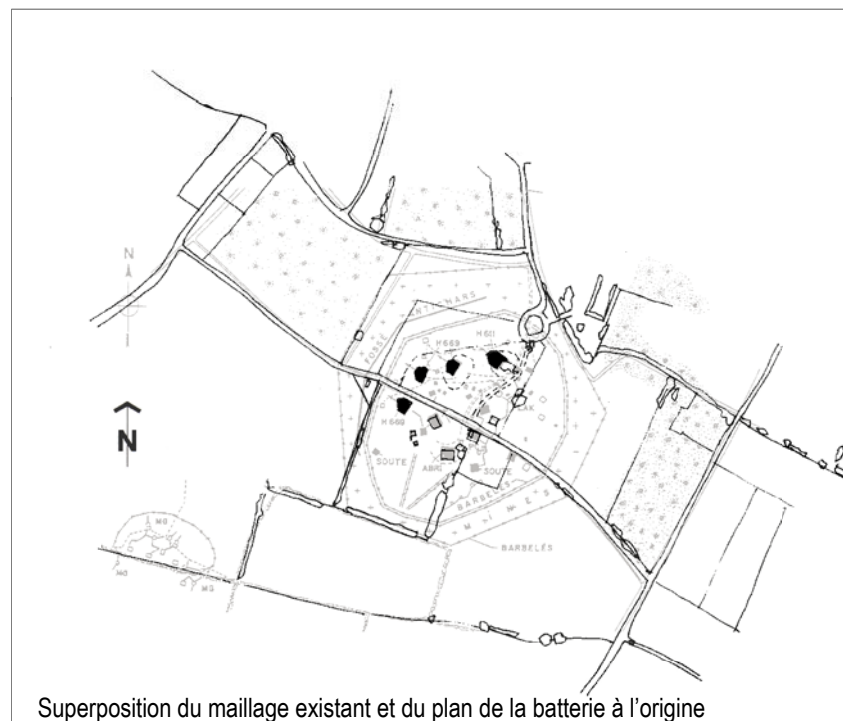


-  Périmètre de cohérence
-  Périmètre d'action

Les lieux d'action :

- L'accroche du site sur la D514 et la rue d'accès au site.
- L'aire d'accueil, les stationnements.
- Le parcours d'interprétation depuis l'accueil en passant par les chemins sur tout le site.
- Le site visité actuellement et les traces subsistantes au sud.
- Les espaces de transition entre la batterie et le village.
- les relations du site au paysage (baie de l'Orne - Marais de la Dives).

LE PERIMETRE DE PROTECTION

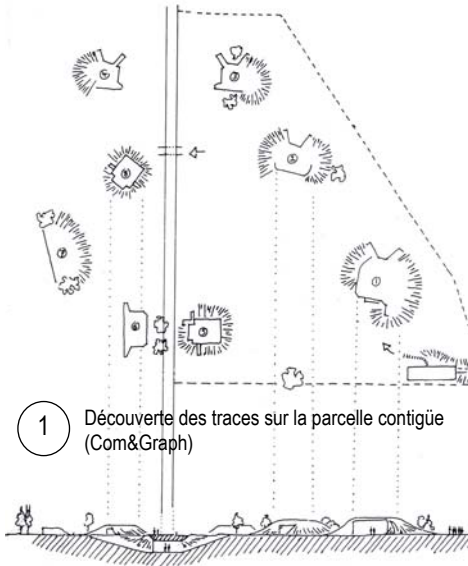


Superposition du maillage existant et du plan de la batterie à l'origine

Le site est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques du 30 mars 1978.

OBJECTIFS HISTORIQUES

- 1 - Le site visité (et clôturé) n'est que partiel; la parcelle contigüe, au sud, bordant le chemin, faisait partie intégrante de la Batterie. Cette parcelle acquise par le CEL permettrait de faire découvrir toutes les traces existante et redonnerais au site son intrégralité historique.



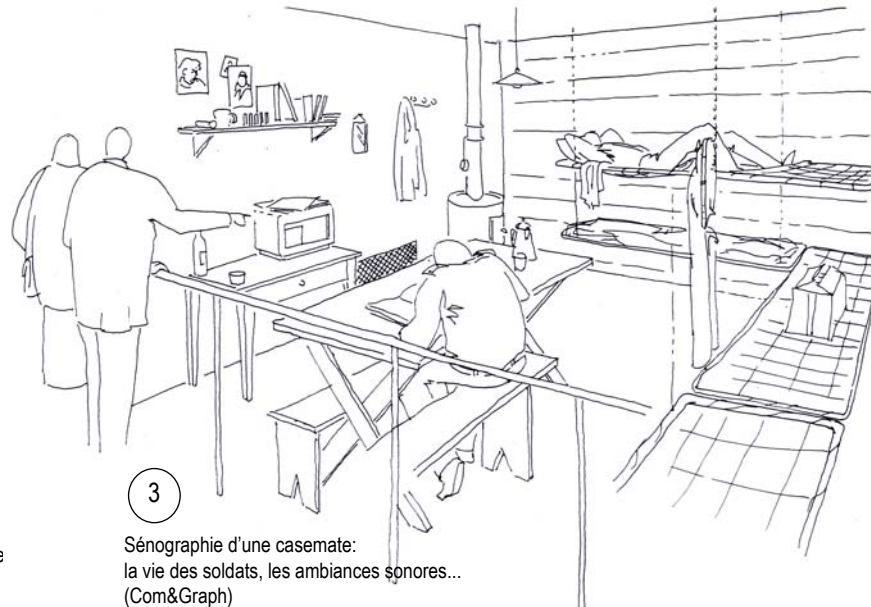
1 Découverte des traces sur la parcelle contigüe (Com&Graph)

- 2 - Pour la mise en relation des deux parcelles de part et d'autre du chemin, il est proposée de remettre à jour les deux tunnels mis en place par les troupes allemandes.



2 Mise à jour des tunnels (Com&Graph)

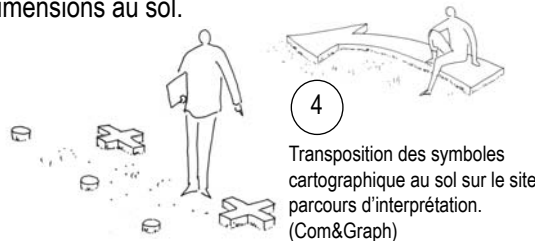
- 3 - L'ouverture des casemates aujourd'hui fermées passe par une restauration adaptée et sécurisée : remise en état pour accueillir des aménagement scénographiques:
- Casemate 1: une espace d'émotion
 - Casemate 2: la stratégie militaire
 - Casemate 3: les maquettes, photos aériennes du site, les armes
 - Casemate 4: les armées, les hommes (Commémoration)



3 Scénographie d'une casemate: la vie des soldats, les ambiances sonores... (Com&Graph)

- 5 - La perception des dimensions originelles et historiques du site (ses limites) doit permettre au visiteur de comprendre l'ampleur historique de la Batterie

- 4 Il est proposé un aménagement ludo-pédagogique qui reprend l'idée d'une carte géante et retranscrite par les symboles graphiques (flèches, croix, pointillés, tirets...) en deux dimensions au sol.



4 Transposition des symboles cartographique au sol sur le site parcours d'interprétation. (Com&Graph)

OBJECTIFS DE DECOUVERTE DU SITE

- Renforcer les contrastes paysages fermés, paysages ouverts (une urbanisation dans un écrin; des chemins bocagers...) et traiter les rapports du site au bâti par un aménagement de la frange urbaine (nouveau lotissement).

- Conserver l'effet de découverte en arrivant sur le site et la simplicité des lieux: gommer les artifices et normalisations routières (plantation d'un verger ornemental)

- Renaturer les talus autour des casemates en glacié engazonné (suppression de la végétation qui cache ou risque de fragiliser à terme la pérennité des bâtiments) - requalification des cheminements.

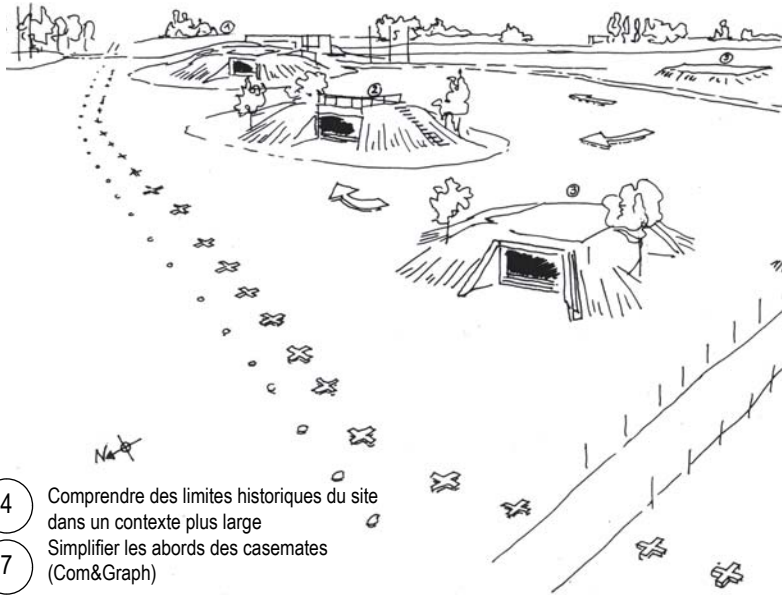
- Mettre en place un volet de découverte du site dans le territoire plus général grâce à des parcours de découverte en relation avec:

- le bocage environnant,
- la baie de l'Orne,
- les marais de la Dives,
- le bord de mer et la baie de Sallenelles (Maison de la Baie).

- 6 Des explications au sol pour laisser parler le paysage tout au long du parcours de découverte (en dehors du site historique)



OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT



- 4 Comprendre des limites historiques du site dans un contexte plus large
- 7 Simplifier les abords des casemates (Com&Graph)



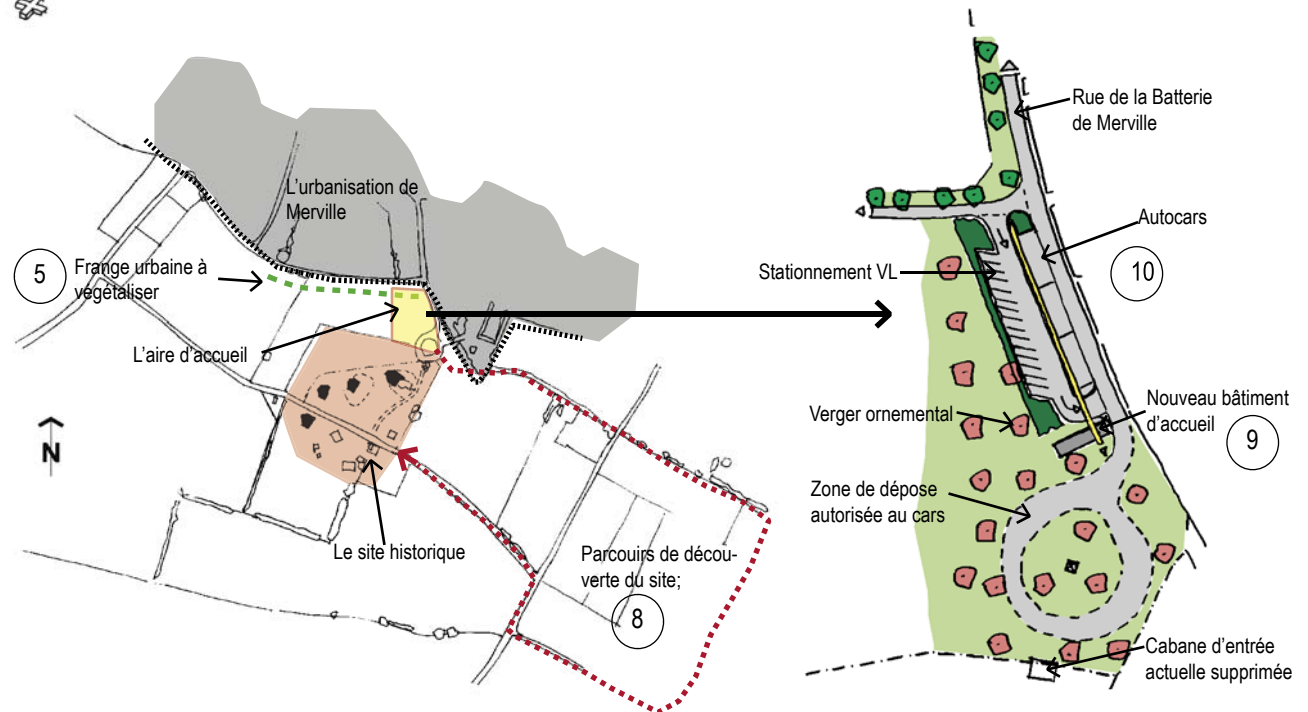
- 8 Conserver l'effet de découverte et l'ambiance rurale de la route d'accès
Découvrir le site depuis la route d'arrivée des alliés.



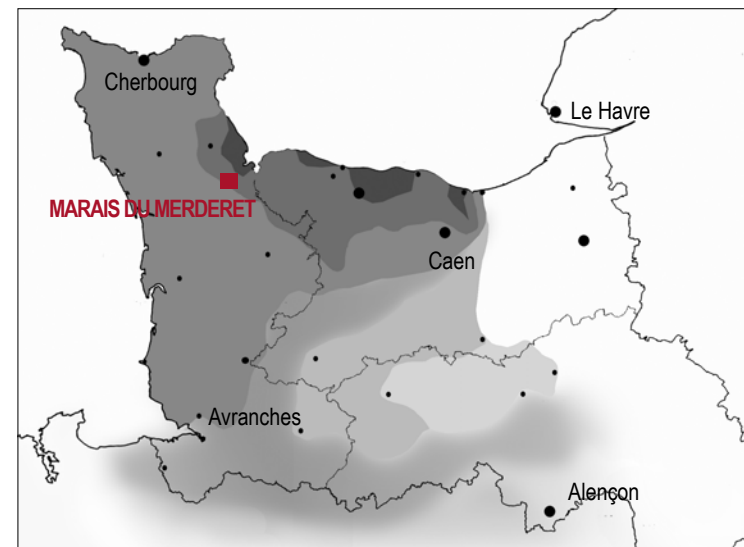
- Mettre en place une signalétique intégrée au parcours «terre-liberté»:
 - routière depuis la RD 514
 - sur le site historique et ses alentours (parcours d'interprétation sur les thèmes de l'histoire et du site naturel)

- Reconfigurer le cabanon d'accueil en retrait par rapport aux casemates et dans la continuité du village; structurer le bâtiment en deux parties:
 - découverte historique du site,
 - découverte de la région.

- 9 Ce bâtiment d'accueil pourra également proposer des services touristiques annexes (location pour des balade en vélos, accroche touristique par rapport au village...)
- 10 - Création d'une aire de stationnement en recul par rapport au site et plus proche de la frange urbaine afin de laisser le site dégagé.



SITE 2 : MARAIS DU MERDERET



FICHE HISTOIRE :

Une mission de parachutage en vue de contrôler les accès du Cotentin

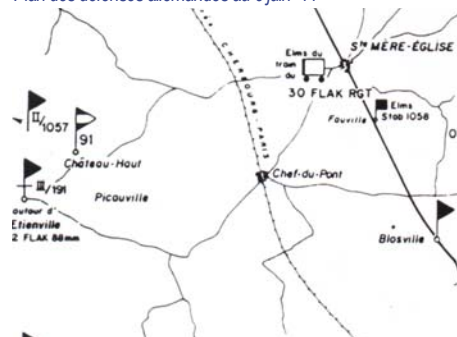
Le marais du Cotentin en hiver. Au 1er plan une «chaussée»



LE CONTEXTE STRATEGIQUE DU SITE

La région du Plain est une zone de terres basses s'affaissant lentement du centre du Cotentin vers la côte. Les marais de la Douve et du Merderet, asséchés la plus grande partie de l'année par des canaux de drainage, sont envahis l'hiver par les eaux. Le franchissement de ces espaces lacustres est assuré par des routes surélevées que l'on nomme dans le pays les «chaussées». La position du site entre les plages est du Cotentin et de Cherbourg et de son port en fait un lieu stratégique dans le plan allié et un lieu de surveillance allemande importante (les ponts).

Plan des défenses allemandes au 6 juin 44



LES DEFENSES ALLEMANDES

Au printemps 1944, les Allemands, envisageant la possibilité d'un assaut allié dans cette région, ont considérablement renforcé leurs défenses. La péninsule du Cotentin est occupée par la 243e division sur sa côte Ouest, la 709e division sur la façade orientale et, entre les deux, la 91e division ; auxquelles il faut ajouter un régiment de parachutistes près de Carentan. Par ailleurs, ils ont inondé de façon permanente les marais afin de prévenir un éventuel largage de parachutistes.

La landing Zone «W», au lieu dit les Forges (Ste-Mère-Eglise)



LA BATAILLE



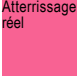

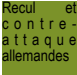


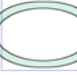




Les parachutistes de la 82e Airborne du Général Ridgway ont reçu la mission de sauter de part et d'autre du Merderet, de s'emparer du nœud routier de Sainte-Mère-Eglise et de prendre le contrôle des deux ponts de la Fière et de Chef-du-Pont afin d'assurer la liaison entre les unités lancées de chaque côté de la rivière. En dépit de très mauvaises conditions de largage, d'une très grande dispersion et de pertes élevées, les Américains parviendront à remplir leur mission à l'issue de quatre jours de combats acharnés et à ouvrir ainsi la voie à la pénétration vers le cœur du Cotentin, prélude à l'assaut vers Cherbourg.

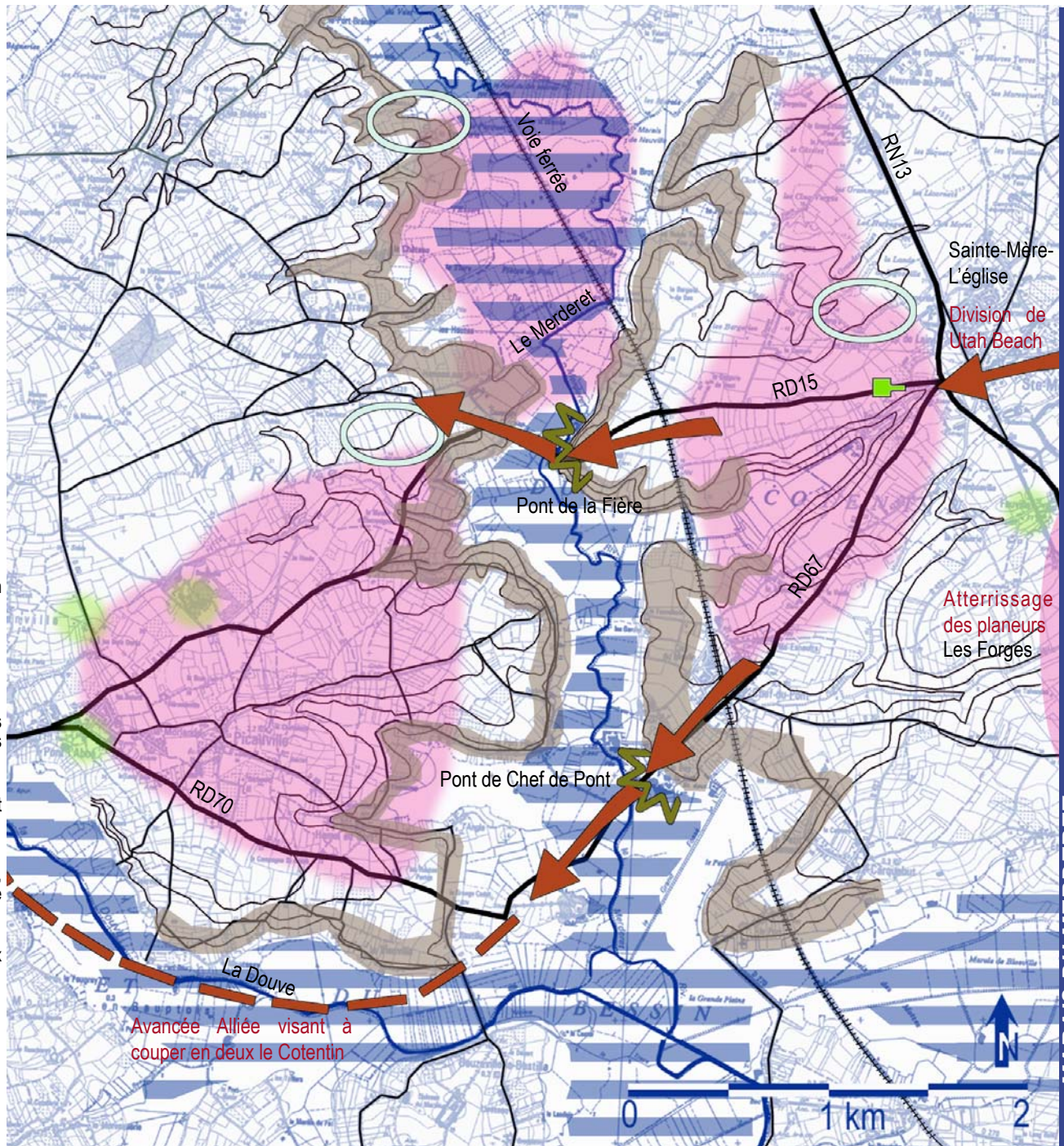
«Iron Mike» au mémorial du pont de la Fière



LA MEMOIRE DES EVENEMENTS

La commune de Sainte-Mère-Eglise a fortement concentré sur elle le souvenir et la mémoire de l'action des parachutistes américains en juin 1944. Néanmoins, un certain nombre de monuments commémoratifs rappellent les combats des marais du Merderet, parmi lesquels ceux des deux ponts de La Fière (Mémorial des troupes aéroportées) et de Chef-du-Pont (stèle du 508e régiment et jardin du souvenir) ainsi que le monument récemment édifié à Amfreville à la gloire du 507e régiment.

-  Défenses allemandes
 -  Atterrissage théorique
 -  Atterrissage réel
 -  Avancées des différentes armées alliées.
 -  Recul et contre-attaque allemandes
 -  coteaux, cadre paysager des marais
 -  Marais inondés en 1944
-  Zone prévue pour le parachutage
 -  Parachutages réels (zones principales hors largages éparses) et zone d'atterrissage des planeurs (Les Forges)
 -  Avancées alliées - Prises des deux ponts de la Fièvre et de Chef de pont
 -  Avancée des Alliés vers le cours supérieur de la Douve, esquissant la manoeuvre visant à couper en deux le Cotentin
 -  Contre-attaques allemandes pour reprendre les deux ponts.



FICHE PAYSAGE :

Un paysage traditionnel marqué par l'eau et par des grandes vues cadrées.

Vue générale des coteaux bocagers au loin et du marais



Ce site offre deux ambiances paysagères indissociables : une, très ouverte du marais et une, plus intime du coteau bocager. Le faible relief du coteau apparaît très fortement en contraste avec l'espace du marais largement ouvert.

Végétation et route en limite du marais



Le marais a une tradition agricole concentrée autour de l'élevage. On y trouve de grandes prairies de part et d'autre des rivières du Merderet et de la Douve. Dans cette zone inondable en hiver, les chemins, les plantations ou les habitations sont rares; et les coteaux arborés limitent et cadrent clairement le marais.

Vue du marais sur la commune de Chef-de-Pont



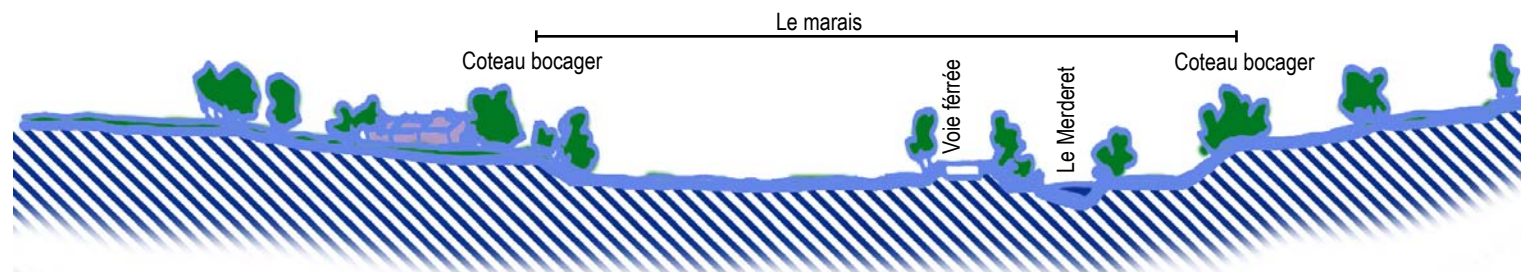
La trame bocagère est une des composantes principales de ce site. Les routes surélevées, encadrées de haies donnent de temps en temps à voir le marais. Les parcelles, souvent des prairies, sont relativement étroites et encadrées par le maillage boisé.

Le bâti se disperse en petits hameaux autour des bourgs de Chef-de-pont, de Sainte-Mère-Eglise, d'Amfreville et de Picauville, de part et d'autre du marais.








Le marais inondé

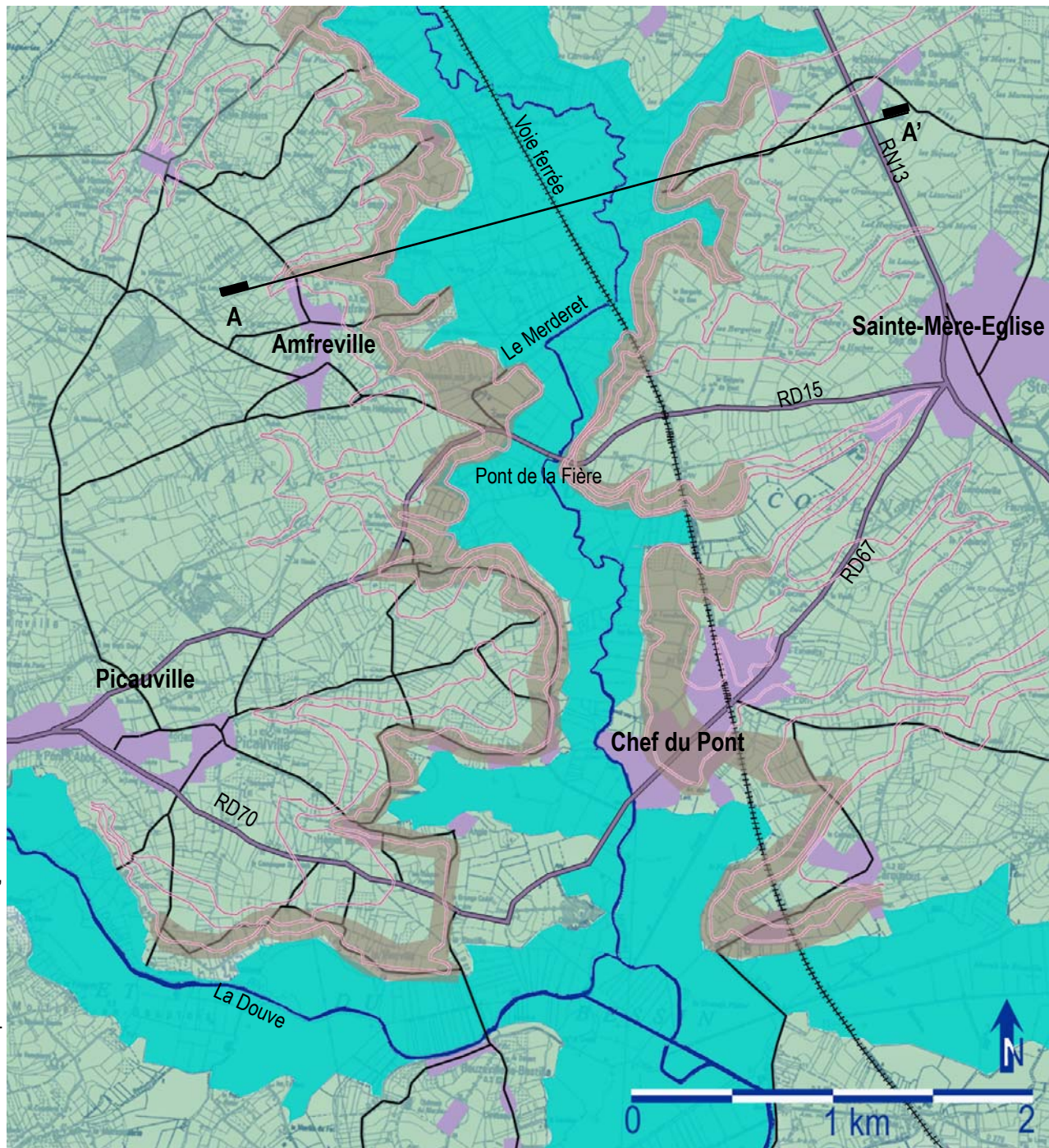


L'eau a une importance particulière sur ce site car elle est omniprésente et structure le paysage dans l'espace et dans le temps. Les canaux et fossés en dessinent les lignes. Le Merderet et la Douve sillonnent le site en été et s'y étendent en hiver...



Coupe AA' Coupe de principe du site entre les coteaux et le marais du Merderet

-  Lignes de niveau du coteau
-  Routes principales et voie de chemin de fer (quadrillé)
-  Routes secondaires et chemins en limite du marais
-  Paysage de bocage sur les coteaux : haie bocagère, hameaux, voie étroite, prairie...
-  Zones urbaines
-  Paysage des marais : prairies ouvertes plus ou moins recouvertes d'eau en hiver sillonnées par le Merderet et la Douve.
-  Coteaux, cadre paysager du marais



FICHE D'IDENTITE DU SITE :

Le marais aujourd'hui vu depuis les coteaux



Mémorial très «horticole» du pont de la Fièrè



Les prairies



Vue du vieux pont vers la zone d'accueil



LES TRACES SUR LE SITE

Il n'y a pas de trace sur le site et l'inondation volontaire du marais n'est plus pratiquée aujourd'hui comme elle l'était au moment du conflit; elle suit le rythme des saisons. Or, cette image très forte du marais en eau illustre le plus les difficultés des actions militaires sur le site.

Si il semble difficile de visualiser les évènements qui se sont passés sur le marais du Merderet, le Pont de la Fièrè reste un lieu de combat important à mettre en relief par rapport au paysage.

LA COMMEMORATION

Plusieurs éléments de commémoration jalonnent le site et notamment aux abords des deux ponts principaux de la Fièrè et de Chef-de-pont. Si celui de la Fièrè se tourne vers le marais et le domine, ces deux mémoriaux ont un traitement très jardiné qui les éloigne du caractère naturel du site historique. Ils sont cependant positionnés aux endroits les plus stratégiques pour évoquer l'histoire.

Notons également le parc mémorial à Amfreville qui est un peu excentré par rapport au site.

Les stèles témoignent des différents combats et armées qui ont atterri. Il leur manque cependant le lien avec le marais qui, alors inondé, fut une contrainte majeure dans le bon déroulement des opérations.

LA COMPOSITION DU SITE

Le site a une vocation principalement agricole d'élevage avec une bonne partie du marais en prairies. Les coteaux bocagers forment les limites du site.

Ce site n'est ni classé, ni inscrit. Il est inclus dans le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, qui a une politique de gestion de maintien et sauvegarde du marais.

Peu de touristes, contrairement aux territoires voisins de bord de mer, viennent sur le site. Pourtant il présente un patrimoine naturel et paysager intéressant et encore très lisible grâce à ses pratiques traditionnelles.

Les usages agricoles dominants maintiennent l'équilibre du site et perpétuent son image traditionnelle.

L'EVOLUTION DU PAYSAGE

Ce site a peu évolué et est régi par des cycles saisonniers visibles sur l'eau et le végétal.

Il est surprenant de noter le contraste entre l'image très traditionnelle, de sérénité et de calme, provoquée par le marais et celles très artificielles et assez complexe des lieux de commémoration.

Ce site naturel est d'une grande stabilité paysagère. Les sites de commémoration font mémoire des évènements, mais s'inscrivent artificiellement dans l'ambiance naturelle du site.

■ Eglises (Chef-du-Pont, Ste-Mère-Eglise et Picauville), château (Isle Merie à Picauville, château d'Amfreville) classés aux Monuments Historiques

① Mémorial à la gloire des troupes aéroportées américaines

② Mémorial Canadien avec stèle et petit jardin de part et d'autre du pont.

③ Parc mémorial

④ Musée et mémorial qui fait le lien entre les actions de parachutage et le débarquement à Utah Beach

⑤ Zone urbaine et industrielle visible du pont

■ Zone urbaine

■ Paysage de bocage (petits bourgs et habitat dispersé, petites parcelles de prairies, haies...)

■ Paysage ouvert du marais

■ Coteaux

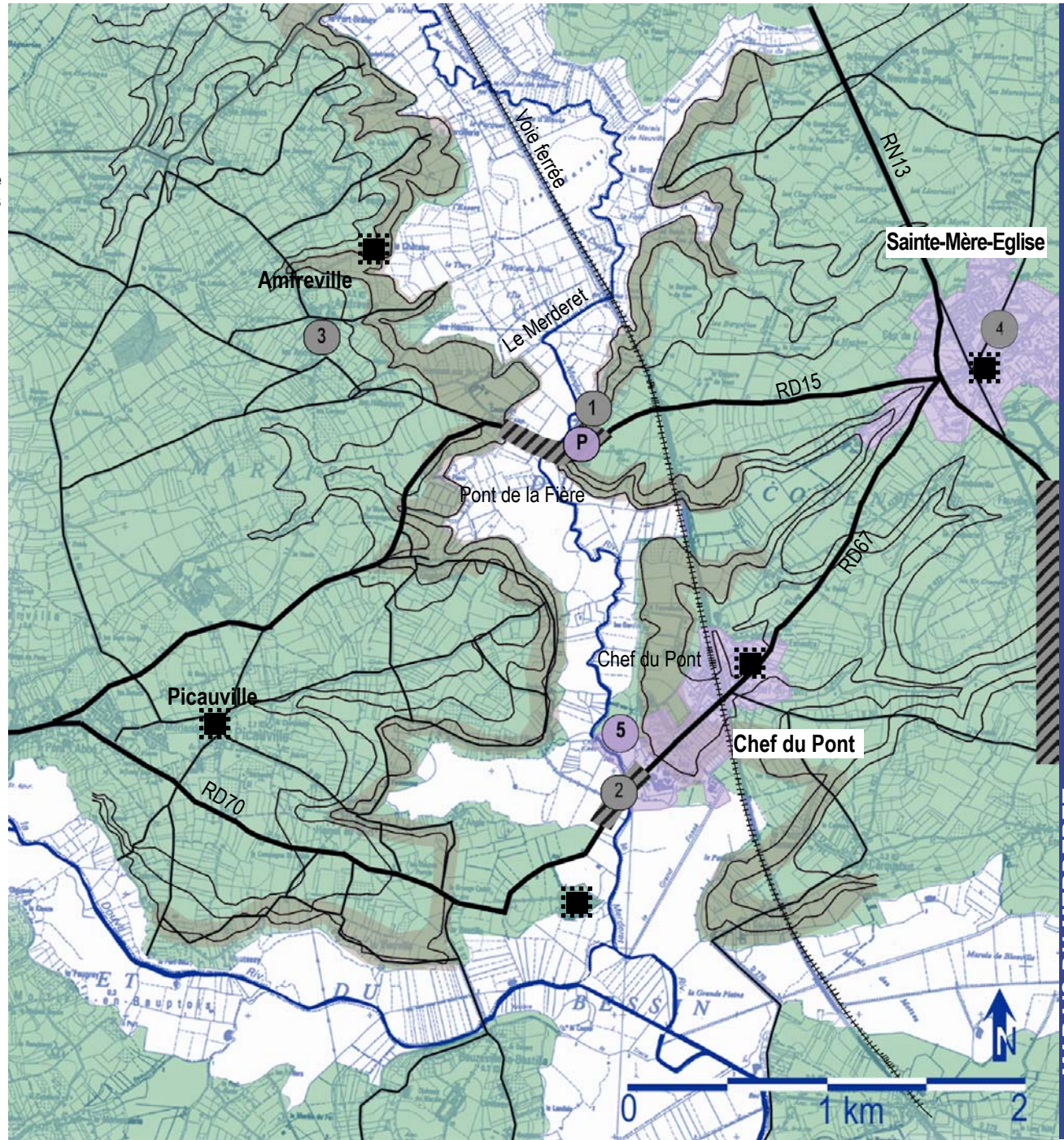
■ Lieux stratégiques durant la Bataille

■ Routes principales

■ Routes secondaires

■ Courbes de niveau

■ Parking avec une ambiance urbaine et horticole



FICHE D'ORGANISATION DU SITE :

Photo située au Mémorial montrant le marais inondé en hiver



Site Mémorial Canadien



Pont de la Fièvre



Le Merderet



FORCES ET FAIBLESSES DU SITE

Dans ces paysages pourtant assez traditionnels, l'ambiance et les vues ne reflètent pas complètement les paysages de 1944. Pour les faire témoigner, il est nécessaire de mieux les expliquer.

La configuration naturelle du site et son intemporalité en font un témoin primordial. Pour autant, il est nécessaire de le mettre en relation avec l'histoire et de l'expliquer au fil des saisons.

LES LOGIQUES DE COMMEMORATION

Les lieux de commémoration sont naturellement situés aux alentours des sites historiques et leurs positions en hauteur ou dans le prolongement d'un pont permettent des points de vue intéressants.

Ils sont cependant très difficiles à trouver et ne sont pas reliés les uns aux autres.

A proximité, la commune de Sainte-Mère-Eglise concentre un grand nombre d'informations historiques (panneaux, musée...).

Si les lieux de commémoration sont judicieusement placés, ils n'incitent pas à découvrir du site dans son ensemble, se contentant de donner quelques points de repères historiques. Par ailleurs la proximité de Sainte-Mère-Eglise attire un grand nombre de visiteurs.

ACCES ET DECOUVERTE DU SITE

Il n'existe pas de circuit de découverte des événements historiques, ni même du paysage du coteau et du marais. Les routes secondaires pourtant ont les qualités paysagères et symboliques pour jouer ce rôle.

Il n'existe pas n'ont plus de promenade ou de circuit piéton.

Une mise en valeur dynamique des différents paysages et événements historiques fait défaut, particulièrement à l'échelle du piéton.

LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

Actuellement, le site autour du marais du Merderet est très mal indiqué depuis le site touristique de Sainte-Mère-Eglise et depuis la route de Caen-Cherbourg, la N13.


Les routes existantes sillonnent tout le site, mais il est difficile de se repérer en l'absence de signalétique ou de point de repères.


Les événements historiques sont concentrés entre Amfreville, les deux ponts et Sainte-Mère-Eglise, ce qui facilite la compréhension du site. La simplicité et la majesté du site sont facilement appréhendable pour le visiteur. Il reste à mieux en indiquer l'existence, notamment depuis la RN13, et surtout depuis le site touristique de Sainte-Mère-Eglise et Utah Beach.


① Mémorial avec accueil des visiteurs


② Parc Mémorial


 Urbanisation existante


 Chemins secondaires transversaux dans le bocage ou en limite. Chemins de découverte du site.
Route de desserte globale du site. Route traversant le site par les «chaussées».


 Route pittoresque.

 Pont à valeur historique (Pont de la Fièrre et Chef de pont).

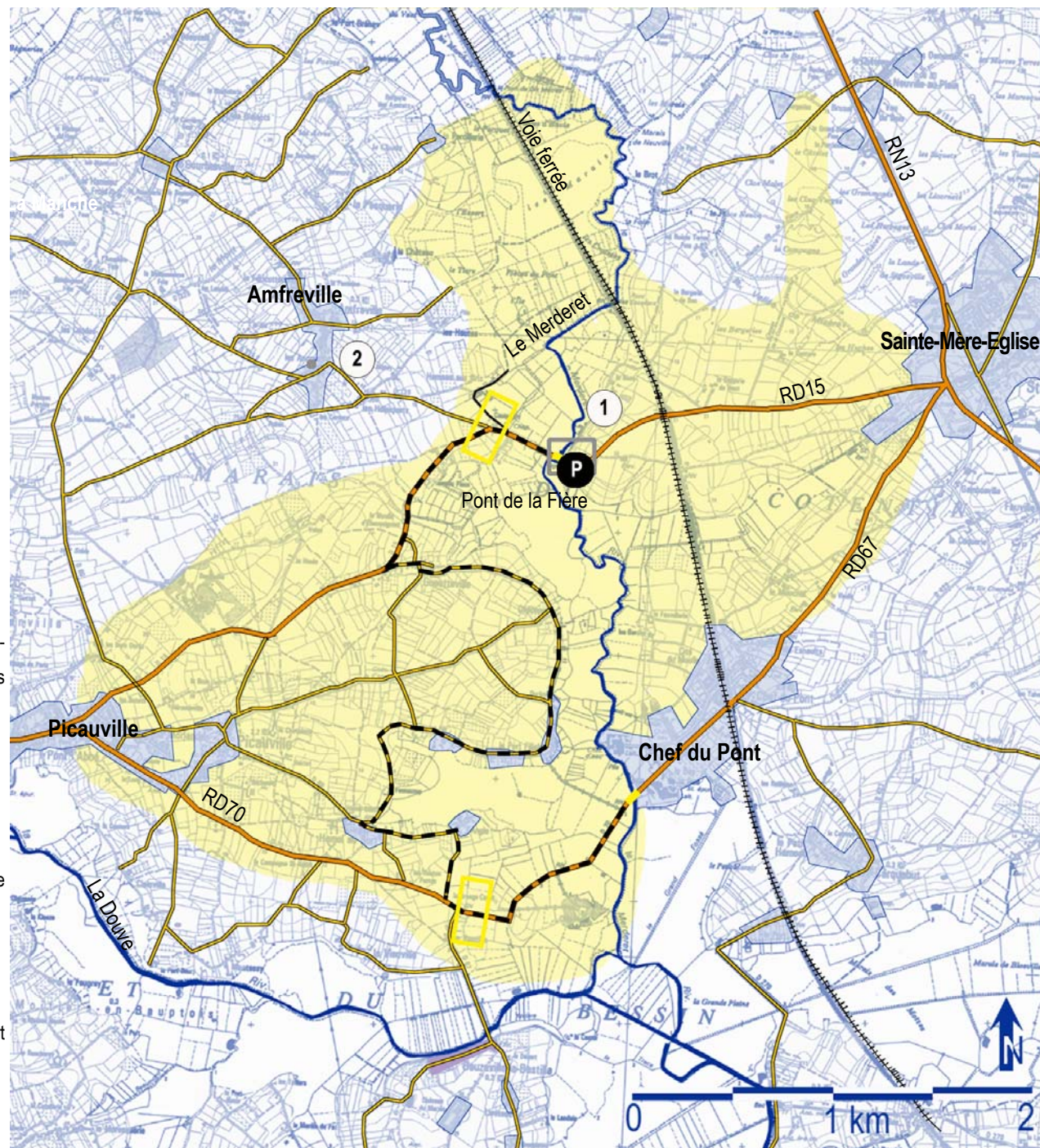
 Parking présent sur le site.

 Lieux réellement visités sur le site : mémorial au Pont de la Fièrre associé à Sainte-Mère L'église.

 Ampleur réelle du site historique et paysager.

 Effet de porte entre un milieu fermé bocager et le marais très ouvert avec ses vues lointaines.

 Rivières



FICHE INTENTIONS ET ORIENTATIONS :

Synthèse du diagnostic : orientations et principes d'aménagement

LES ORIENTATIONS

Le diagnostic permet de dégager trois orientations majeures pour la mise en valeur du site.

Offrir un accueil de qualité

Si les lieux d'accueil existants ont une certaine qualité, il leur manque

- des liens avec le paysage existant,
- des liens entre eux et avec les lieux historiques de proximité (Sainte-Mère-Eglise et Utah Beach)

Redécouvrir le site dans toute son ampleur

Le paysage existant est très simple à appréhender, il possède de grandes qualités naturelles et a été un acteur important au moment du débarquement.

Apporter une information dynamique sur les événements historiques de la mission des parachutistes

Si les stèles rendent hommage au passé, la Bataille a été conditionnée par le marais et le bocage et cela est plus difficile à comprendre.

LES PRINCIPES D' ACTIONS

Pour offrir un site de qualité :

- Intégrer les parkings et lieux d'accueil au paysage existant (espaces intimes, haies bocagères ou au contraire milieux herbeux ouverts...).
- Supprimer le délaissé routier à proximité du pont de la Fièvre.
- Utiliser ces points d'accueil comme points de départ de promenade.
- Mieux signaler les points d'accueil les uns par rapport aux autres avec un jalonnement routier.
- Signaler l'existence du site depuis la N13, Sainte-Mère-l'Eglise et Utah Beach.

Pour redécouvrir le site dans toute son ampleur :


- Relier les points d'accueil par un parcours permettant d'avoir des points de vue historiques et paysagers très différents.
- Guider le piéton en travaillant sur des signes au sol pour laisser parler le paysage.
- Mettre en avant les points de vue et les expliquer depuis les coteaux et depuis les deux ponts.


Pour apporter une information dynamique sur les événements historiques :

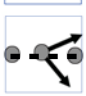
- Travailler sur les comparaisons de photos actuelles et historiques pour expliquer le passé.
- Réimplanter une échelle de mire indiquant l'inondation du marais en 1944.
- Jalonner la découverte du site par des informations courtes mais assez précises sur les événements.
- Expliquer les événements historiques par une image symbolique au passage des axes principaux sur les lieux d'atterrissage. Ces panneaux symboliques pourront servir d'entrée sur le site.


- ① Mémoires à intégrer au grand paysage.
- ② Panneaux d'information sur les événements historiques qui ont eu lieu à ces endroits. Entrée sur le site.
- ③ Promenade jalonnée par quelques informations historiques entre coteau bocager et marais.
- ④ Points de vue sur un lieu d'atterrissage dans le marais à privilégier.

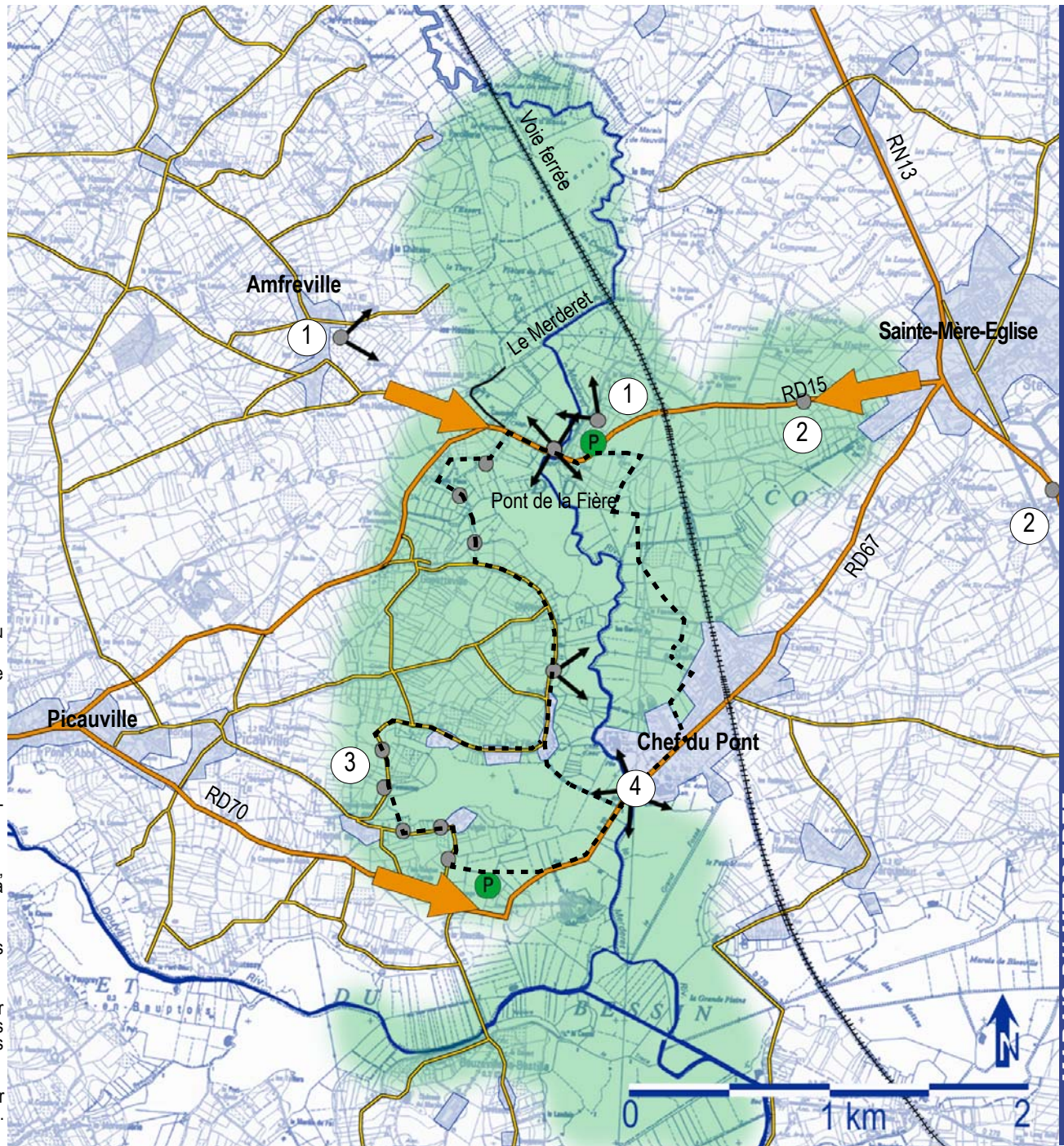
P Parking à intégrer au milieu naturel et bocager. Implantation de panneaux informatifs pour le départ des promenades.

 Qualité des paysages à préserver et à conforter. Travail sur les haies, l'intégration du bâti, l'entretien des chemins sur les coteaux et sur la qualité des paysages naturels ouverts du marais.

 Ponctuations d'informations historiques sous forme d'images sur les axes principaux et sur des lieux historiques d'atterrissage.

 Points de vue historiques et paysagers à conforter voire renforcer par une gestion et un entretien particulier. Promenade avec ponctuations d'informations historiques (photos comparatives et textes) à certains moments.

 Jalonnement à mettre en place pour privilégier les arrivées sur des vues traditionnelles, paysagères ou historiques intéressantes. Informations particulières à partir de Sainte-Mère-l'Eglise.



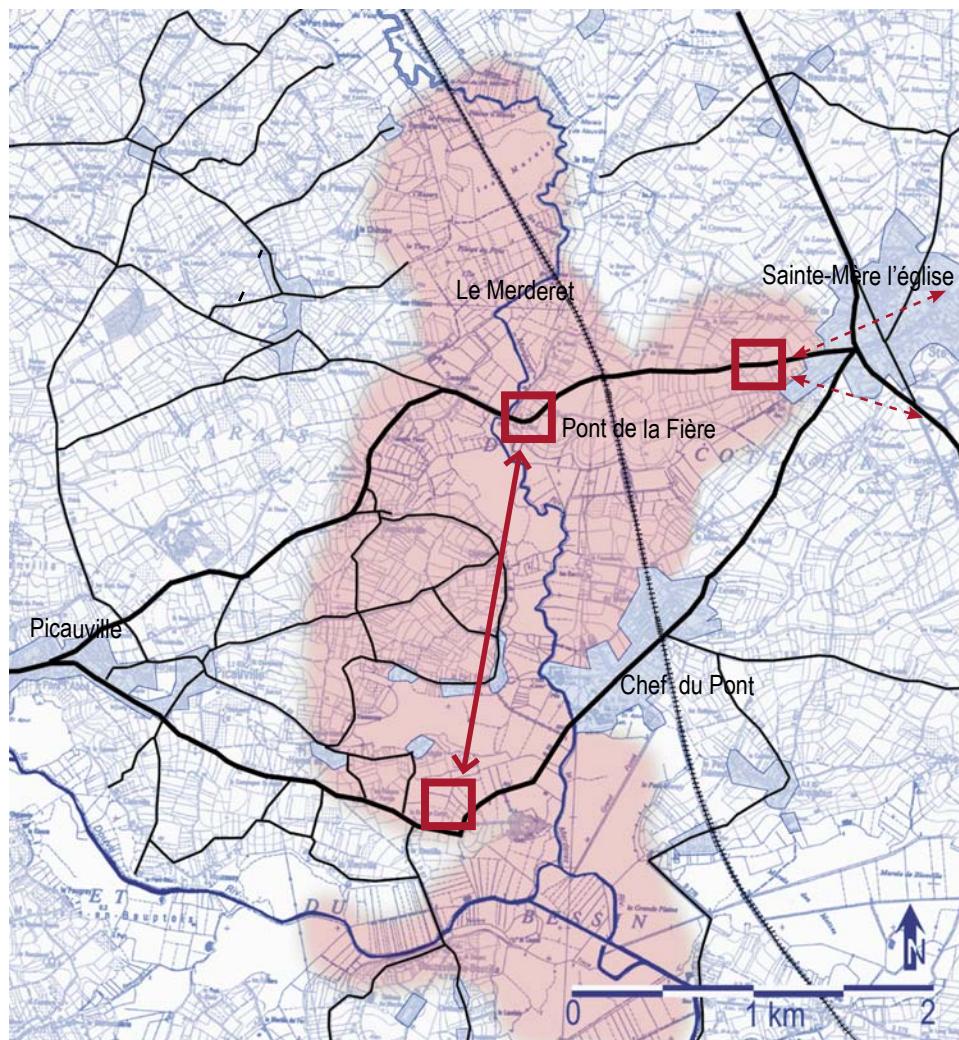
PROGRAMME D'INTERVENTIONS :

LES PROJETS D'AMENAGEMENT DU SITE :

Aménagement de lieu commémoratif au Pont de la Fièvre et à Amfreville les dix dernières années.

Pas de projet global de découverte et de mise en valeur du site à l'heure actuelle.

PLAN DE REPERAGE - PERIMETRE DE COHERENCE



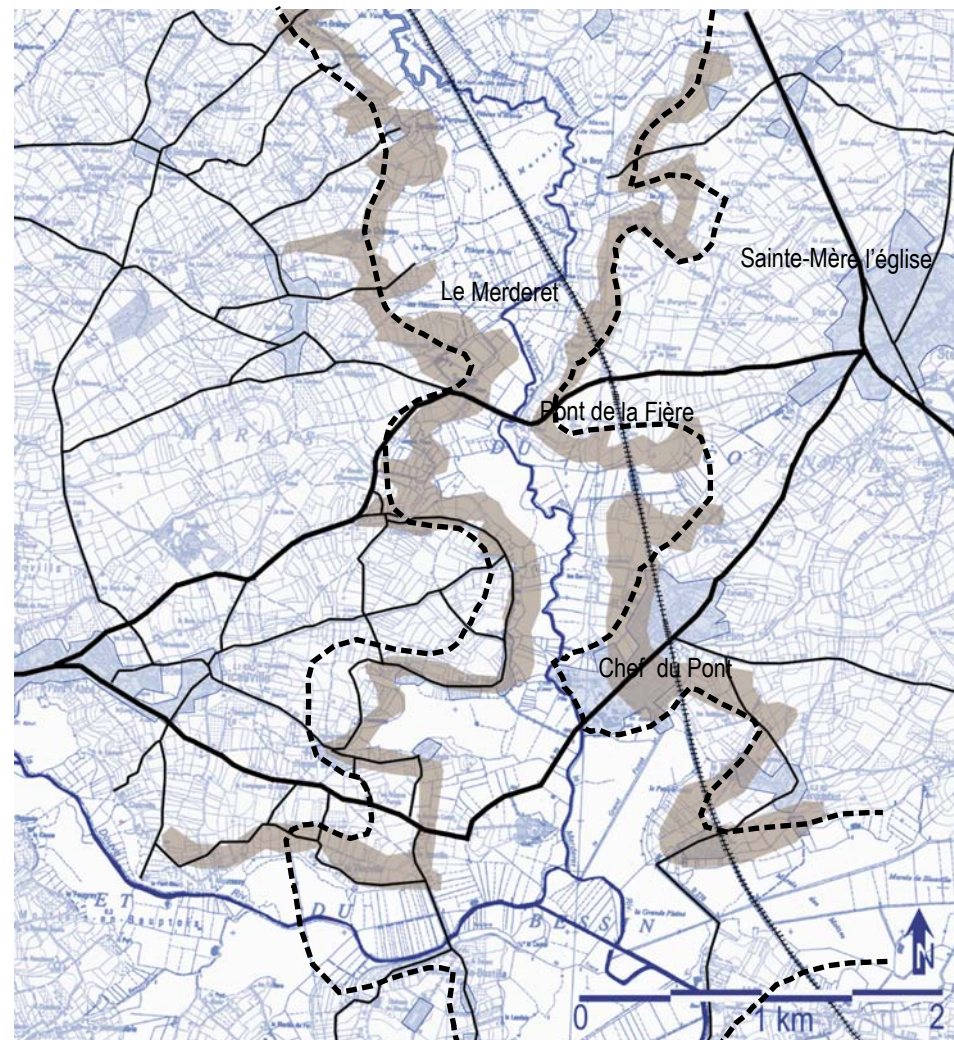
 Périumètre de cohérence


 Périumètre d'action

Les lieux d'action :

- L'entrée sur le site depuis la quatre-voies et Sainte-Mère-l'Église, la signalisation du site.
- Les lieux d'accueil et les départs des promenades
- Le site du Pont de la Fièvre
- Les promenades

LES PERIMETRES DE PROTECTION



 Secteur à enjeux historique et paysager comprenant le mairais et la partie visible des coteaux (limites globales approximatives) - Base de l'espace à classer.

OBJECTIFS HISTORIQUES

- Informer le visiteur de son passage sur un site historique par des «seuils» informatifs : à la sortie de Sainte-Mère-l'église et à Chef de Pont sur une des zones d'atterrissage, au niveau de la quatre-voies sur la zone d'atterrissage des planeurs (voir plan). 6

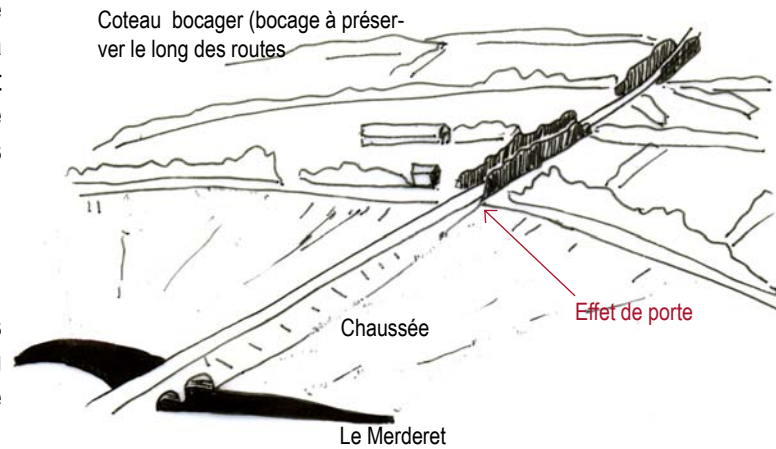
- Mettre en valeur le marais :

. Valoriser le passage des chaussées et des ponts en travaillant sur le contraste du milieu fermé bocager ou bâti et le paysage ouvert du marais (effet de porte). 1

. Valoriser et expliquer les vues sur le marais depuis les pôles d'accueil historiques en hauteur : Pont de la Fièrre et Amfreville (effet balcon). 2

. Indiquer l'inondation de 1944 par une échelle de mire installée près des ponts.

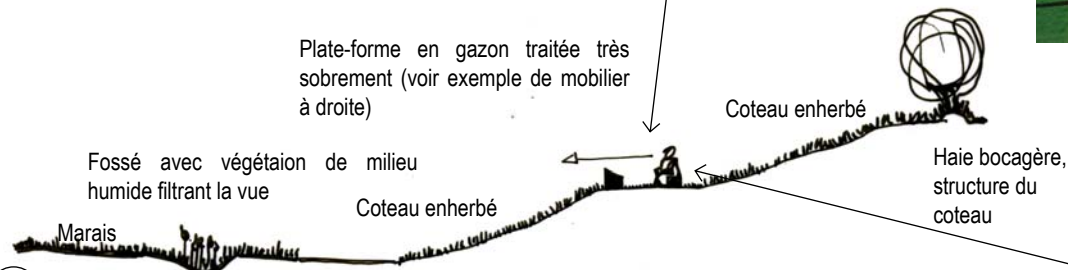
- Rappeler les opérations aéroportées et les difficultés rencontrés par les alliés au niveau des zones d'atterrissage les plus importantes.



1 Effet de contraste entre les chaussées et le bocage



Le marais inondé comme en 44



2 Coupe de principe de la vue depuis le pôle d'accueil historique situés sur les coteaux vers le marais.



OBJECTIFS DE DECOUVERTE DU SITE

Ce site appartient au parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, vaste dépression constituée de nombreux marais.

- Protéger le marais qui constitue l'identité de cette région, avec sa richesse faunistique et floristique par le biais des rivières, canaux, fossés, prairies humides... 3

- Mettre en valeur, par contraste, les coteaux bocagers qui marquent les limites du marais.



3 Protéger et mettre en valeur les identités paysagères du marais : le Merderet, le marais, ses prairies et les coteaux bocagers qui les limitent.

OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT

- Intégrer le site au parcours «terre-liberté» avec une signalétique routière adaptée tout le long de la route principale d'accès. 4 6



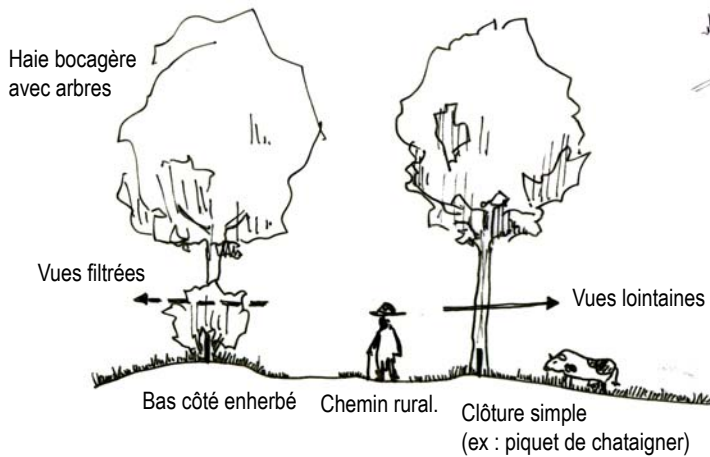
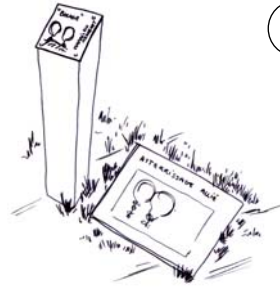
Exemple de panneau d'entrée sur le site au niveau des «seuils historiques».

4 Simulation d'introduction du site dans la signalétique du parcours «Terre-Liberté»

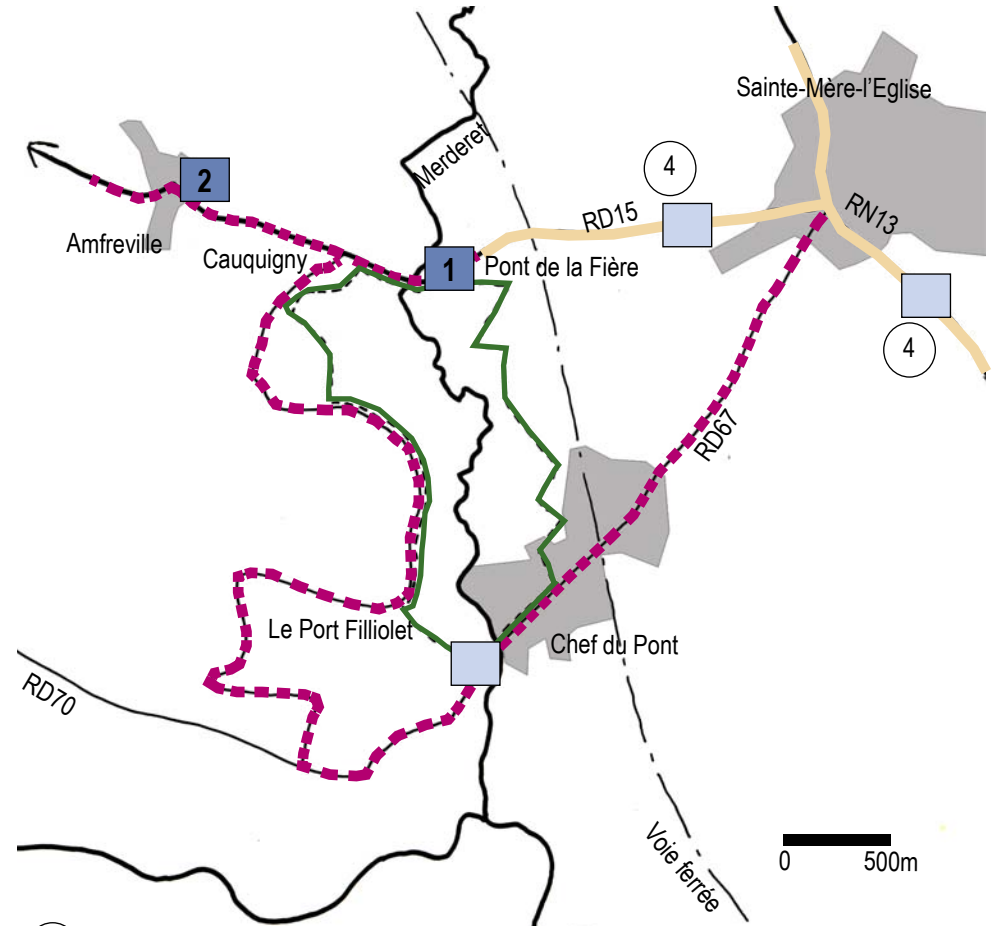
- Mettre en place une signalétique propre au site pour découvrir les différents paysages en vélo ou en voiture.

- Proposer des boucles piétonnes traversant les lieux historiques et paysagers importants. Des explications pourront être proposées ponctuellement ou au sein d'un dépliant. 5 6

5 Signalétique sobre des promenades - Explications possibles sur des plaques au sol. Exemple de chemin de promenade avec une ambiance champêtre.



- Utiliser les deux pôles d'accueil historique comme lieu d'accueil et point de départ des promenades. Les intégrer au paysage existant (haie bocagère, engazonnement, muret en pierre...). Simplifier la palette végétale actuellement plantée (d'une palette horticole vers une palette bocagère). 6



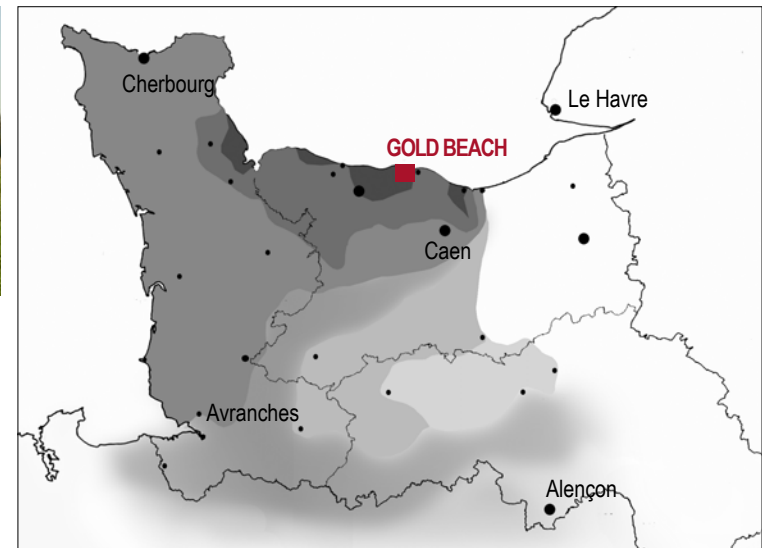
6 Plan de fonctionnement du site

Sites mémoriaux

- 1 Pôle d'accueil historique associé au mémorial du pont de la Fièvre - vue dominante sur le marais à privilégier par un aménagement sobre (espace balcon enherbé, végétaux bocagers...) - départ promenades.
- 2 Pôle d'accueil historique associé au Musée Mémorial d'Amfreville - une vue vers le marais et la zone d'atterrissage à mettre en scène.

- Route d'accès au site. Voie de type «routière», signalétique du parcours «Terre-liberté» à intégrer.
- Route pittoresque entre marais et bocage à mettre en scène par une signalétique intégrée au parcours «terre-liberté», mais plus discrète.
- Boucles thématiques associées à l'histoire et du paysage empruntables par les vélos et les piétons.
- Entrées sur le site historique et paysager à marquer : «seuils historiques»

SITE 3 : GOLD BEACH



FICHE HISTOIRE :

Une percée militaire réalisée par les Anglais dans un site peu propice au préalable.

Le débarquement sur la plage de Gold Beach



LE CONTEXTE STRATEGIQUE DU SITE

Gold Beach, entre Omaha Beach à l'Ouest et Juno Beach à l'Est, associe les côtes aux falaises du Bessin et des plages de sable en partie gagnées par le tourisme balnéaire. Le débarquement de la 50^e division britannique aura lieu sur l'espace le plus favorable, entre Asnelles et Ver-sur-Mer. Au centre du secteur, s'étendent des marais, dont le sol a été préalablement analysé grâce à des missions secrètes, afin de tester sa résistance au poids des engins blindés.

La Batterie de la Mare-Fontaine à Ver-sur-Mer en 1944



LES DÉFENSES ALLEMANDES

Le littoral entre Asnelles et Ver-sur-Mer a été assigné à un médiocre bataillon de soldats russes intégrés dans la Wehrmacht. La défense rapprochée des plages repose sur une série de nids de résistance (Widerstandnester) composés de canons, de mitrailleuses et de mortiers. Les plages elles-mêmes sont couvertes d'obstacles contre les péniches et l'arrière pays est truffé de champs de mines. Enfin, trois batteries d'artillerie couvrent le secteur de leur feu : l'une à Longues-sur-Mer, les deux autres à Ver-sur-Mer (Le Mont-Fleury et la Mare-Fontaine).

Le char «fléau» en action dans le marais



LE DÉBARQUEMENT

La percée principale est réalisée au travers des marais, grâce aux chars spéciaux qui permettent d'ouvrir une brèche dans les champs de mines et d'enlever rapidement la Batterie du Mont-Fleury, puis celle de la Mare-Fontaine. A l'Est, la 69^e brigade s'empare sans trop de difficultés du hameau de La Rivière. En revanche, les combats sont plus durs à Asnelles, devant les défenses du Hamel qui ne sont enlevées par la 231^e brigade que dans l'après-midi. Le 6 juin au soir, les Britanniques sont à proximité de la RN 13 et de Bayeux et ils se sont emparés d'Arromanches en longeant la côte.

Casemate sur la digue de Ver-sur-Mer



LA MÉMOIRE

De nombreux vestiges du Mur de l'Atlantique sont encore visibles aujourd'hui : tels que la Batterie de Longues-sur-Mer, de la Mare-Fontaine, du Mont-Fleury ou encore les casemates de canons de 50 mm ou 88 mm sur les digues... A Ver-sur-Mer comme à Asnelles, les monuments commémoratifs sont nombreux. Le seul musée du secteur est celui de Ver (« America-Gold Beach »).

Jig Beach - 231ème Brigade (Anglais)

King beach - 69ème Brigade (Anglais)

La Manche

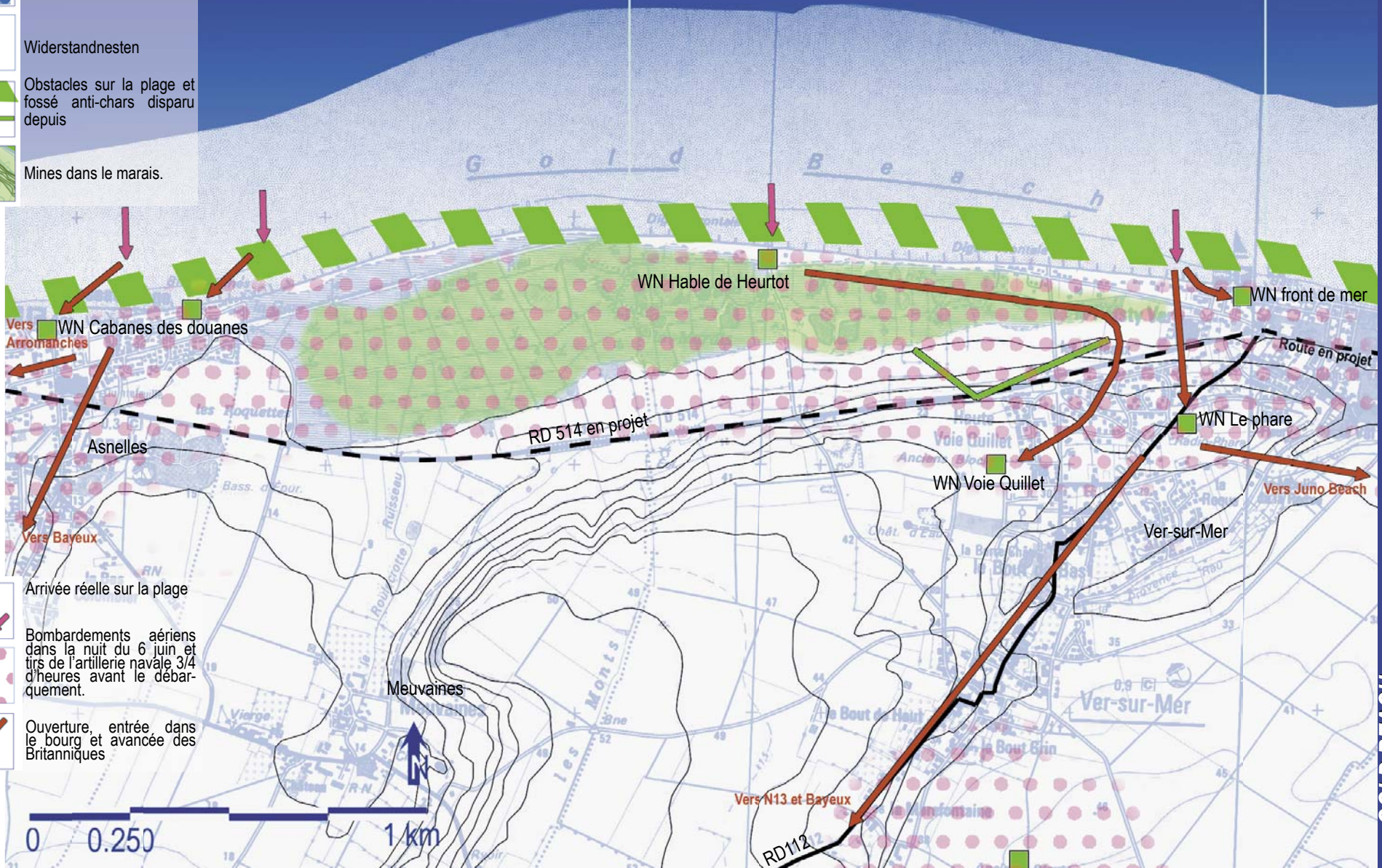
Débarquement théorique

Défenses allemandes

- Secteurs de débarquement prévus
- Widerstandnester
- Obstacles sur la plage et fossé anti-chars disparu depuis
- Mines dans le marais.

Actions à l'aube du 6 juin 1944

- Arrivée réelle sur la plage
- Bombardements aériens dans la nuit du 6 juin et tirs de l'artillerie navale 3/4 d'heures avant le débarquement.
- Ouverture, entrée dans le bourg et avancée des Britanniques



FICHE PAYSAGE :

Le marais de Meuvaines : une enclave naturelle et paysagère entre la Manche et les coteaux cultivés, et entre les zones urbaines

Vue générale du marais et des coteaux au loin



Ce site est une enclave naturelle, paysage de transition entre la Manche et les coteaux, entre falaises du Bessin et plages de l'embouchure de l'Orne. Il est constitué d'une plage de sable, d'un cordon dunaire de sable et de galets, d'un marais maritime, de bas coteaux bocagers et d'une falaise «morte» aux coteaux dénudés.

Dispositifs de régulation des eaux dans le marais



Le marais s'étend sur une surface plane depuis les dunes en bord de mer jusqu'à la route touristique (RD514) dans un secteur de haies et de bosquets. Il est quadrillé par un réseau de fossés et de canaux et dominé par une végétation de milieu humide et herbeuse. Des chemins étroits traversent la dunes et les fossés par des petits pontons. Des petites écluses, de petits moines régulent les eaux des fossés. Il s'agit d'un marais maritime, en arrière du cordon dunaire, ancienne tourbière envahierégulièrement par les intrusions marines.

Urbanisation d'Asnelles à l'Ouest du marais

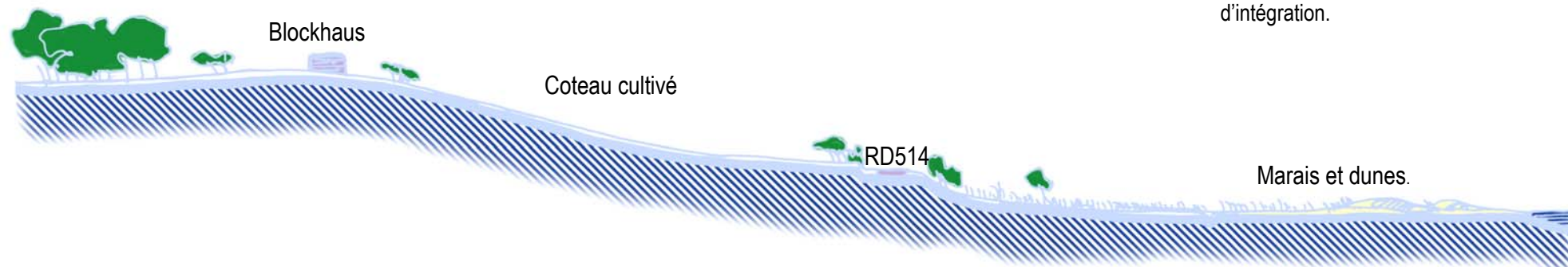


Le marais est délimité de chaque côté par deux secteurs urbains. A l'ouest, côté Asnelles, la route limite l'extension de l'urbanisation créant une séparation stricte entre les ambiances urbaines et celles du marais (boulevard et enrochement d'un côté, chemin et dunes de l'autre...). A l'est, du côté de Ver-sur-Mer, il ne subsiste que quelques cabanes suite aux acquisitions par le Conservatoire du Littoral.





Paysage du coteau grignoté par l'urbanisation

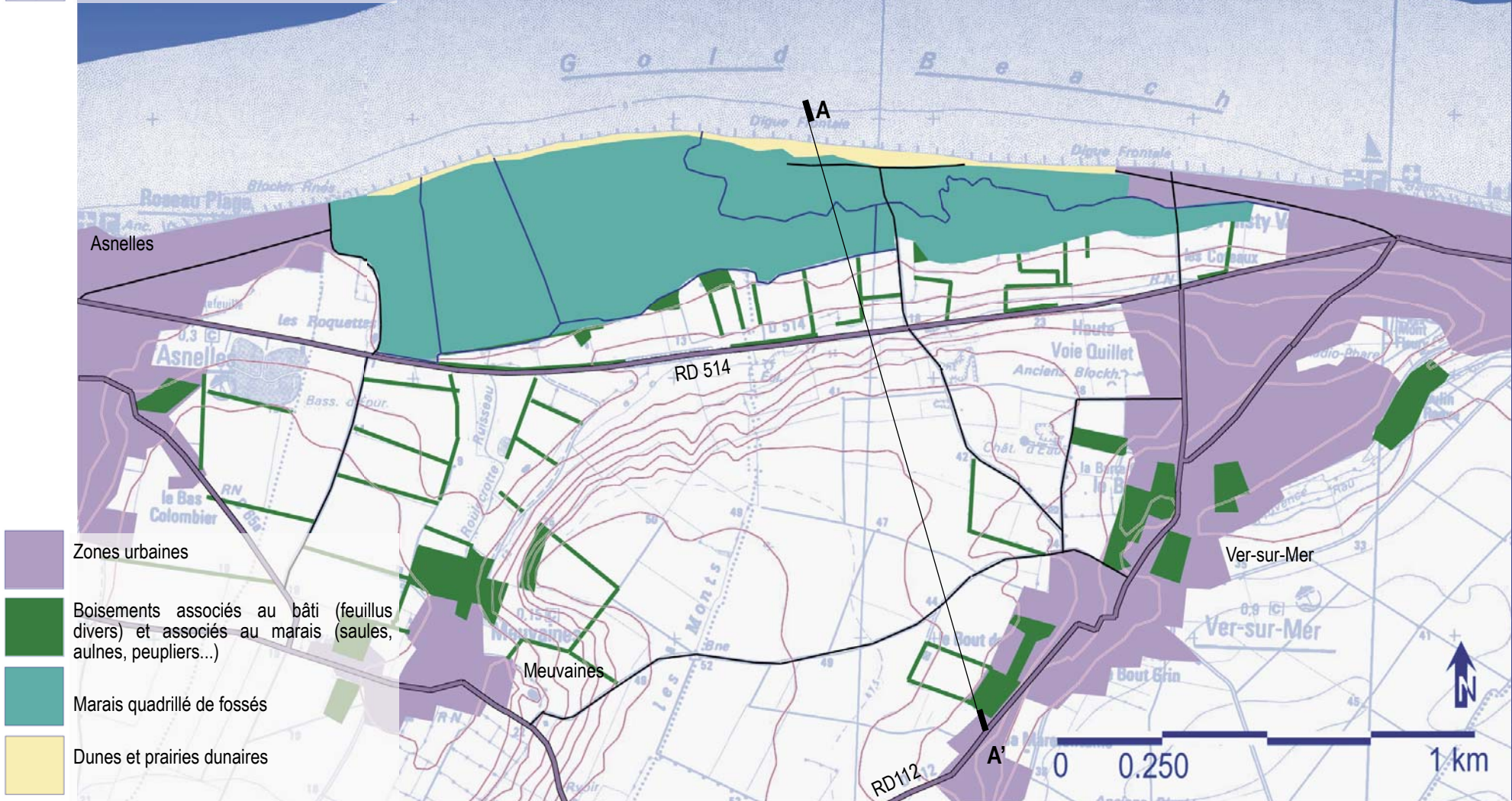






Le coteau agricole représente bien le paysage de transition entre Bessin et Plaine de Caen : de grandes étendues ouvertes vouées à l'agriculture et des villages intimistes, nichés parmi les boisements, les bosquets ou les haies qui viennent grignoter les parcelles agricoles. Et malgré l'influence touristique sur l'évolution du bâti, ce site pérennise une image plutôt traditionnelle et naturelle. Il faut noter tout de même les lotissements à découvert sur le coteau de Ver-sur-mer qui dénotent du reste du paysage urbain par un manque d'intégration.



Coupe AA' Coupe de principe du site depuis la Manche aux coteaux cultivés et habités.

-  Lignes de niveau du coteau
-  Routes principales
-  Routes secondaires et chemins en limite du marais
-  Paysage agricole ouvert



-  Zones urbaines
-  Boisements associés au bâti (feuillus divers) et associés au marais (saules, aulnes, peupliers...)
-  Marais quadrillé de fossés
-  Dunes et prairies dunaires

FICHE D'IDENTITE DU SITE :

Une des casemates du Mont-Fleury



Parking minimum de bord de mer à Meuvaines



Parking de bord de mer à Ver-sur-Mer



Nouveau lotissement en covisibilité avec une des casemates



LES TRACES SUR LE SITE

Sur la plage il n'y a pas de trace du débarquement, mais la vue est assez représentative des difficultés rencontrées par les armées anglaises.

A Ver-sur-Mer, sur le haut du coteau, trois casemates restant de la Batterie inachevée du Mont-Fleury et en mauvais état, témoignent de cette période, Initialement éloignées des habitations, elles sont désormais en limite urbaine du village.

L'intérêt du site réside dans ces traces encore visibles et dans le marais, obstacle naturel au moment du débarquement

LA COMMEMORATION

La commémoration n'est associée à aucun site historique. Le musée «America - Gold Beach» ainsi qu'une plaque commémorative se trouvent dans le centre-ville de Ver-sur-Mer. ③

Au niveau du marais, l'accueil se réduit à un parking en très mauvais état du côté de Meuvaines et d'un parking non matérialisé du côté de Ver-sur-Mer. Les fossés, les dispositifs de régulation de l'eau (moines, petites écluses...), les végétaux ne sont pas mis en valeur. Le visiteur a de multiples occasions d'entrer en contact avec le marais, mais rien ne l'y incite.

Les liens entre l'histoire et le paysage ne sont pas mis en valeur; d'un côté, le marais est peu connu, les blockhaus abandonnés; de l'autre, le musée et autres lieux de commémoration se situent au centre du village de Ver-sur-Mer. L'accueil au niveau du marais est réduit au minimum.

LA COMPOSITION DU SITE

Sur ce site, de nombreux usages cohabitent (habitat, agriculture, tourisme estival...). Les bourgs anciens marqués par la pierre calcaire se structurent à partir de la D514, vers le coteau, alors qu'une urbanisation balnéaire est venue s'installer sur la côte en bord de mer (Ver-sur-Mer). Les grandes surfaces cultivées s'étendent sur le relief assez doux entre les bourgs. Au bord de mer, dans la continuité de la dune, le marais se cache discrètement derrière la végétation.

Le tourisme a fortement influencé les paysages du site mais ignorant son histoire et son marais. L'activité touristique se concentre aujourd'hui sur les plages dans le prolongement de l'urbanisation. ④

Une ancienne décharge est installée sur le coteau entre les blockhaus et le marais. Elle a une situation stratégique de découverture du site.

Les usages bien séparés, isolés, conduisent à des utilisations très spécifiques et unitaires.

L'EVOLUTION DU SITE


Depuis 1944, la RD514 a été construite, permettant un accès privilégié vers le bord de la mer. L'urbanisation s'est beaucoup étalée. Le contraste entre les différentes périodes de construction est aujourd'hui très marqué. Le site naturel protégé n'est pas menacé par l'urbanisation, mais les rapports visuels et la compréhension des grandes structures paysagères depuis la route D514 est parfois altérée par cette urbanisation grandissante et anarchique (nouveau lotissement sur le coteau, entrée de ville...).


Pour protéger le marais des invasions marines une succession d'épis puis des enrochements divers plus ou moins intégrés ont été installés. Les épis ont perdu aujourd'hui leur utilité. Le marais est l'élément de paysage protégé d'une urbanisation pérenne.


Le marais (et une partie du coteau) est classé au titre des articles L341-1 et suivants du code de l'environnement. le Conservatoire de Littoral en possède une partie sur Ver-sur-Mer.

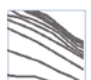
Ce site oscille encore entre une intervention humaine «artificialisée» et une intervention en faveur du milieu naturel et des paysages

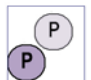
- ① Débarquement allié.
- ② Blockhaus de défense allemande.
- ③ Musée mémorial.
- ④ Plage, école de voile, pôle touristique.
- ⑤ Ancienne décharge

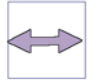
 Ambiance paysagère urbaine avec un habitat aéré entouré de murs et de végétal.

 Paysage de marais, très ouvert entre la route touristique et la dune.



 Lieu des moments forts des actions lors du débarquement.

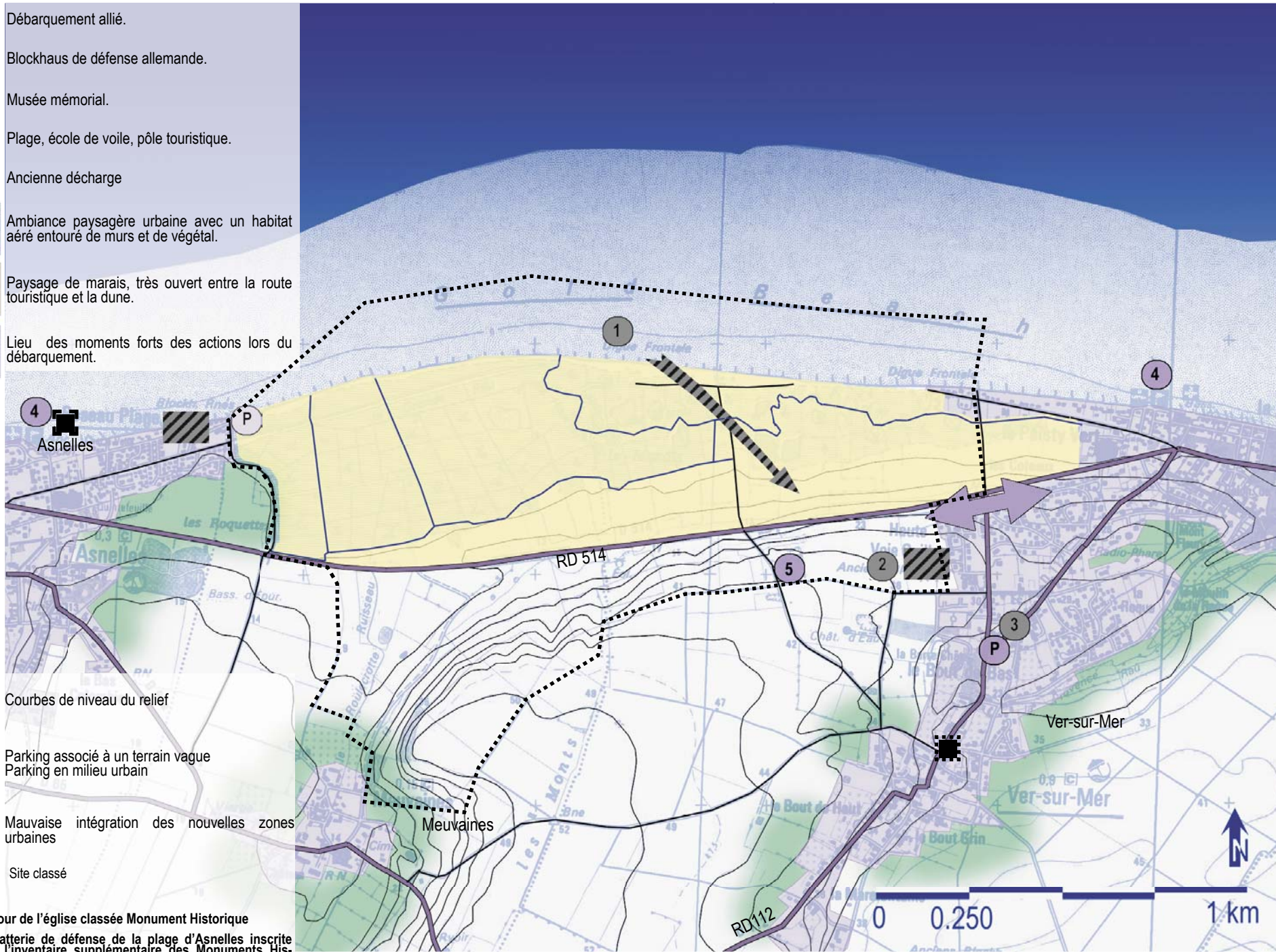
 Courbes de niveau du relief

 Parking associé à un terrain vague
Parking en milieu urbain

 Mauvaise intégration des nouvelles zones urbaines

 Site classé

 Tour de l'église classée Monument Historique
 Batterie de défense de la plage d'Asnelles inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques



FICHE D'ORGANISATION DU SITE :

Vue générale du site depuis le coteau
(au fond le port artificiel d'arromanches)



FORCES ET FAIBLESSES DU SITE

Si le marais en lui-même est protégé, sa relation aux voiries et au bâti est faiblement traitée.

Les blockhaus près de Ver-sur-Mer sont installés dans une parcelle privée utilisée pour la culture et pour le stockage de matériaux. ②

Les informations historiques du site se concentrent à l'intérieur du musée sur une carte au mur.

Le paysage, sa configuration particulièrement lisible et les traces témoignent du passé mais ne sont pas assez expliqués et pas forcément mis en valeur.

Musée au centre du village



LES LOGIQUES DE COMMEMORATION

Les lieux de commémoration se situent dans le vieux centre de Ver-sur-Mer. Le musée donne sur une place aménagée, complètement intégrée au milieu urbain, déconnecté de la plage et du marais. ①

Le marais ne propose pas une vision rétrospective sur les événements historiques et encore moins sur la qualité du milieu naturel. Les visiteurs viennent en majorité pour profiter de la proximité de la mer.

Les lieux de commémoration se trouvent au musée dans le centre-ville.

Route d'accès à la plage côté Ver-sur-Mer



ACCES ET DECOUVERTE DU SITE

Si ce site est très fréquenté en été pour la plage, la pêche, mais les lieux stratégiques par leur rôle paysager ou historique ne sont pas connus, ni signalés.

Le musée est bien indiqué depuis les routes principales.

Ce site est surtout utilisé en voiture; on le traverse pour aller à la plage ou pour visiter d'autres lieux de la seconde guerre mondiale plus réputés (proximité d'Arromanches). Il n'y a pas de cheminement piéton continu et signalé. Actuellement les piétons circulent sur le haut des dunes, ce qui provoque une détérioration du milieu.

Le piéton n'a pas encore trouvé sa place dans ce site où les lieux d'accueil sont très peu présents.

Vue générale du site depuis la RD 514 - en arrière plan, Arromanches, Longues-sur-Mer...



LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

La RD514, route très touristique et très fréquentée, traverse le site d'ouest en est dans une lecture déroulante qui ne permet pas d'entrer réellement sur le site ni d'en appréhender la qualité et la beauté.

Les autres axes suivent une logique estivale, en conduisant le visiteur directement sur la plage.

L'ensemble des axes traverse le site, sans pour autant le mettre en scène et le rendre vivant.

L'usage purement routier des axes domine sur ce site. Ils n'ont pas un rôle de desserte des lieux stratégiques.

① America Musée de Gold Beach

② Anciens blockhaus



Urbanisation



Chemins secondaires (en pointillé : route privée dans le marais)
Route touristique qui longe toute la côte.



Promenade piétonne possible entre les deux communes en passant sur le remblai, les trottoirs, les sentiers, la dune.
Voie communale à usage limité



Localisation des parkings et musée



Lieu historique réellement visité sur le site : le musée.



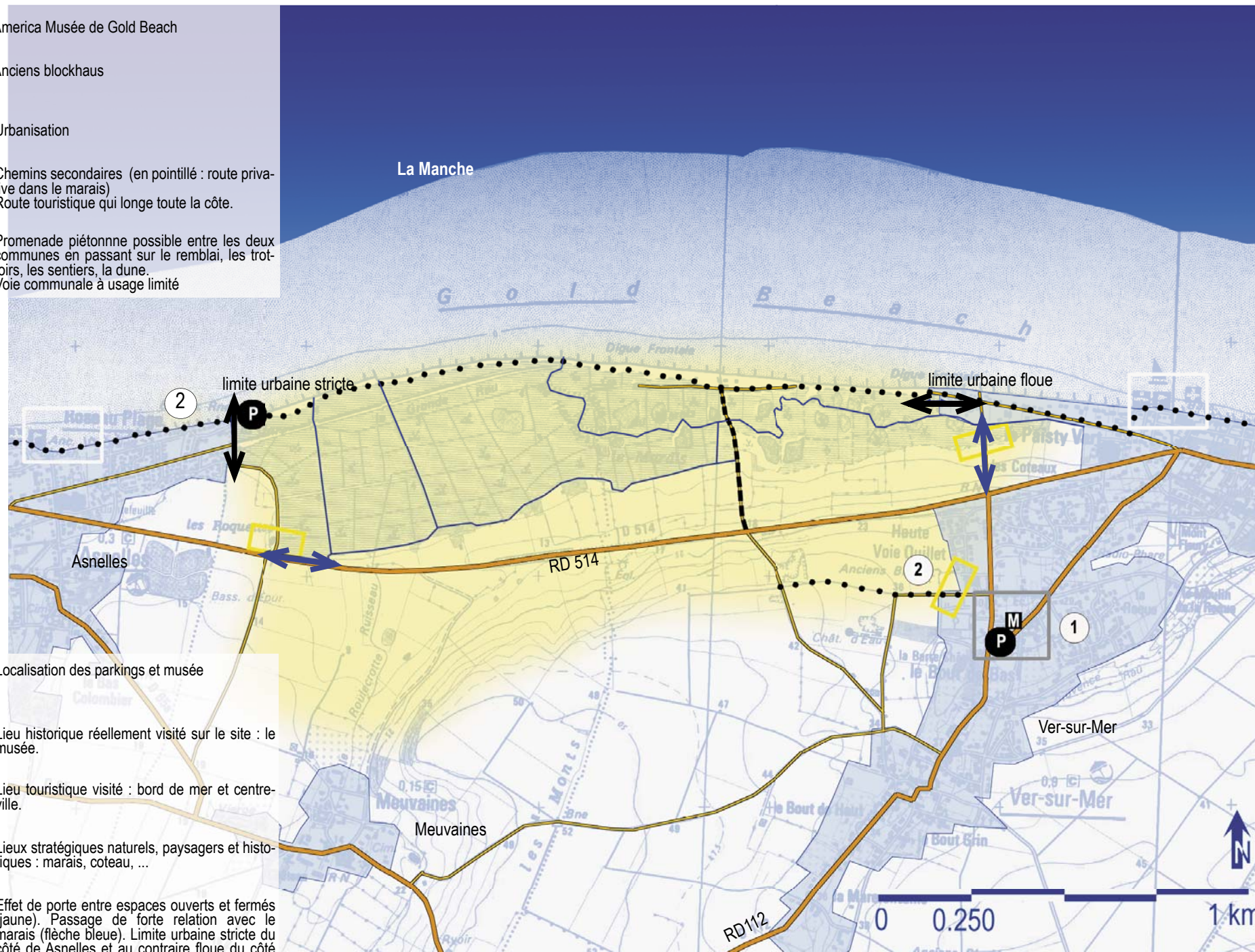
Lieu touristique visité : bord de mer et centre-ville.



Lieux stratégiques naturels, paysagers et historiques : marais, coteau, ...



Effet de porte entre espaces ouverts et fermés (jaune). Passage de forte relation avec le marais (flèche bleue). Limite urbaine stricte du côté de Asnelles et au contraire floue du côté de Ver-sur-Mer.



FICHE INTENTIONS ET ORIENTATIONS :

Synthèse du diagnostic : orientations et principes d'aménagement

LES ORIENTATIONS

Le diagnostic permet de dégager trois orientations majeures pour la mise en valeur du site.

Offrir un accueil de qualité

Il n'y a pas de lieu d'accueil spécifique lié au marais ou à l'histoire, mais on retrouve des espaces publics des villages (musée, plage, commerces...).

Redécouvrir le site dans toute son ampleur

Les événements historiques ne se sont pas déroulés à un endroit de ce territoire et le paysage a influencé les opérations du débarquement.

Apporter une information dynamique sur les événements historiques du débarquement

En plus des musées et des stèles, la Bataille correspond à une stratégie particulière bien visible sur le site mais mal expliquée.

LES PRINCIPES D' ACTIONS

Pour offrir un site de qualité :

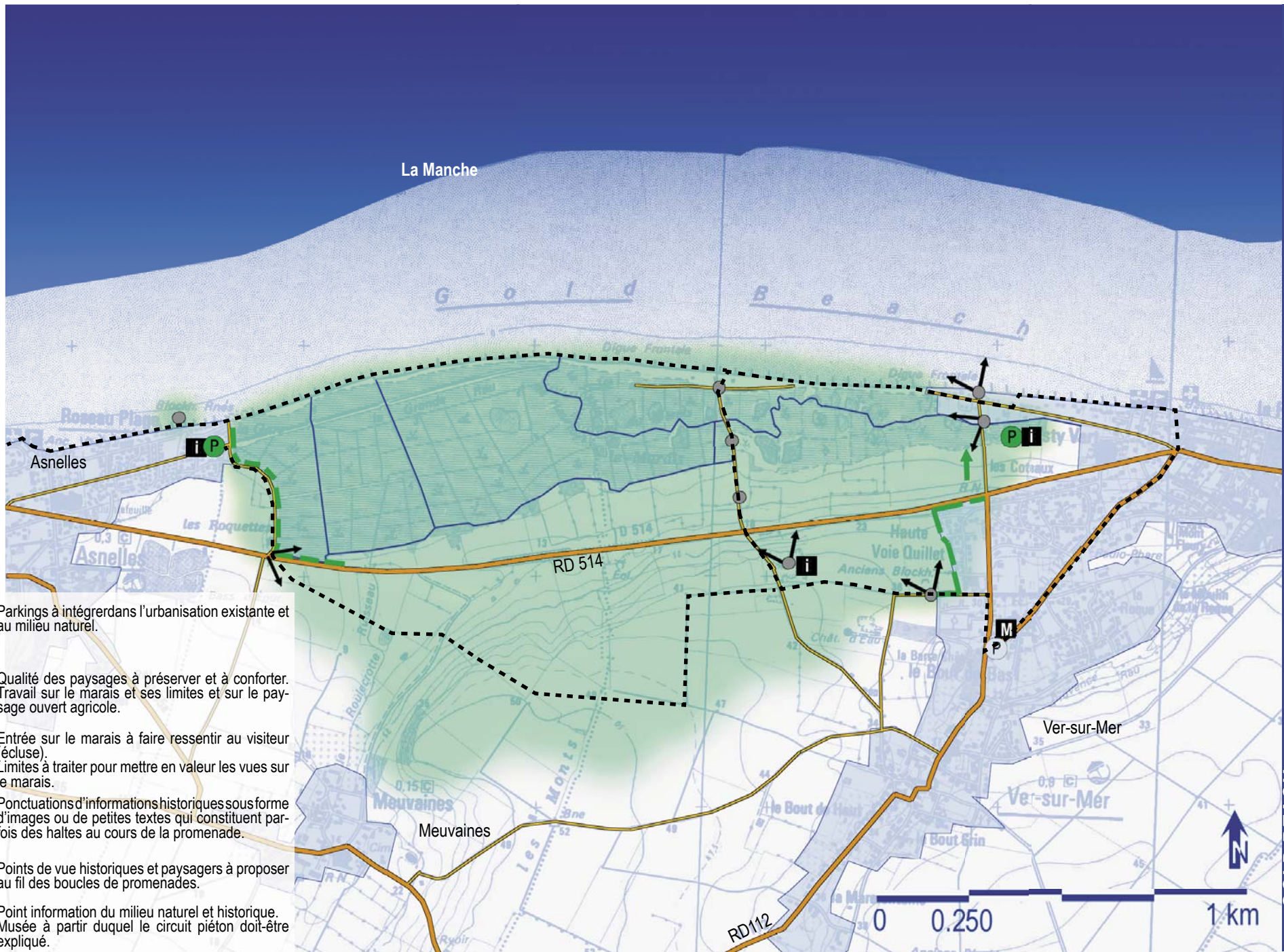
- Créer deux véritables points d'information avec parkings accessibles depuis la D514 et intégrés à l'urbanisation.
- Aménager ces lieux d'accueil en fonction de leur rôle dans la mise en valeur des paysages intimes du marais ou du plateau ouvert. (belvédère)
- Signaler les lieux d'accueil depuis la RD 514 notamment et depuis le musée (circuit de découverte du site balisé à partir du parking du musée).

Pour redécouvrir le site dans toute son ampleur :

- Relier les sites stratégiques historiques par des circuits piétons passant par les différentes ambiances existantes. Proposer trois boucles, une grande (de Ver à Aneslles) et deux petites (passant au milieu du marais). Faire passer les piétons sur l'estran ou en pied de dune.
- Proposer différents points de vue du site : vue panoramique du plateau (ancienne décharge), vue intimiste à travers le marais, vue depuis la plage et les dunes.
- Guider le piéton en travaillant sur des signes au sol.
- Donner à voir le marais et travailler ses limites, ses entrées pour le mettre en valeur. Informer sur la faune et la flore.
- Mettre en place une protection homogène de l'ensemble du marais.

Pour apporter une information dynamique sur les événements historiques du débarquement :

- signaler, nettoyer et mettre mieux en avant les blockhaus (sans pour autant qu'ils soient visitables).
- Jalonner la découverte du site par des informations sur les événements.
- Mettre en place une promenade de la plage vers le coteau pour mieux visualiser l'ascension des Alliés.



-  Parkings à intégrer dans l'urbanisation existante et au milieu naturel.
-  Qualité des paysages à préserver et à conforter. Travail sur le marais et ses limites et sur le paysage ouvert agricole.
-  Entrée sur le marais à faire ressentir au visiteur (écluse). Limites à traiter pour mettre en valeur les vues sur le marais.
-  Ponctuations d'informations historiques sous forme d'images ou de petites textes qui constituent parfois des haltes au cours de la promenade.
-  Points de vue historiques et paysagers à proposer au fil des boucles de promenades.
-  Point information du milieu naturel et historique. Musée à partir duquel le circuit piéton doit-être expliqué.
- 

PROGRAMME D'INTERVENTIONS :

LES PROJETS D'AMENAGEMENT DU SITE :

Etude en cours:

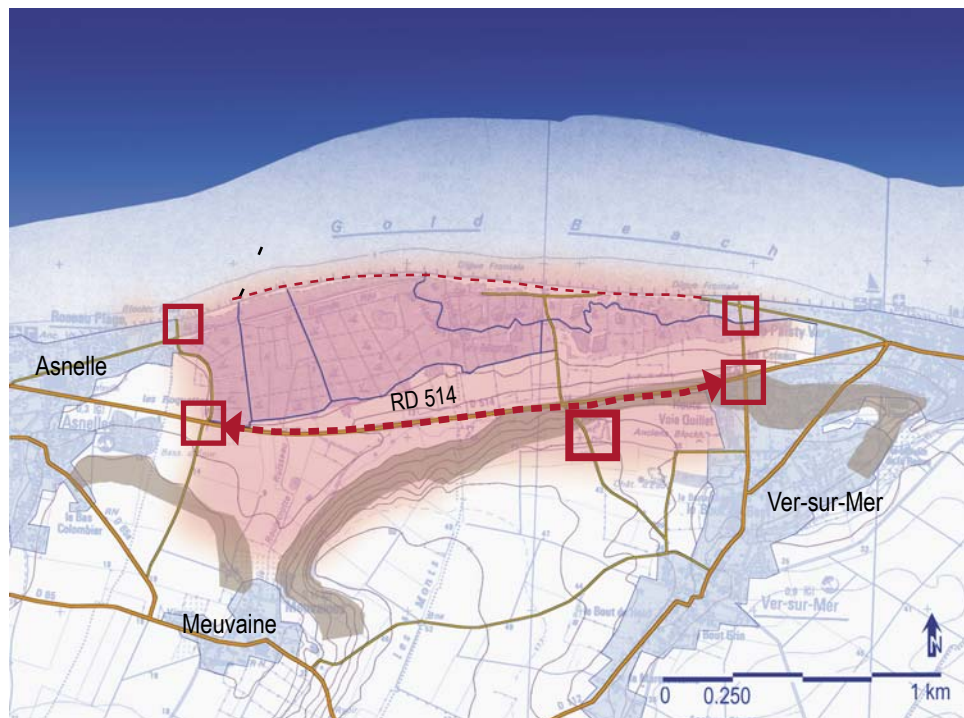
- *Plan de Gestion du Conservatoire du Littoral*



Etudes réalisées :

- *Etude de réhabilitation de l'ancienne décharge par le Syndicat Mixte Calvados Littoral
Espaces Naturels.*

- Etude de réaménagement de l'ancienne décharge par le CPIE Vallée de l'Orne.

PLAN DE REPERAGE - PERIMETRE DE COHERENCE

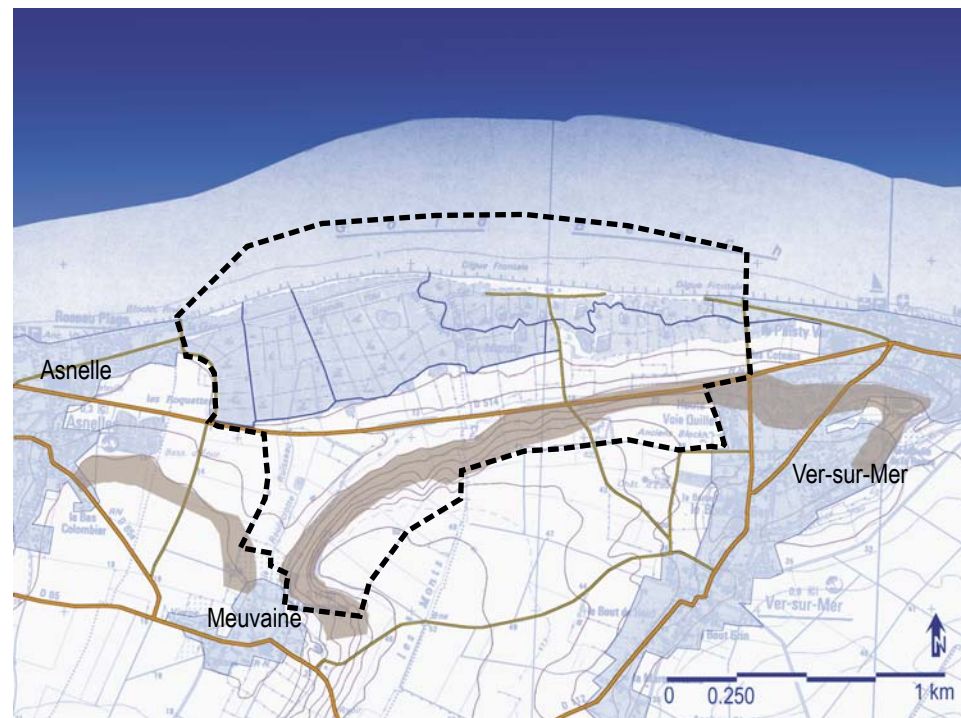



-  Périumètre de cohérence
-  Périumètre d'action

Les lieux d'actions :

- Les entrées sur le site depuis les deux villages (intégration des nouvelles zones d'habitat) et la RD 514,
- L'ancienne décharge,
- Les aires d'accueil et les parkings,
- Les liens avec le Musée Mémorial,
- Les promenades dans le marais

LES PERIMETRES DE PROTECTION



-  Site classé par décret du 26 novembre 1993.

OBJECTIFS HISTORIQUES

- Valoriser la RD514 comme base de découverte du site historique.
- Mettre en place d'une porte d'entrée dans le site de part et d'autre sur la RD514:

- 1 - signalétique particulière,
- espace de stationnement,
- indication des lieux de stationnement et d'accueil,
- entrées dans le site de Gold Beach.



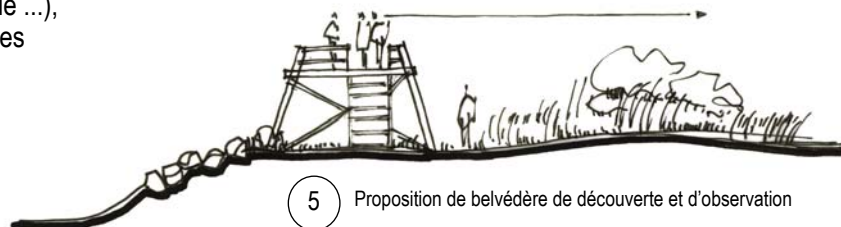
Transposition de panneaux d'accueil sur le site (porte d'entrée) intégrés dans la signalétique du parcours « Terre-Liberté »



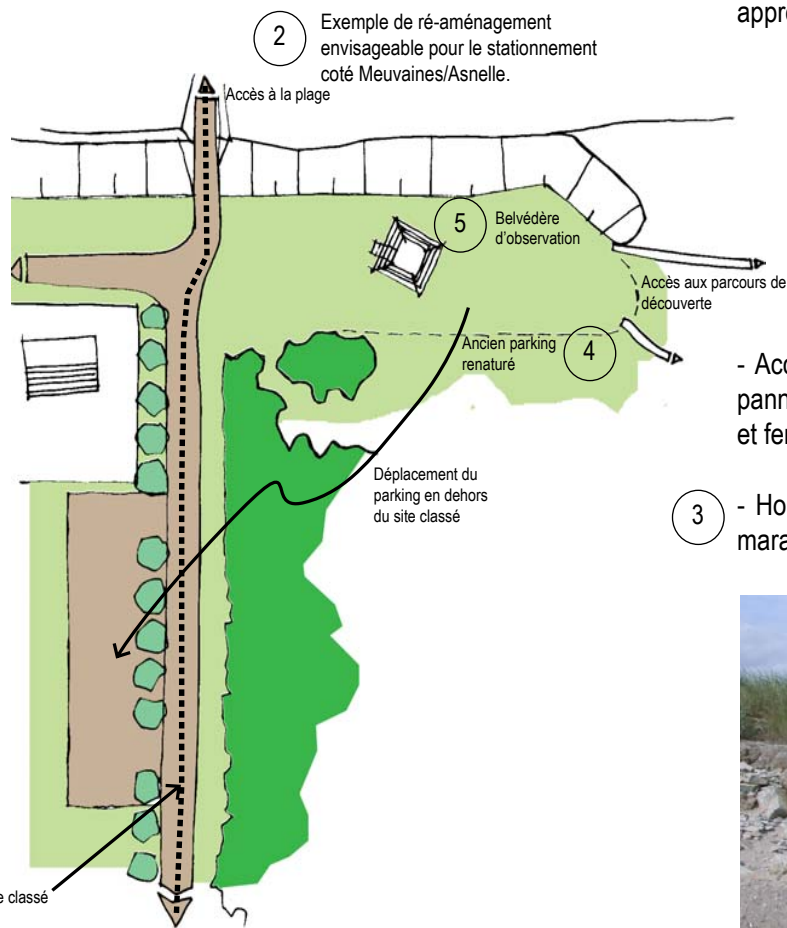
- Apporter des explications historiques en (ré-)aménageant
- 2 - un parking et une aire d'accueil coté Ver sur Mer et un autre côté Meuvaines/Asnelle,
- un belvédère à l'emplacement de l'ancienne décharge,
- une indication de parcours piéton et VL depuis les portes d'entrée et le Mémorial.

- Inciter les promeneurs à descendre et remonter depuis la RD514 pour prendre conscience :
- de l'organisation des défenses allemandes
 - des difficultés rencontrées par les Alliés (coteaux, marais...)

- Informer sur les covisibilités du site avec les autres sites de la Bataille de Normandie (Contexte historique ...), notamment avec Courseulles, Arromanches et Longues-sur-Mer.



5 Proposition de belvédère de découverte et d'observation



2 Exemple de ré-aménagement envisageable pour le stationnement coté Meuvaines/Asnelle.

OBJECTIFS DE DECOUVERTE DU SITE

- Préserver la simplicité et l'ouverture du coteau dominant le marais: toute intervention sur les hauteurs devra s'inscrire avec humilité, sans chercher les effets spectaculaires. Ces approches concernent notamment:

- le réaménagement de l'ancienne décharge : suppression des masques bocagers artificiels (haies, peupliers...),
- les aménagements autour des anciens blockhaus et l'intégration des secteurs d'habitation récents (entrée/sortie de village),
- le maintien de l'agriculture au sud de la route,
- la préservation du marais au nord.

- Accompagner les parcours par un jalonnement de petits panneaux d'information; mise en valeur des espaces ouverts et fermés en contrastes, ainsi que la végétation rencontrée.

- 3 - Homogénéiser le traitement de la digue frontale entre le marais et la plage



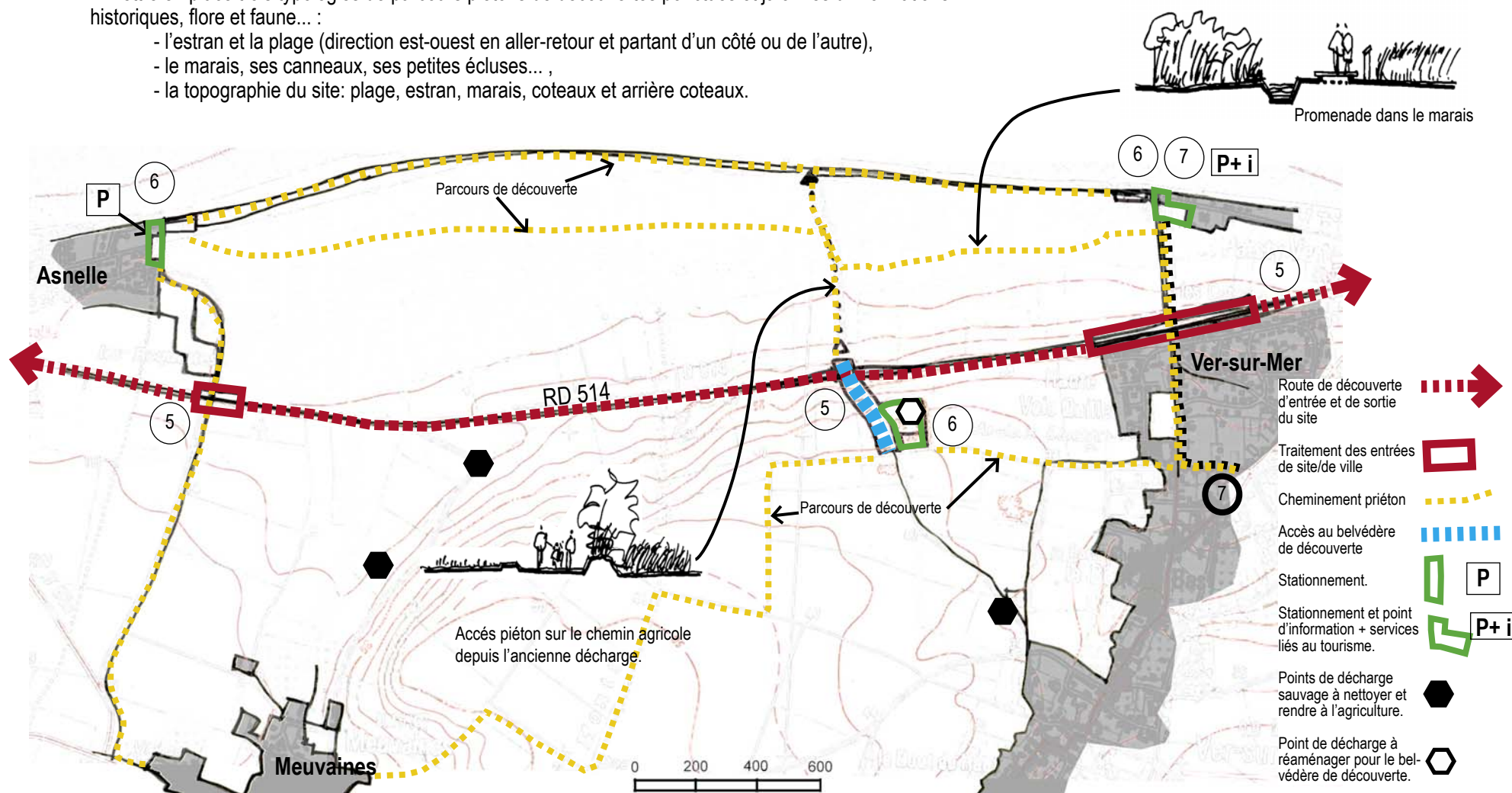
3 Traitement d'un secteur de la digue existant satisfaisant et pérenne.

- 4 - Renaturer les secteurs de stationnements actuels pour les rendre au site naturel et reculer les aires d'accueil.

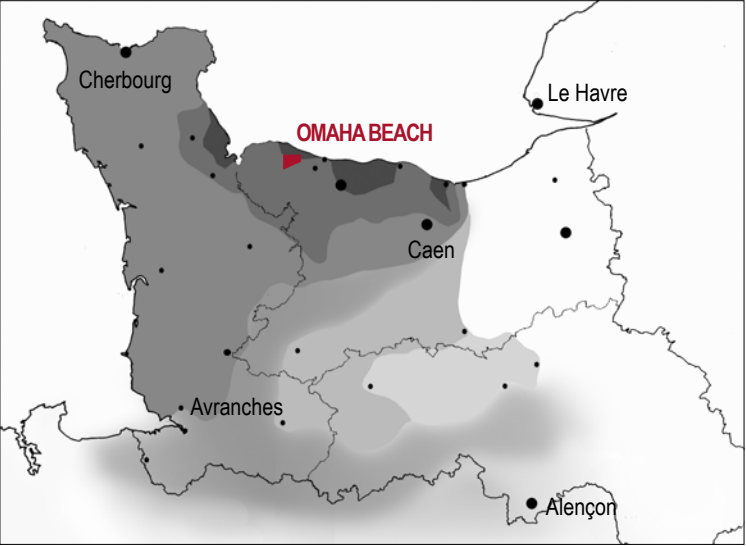
- 5 - Donner à découvrir le marais: prise de conscience du relief, explications des parcours proposés et informations sur les covisibilités.

OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT

- 5 - Aménagement de trois accroches à la D514 pour augmenter le potentiel touristique du site: entrées côté Ver-sur-Mer, côté Meuvaines et au niveau de l'ancienne décharge.
- 6 - Regrouper les modalités d'accueil concernant:
 - les pratiques touristiques liées à l'histoire,
 - la pratique de la plage,
 - la découverte du marais.
- 7 - Enrichir les modalités de visite du site: découverte du site géologique et écologique, découverte de la région (tourisme), découverte du village, location de vélos...
 - Mettre en place trois typologies de parcours piétons de découvertes ponctués et jalonnés d'informations historiques, flore et faune... :
 - l'estran et la plage (direction est-ouest en aller-retour et partant d'un côté ou de l'autre),
 - le marais, ses canneaux, ses petites écluses... ,
 - la topographie du site: plage, estran, marais, coteaux et arrière coteaux.



SITE 4: OMAHA BEACH



FICHE HISTOIRE :

Une opération de débarquement par les armées américaines particulièrement meurtrière



LE CHOIX DU SITE

Le site lui-même est peu propice au débarquement car se succèdent depuis la mer, la plage, parfois un talus de galets (jusqu'à 2.4 ms de hauteur), une digue et des dunes, une promenade ou un chemin, des marais et hautes herbes ou des habitations, un escarpement puis enfin le coteau bocager.

C'est cependant le seul endroit possible entre les plages Gold (à l'Est) et Utah (à l'Ouest); on ne peut laisser un «trou» de 50 kms entre les deux.



Principe du profil de la plage lors du débarquement



LES DEFENSES ALLEMANDES

Elles sont conséquentes sur ce secteur depuis le début de l'année 1944. En partant de la côte vers le coteau se succèdent de lourdes barrières métalliques (les «portes belges»), de gros pieux de bois (plantés droit dans le sable ou formant des rampes), des tétraèdres faits de poutrelles d'acier soudées en leur milieu (les «hérissons tchèques»). Dans l'encadrement des vallées, sur le plateau surplombant ou sur les pentes on trouve des Widerstandnesten (casemates avec canon, cuves bétonnées avec mitrailleuse, le tout étant relié par un réseau de tranchées, voire des souterrains et entouré de barbelés). Les sorties de plages sont protégées par des murs antichars et des fossés.



LA BATAILLE

Face à ces deux contraintes naturelles et défensives, elle sera très meurtrière. A l'aube du 6 juin, avec des conditions de transports difficiles, l'abordage ne se fait pas aux endroits prévus. De plus les défenses ennemies n'ont pas été annihilées (bombardements préalables trop à l'intérieur des terres, tirs de navires trop imprécis à cause de la météo).

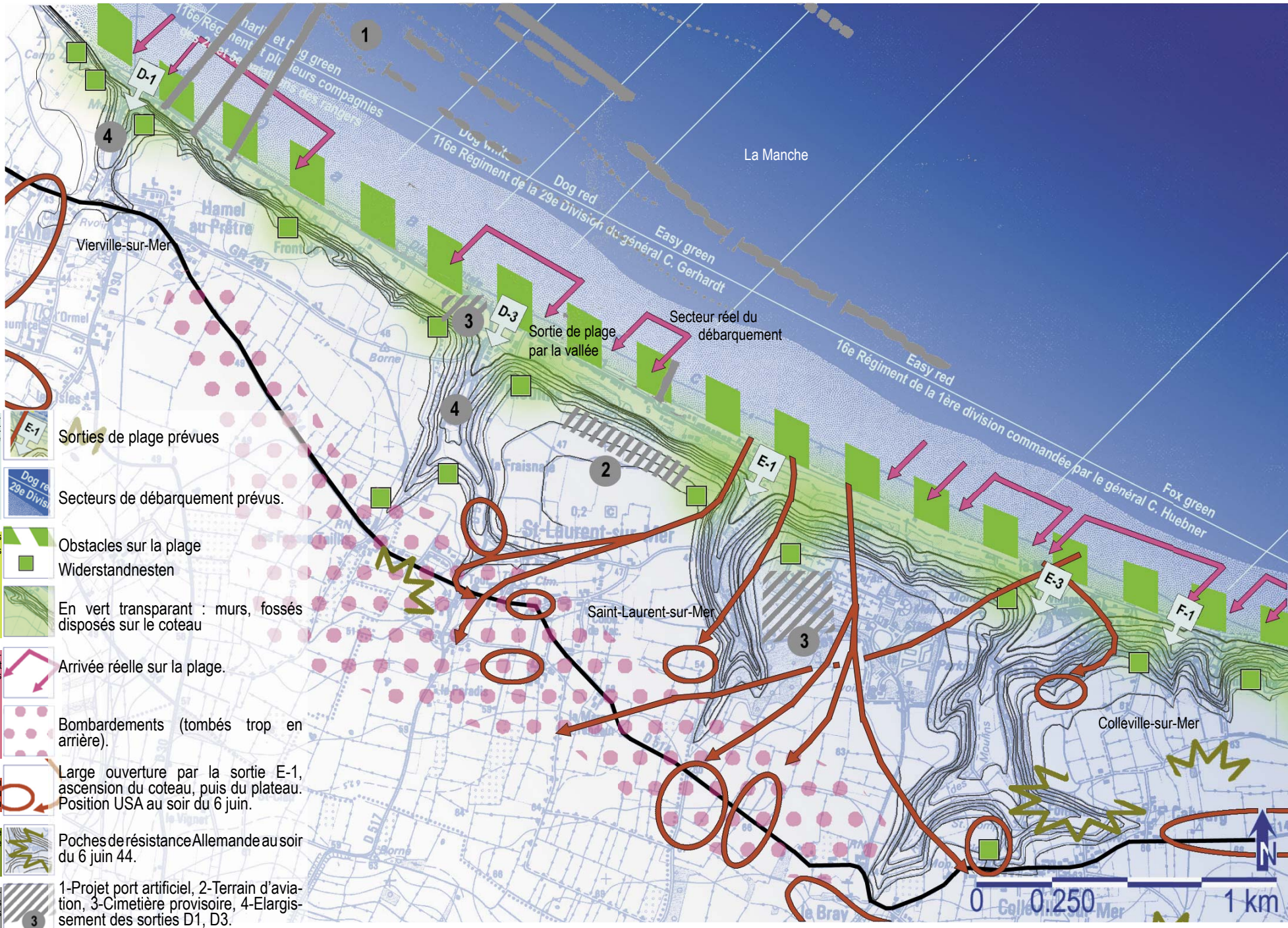
Un feu meurtrier déclenche des ravages dans les rangs des assaillants, qui se terrent contre le talus de galets. Entre 8 H et 9 H, cependant l'assaut des coteaux est engagé jusqu'au plateau et sur la plage la bataille s'organise. Le génie parvient également à ménager des passages dans les talus, les dunes, puis à neutraliser les points fortifiés pour que les véhicules accèdent aux vallées.

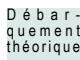
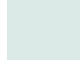
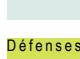


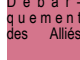

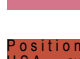
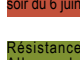

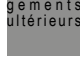

Le prix payé pour ce résultat est dramatiquement élevé (plus d'un millier de morts).



LES AMENAGEMENTS QUI ONT SUIVI

Dans les jours qui suivirent, le site d'Omaha va jouer un rôle important de transit d'hommes, de matériels et d'approvisionnements d'où un certain nombre d'aménagements par les Américains : création d'un port artificiel, ① construction de pistes d'atterrissage (à Saint Laurent-sur-Mer, Colleville-sur-Mer), ② création du cimetière militaire provisoire, ③ aménagement du littoral (nettoyage, déminage...) et enfin élargissement des chemins des vallées D1, D3. ④



-  Débarquement théorique
-  Dog red 29e Division
-  Défenses Allemandes
-  Obstacles sur la plage
-  Widerstandnester
-  En vert transparent : murs, fossés disposés sur le coteau
-  Débarquement des Alliés
-  Arrivée réelle sur la plage.
-  Bombardements (tombés trop en arrière).
-  Position U.S.A. au soir du 6 juin
-  Résistance Allemande
-  Poches de résistance Allemande au soir du 6 juin 44.
- Aménagements ultérieurs

Sorties de plage prévues

Secteurs de débarquement prévus.

Obstacles sur la plage
Widerstandnester

En vert transparent : murs, fossés disposés sur le coteau

Arrivée réelle sur la plage.

Bombardements (tombés trop en arrière).

Large ouverture par la sortie E-1, ascension du coteau, puis du plateau. Position USA au soir du 6 juin.

Poches de résistance Allemande au soir du 6 juin 44.

1-Projet port artificiel, 2-Terrain d'aviation, 3-Cimetière provisoire, 4-Elargissement des sorties D1, D3.

Sortie de plage par la vallée

Secteur réel du débarquement

FICHE PAYSAGE :

Une structure géographique et paysagère forte et marquée : une falaise morte entaillée de vallées et bordée de grandes falaises belvédères



- Le site est cadré par deux falaises escarpées et lumineuses, limites naturelles.



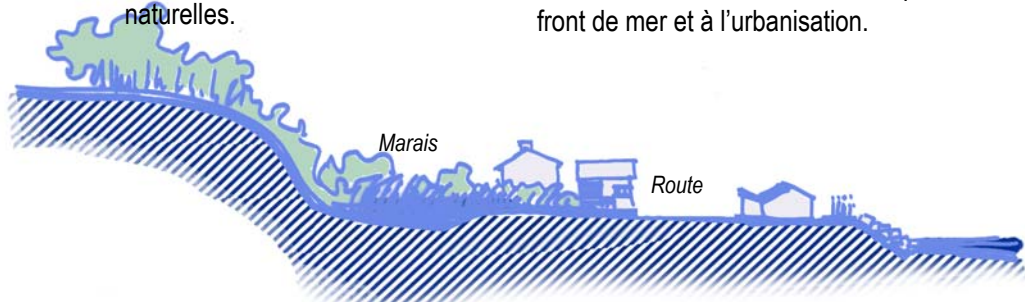
- Le coteau boisé (les «costils») ondule entre ces falaises, domine et s'impose au front de mer et à l'urbanisation.



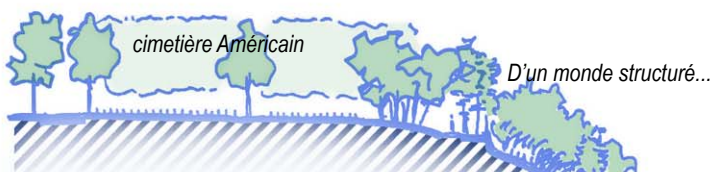
- Les vallées et sorties de plage plus ou moins intimistes, naturelles ou urbanisées relie la côte à l'arrière pays bocager.



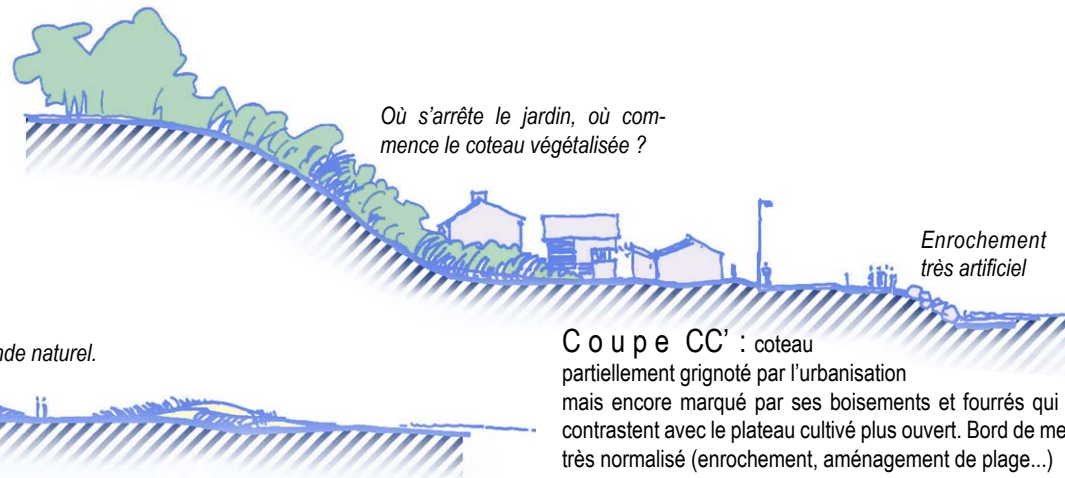
- Milieux naturels et urbanisés cohabitent sur le site avec une dominante de dunes et marais littoraux à l'Est puis une ponctuation «nature-bâti», avec un caractère de plus en plus urbain vers l'Ouest.



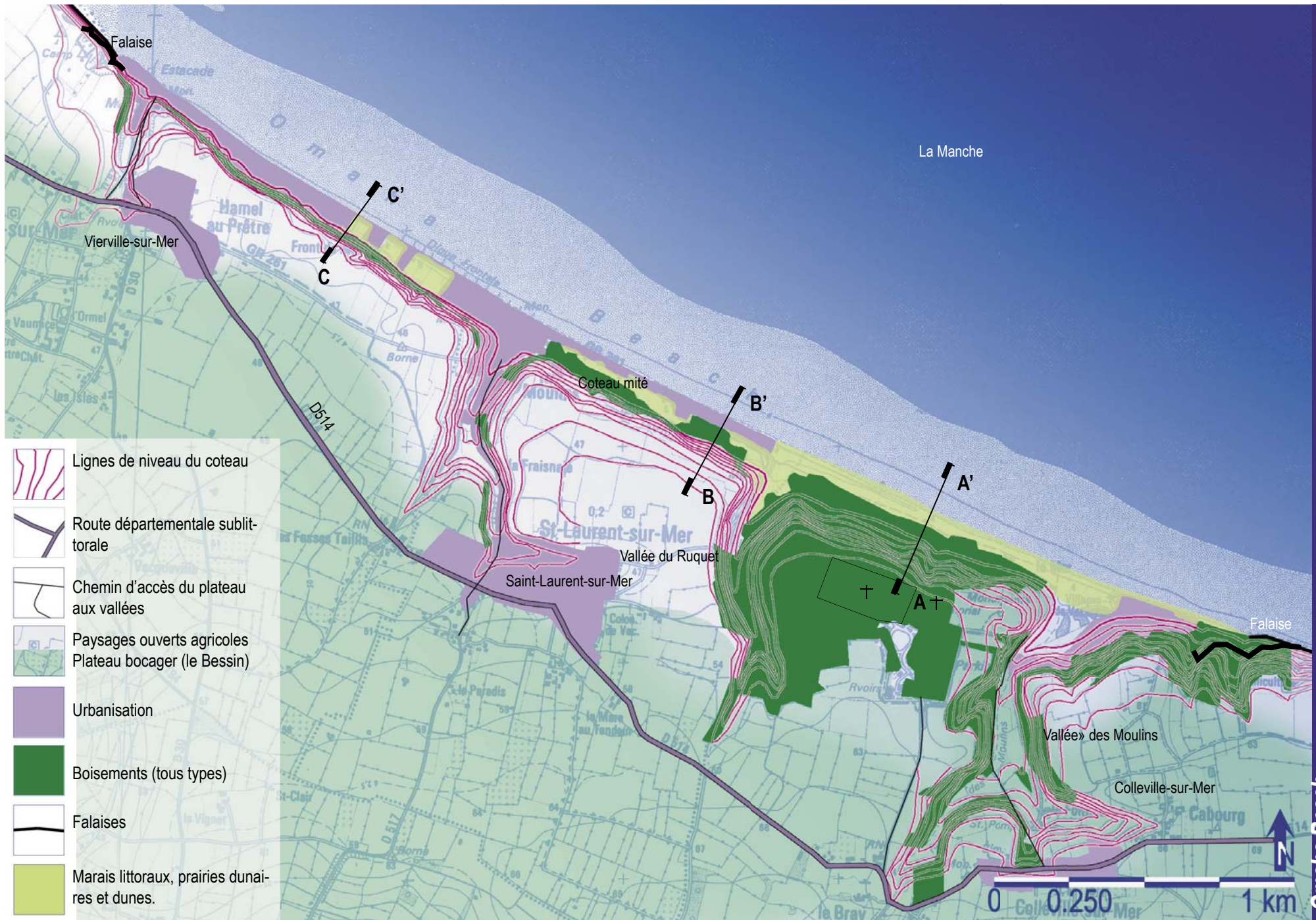
Coupe BB' : L'habitat est venu grignoter la dunes et le bord direct de la plage. La petite zone humide en arrière plan est cachée, mais le coteau végétalisé continue de dominer visuellement.



Coupe AA' : le plateau et le coteau sont particulièrement boisés et préservés grâce à la présence du cimetière Américain et des actions du conservatoire du littoral. Sur les pentes, broussailles et arbustes laissent progressivement place au milieu dunaire puis à la plage.



Coupe CC' : coteau partiellement grignoté par l'urbanisation mais encore marqué par ses boisements et fourrés qui contrastent avec le plateau cultivé plus ouvert. Bord de mer très normalisé (enrochement, aménagement de plage...)



FICHE D'IDENTITE DU SITE :

Traces du port artificiel



Cheminement le long d'un blockhaus



Partie protégée touristique avec un parking intégré



Concentration des traces et des activités au pied des vallées



LES TRACES

⑥ ⑧ ⑨ De nombreux vestiges témoignent des événements de 44 sans être forcément mis en avant (Blockhaus, les casemates, les galets encore visibles à l'Est, les tranchées en zig-zag... Ce sont des éléments à découvrir au fil d'une promenade, parfois discrètement et sans mise en scène. D'autres, remarqués par leur force (les falaises - les sorties de plages) ou leur disposition stratégique (la batterie allemande sur les hauteurs des «Moulins» ...), répondent de façon pédagogique au devoir de mémoire.

La dispersion de ces éléments n'est pas en contradiction avec l'immensité des lieux si ils sont organisés de façon cohérente et unitaire en tenant compte des paysages.

Le paysage, acteur muet du déroulement du D-day, est aussi spectaculaire que les événements eux-mêmes.

LA COMMEMORATION

⑤ La ponctuation du territoire par des petits lieux de commémoration ou des musées engendre la multiplication des aires de stationnement. Côté Est, ces parkings sont intégrés dans le contexte naturel et dunaire si ils ne bordent pas un bâtiment (VVF, école de chars à voile). Ailleurs, recouverts de différents matériaux et délimités maladroitement par des enrochements, ils dévalorisent front de mer et contexte urbain. De même, les entrées et les limites des lieux commémoratifs sont généralement très artificiels (plantations horticoles...). Les délimitations systématiques des sols, le mobilier disparate, les signalétiques multiples et le point d'information mal positionné, en retrait, ajoutent à la complexité des lieux.

Une meilleure hiérarchisation et révélation d'Omaha pourrait conduire le visiteur vers une compréhension globale, initiale, lui permettant de découvrir par la suite les lieux plus librement.

LA COMPOSITION DU SITE

A la fin de la guerre, 70 ha ont été concédés par la France pour édifier le cimetière américain. Très dessiné, il s'intègre pourtant grâce à ses limites boisées. ④

La protection et la gestion de certains terrains par le CEL permettent aujourd'hui de différencier les deux grandes tendances paysagères :

- la séquence Est (en jaune), plus naturelle, avec ses zones humides, ses dunes mobiles, ses roselières...

- la séquence Ouest (en mauve), a subi une forte pression immobilière et les accès routiers sont plus directs. L'urbanisation individuelle a «grignoté» le pied du coteau. Sa perception devient plus difficile et moins forte; quelques parcelles non construites permettent une vision fugace du coteau 'sauvage' depuis la route de la mer.

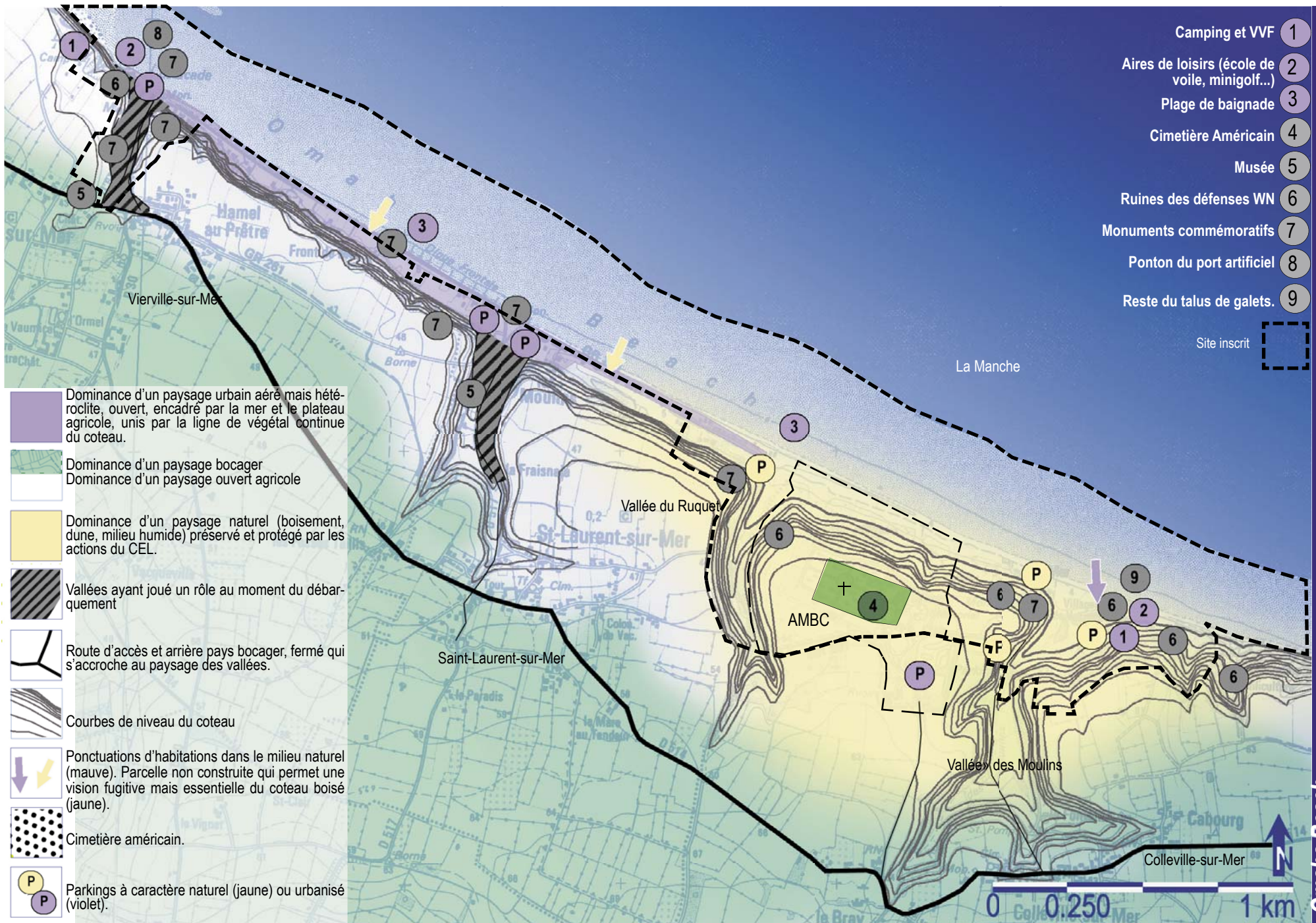
La rigoureuse protection et la gestion du milieu naturel permettent de valoriser un territoire qui a fortement influencé le cours de l'histoire.

L'EVOLUTION DU PAYSAGE

Le territoire d'Omaha Beach, naturellement marqué par sa topographie, a subi une évolution importante à la fin de la guerre :

- Sur les chemins d'accès en juin 44 principalement (chemin des sorties de plage) ;
- Sur les infrastructures témoins, types casemates et Blockhaus en ruine, structure du port artificiel ;
- Sur son littoral, avec la disparition du talus de galets ;
- Sur le maillage bocager du plateau qui s'est ouvert avec le remembrement et un nouveau mode d'exploitation agricole ;
- Sur le développement touristique lié à la commémoration (ponctuation de stèles, de monuments, le cimetière américain ...) et aux loisirs (Habitat, VVF, écoles de voile, plages...) ; ① ② ③

L'évolution au fil du temps du site d'Omaha tend à gommer les traces des événements du débarquement.



* AMBC : American Battle Monuments Commission

FICHE D'ORGANISATION DU SITE :

Cimetière américain



Extrémité promontoire de la vallée de Vierville-sur-Mer



Un blockhaus en milieu naturel aujourd'hui



Route de bord de mer



LES ELEMENTS SYMBOLES

- Le développement touristique historique et de loisir s'est intensifié, notamment par la pratique familiale de la plage et les constructions légères qui se sont développées.
- Les lieux de commémoration, les musées se sont multipliés.

Ces nouveaux usages ont rendu nécessaire l'aménagement de nombreux parkings au traitement très varié.

Mais c'est surtout le cimetière américain et son environnement très protégé qui accueille le plus de visiteurs.

La réputation d'Omaha est surtout liée à la gestion et la conservation du cimetière américain et aux nouvelles activités touristiques liées à la plage.

LES POINTS DE REPERES HISTORIQUES

La concordance et le bon déroulement des opérations sont le résultat d'une préparation minutieuse des états-majors ; les soldats de troupes avaient pour cela des objectifs précis et des points de repères et d'orientation tels les deux falaises encadrant le lieu de débarquement, les sorties de plage, le clocher de Colleville-sur-Mer. Ces éléments, visibles et repérables de loin depuis la mer, représentent des signes importants pour la mémoire du site ; mais ils ne sont pas évidents pour celui qui vient de terre.

Il convient donc de leur redonner leur importance par un travail d'explication. Celui-ci pourra se faire dans un parcours de découverte.

UN SITE COMPLEXE

La constante évolution du territoire est ici apparemment difficilement compatible avec la volonté de préserver et de conserver les traces de l'histoire. On remarque cependant qu'une intervention volontariste peut formaliser des tendances vers une caractérisation forte du site.

Le développement touristique, commémoratif et urbain a ponctué aléatoirement le territoire de traces d'activités, et font d'Omaha un site sans réelle cohérence. La confrontation nature/mémoire - milieu urbain/commémoration se dilue dans une diversité et une multiplication de signes (pour une part bien légitime). Il est impossible aujourd'hui, sans un spécialiste, de comprendre le rôle de témoin du site.

Les ponctuations historiques pourraient pourtant accompagner avec pertinence les évolutions du paysage.

LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

L'arrivée sur Omaha Beach se fait presque toujours par Saint-Laurent-sur-Mer et la sortie de plage centrale.

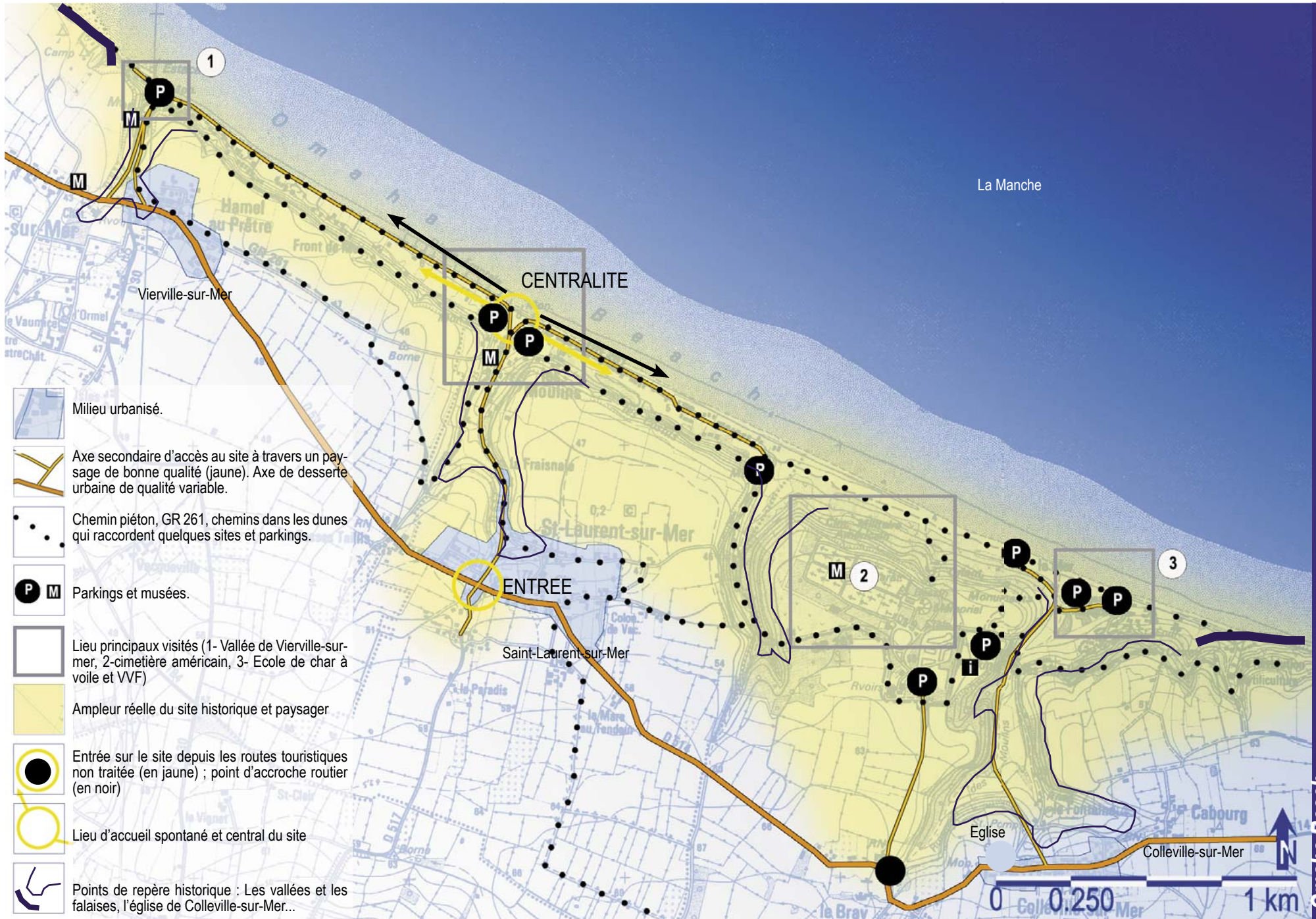
La visite du cimetière américain est instructive et permet d'appréhender la difficulté naturelle à laquelle les soldats se sont confrontés. Cependant, c'est une partie d'Omaha, en enclave : on y arrive et on repart.






Les vallées limites côté Est et Ouest sont plus discrètes et peu utilisées malgré leurs positions stratégiques et historiques.

Le boulevard de bord de mer se réduit à un traitement purement routier.

Les cheminements piétons ne desservent pas tout le site.

Les liaisons entre ces différentes composantes ne sont pas évidentes, faute d'un point central d'accueil et faute de cohérence d'aménagement (typologie, matériaux, jalonnement, continuité des circuits etc. ...).



-  Milieu urbanisé.
-  Axe secondaire d'accès au site à travers un paysage de bonne qualité (jaune). Axe de desserte urbaine de qualité variable.
-  Chemin piéton, GR 261, chemins dans les dunes qui raccordent quelques sites et parkings.
-  Parkings et musées.
-  Lieu principaux visités (1- Vallée de Vierville-sur-mer, 2-cimetière américain, 3- Ecole de char à voile et VVF)
-  Ampleur réelle du site historique et paysager
-  Entrée sur le site depuis les routes touristiques non traitée (en jaune) ; point d'accroche routier (en noir)
-  Lieu d'accueil spontané et central du site
-  Points de repère historique : Les vallées et les falaises, l'église de Colleville-sur-Mer...

FICHE INTENTIONS ET ORIENTATIONS :

Synthèse du diagnostic : orientations et principes d'aménagement

LES ORIENTATIONS

Le diagnostic permet de dégager trois orientations majeures pour la mise en valeur du site.

Requalifier l'accueil sur ce site

Aujourd'hui, le site propose de nombreux lieux d'accueil de qualités et de vocations très variables.

Restructurer le site en rapport à contexte paysager et historique

Il y a une bonne répartition des pôles d'accueil sur l'ensemble du territoire, mais le manque de lien ne permet pas de tous les découvrir.

Hierarchiser et organiser les informations historiques

L'histoire et les traces sont également très présentes sur ce site, mais leurs traitements sont très variables et elles manquent de liens.

LES PRINCIPES D' ACTIONS

Pour requalifier l'accueil sur ce site :

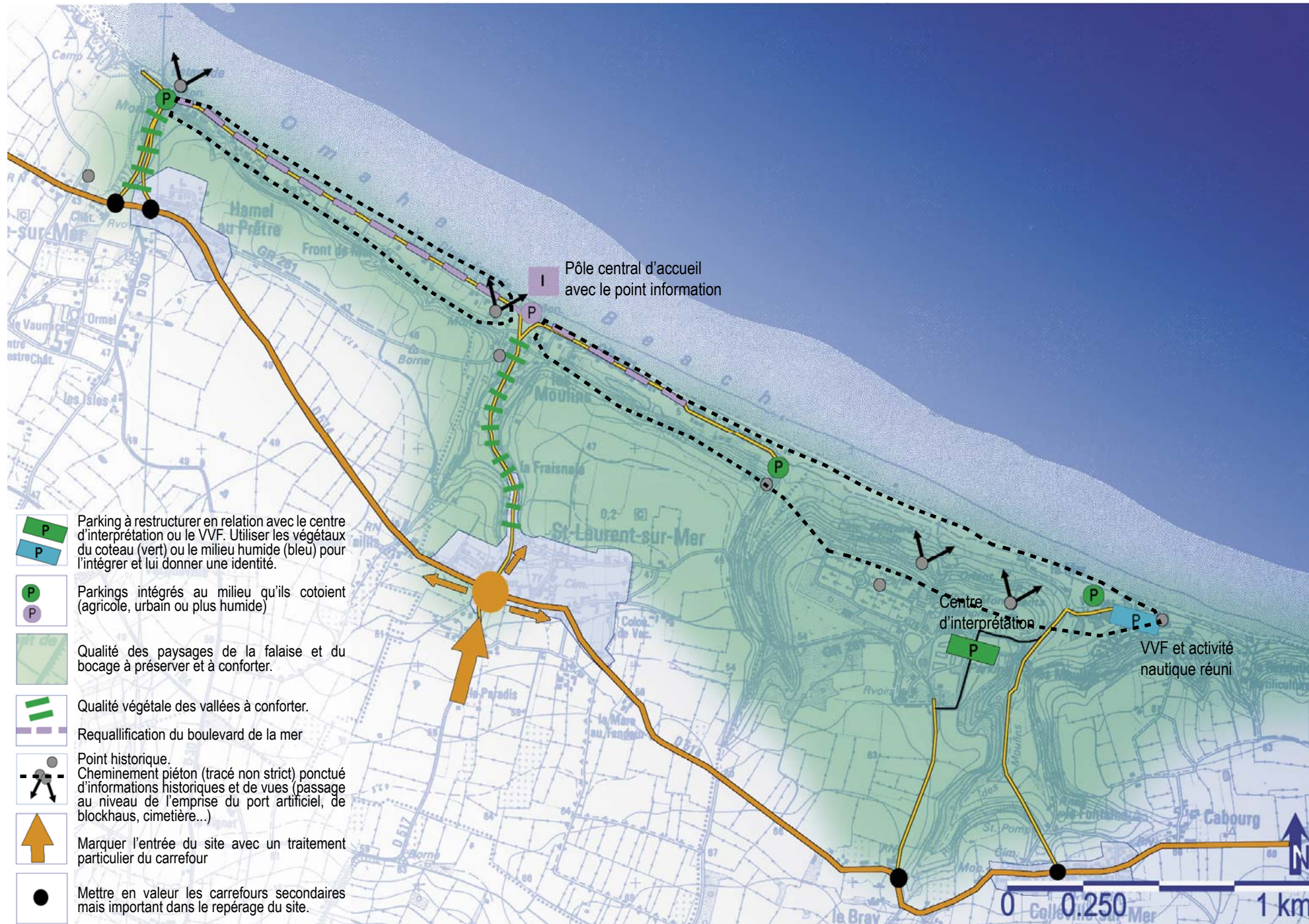
- Simplifier le traitement urbain pour mieux laisser parler la géographie et l'histoire. Mettre en relation l'aménagement touristique et le grand paysage alentour.
- Apporter une échelle piétonne et jouer sur les rapports dominé/dominant. Redéfinir et renforcer les parcours proposés aujourd'hui.
- Réintégrer le bâti dans le milieu naturel par un traitement des limites (VVF).
- Restructurer le pôle de loisir en rapport à l'eau (mares, fossés, plantations).
- Restructurer les parkings à proximité du projet de centre d'interprétation (près du cimetière américain).





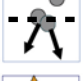



Pour restructurer le site en rapport au contexte paysager et historique :

- Valoriser la route d'entrée sur Omaha Beach par Saint-Laurent-Sur-Mer par un carrefour symbolique, les autres devenant des carrefours secondaires de desserte locale.
- Simplifier la route de bord de mer qui doit s'effacer au profit de la géographie et du paysage.
- Valoriser l'arrivée sur la plage de Saint-Laurent-sur-mer depuis la quatre-voies en un pôle central d'accueil, avec desserte de voies piétonnes vers l'Est et l'Ouest, intégration du musée et d'un point information, gestion des parkings... Mettre en relation mer et vallée (perspective).
- Protéger les coteaux de l'urbanisation.
- Préserver les fenêtres de vue sur la Manche.

Pour hiérarchiser et organiser les informations historiques :

- Renforcer la sortie de plage «balcon» en un véritable lieu de contemplation historique.
- Proposer un circuit dynamique informel mais illustré et expliqué autour des traces historiques.
- Redonner un sens aux plaques et monuments commémoratifs.
- Projeter deux sentiers de découverte historique à partir de la «place centrale» ; Intégrer les sentiers aux paysages traversés (revêtement adapté aux ambiances traversées), les guider par des traces au sol et les faire déambuler de sites historiques en sites historiques.



-  Parking à restructurer en relation avec le centre d'interprétation ou le VVF. Utiliser les végétaux du coteau (vert) ou le milieu humide (bleu) pour l'intégrer et lui donner une identité.
-  Parkings intégrés au milieu qu'ils cotoient (agricole, urbain ou plus humide)
-  Qualité des paysages de la falaise et du bocage à préserver et à conforter.
-  Qualité végétale des vallées à conforter.
-  Requalification du boulevard de la mer
-  Point historique.
Cheminement piéton (tracé non strict) ponctué d'informations historiques et de vues (passage au niveau de l'emprise du port artificiel, de blockhaus, cimetière...)
-  Marquer l'entrée du site avec un traitement particulier du carrefour
-  Mettre en valeur les carrefours secondaires mais importants dans le repérage du site.

Etude réalisée avec l'appui des documents de F. GAUTIER, paysagiste

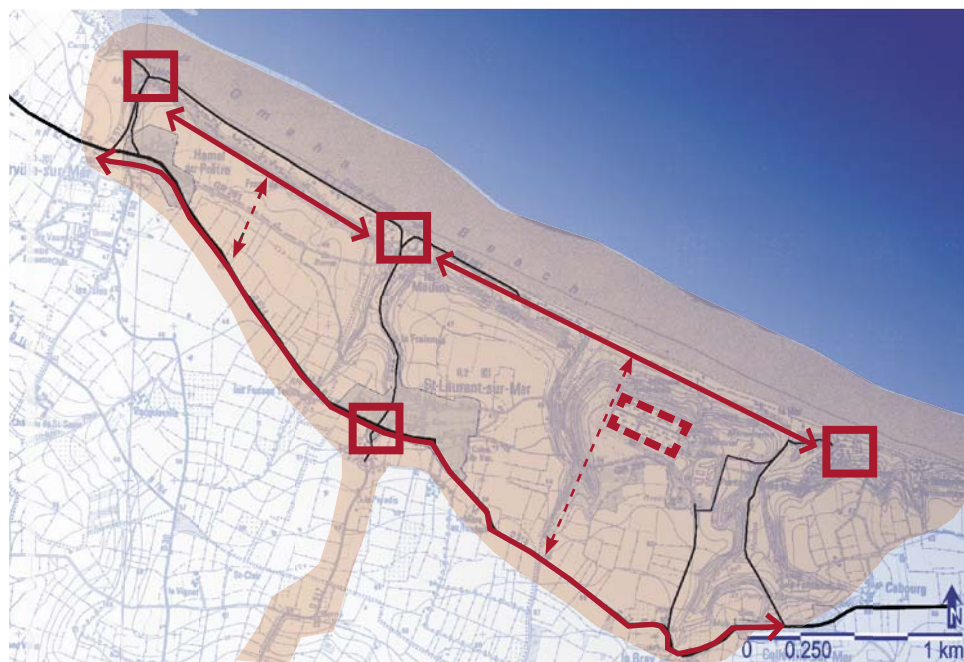
PROGRAMME D'INTERVENTIONS :


LES PROJETS D'AMENAGEMENT DU SITE :

Etudes réalisées :

- *Etude historique par J. Quellien, université de Caen*
- *Plan de gestion (Conservatoire du Littoral)*
- *Etude paysagère en vue du classement de site (F. Gautier)*
- *Carnet de propositions d'aménagements (F. Gautier)*
- *Projet de base nautique (Dupont-Nicolay et associés)*
- *Projet de centre d'interprétation.*

PLAN DE REPERAGE - PERIMETRE DE COHERENCE



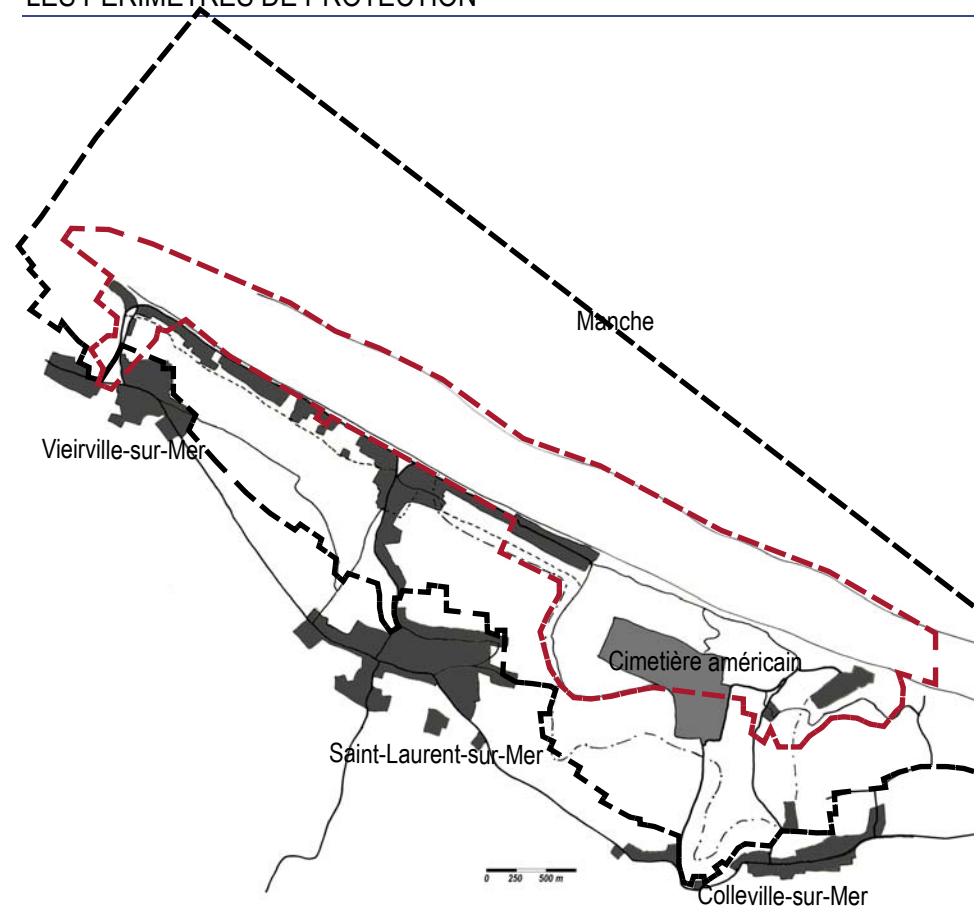
 Périmètre de cohérence


 Périmètre d'action


Les lieux d'action :

- L'entrée
- Les trois pôles d'accueil dont le lieu central, et le cimetière
- Les liens et liants entre eux (plage et coteau)
- La route touristique
- Les relations transversales.

LES PERIMETRES DE PROTECTION



 Site inscrit par arrêté du 22 / 11 / 1946

 Projet de classement de site

OBJECTIFS HISTORIQUES

- Créer deux pôles d'accueil associés à l'histoire au niveau de Saint-Laurent-sur-Mer et au niveau du cimetière américain.

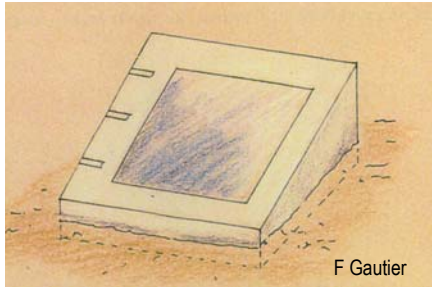
1

2

- Ces deux pôles desservent des cheminements piétons thématiques (découverte des paysages historiques à travers la promenade). ①

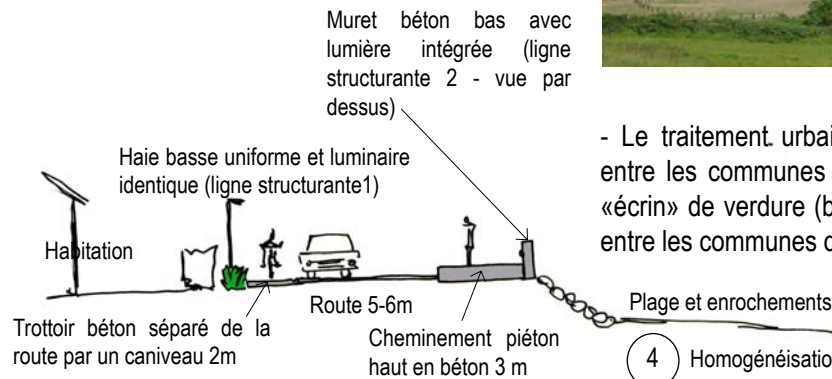
1

Exemple de balisage des promenades historiques



- Ces deux pôles doivent proposer des informations permanentes (panneaux sur les parkings) et d'autres accessibles à la période touristique (dépliants...) sur l'ensemble du site.

- Le coteau est à préserver de toute urbanisation sur toute la longueur du site. Au dessus, le plateau permet une point de vue intéressant et praticable à pied.



OBJECTIFS DE DECOUVERTE DU SITE NATUREL

- Le milieu naturel présent sur une partie du site devient référence dans les projets d'aménagements :
 . Cheminement contrôlé et réservé au piéton. ②



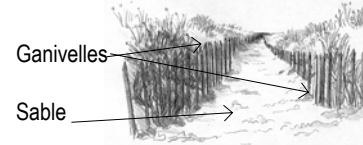
Passerelle sur-élevée non continue et de 1,5 m maximum pour les parties très humides.

Chemin simple et étroit dans les dunes.



2

Un cheminement, une «trace» dans les dunes



. Parking, voirie, accueil touristique intégrés (dunes, milieu humides, fourrés et boisements...). ③

3

Parking de délestage existant et intéressant sur l'herbe de la dunes limité par des plots bois



- Le traitement urbain doit conserver son homogénéité entre les communes concernées et rester intégré à son «écran» de verdure (bocage, boisement). Les respirations entre les communes doivent être respectées. ④

4

Homogénéisation du «boulevard de la mer»

OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT

- La RD 514 constitue la route de desserte de tout le site. Les relations avec les pôles se font par des carrefours traités par ordre d'importance : l'entrée, le point central puis les liaisons aux pôles historiques puis les liaisons à la place et aux activités balnéaires et enfin les liaisons aux pôles naturels. Homogénéiser les panneaux de liaison

- Depuis les pôles et l'entrée, un parcours vélo ou des boucles piétonnes permettent de découvrir l'intégralité du site.


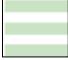

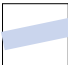
- Les pôles d'accueil se spécialisent dans des thématiques différentes pour mieux servir les visiteurs qui se dispersent sur tout le territoire. On y trouve service et parkings. Ces derniers doivent s'adapter à son paysage environnant.

3


Parking dans le marais

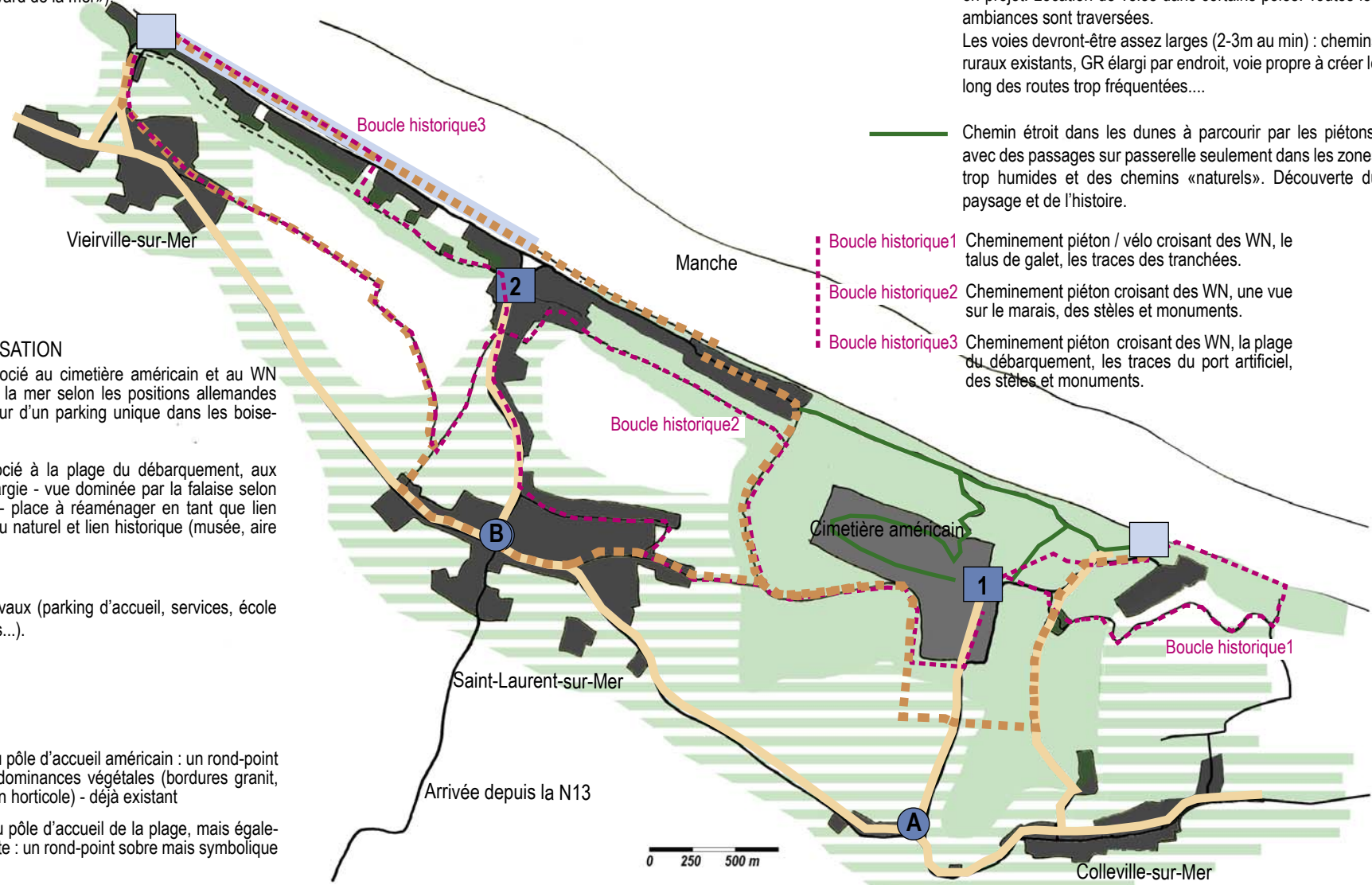


DES PAYSAGES IDENTITAIRES DE QUALITE




-  Ambiance naturelle et boisée à préserver (milieu dunaire, humide, vallons arbustif et humide, coteaux broussailleux sur toute la longueur du site, boisement du cimetière américain...). Intégrer l'urbanisation existante au milieu naturel au pied de Saint-Laurent et au niveau du VVF.
-  Respiration bocagère entre les villages du plateau à conforter.
-  Paysage ouvert avec des points de vue lointains
-  Urbanisation balnéaire de Vieirville-sur-Mer et de Saint-Laurent-sur-Mar à valoriser par un projet global (aménagement du «boulevard de la mer»)




OBJECTIFS D'ORGANISATION

- 1** Pôle d'accueil associé au cimetière américain et au WN - vue dominante sur la mer selon les positions allemandes (à restructurer autour d'un parking unique dans les boisements).
- 2** Pôle d'accueil associé à la plage du débarquement, aux sorties de plage élargie - vue dominée par la falaise selon les positions alliés - place à réaménager en tant que lien milieu urbain / milieu naturel et lien historique (musée, aire d'exposition...).
-  Pôles d'accueil estivaux (parking d'accueil, services, école de voile, restaurants...).
- A** Carrefour associé au pôle d'accueil américain : un rond-point finement traité aux dominances végétales (bordures granit, gazon ras, végétation horticole) - déjà existant
- B** Carrefour associé au pôle d'accueil de la plage, mais également entrée sur le site : un rond-point sobre mais symbolique - à créer.

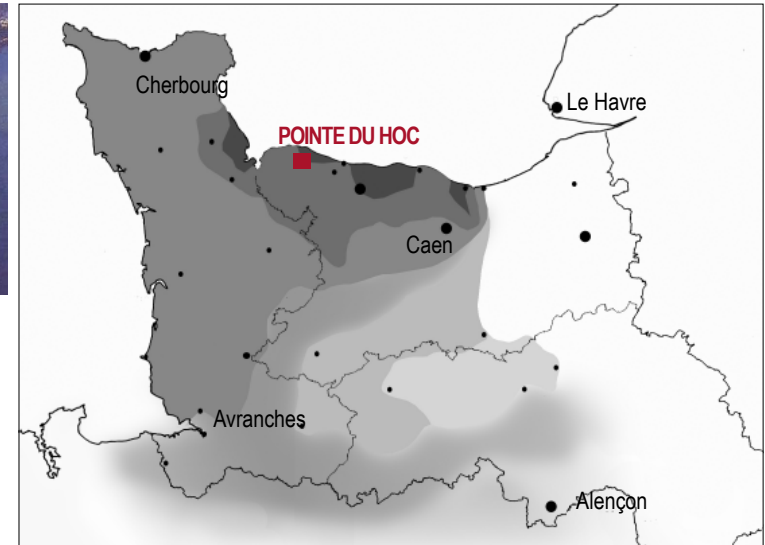


LA HIERARCHISATION DES VOIES

-  Route touristique d'accès au 4 pôles d'accueil sur le site. Voie de type «routière», signalétique homogène pour l'ensemble du site spécifiant les activités du pôle (Accueil Normandie 44 : musée, cimetière américain, WN... Accueil estival : Plage, école de voile, centre nautique, location vélos, restauration...)
-  Parcours mixte sur la totalité du site, associable au plan vélo en projet. Location de vélos dans certains pôles. Toutes les ambiances sont traversées. Les voies devront être assez larges (2-3m au min) : chemins ruraux existants, GR élargi par endroit, voie propre à créer le long des routes trop fréquentées....
-  Chemin étroit dans les dunes à parcourir par les piétons, avec des passages sur passerelle seulement dans les zones trop humides et des chemins «naturels». Découverte du paysage et de l'histoire.

-  **Boucle historique1** Cheminement piéton / vélo croisant des WN, le talus de galet, les traces des tranchées.
-  **Boucle historique2** Cheminement piéton croisant des WN, une vue sur le marais, des stèles et monuments.
-  **Boucle historique3** Cheminement piéton croisant des WN, la plage du débarquement, les traces du port artificiel, des stèles et monuments.

SITE 5: LA POINTE DU HOC



FICHE HISTOIRE :

Une opération de débarquement par les armées américaines, particulièrement meurtrière

Vue aérienne du site 1944



ORGANISATION MILITAIRE DU SITE : UN POSTE DE DEFENSE PRIVILEGIE

Cette falaise littorale forme un promontoire d'une trentaine de mètres à pic sur une étroite plage de galets. Ce paysage ouvert précède l'arrière-pays bocager et est particulièrement favorable à la surveillance côtière de la manche et du Calvados. En dépit de sa beauté naturelle, le site ne semble guère avoir attiré particulièrement l'attention jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Exemple de canon

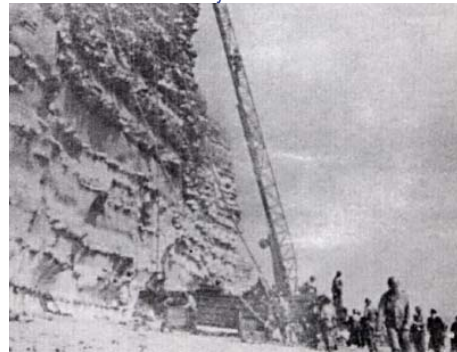


LES DEFENSES ALLEMANDES

Les Allemands décidèrent de tirer parti de cet emplacement privilégié (offrant une large vision sur toute la baie de Seine) pour y implanter une puissante batterie d'artillerie dans le cadre du mur de l'Atlantique.

Ce site commence à être aménagé dès 1942, avec à partir de 1943 un poste de direction qui disposait d'un vaste champ d'observation, de nombreux abris, des canons avec une portée de 19 kms, le tout protégé par des barbelés et des mines. En 1944, des travaux avaient été entrepris pour mettre les canons à l'abri des attaques aériennes (les attaques maritimes ayant été jugées improbables).

Ascension de la falaise - 6 juin 1944

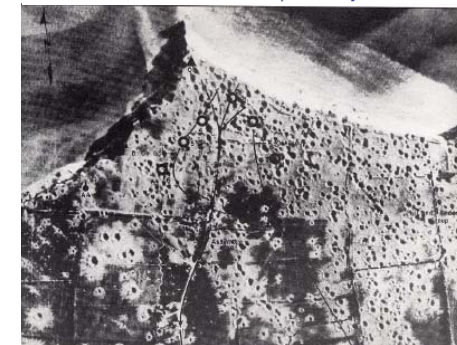


LA BATAILLE

Conscients des menaces qu'elle représentait pour le Débarquement, les Alliés bombardèrent la Pointe du Hoc à plusieurs reprises, réussissant à détruire un canon. Les autres furent déplacés en secret vers l'intérieur des terres.

Ignorant ce fait, le 2^e bataillon de Rangers du colonel Rudder, qui avait été chargé de s'emparer de la position en escaladant la falaise, accomplit la mission au matin du 6 juin. Au sommet s'engagea un terrible combat, plus meurtrier que l'ascension elle-même. Isolés sur la pointe et privés de renforts, les Rangers durent repousser de fortes contre-attaques allemandes avant d'être secourus le 8 juin.

Trous des bombes bien visibles après le 6 juin



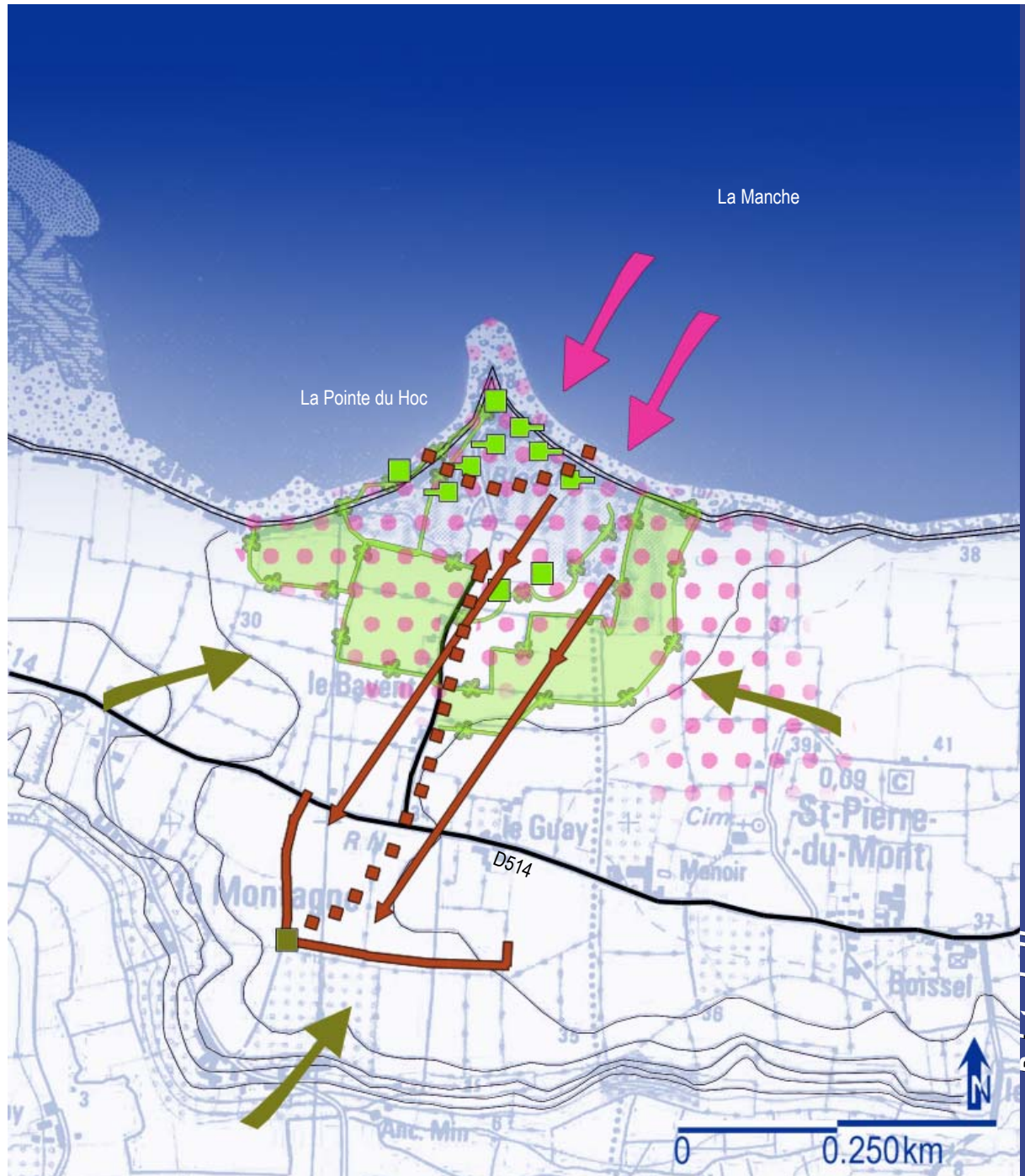
LES AMENAGEMENTS QUI ONT SUIVI

Les Alliés n'ont pas eu usage de ce site après les combats, laissant un paysage lunaire, défoncé de cratères, ponctué de restes de casemates et de béton armé en tout sens.

Ce paysage façonné à coup de bombes et d'obus, véritablement modelé par la guerre, a été préservé grâce aux actions combinées du Conservatoire du Littoral, de l'ABMC et du syndicat d'initiative de Grandcamp depuis 1945.

De plus, la nature calcaire du terrain a ralenti la «cicatrisation du sol».

- | | | | |
|---|--|---|---|
| | Défenses allemandes |  | Canons, casernes, postes de tir, postes de D.C.A., mitrailleuses, abris pour personnel |
|  | | | Tranchées et galeries souterraines. Barbelés |
| | |  | Terrains minés |
| | Actions avant le 6 juin 1944. |  | Bombardements Alliés du 15 avril et du 22 mai 1944. |
| | |  | Assaut de la falaise. |
| | Position Alliée au soir du 6 juin |  | Percée au matin du 6 juin jusqu'à la ligne de défense avancée. |
| | |  | Repli face à la contre-attaque Allemande dans la nuit du 6 au 7 juin jusqu'à la ligne de repli. |
| | Contre-attaque Allemande |  | Contre-attaque allemande. |



FICHE PAYSAGE :

Un contexte topographique et paysager remarquable par ses qualités naturelles

Vue aérienne générale



La configuration géographique spectaculaire de la Pointe du Hoc lui confère une autorité certaine sur le milieu maritime de la côte basse-normande. Située à l'extrémité ouest des falaises hautes du Bessin, elle offre une vue très large qui va du Cotentin à l'est jusqu'à l'embouchure de la Seine à l'ouest.

Site limité par le bocage au sud



Trois entités paysagères se succèdent :

1. la falaise calcaire, en front de mer, forme une sorte de pic jusqu'à la pointe extrême.
2. le plateau cultivé, les champs « ouverts » ou faiblement bocagers dessinent un premier plan grandiose.
3. le maillage dense des haies bocagères qui perdurent. Le second plan bocager est typique du Bessin: territoire aux formes douces, où l'urbanisation vient se nicher, entourée de haies et de prêtres complantés

Paysage de falaise



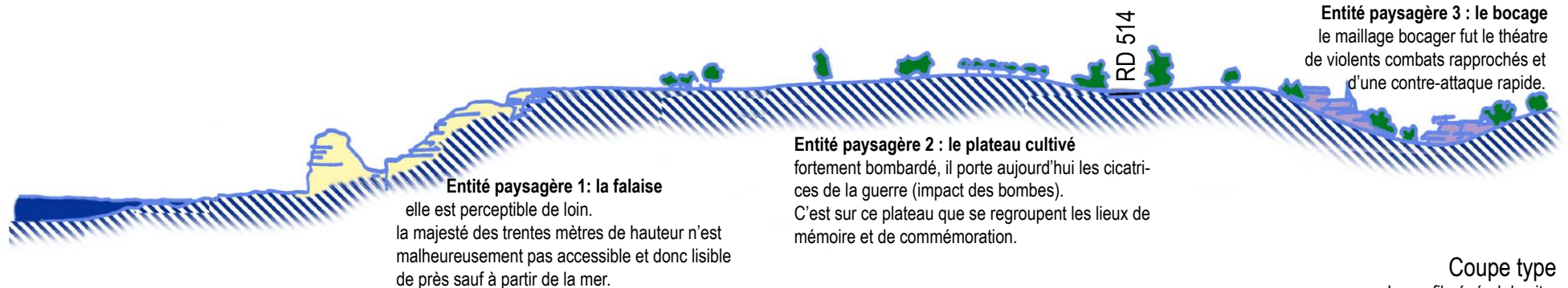
C'est la présence en avant de la falaise de traces des trous de bombes et des blockhaus qui identifie la Pointe du Hoc. Le secteur de traces est encadré par une bande de fourrés de largeur variable, ce qui renforce l'enclavement et le caractère exceptionnel du lieu.









Paysage de bocage

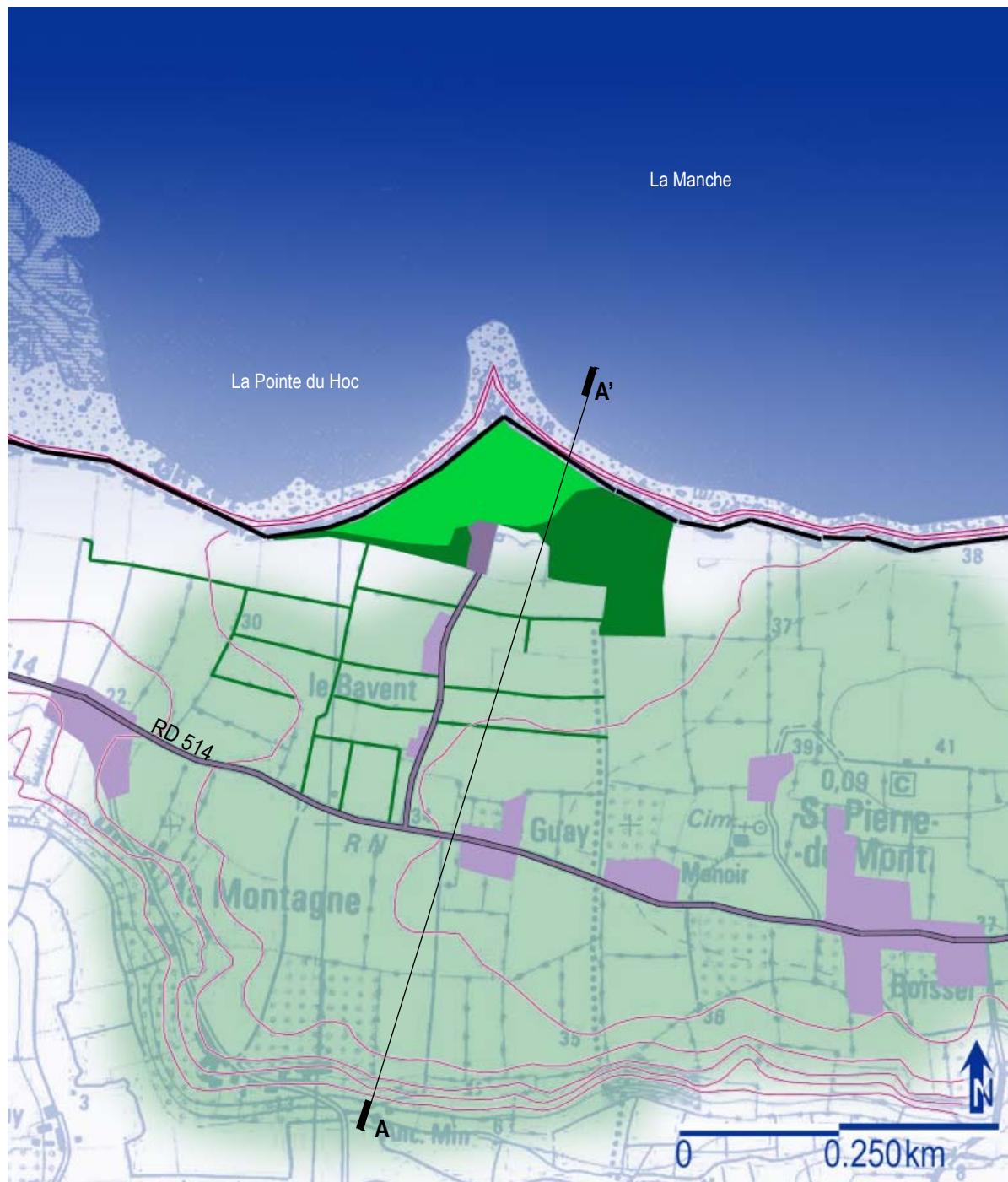


Une forte érosion naturelle de la pointe est observée et tend à modifier la falaise au fil du temps. De même, la végétation arbustive des fourrés tend à s'étendre progressivement.

Dans ce secteur, l'activité agricole est très présente et très dynamique, garantissant ainsi l'intégrité des caractéristiques paysagères.



-  Lignes de niveau
-  Falaise
-  Axe touristique principal
-  Paysage agricole ouvert
-  Paysage à dominance bocagère
-  Urbanisation existante
-  Fourrés
-  Lieux marqués par les traces de trous de bombes et la présence de blockhaus.



FICHE D'IDENTITE DU SITE :

Des traces bien présentes



LES TRACES

Les traces visibles aujourd'hui présentent une image exceptionnelle des événements historiques : réseau de tranchées, blockhaus, impact des bombes.

Ces impacts de bombes font la particularité de ce site en témoignant de la violence des combats.

L'espace historique ne se limite pas aux 9ha visitables aujourd'hui. Si l'extrémité du cap, coiffé par le poste de commandement est l'élément attractif, il ne doit pas occulter les autres vestiges.

La découverte et la visite du site historique n'a de sens que dans l'élargissement des parcours et des points à visiter et non dans un aller-retour vers l'élément central.

Musée à Grandcamps



LA COMMEMORATION

Les aménagements d'accueil du public de la Pointe du Hoc ne sont pas à la hauteur de la renommée du site.

De sa configuration spectaculaire dominante sur la mer, pourtant ignorée jusqu'à la guerre (au profit des Demoiselles de Fontenailles plus à l'est, au droit de la Batterie de Longues-sur-Mer - site 07bis), les allemands vont tirer profit, propulsant ainsi ce site dans l'histoire.

Les traces actuelles profondes de la bataille parlent seule de la guerre. Beaucoup de questions restent sans réponse sur le déroulement du débarquement et son positionnement dans la grande offensive «Overlord», faute d'information sur place.

Seul un texte général est disponible sur le parking; les autres explications de la Bataille du Hoc se trouveront au musée des Rangers de Grandcamps.

vue aérienne générale



LA COMPOSITION DU SITE

La position dominante de la Pointe du Hoc sur la baie de Seine ont conduit les allemands à s'y installer, puis les alliés à se rendre maîtres de ce point stratégique.

Les configurations naturelles offrent des limites bien marquées tant au nord, à l'est et l'ouest, par la falaise, au sud par le maillage bocager.

Une partie de ce site est classée et la partie actuellement utilisée par le parking est inscrite.

Cette disposition en enclave donne une force particulière à la mémoire.

Le site est riche de témoignages du passé et de la violence des combats. Sa mise en valeur nécessite pourtant une réhabilitation soignée sans tomber dans l'anecdotique.

trous de bombes encore visibles



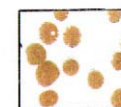
L'EVOLUTION DU PAYSAGE

Les effets du temps effacent les vestiges historiques; les trous de bombes, tendent à se gommer, s'adoucir, disparaître sous la végétation spontanée, tandis qu'une autre partie a été remblayée pour les besoins de l'agriculture.

La falaise s'érode depuis 44, limitant l'accès au sentier du littoral.

Le succès remporté du point de vue touristique conduit à repenser les bâtiments d'accueil et le stationnement pour une meilleure image touristique en accord avec le milieu naturel du site.

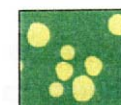
La pointe du Hoc est soumise à une évolution naturelle mais aussi aux fluctuations touristiques.



traces existantes et visibles



traces disparues



traces existantes mais masquées sous le végétation de friche (d'après le relevé de l'ABMC de 1984)



autre traces existantes masquées sous les friches (d'après interprétation de la photo aérienne de 1944)

Les traces disparues ou masquées :

interprétation de synthèse
des photographie de 1944 et 1999

(Agence Bertrand Folléa - Claire Gautier Paysagistes DPLG)

Site inscrit



Site classé



FICHE D'ORGANISATION DU SITE :

Parking actuel



L'ACCUEIL SUR LE SITE

Les aménagements réalisés pour l'occasion du 50^e anniversaire ont le mérite de rester à une échelle relativement petite, pour en laisser une partie en prairie carrossable. Mais ils ont contribué à banaliser l'image du site.

Cette banalisation est due à la localisation et à la normalisation du parking (borduration, sols enrobés), à l'aspect précaire des bâtiments techniques et au peu d'intégration des toilettes.

L'augmentation de la fréquentation et les attentes du public ont conduit à l'élaboration de nouvelles constructions et aires de stationnement. Celles-ci doivent se réaliser dans une démarche de réorganisation générale du site dans le cadre d'un projet ambitieux.

L'accès sur les bords de falaise est limité



UNE FALAISE INACCESSIBLE

La logique du site conduit naturellement le visiteur sur la pointe qui s'avance dans la mer et offre une vue fantastique. Elle est en contradiction avec le sens du débarquement qui a fait de ce lieu de combat avant tout une **falaise à escalader**.

Pour le visiteur, l'expérience du pied de la falaise redonnerait un sens historique plus fort et plus profond à la découverte de la Pointe du Hoc. Malheureusement, l'accès à cette falaise est impossible pour des raisons de sécurité.

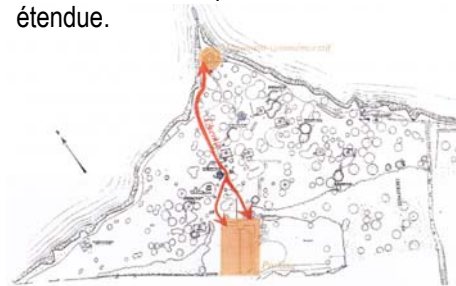
Une visite par bateau au départ de Grandcamp permet de découvrir le site depuis la mer.

Cheminement fortement matérialisé



UN PARCOURS MINIMAL POUR LA VISITE

Le site accueille un grand nombre de visiteurs, mais il reste peu découvert dans son étendue.



Actuellement, l'organisation de la visite incite au parcours minimal; il se résume à un aller et retour simple sur un chemin bitumé entre le stationnement et son monument dressé à la pointe qui focalise le regard.

Rares sont les visiteurs qui quittent le chemin bitumé pour découvrir le restant du site. Les installations militaires participent à la valeur historique réelle du site.

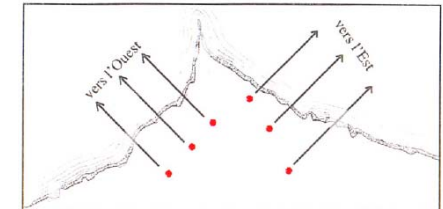
Trace d'encuvement



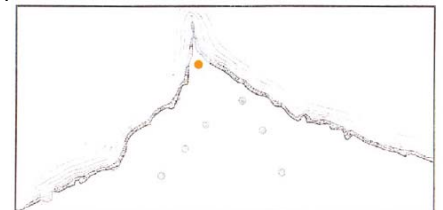
ORGANISATION MILITAIRE DU SITE

L'impression de chaos de trous de bombe cache en réalité une organisation militaire qui fait échos à la géographie naturelle du site en pointe.

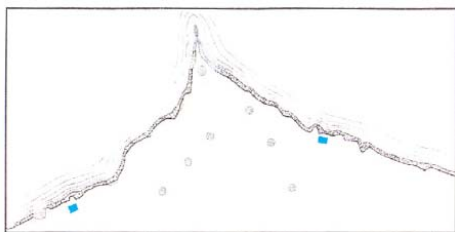
Les six encuvements circulaires, porteurs de canons de 155 mm sont disposés suivant deux axes, l'un vers Omaha Beach, l'autre vers Utah Beach.



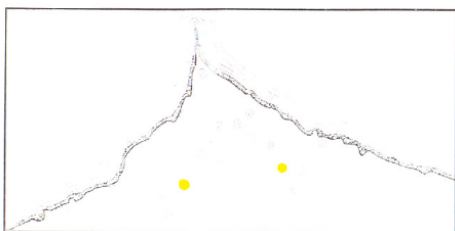
A l'extrémité de la pointe, se trouve le poste de direction de tir.



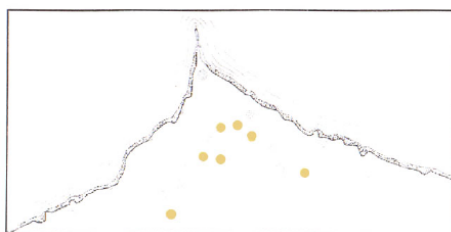
Aux deux extrémités est et ouest, se trouvent les positions FLACK, postes de défenses aériennes.



Les deux abris pour munition se trouvent chacun sur une rangée des encuvements à canons.



Les abris pour le personnel et casemat restent également proches des canons;

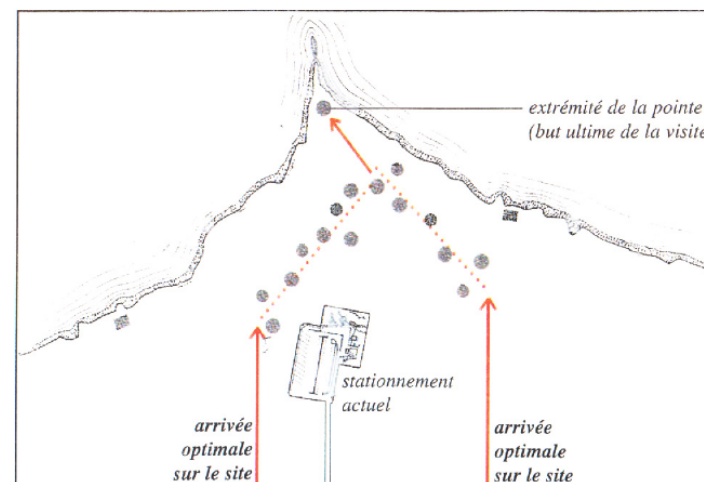


Il en résulte aujourd'hui deux lignes de ruines, chacune parallèle à un rebord de la côte, cadrées par trois points: Position FLACKS à l'est et à l'ouest poste de tir.

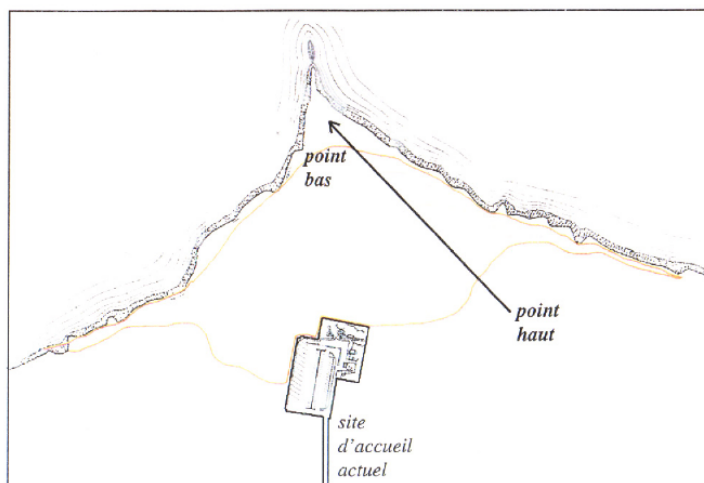


ORIENTATION NATURELLE DU SITE

Les «lignes de ruines» offre une opportunité de modifier l'arrivée et la découverte de l'ensemble du site.



La pente naturelle du site a la particularité d'être biaisée depuis l'Est de la pointe et offre une position dominante sur le site.



Synthèse du diagnostic: orientations et principes d'aménagement

LES ORIENTATIONS

Le diagnostic permet de dégager en synthèse trois orientations majeures pour la mise en valeur.

Offrir un accueil de qualité

Si l'espace d'accueil a su garder une échelle assez agréable aujourd'hui, il n'en demeure pas moins que le stationnement offre une image relativement banalisée pour ce site d'exception; mais surtout les bâtiments font aujourd'hui défaut, à la fois pour l'accueil et pour la gestion du site.

Redécouvrir le site dans toute son ampleur

L'analyse historique, complétée par l'interprétation des photos et cartes aux différentes époques, montre que les traces de la guerre ont été largement effacées.

Le site est encore réduit aujourd'hui par plusieurs phénomènes qui s'additionnent: un parcours de visite qui incite à la découverte minimale, des friches qui couvrent une part des traces de la guerre encore existantes, une falaise dont l'inaccessibilité enlève une part du sens historique du site, le bocage qui n'est pas intégré dans le site historique car absent du front de mer.

Apporter une information sur les événements de juin 1944

Celle-ci fait aujourd'hui cruellement défaut, laissant les visiteurs sur leur faim.

Si des informations peuvent être prises au musée des Rangers de Grandcamp-Maisy, à quelques kilomètres, il reste à offrir le moyen d'une information complémentaire, adaptée au site, avec la compréhension in situ du déroulement de la bataille.

Par ailleurs, des indications et des liens clairs méritent d'être proposés aux visiteurs entre pointe du Hoc, musée des Rangers et embarcadère de la navette 'Colonel Rudder'.

Chacune de ces trois orientations est déclinée en principes d'actions.

LES PRINCIPES D' ACTIONS

Pour offrir un site de qualité

- déplacer le site d'accueil hors du site historique, au-delà des terrains inconstructibles du Conservatoire du Littoral
- créer un stationnement bocager, intégré dans la trame du parcellaire agricole du Bessin
- créer un bâtiment intégré, porte d'entrée pour la découverte pédestre du site
- créer un espace de commémoration au point d'accueil du site, facilement accessible et de grande qualité, digne des faits historiques appelés à être commémorés.

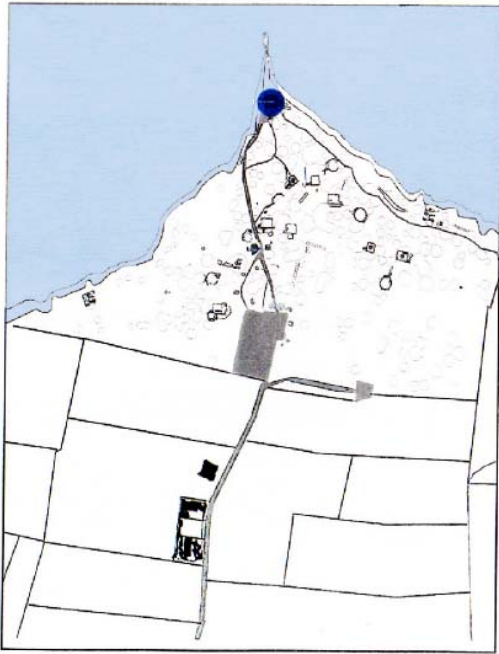
Pour redécouvrir le site dans toute son ampleur :

- remettre au jour les traces de bombes enfouies sous la végétation
- rendre à la nature et/ou à l'histoire l'espace des stationnements actuels
- supprimer le cheminement bitumé existant
- laisser libres les parcours de découverte
- découvrir le site en position dominante, avec vue sur la pointe et la mer à la fois
- favoriser une découverte plus longue et plus complète du site
- favoriser la découverte du site par voie de mer depuis Grandcamp

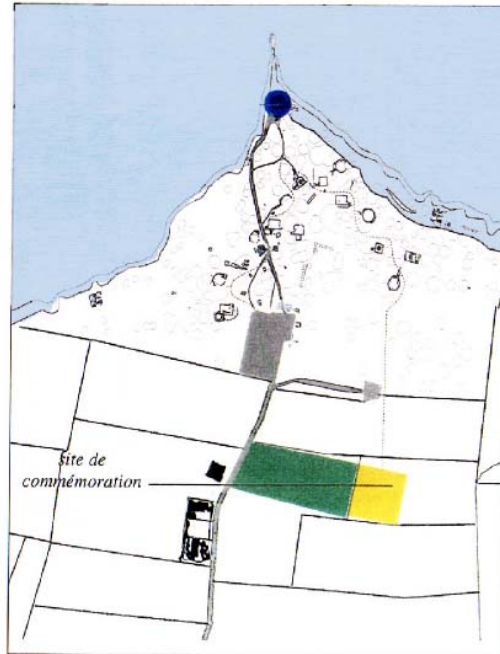
Pour apporter une information sur les événements de juin 1944

- créer un site d'accueil information au point d'accès pédestre vers le site
- offrir une information complémentaire à celle du musée des Rangers, en privilégiant l'évocation des événements des 6-8 juin à partir des restes observables
- établir des liens d'informations entre les différents sites que sont la Pointe du Hoc, le musée des Rangers et l'embarcadère du bateau 'Colonel Rudder'
- Répartir discrètement l'information sur les différents points d'attraction du site que sont les restes des constructions militaires


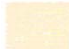




Ces principes d'actions ont été mis en application dans le cadre d'une étude globale réalisée par l'Agence Bertrand Folléa - Claire Gautier, puis décliné par le CEL et le Conseil Général dans une étude spécifique réalisée par Didier Besuelle/Lionel Salley - l'Atelier des Paysages

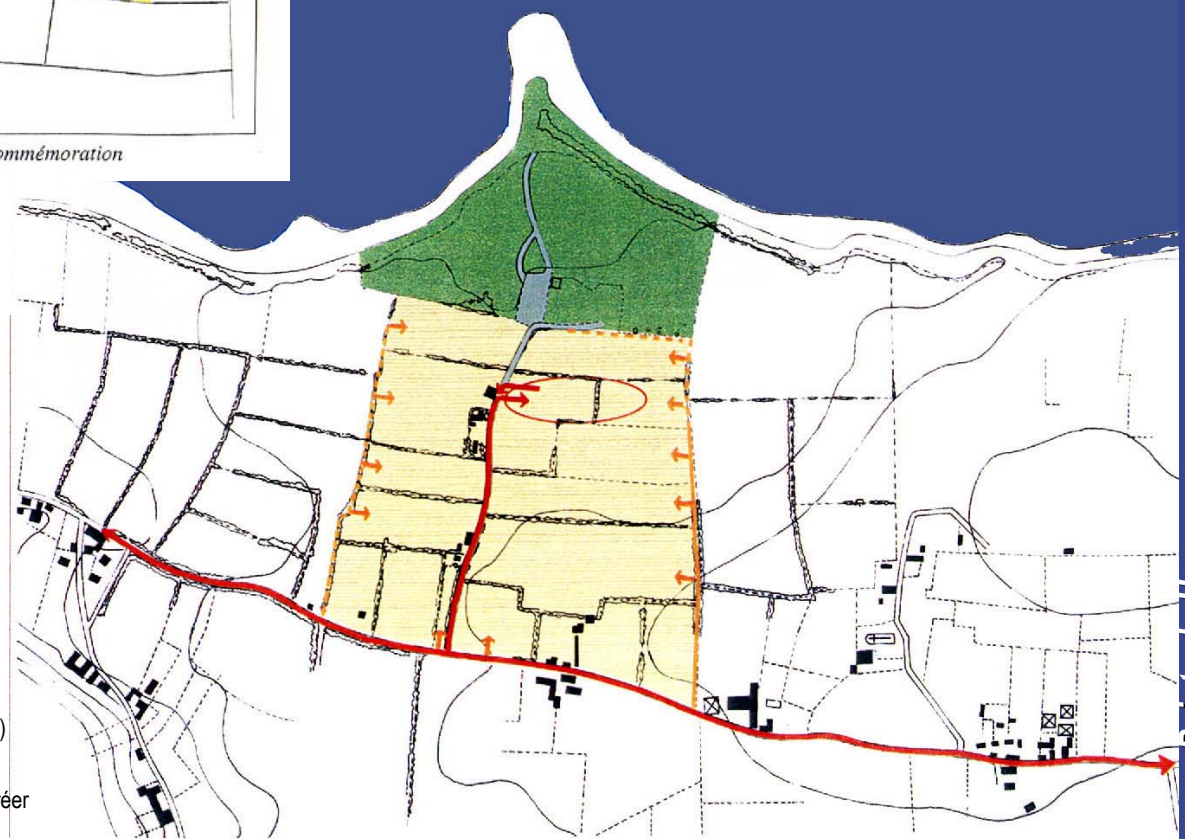


Schémas : le site de commémoration aujourd'hui



Projet du nouveau site de commémoration

-  Site historique
-  Territoire agricole
-  nouvelle desserte du site historique (route d'accès à la pointe principalement)
-  chemin de desserte agricole existant
-  chemin annexe de desserte agricole à créer
-  accès de principe aux parcelles agricoles



Sources : Etude Agence Folléa - Claire Gautier paysagistes DPLG

PROGRAMME D'INTERVENTIONS :

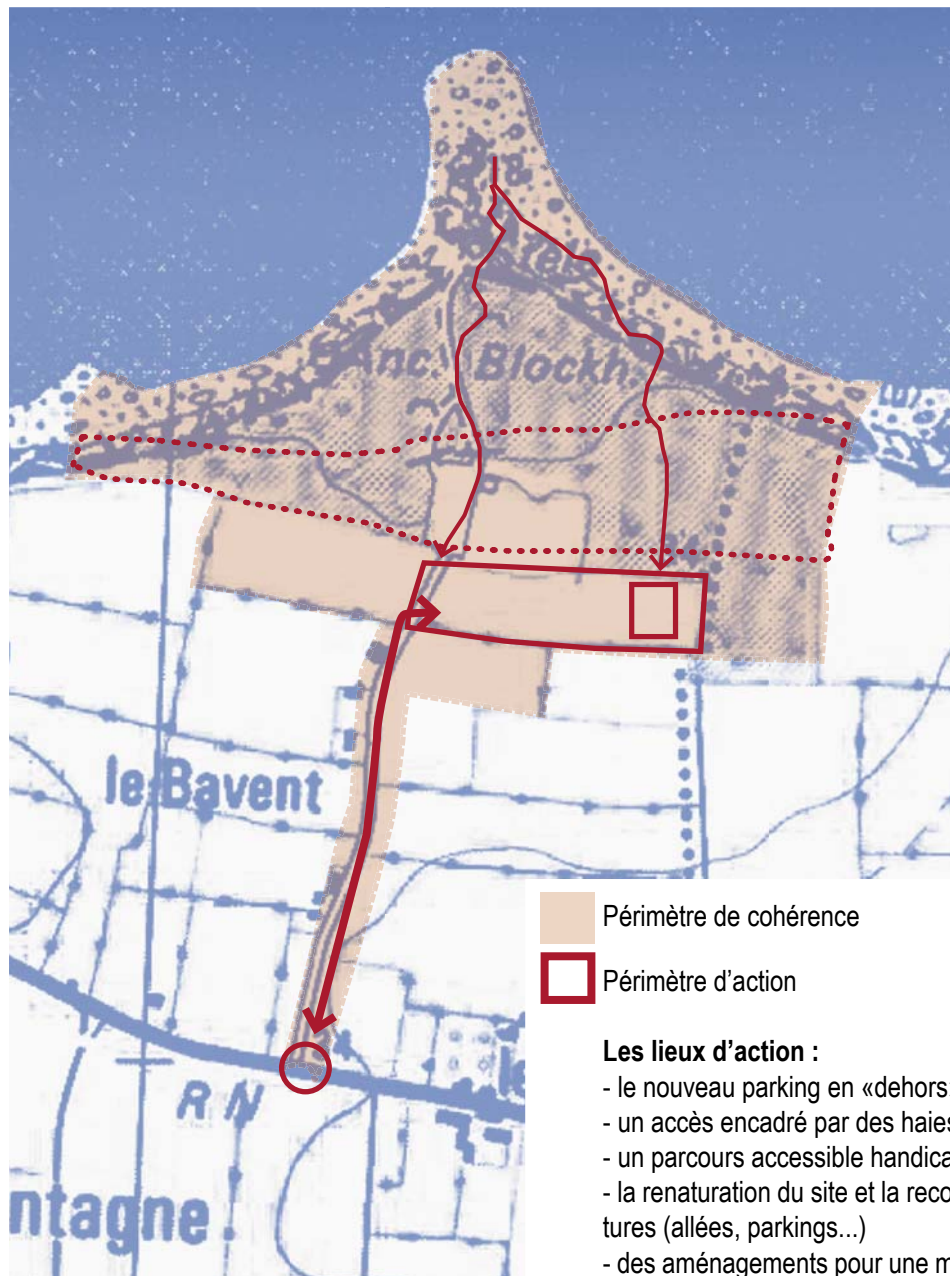
LES PROJETS D'AMENAGEMENT DU SITE :

Etudes réalisées :

- *Etude Paysagère réalisée pour la DIREN de Basse Normandie par l'équipe FOLLEA / GAUTIER, Paysagistes et Jean QUELLEN HISTORIEN (Diagnostic du site - Orientations d'aménagement, description du projet.)*

- Etude de Réhabilitation du site historique de la Pointe du Hoc réalisée pour le Conservatoire du Littoral par l'équipe BESUELLE / SALLEY, Architectes

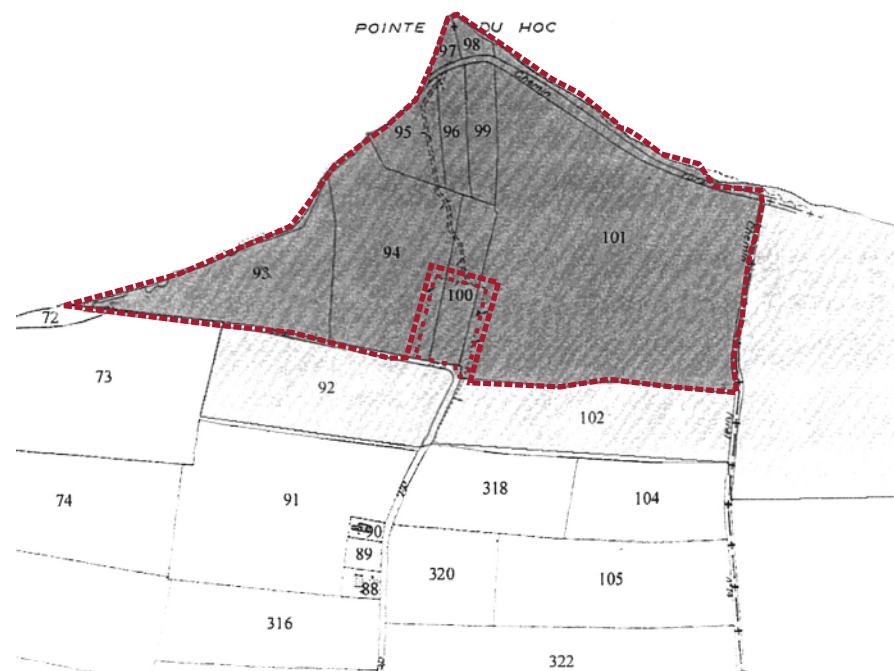
- Travaux en cours par le Conservatoire du Littoral par l'équipe de Maîtrise d'Oeuvre BESUELLE / SALLEY. Achèvement prévu pour le 6 juin 2004.



- Périmètre de cohérence
- Périmètre d'action

Les lieux d'action :

- le nouveau parking en «dehors» du site historique
- un accès encadré par des haies bocagères
- un parcours accessibles handicapés discret en boucle sur le site
- la renaturation du site et la reconquête des anciennes infrastructures (allées, parkings...)
- des aménagements pour une mise en valeur des vestiges et des vues vers la mer.



- Site classé par arrêté du 28 février 1955
- Site inscrit par arrêté du 28 février 1955

Le périmètre du site classé correspond au terrain marqué aujourd'hui par les impacts des bombes.

OBJECTIFS HISTORIQUES

- Dessiner un parcours qui embrasse l'ensemble du site riche en traces et qui valorise la découverte de points de vue spécifiques (panoramas, lignes d'implantations des ouvrages défensifs et des encuvements...)
- Comprendre l'enjeu et le déroulement de la bataille par une signalétique appropriée sur (ou à proximité) des bunkers les plus représentatifs (les 2 abris Falk, un encuvement, l'abri pour soldats actuellement visitable, le poste de tir avancé, une casemate).

1

- 1 Extrait du projet: l'aménagement de l'encuvement d'un canon, trace particulièrement importante pour comprendre la stratégie militaire.



OBJECTIFS DE DECOUVERTE DU SITE

- Une épaisse lande naturelle fait la limite avec le paysage agricole, où les traces des combats ne sont plus visibles. Une partie du site artificialisé (parking...) ou enfouie sous la végétation sera restaurée pour remettre à jour l'aspect historique : ouverture de la lande là où des impacts de bombes sont enfouis.
- Implantation de la lande sur l'emplacement des anciennes installations d'accueil du public (parkings).

OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT

- La nouvelle aire de stationnement est ramenée à l'arrière du site classé, sur des terrains acquis par le Conseil Général du Calvados. Véritable « sas » d'entrée dans le site historique elle contribue à ce titre à la « mise en émotion » du visiteur.
- Elle intègre des équipements plus conséquents nécessaires à l'accueil du public, aires de stationnement pour les voitures, pour les bus, pour les 2 roues, un bâtiment avec espace d'accueil et sanitaires.

2

- 2 - A partir de l'aire de stationnement, le visiteur emprunte un parcours libre en boucle sur un périmètre du site élargi avec mise en valeur des points de vues spécifiques; long de 1,5 km, ce chemin est accessible aux handicapés,

2

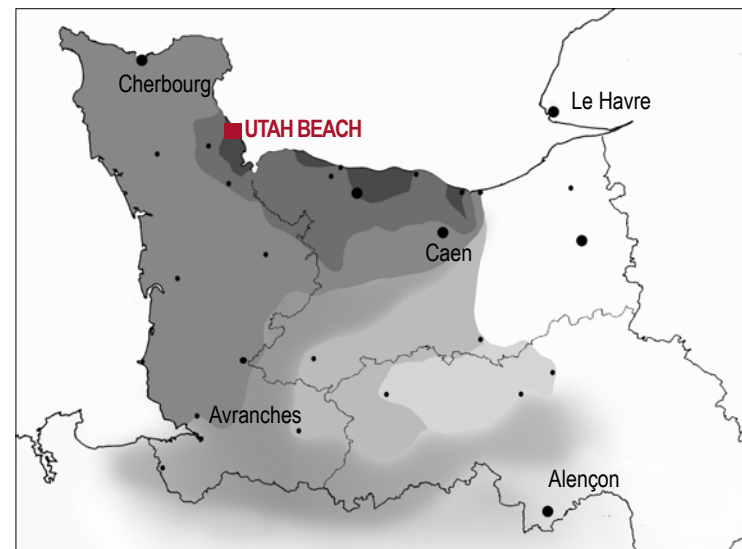
- 2 Cheminement en stabilisé renforcé gris pour être en harmonie avec le site et le béton.



- Mettre en valeur la partie de la falaise escaladée par les Rangers (points de vue sur le site et hors site).



SITE 6 : UTAH BEACH



FICHE HISTOIRE :

Une opération de débarquement rapidement menée et qui entrainera la libération du Cotentin.

Photo aérienne de 1944, prise par les Alliés



LE CONTEXTE STRATEGIQUE DU SITE

La façade orientale du Cotentin est faite de larges plages de sable, bordées par un cordon dunaire, précédant des zones basses et marécageuses.

Les Alliés ont choisi de débarquer dans ce secteur, désigné sous le nom de code d'Utah Beach, afin de s'emparer le plus vite possible de Cherbourg et de son port.

La 4e division d'infanterie américaine du général Barton devra prendre pied devant les dunes de Saint-Martin-de-Varreville.

Widerstandnesten : nid de résistance allemand



LES DEFENSES ALLEMANDES

La côte orientale du Cotentin est défendue par la 709e division d'infanterie, une unité de médiocre valeur combattive.

Entre Quinéville et la Baie des Veys ont été aménagés près d'une trentaine de nids de résistance (Widerstandnesten) armés de canons de moyen calibre, de mitrailleuses, de mortiers... En retrait, ont été édifiées trois batteries d'artillerie à Crisbec/Saint-Marcouf, Azeville et Saint-Martin-de-Varreville. Enfin, les plages ont été hérissées d'obstacles et les marais inondés.

Le débarquement sur la plage avec la dune en fond de plan



LA BATAILLE

Le 6 juin 1944, à 6h 30, la 4e division américaine, détournée par les courants côtiers, débarque devant la plage de Sainte-Marie-du-Mont, deux kilomètres au sud de l'endroit prévu ; erreur bénéfique car le secteur est moins solidement défendu.

Eprouvés et désorganisés par les bombardements aériens de la nuit et de l'aube, comme par les tirs de l'artillerie navale, les Allemands offrent une maigre résistance qui permet aux Américains de s'enfoncer rapidement à l'intérieur des terres et de faire leur liaison avec les parachutistes de la 101e Airborne largués dans la nuit pour assurer la protection de la tête de pont contre une éventuelle contre-attaque. Après le débarquement et du fait de la prise tardive de Cherbourg, Utah joua un rôle logistique plus important que prévu et servit au ravitaillement en hommes et en matériels.

Novembre 44, monument à la gloire de la 1ère brigade spéciale du génie

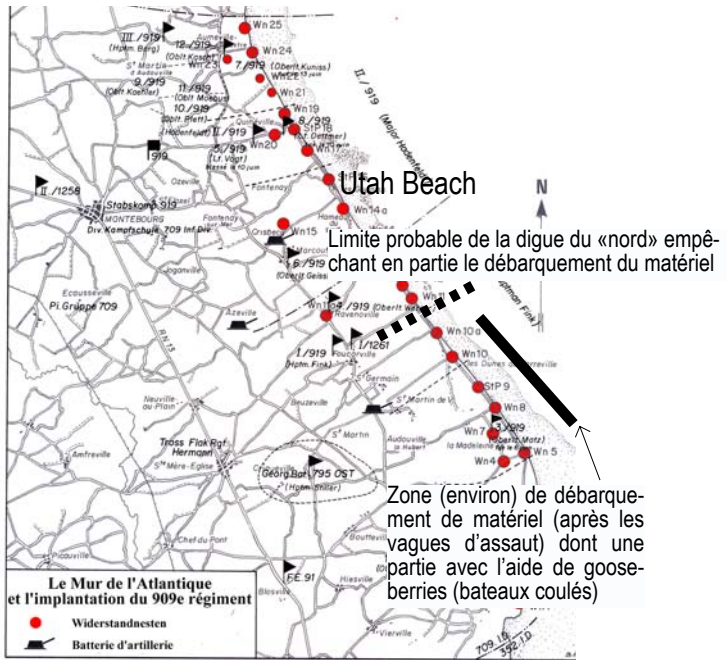


LA MEMOIRE DES EVENEMENTS

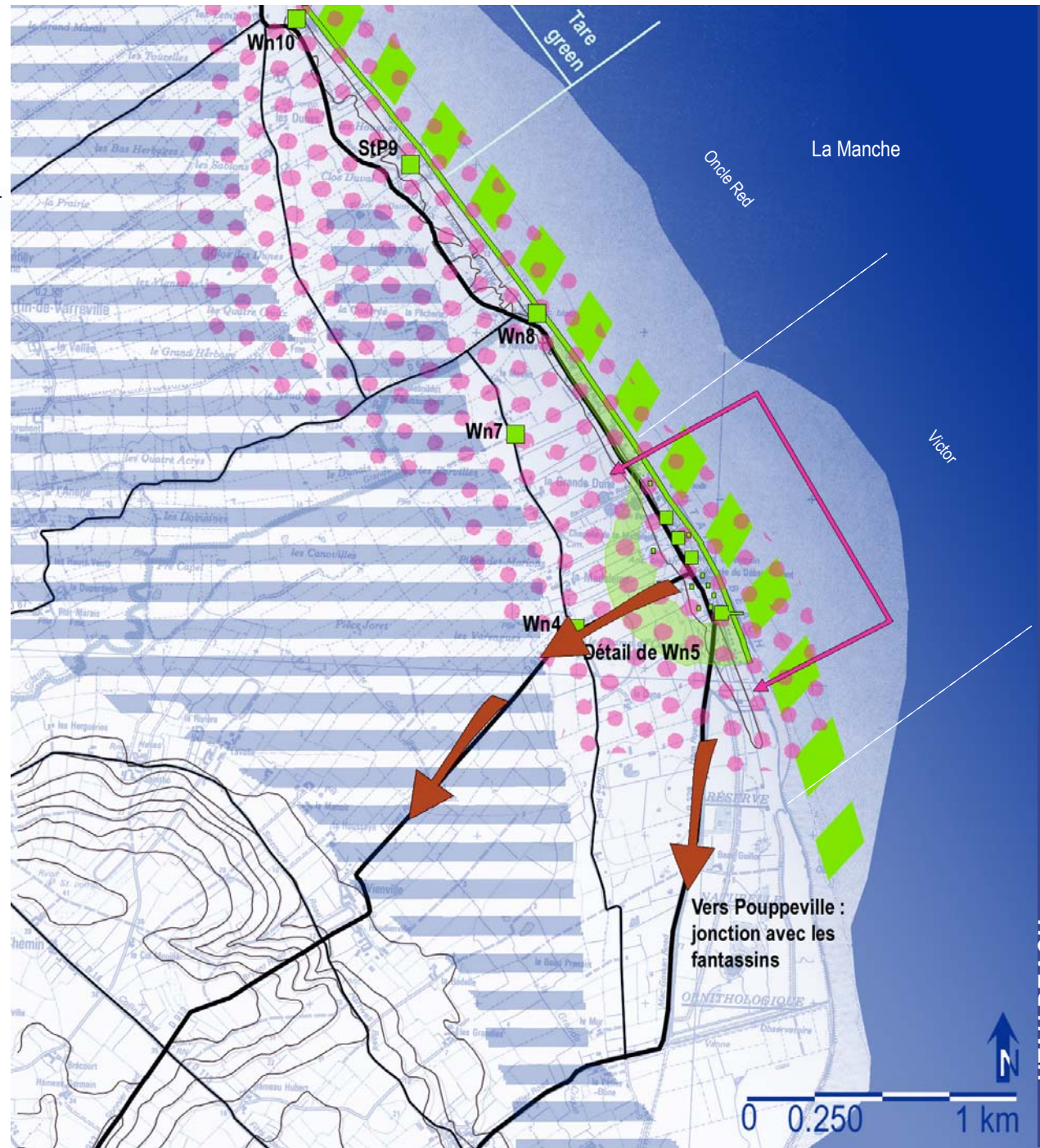
Autour du mémorial érigé dès 1944 en souvenir des troupes du Génie et du musée du débarquement, édifié en 1962 de nombreux autres monuments sont venus se greffer sur le site de l'ancien WN 5, où se produisit l'assaut de la 4e division :

- 1947, borne de la liberté.
- Après 1962, monument dédié à la 4ème division, monument de la 90ème division d'infanterie.
- 1984, colonne de granite édifié par le gouvernement américain.

La route côtière entre Sainte-Marie-du-Mont et Quinéville est bordée de nombreuses fortifications du Mur de l'Atlantique. A Saint-Martin-de-Varreville, un monument-signal rappelle l'endroit où débarqua la 2e division blindée du Général Leclerc le 1er



- Débarquement théorique
- Lieu théorique du débarquement devant les dunes de Varreville.
- Défenses allemandes
- Obstacles sur la plage
- Mur anti-char
- Widerstandnesten (nids de résistance) et stützpunkten (points d'appui)
- Détail du Widerstandnesten de la madeleine avec canons, tobrouks, nids de mitrailleuse, positions de mortiers, soute à munition, abris. On remarque tout autour un champ de mine.
- Terres basses en arrière du cordon dunaire inondées au cours de l'hiver 43-44.
- Bombardements alliés dans la nuit du 5 au 6 juin 1944.
- Débarquement réel sur la plage de la Madeleine (1^{ère} vague d'assaut).
- Avancées des différentes armées Alliées.
- Avancée alliée par les «chaussées», franchissement du marais pour rejoindre les fantassins et les parachutistes.



Vue depuis le coteau



Ce site s'inscrit dans un contexte paysager bien défini composé de trois entités successives:

- le coteau bocager,
- le marais,
- le milieu dunaire.

La route pour y accéder (RD 913) d'ouest en est traverse les deux premières (le coteau bocager et le marais) puis vient buter contre la troisième (le milieu dunaire).

Contraste marais - coteau bocager



Le coteau bocager est symbolisé par ses prairies pâturées encadrées de haies arborées et arbustives et ponctuées par les maisons et les fermes.

Le relief est assez marqué pour permet une vue en balcon sur la dune et la mer. Depuis le site, le coteau dessine un sombre écran en arrière-plan.

Vue général du marais



Le marais, en contraste, s'ouvre et donne à voir de vastes prairies humides. Les végétaux de grandes dimensions sont présents ponctuellement le long de la route et des parcelles construites. Les essences de milieux humides (saules, aulnes, frênes...) forment des haies discontinues. Les routes ou «chaussées» et les parcelles bâties sont légèrement surélevées par rapport aux prairies. A proximité du site de commémoration, le marais tend à se dégrader : présence de parking, parcelles de maïs...

La dune et la mer



Le milieu dunaire est remarquable par sa diversité.

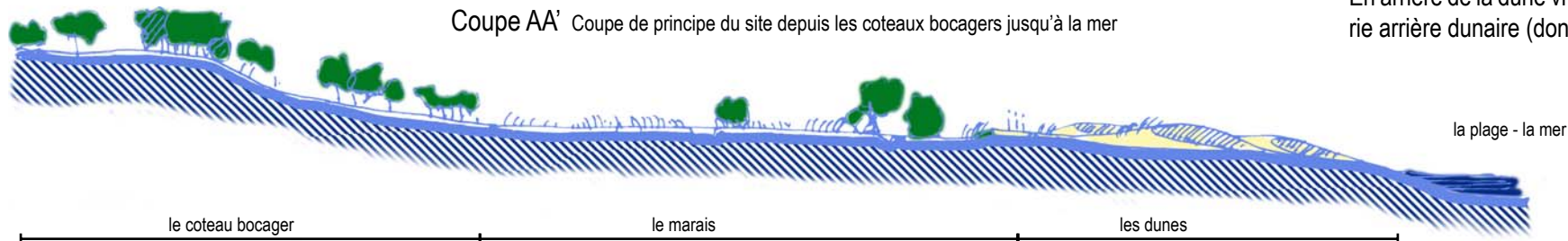
① Au nord, le bourrelet dunaire est assez élevé et recouvert d'herbes pâturées régulièrement dans l'année. La vue sur la mer y est faible, mais la route sillonne entre deux paysages naturels de très grande qualité visuelle.

② Au niveau de la Madeleine, les dunes sont plus rognées et aplanies et s'accompagnent d'une urbanisation plus présente.








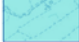
L'accès à la plage se fait par des chemins étroits entre les dunes.

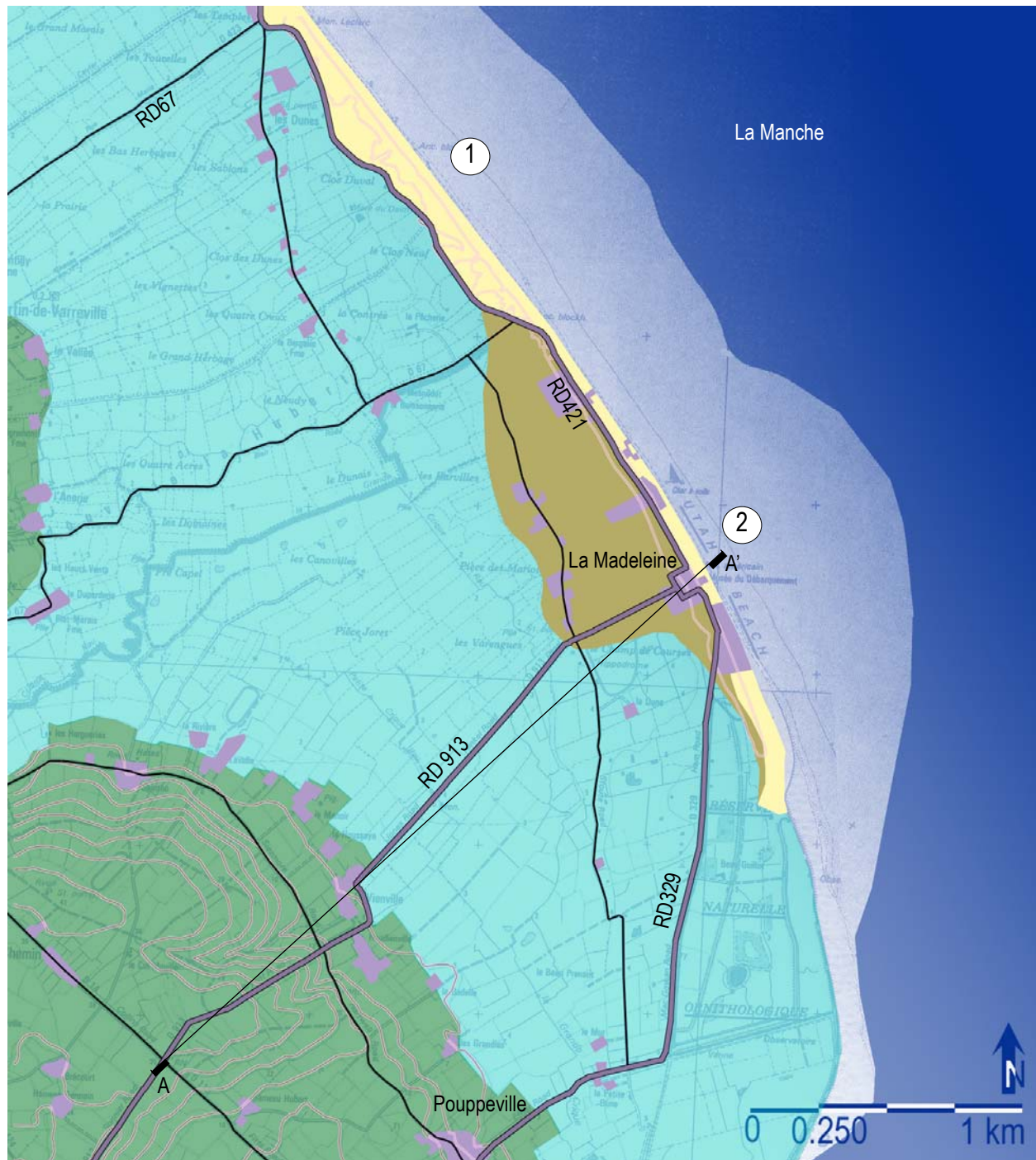
En arrière de la dune vive, se trouve la prairie arrière dunaire (dont la pane dunaire).

Coupe AA' Coupe de principe du site depuis les coteaux bocagers jusqu'à la mer



- ① Dune pâturée haute
- ② Dune plus résiduelle et plus basse

-  Lignes de niveau du coteau.
-  Routes principales.
-  Routes secondaires et chemins en limite du marais.
-  Paysage bocager avec une forte présence de haies et d'habitations dispersées en petits hameaux.
-  Zones urbaines.
-  Paysage dunaire : Cordon dunaire plus ou moins large. La route est une limite paysagère.
-  Prairie arrière dunaire dont panne dunaire (paysage ouvert, plat, avec une végétation spécifique au milieu dunaire)
-  Le marais du plain, paysage de prairies ouvertes parfois accompagnées de parcelles bâties et végétalisées dans les secteurs surélevés.



FICHE D'IDENTITE DU SITE :

Un blockhaus « oublié » dans la dune



Site commémoratif: contraste entre les différents entretiens du site : gazon tondu, prairie fauchée, prairie dunaire.



Le secteur du camping (extrait d'une carte postale)



La chapelle de la Madeleine



LES TRACES SUR LE SITE

Sur la dune et sur l'arrière-dune, on trouve de nombreuses traces des widerstandnes-
7 ten. Certains blockhaus ont été utilisés et aménagés (musée, toilettes). D'autres sont à peine visibles au milieu des herbes ou du sable.

Sur toute la longueur, entre la Madeleine et le monument Leclerc, la qualité visuelle des blockhaus émergeant des dunes témoigne des événements de la seconde guerre mondiale et de la force du milieu naturel.

Les nombreuses traces présentes ont été traitées selon des objectifs différents: explication (mise en scène dynamique du passé) ou simple témoin.

LA COMMEMORATION

Aujourd'hui le parvis créé pour le 50ème anniversaire s'impose comme la ligne structurante du site et a permis de raccrocher une partie des éléments commémoratifs existants : le musée, les monuments et les engins exposés, le restaurant et ses terrasses d'accueil, un boisement et des espaces résiduels, les toilettes discrètes ... Malgré cette ligne, les espaces naturels et ceux normalisés, les espaces commémoratifs et la dunes ou le boisement se cotoient sans harmonie. Le parking, situé en retrait, s'intègre assez bien à la prairie rase environnante.

Dès la fin des conflits, ce site a eu une vocation de commémoration. Stèles, monuments, expositions d'engins militaires, musée, plate-forme... ont été disposés sans réelle logique ou composition. L'espace s'en trouve chargé et surfréquenté par endroit et vide et sans usage pour d'autre.

LES USAGES DU SOL

Le tourisme a fortement influencé les paysages du site. On constate deux zones d'influences principales : le pôle de commémoration et le secteur du camping avec l'école de voile, marqués par une artificialisation importante (plantations 2 horticoles, clôtures et sols ...).

La vocation naturelle du site est forte. Le milieu dunaire est menacé par une dégradation humaine dans les deux pôles précités et par le pacage intensif des bovins ailleurs.

Sur le site commémoratif lui-même, le boisement de chêne vert est de bonne qualité.

Ce site est inscrit et en partie acquis (et géré) par le CEL ou le Conseil Général. Au sud, se trouve la réserve naturelle de Beauguillot.

Les usages touristiques, les pratiques agricoles et le milieu naturel cohabitent correctement.

L'EVOLUTION DU SITE


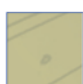

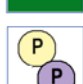
La pression d'urbanisation dans la zone dunaire date des années 50 et 60. Elle est toutefois restée assez diffuse et limitée. Dans les dunes vives, l'action du CEL permet une reconquête progressive. La chapelle de la Madeleine et les quelques maisons autour forment le noyau ancien au bord du marais.

L'érosion de la dune menace le site de la Madeleine, avec pour conséquence la mise en jonction possible entre les eaux du marais et la mer.

Avec le temps, le site commémoratif, considéré comme un des symboles du débarquement, est devenu encombré et complexe. Alors que partout ailleurs la route limite des entités paysagères bien différentes, il déborde et mite les espaces ouverts alentours sans qu'il y ait de structuration de l'espace et de respect des paysages (parking, habitations, projet de jardin du souvenir...).

Ce site a une renommée très lointaine; il est amené se transformer dans un contexte paysager naturellement altéré

- 1 habitation déjà présente au moment du débarquement aujourd'hui restaurant.
- 1 Lieu de restauration rapide.
- 2 Camping de Utah beach.
- 3 Ecole de voile et de char à voile.
- 4 Hippodrome
- 5 Musée du débarquement dans un blockhaus.
- 6 Monuments et plaques commémoratifs.
- 7 Traces de blockhaus (liste non exhaustive).
- 8 Chapelle de la Madeleine

-  Zone aux caractéristiques dominantes urbaines.
-  Milieu dunaire (dunes hautes pâturées au nord et jusqu'au monument Leclerc ; dunes vives à graminées au sud).
-  Milieu de prairie et pelouse dégradées (à noter la présence de pannes dunaires ou dépressions humides sur sable et de végétation dunaire, éléments patrimoniaux naturels). Paysage agraire littoral traditionnel.
-  Limites de l'étendue du débarquement sur la plage et la grande dune de la Madeleine.
-  Route principale
-  Routes secondaires
-  Boisement de chênes verts.
-  Parking aux caractéristiques très artificialisées (violet) ou au contraire aménagé avec un souci d'intégration à la dune (jaune).



FICHE D'ORGANISATION DU SITE :

Les vestiges d'un WN le long de la RD 421



La piste d'atterrissage: élément central du site commémoratif.



Entrée ouest du site: une perspective marquée par deux mâts



Vue de la RD421



FORCES ET FAIBLESSES DES SITES STRATEGIQUES

Le site commémoratif informe le visiteur sur les événements historiques et les armées présentes (musée, stèles et monuments). Mais la complexité de l'aménagement et les nombreux artifices rendent difficile la

① découverte de cette information.

Le long de la route, les traces existantes

② semblent oubliées mais sont finalement bien mises en valeur dans un environnement naturel et paysager de qualité.

Le milieu naturel met en scène les traces de l'histoire et n'a pas besoin d'artifices pour témoigner du passé. Les informations historiques et témoignages commémoratifs se concentrent en un endroit.

LES LOGIQUES DE COMMEMORATION

Le parvis marqué par des lignes longitudinales sur un revêtement clair, tente de raccorder le musée à l'esplanade jardinée commémorative.

Dans l'autre sens, depuis la route de Sainte-Marie-du-Mont, une perspective renforcée par des mats guide le visiteur vers le site commémoratif puis s'arrête brusquement après le boisement.

L'esplanade est dédiée au piéton ainsi que sur une bonne partie des dunes néanmoins protégées par des ganivelles. La multiplicité des revêtements fabrique des chemins discontinus.

Malgré une grande place réservée au piéton, il n'est pas réellement guidé pour visiter ce site.

ACCES ET DECOUVERTE DU SITE

La route d'accès au site a été déviée afin de l'encadrer. Aujourd'hui, les premières images ne sont pas très valorisantes : des ambiances minérales encombrées de plots anti-voiture.

Le parking est positionné en dehors du site de commémoration, vers le marais. Il s'y intègre plutôt bien grâce à de grandes surfaces végétalisées et des légers talus qui cachent les voitures. Mais le nombre de places semble insuffisant.

Tout le long de la dune, des accès à la plage sont aménagés. Un de ces accès se situe tout près du musée. Les différents modes d'usages (visite et baignade) ne sont pas suffisamment pris en compte dans les aménagements.

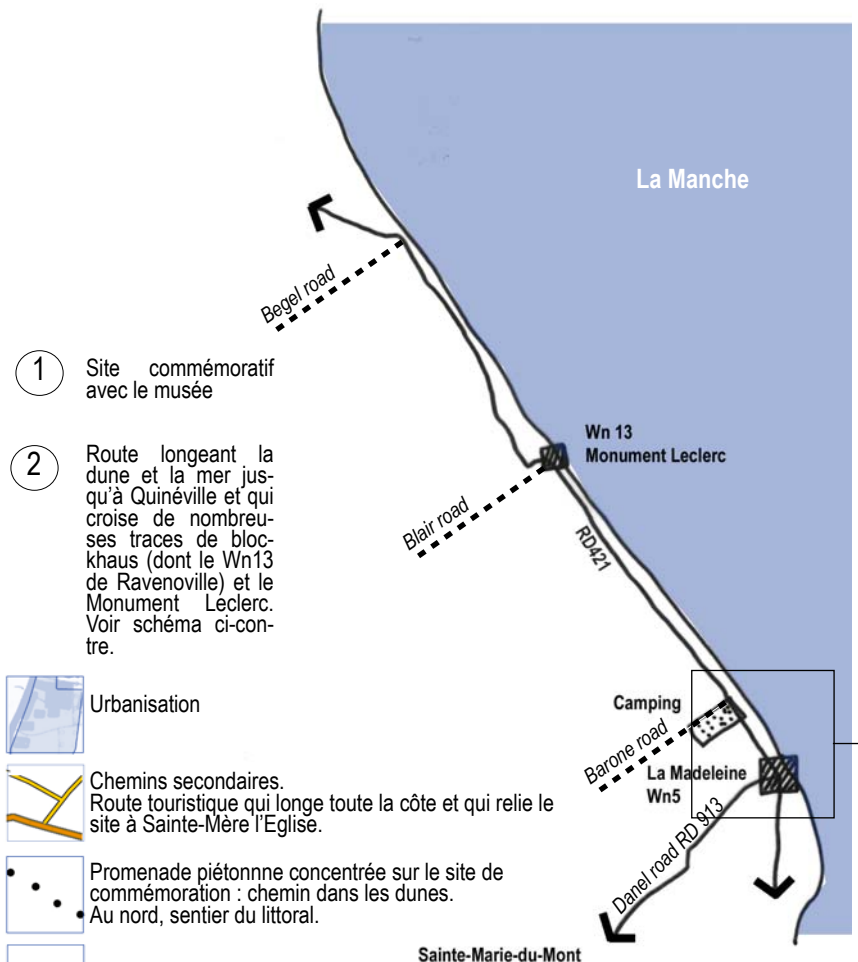
La gestion des véhicules (stationnement et accès) est bien pensée. L'accueil sur le site est subordonné aux seules commémorations.

LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

Tout le long de la RD 913, des bornes kilométriques indiquent la distance à Utah beach pour le mettre en relation avec le territoire. Une zone d'arrêt est proposée au pied des côteaux, mais, mal expliquée et très végétalisée, elle ne joue pas rôle de jalon visuel avec le site. Un peu partout, les routes d'Utah beach prennent le nom d'hommes tués au combat, initiative proposée en 1944 par le Colonel Caffey de la 1ère brigade spéciale du génie.

La RD421, qui longe la mer possède une grande qualité visuelle entre dunes et marais. Elle présente de nombreuses traces de blockhaus mises en scène avec le sable. La multiplicité des clôtures est parfois gênante, mais la route est très agréable.

La plupart des axes menant au site le mettent en scène, soit par leur qualité naturelle et historique ou par des artifices.



- ① Site commémoratif avec le musée
- ② Route longeant la dune et la mer jusqu'à Quinéville et qui croise de nombreuses traces de blockhaus (dont le Wn13 de Ravenoville) et le Monument Leclerc. Voir schéma ci-contre.

- Urbanisation
- Chemins secondaires. Route touristique qui longe toute la côte et qui relie le site à Sainte-Mère l'Église.
- Promenade piétonne concentrée sur le site de commémoration : chemin dans les dunes. Au nord, sentier du littoral.
- Parking principal sur le site et musée du débarquement.
- Lieu historique réellement visité : le site commémoratif. La route qui longe la mer est également très empruntée : route vitrine de la dune.
- Lieux stratégiques naturels, paysagers et historiques : panne dunaire et dune, Chapelle de la Madeleine, emprise des Widerstandstesten...
- accès et chemin dans la dune menant vers le mer.
- Route ponctuée par les bornes de la liberté.
- Arrivée sur le site commémoratif par une perspective (drapeaux et mats, masse boisée...) Perspective qui ne débouche pas.



FICHE INDICES ET PERSPECTIVES :

Synthèse du diagnostic : orientations et principes d'aménagement

LES ORIENTATIONS

Le diagnostic permet de dégager trois orientations majeures pour la mise en valeur du site.

Offrir un accueil de qualité

Le site de commémoration d'Utah Beach offre de nombreuses informations mais mériterait d'être simplifié.

Redécouvrir le site dans toute son ampleur

Le paysage du site est particulièrement riche et intéressant. Les traces de l'histoire sont dispersées dans les dunes et peuvent servir de support à la découverte d'un rivage au delà des limites des lieux de commémoration.

Apporter une information dynamique sur les événements historiques du débarquement :

Si les musées et les stèles rendent hommage au passé, il n'y a pas assez d'interaction entre les traces, les opérations historiques et le paysage.

LES PRINCIPES D' ACTIONS

Pour offrir un site de qualité à l'échelle du site commémoratif :

- Simplifier le site de commémoration en se servant des paysages naturels environnants (renforcer la présence et l'image de la dune, maintenir le boisement de chênes verts, préserver les prairies dunaires ouvertes avant d'arriver sur le site commémoratif).
- Faire découvrir les stèles, le musée, le restaurant (...) à partir du parvis de l'ancienne route, centralité piétonne du site.
- Unifier les ambiances de part et d'autre du parvis : dune naturelle côté mer, masse végétale côté marais.
- Utiliser les éléments en volume pour mettre en scène et structurer le site : bosquet, mat de drapeau...
- Déplacer le parking derrière la route et le recomposer dans la continuité du boisement existant.
- Laisser ce site au piéton et prévoir une entrée piétonne depuis le parking.

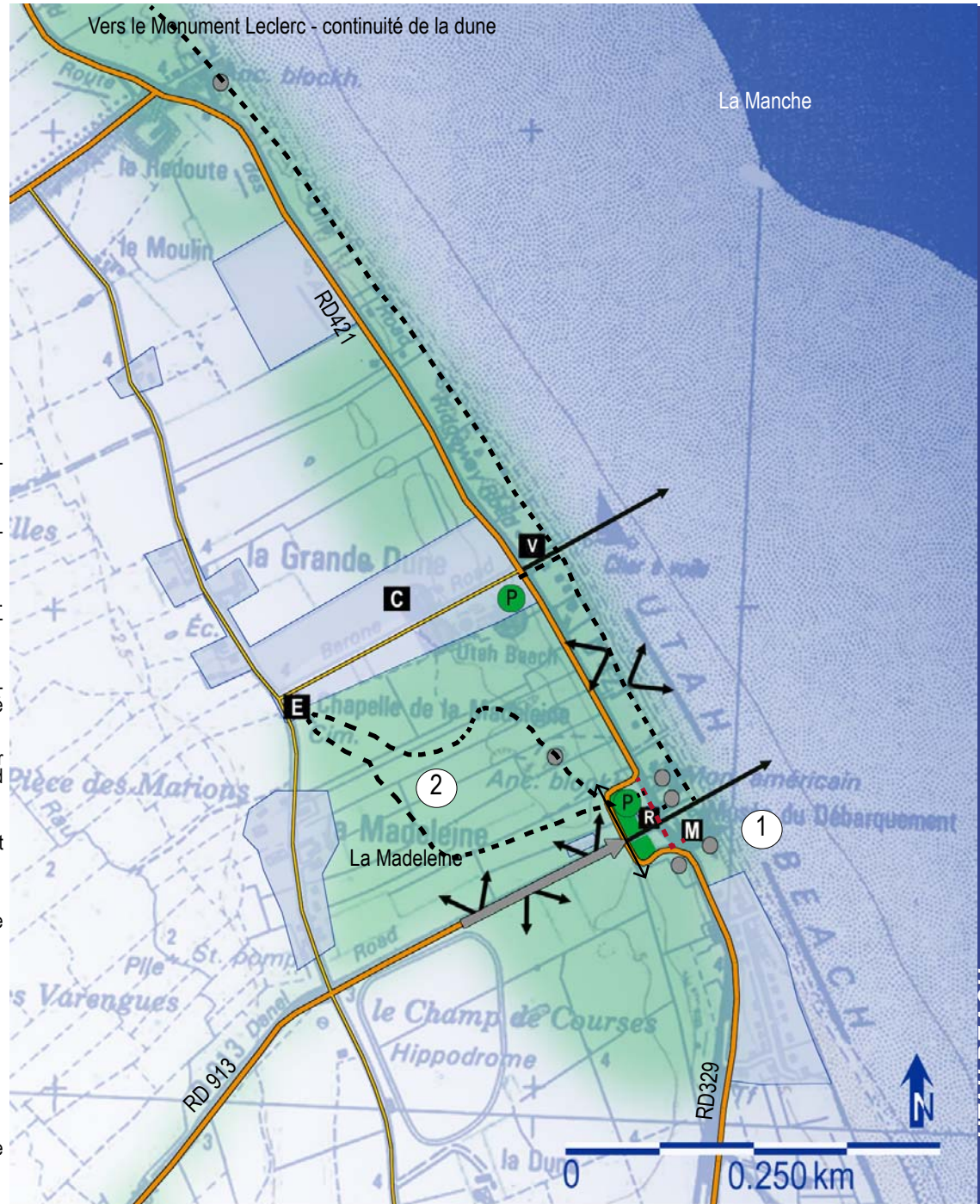
Pour redécouvrir le site dans toute son ampleur :

- Limiter les cheminements de la dune à la mer, en ligne de crête (chemin du littoral) et à quelques uns secondaires menant en impasses sur les blockhaus.
- Créer des cheminements autour des pannes dunaires, des prairies du marais et vers la chapelle de la Madeleine (lieu de visite du milieu naturel, explications naturalistes).
- Protéger et réhabiliter la dune sur tout le flan est de la route jusque dans le site commémoratif. Interdire le stationnement le long de l'axe.
- Maintenir l'idée d'une route «limite» des paysages en préservant la prairie dunaire de toute urbanisation ou aménagement en volume.
- Utiliser dans les projets un vocabulaire naturel (matériaux), associé aux milieux écologiques existants.

Pour apporter une information dynamique sur les événements historiques du débarquement :

- Guider les piétons avec un travail de traces au sol.
- Travailler l'entrée sur le site depuis Sainte-Marie-du-Mont en tenant compte de l'histoire (limite du WN, paysages rencontrés par les américains lors de leur avancée sur les chaussées...) pour mettre en scène le site de commémoration.
- Conforter la perspective ouest-est vers la mer comme axe de vue principal depuis le site.

- ① Site commémoratif
 - ② Localisation possible des jardins de la mémoire (projet américain en cours) mais à condition de les intégrer à la découverte du milieu naturel (panne dunaire).
- V C R
E M
 Ecole de voile : V, camping : C (éloigné des axes et intégré au milieu du marais), restaurant : R, chapelle : E, musée : M.
- Entrée à construire sur des lignes historiques et avec le paysage ouvert du marais. Construite à mettre en place avec la simplicité du milieu agricole ouvert et le site commémoratif. perspective à valoriser.
- Traces historiques
 Cheminement piéton du bord de mer et du marais longeant et découvrant certaines traces. Le parvis est considéré comme un espace piéton à part entière (pointillé rouge).
- Paysage du marais à préserver- milieu naturel à protéger. Dune à protéger et à conforter sur une ligne continue (intégrer le site de commémoration à la dune. La route du bord de mer en constitue la limite.
- Passage dans le marais à maintenir ouvert (RD913). Les routes en général permettent de contempler tous les paysages et les limites les uns les autres.
- Contourner le site de commémoration derrière la route pour améliorer sa mise en scène et ses limites.
- Points de vue historiques et paysagers.
- Perspective et ouverture vers la mer (chemin d'accès).
- Parking à intégrer dans un boisement (invisible de la route et discret depuis le site commémoratif)..

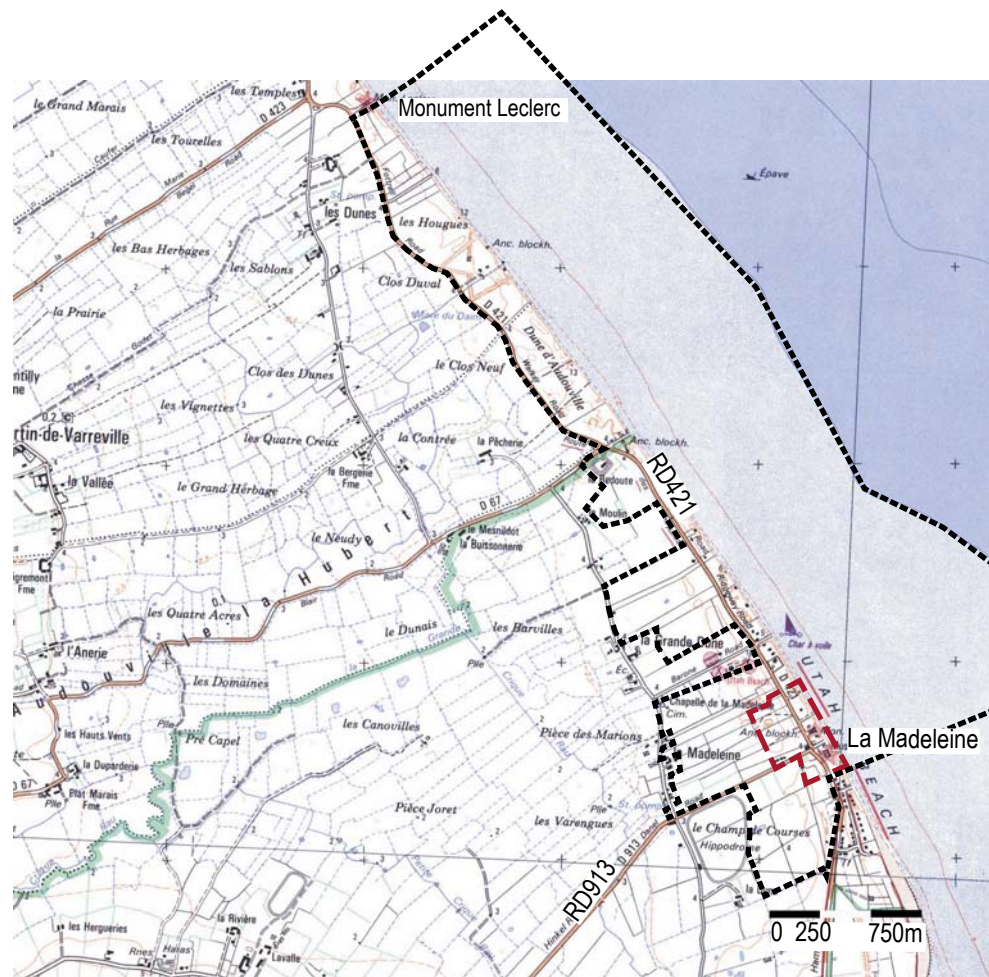
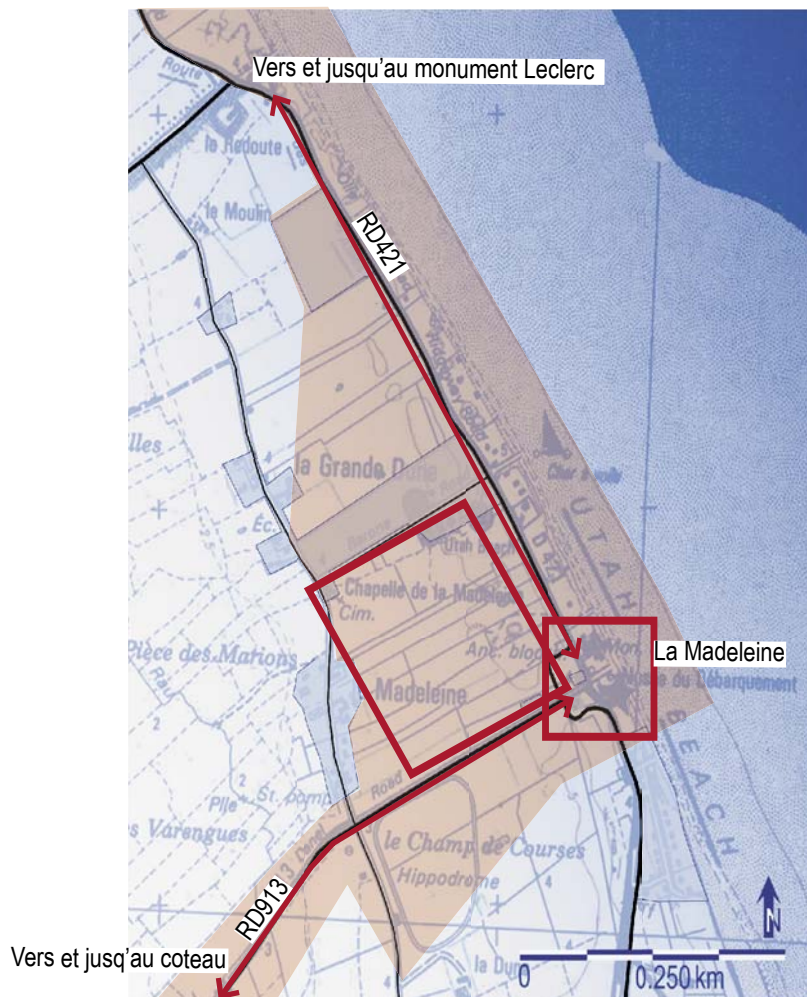


PROGRAMME D'INTERVENTIONS :

LES PROJETS D'AMENAGEMENT DU SITE :

Etudes réalisées :

- *Restauration du site de Utah Beach (CAUE de la Manche).*
- *Réflexions dans le cadre du 50ème anniversaire (CAUE de la Manche).*
- *Etude d'avant-projet sommaire de requalification de Utah Beach (O. Damée/H.M. Duplantier).*
- *Plan de gestion (document de synthèse par Environnement-Votre).*
- *Projet des jardins de la Mémoire (L Couâsnon/J Baltrusaitis).*



- Périmètre de cohérence
- Périmètre d'action

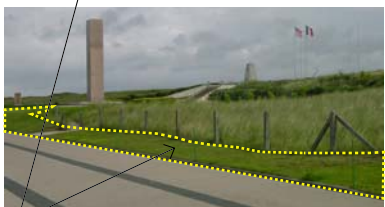
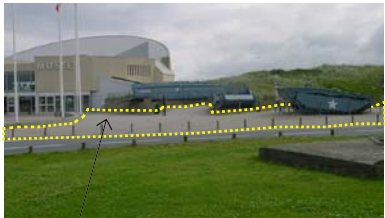
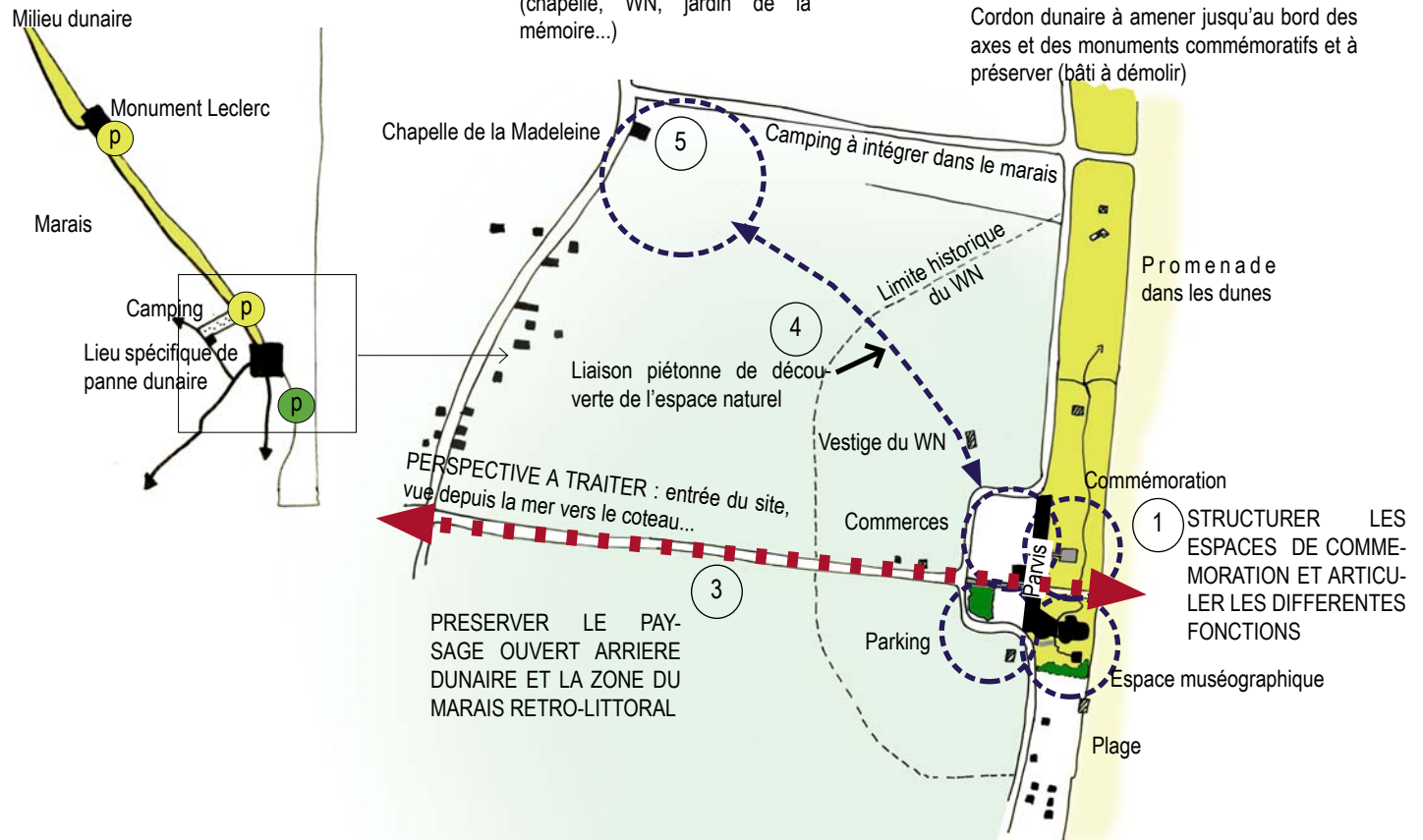
Les lieux d'action :

- Le site de la Madeleine
- Le site de la panne dunaire
- L'accès depuis le coteau (RD913) et l'arrivée sur le site
- La route le long de la mer et les paysages la bordant.

- Site inscrit autour de la Madeleine (04/01/1947)
- Secteur à enjeux historiques et paysagers, base de l'espace à classer

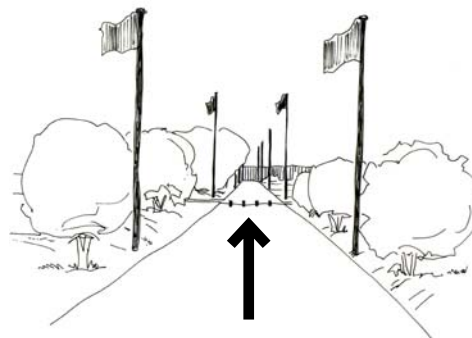
OBJECTIFS HISTORIQUES

- Mettre en valeur les éléments historiques.
- Structurer les espaces de commémoration et articuler les différentes fonctions :
 - 1 - Homogénéiser les abords des stèles, panneaux (...) pour mettre en avant la commémoration.
 - Utiliser le terre plein central comme «couloir» de desserte de tous les monuments.
- Se référer et mettre en valeur les paysages issus du passé avec une possibilité de découverte est-ouest : dunes, plages, arrière dunes, chaussée, mise en place d'une perspective entre mer et marais...
 - 2
 - 3
- Raccorder par un cheminement piéton (ou par la plage) l'espace de commémoration au site de la Madeleine et au monument Leclerc.



La dune doit s'étendre jusqu'au bord de la route ou du parvis

Référence de mur et bâti intégrés à la dune



3 Perspective à renforcer entre la mer la route de la Liberté : entrée du site

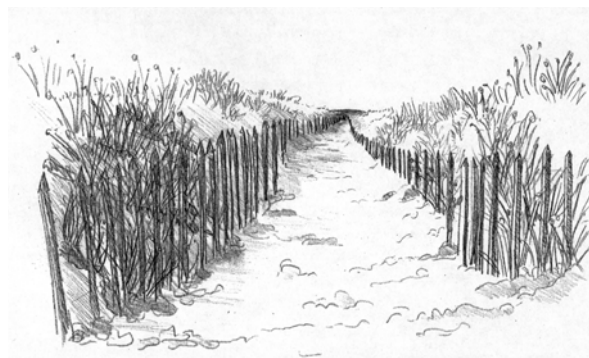
OBJECTIFS DE DECOUVERTE DU SITE NATUREL

- Restaurer la diversité écologique et la qualité paysagère du site (extensifier et adapter les pratiques agricoles, restaurer les sols les panes dunaires et les mares, réhabiliter les secteurs sauvegardés, renaturer le cordon dunaire étroit, démolir et interdire les habitations le long de la route du littoral, intégrer le bâti du marais par des plantations endémiques...).

- Maîtriser les risques les plus graves liés à l'érosion.

- Assurer l'accueil du public sans porter atteinte au milieu naturel (La Madeleine devient le pôle d'accueil principal, utiliser la route du littoral comme axe de découverte du site, canaliser les cheminements dans la dune, résoudre le stationnement sauvage).

4



4 Promenade intimiste dans les dunes (chemins limités par les ganivelles)

- Associer la découverte de l'histoire du site à celle du milieu naturel (projet du «jardin de la mémoire»).

5

Alcôves ou lieux intimes consacrés à l'histoire
- Cheminement dans la panne dunaire.
Travailler le plus au sol pour le caractère ouvert du paysage.



5 Les «jardins de la mémoire» : un lieu de commémoration des combattants, un lieu de découverte du milieu naturel



OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT

- Associer la signalétique «Normandie, Terre-liberté» au bornage km 00 et aux panneaux de rues associés aux soldats américains (descriptif à mettre dans le dépliant).

- Séparer complètement les pratiques des voitures et celles du piétons (la route dessert un parking qui lui-même distribue des espaces piétons) :

Limitier la largeur des routes, créer et entretenir des fossés, installer par endroits des petites bornes en bois... Avec pour objectif d'interdire tout stationnement sur les bas côtés des axes de circulation.

Proposer un parking central, polarisant au niveau de la Madeleine.

Proposer plusieurs parkings le long du parcours, les intégrer aux paysages rencontrés (dunes, boisement), adapter la signalétique. Ces parkings, une fois vides ne doivent pas s'imposer dans le paysage.

Informier à partir du parking des possibilités de découverte du site.

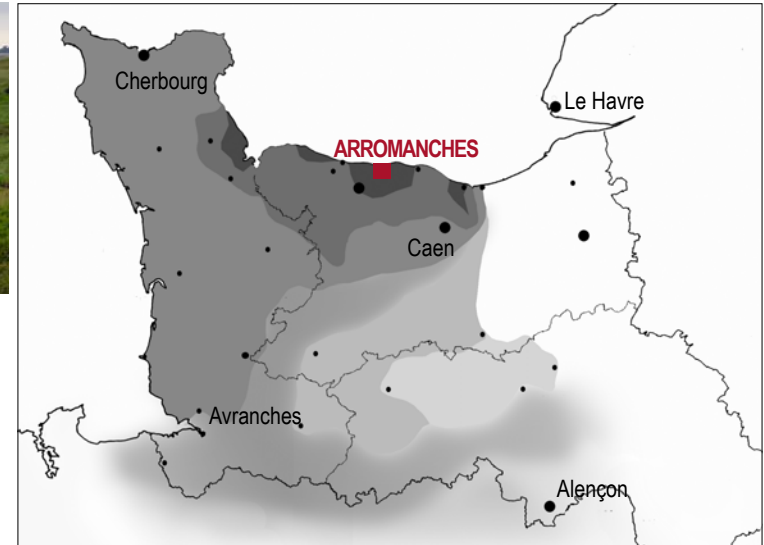
6

- Connecter le site commémoratif de la Madeleine aux sentiers piétons existants.



6 Exemple de parking dans les dunes (pas de traitement de sol, nivellement minimum, délimitation par un fossé ou des plots bois)

SITE 7 : PORT ARTIFICIEL WINSTON CHURCHILL



Un site renommé pour son port artificiel

Vue aérienne du port en 1944



Vue d'Arromanches depuis la falaise Est.
Canon en position aux débuts de l'occupation



Le canon 105mm en juin 1944



Les quais sur pilotis, été 1944



ORGANISATION MILITAIRE DU SITE

L'échec du raid de Dieppe, en 1942, montra aux Alliés qu'il était impossible de s'emparer d'un port par une attaque frontale. Pour le débarquement en Normandie, ils choisirent donc de prendre pied sur des plages.

Cependant, pour mettre à terre les quantités considérables de matériel et d'hommes dont ils avaient besoin pour l'opération Overlord, ils décidèrent, sur une suggestion de Churchill, de construire deux ports artificiels, avec des éléments préfabriqués en Angleterre l'un devant Omaha Beach (secteur américain), l'autre à Arromanches (secteur britannique).

Le site d'Arromanches a été retenu à cause de son échancre naturelle qui forme une sorte d'abri naturel et à cause des spécificités de son sol (étudié par des hommes grenouilles agissant la nuit).

LES DEFENSES ALLEMANDES

Le site d'Arromanches n'est pas un point particulièrement fort des défenses allemandes du Mur de l'Atlantique. Il est défendu par plusieurs Widerstandnester (WN), équipés de canons de moyen calibre, de mortiers et de mitrailleuses, implantés autour de la ville. Au sommet du plateau dominant la ville, du côté de Saint-Côme-de-Fresné, a été aménagée une station de repérage marine équipée de deux radars et défendue notamment par des canons antiaériens ; c'est le Stützpunkt 42.

LA BATAILLE

Dans les semaines précédant le jour « j », plusieurs attaques aériennes ont réussi à mettre hors d'état de fonctionner les radars du Stützpunkt 42.

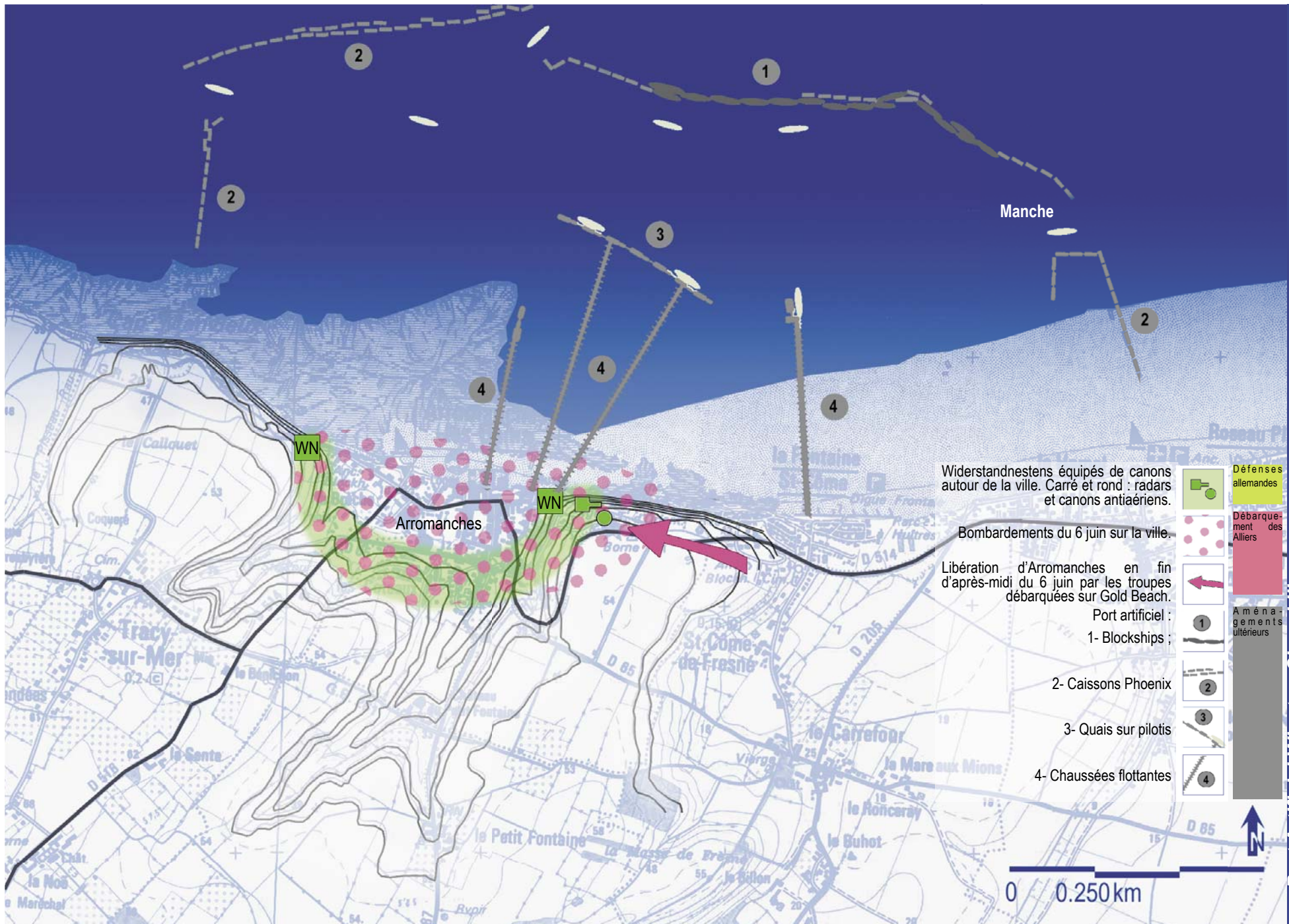
Les Alliés n'ont pas débarqué devant Arromanches en raison de l'étroitesse de la plage, bordée de part et d'autre des falaises. Le 6 juin, la ville a été bombardée par l'artillerie de marine qui causa certains dégâts aux habitations et la mort de quelques civils. Elle fut prise en fin d'après-midi par des troupes britanniques progressant à partir d'Asnelles (Gold Beach).

LES AMENAGEMENTS QUI ONT SUIVI

La construction du port artificiel, connu sous le nom de code de « Mulberry B », commença dans les jours qui suivirent le débarquement. A peine achevé, mais déjà opérationnel, il dut subir les effets dévastateurs d'une violente tempête entre le 19 et le 21 juin.

Remis en état, il joua un rôle logistique important dans la Bataille de Normandie. Pour absorber et écouler un trafic de 6 000 tonnes d'approvisionnements par jour, des dépôts furent installés autour de la ville et des routes nouvelles ouvertes à travers champs.

« Port Winston », véritable prouesse technologique, restera comme l'un des symboles du Débarquement.



FICHE PAYSAGE :

Un paysage d'intimité et d'immensité : Il y a un contraste intéressant entre le vallon habité et la falaise naturelle ou agricole en belvédère

Vue de la falaise est et d'Arromanches depuis le côté ouest



Le site est spectaculaire. Point de rencontre entre la terre et la mer, il est aussi un lieu de transition entre le bocage bessinois et les plateaux cultivés ouverts. Situé à l'extrémité du littoral abrupt, il marque la rupture entre une côte de falaises à l'est et les grèves sableuses qui s'étendent jusqu'à l'Orne à l'ouest.

Vue de la falaise ouest de Tracy depuis la falaise est



Le site surplombant la mer, les usages naturels et agricoles du site donne une ambiance très ouverte au site. Deux plateaux agricoles sont séparés par le vallon urbanisé d'Arromanches. Cela favorise de grandes vues et covisibilités d'une falaise à l'autre, vers l'arrière-pays agricole et vers le port artificiel.

Vue depuis la falaise est sur le bourg d'Arromanches avec le bâti non intégré au premier plan

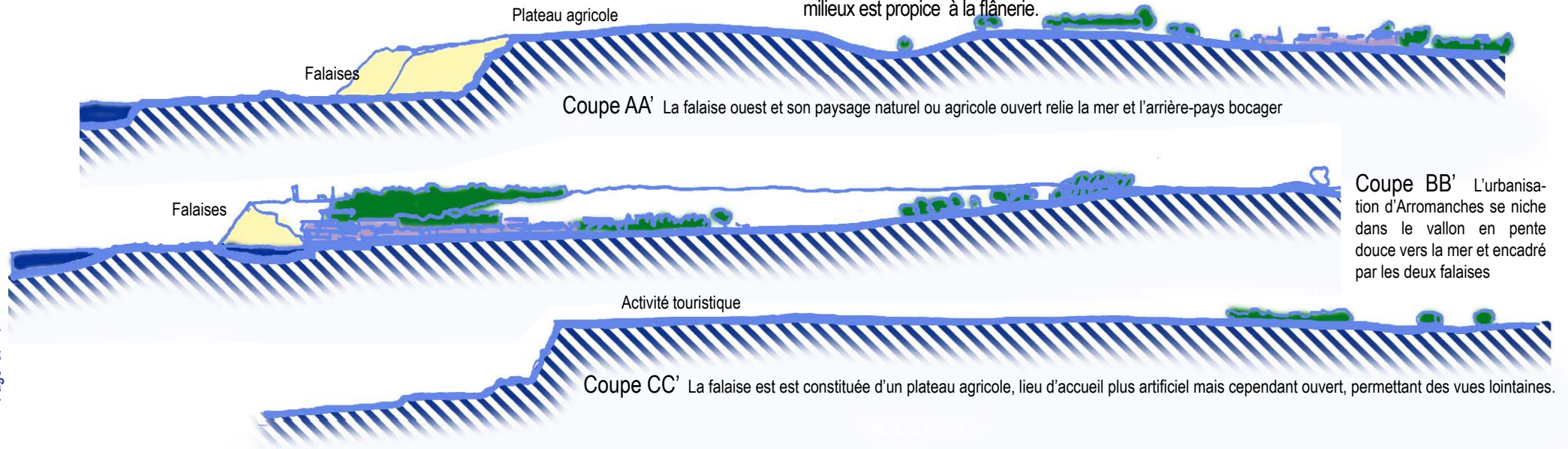


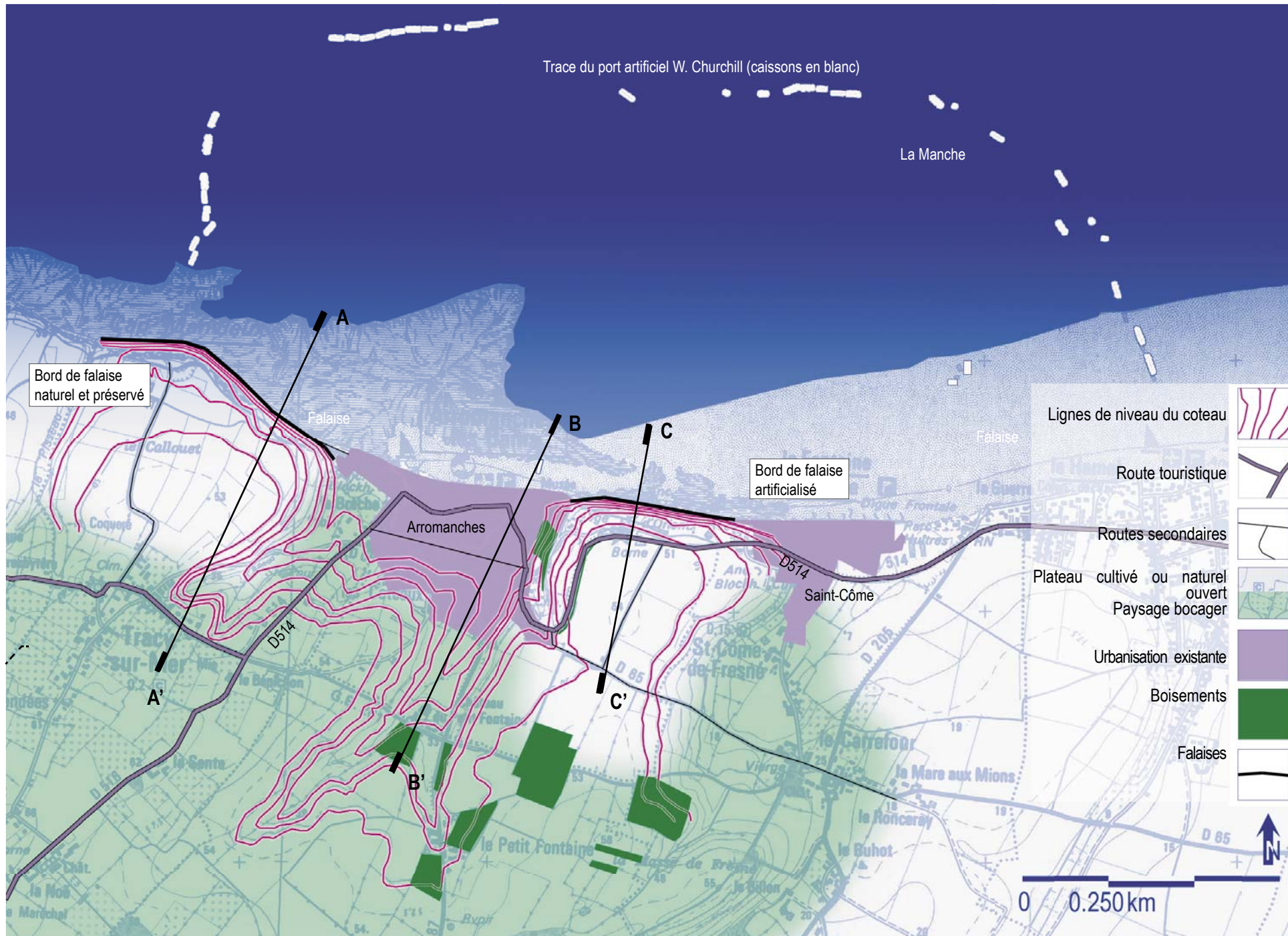
Dans la vallée se mêlent l'urbanisation croissante et le végétal. Par endroit, comme dans le fond de vallée, le bâti tend à se densifier aux abords du centre ville. Vers Tracy-sur-mer, le coteau a une vocation agricole avec ses grands champs ouverts. A l'est, se concentre le plateau touristique. Milieux naturels et urbanisés ou «artificialisés» par les pratiques touristiques cohabitent parfois difficilement. Malgré tout la diversité des milieux est propice à la flânerie.

Vue sur le bord du plateau Est et sur la table d'orientation



Le développement touristique a investi le site du plateau alors même que la falaise est en perpétuel recul, et que les caissons, témoins de l'histoire, disparaissent peu à peu, érodés par la mer.





FICHE D'IDENTITE DU SITE :

Vue depuis la plage sur les blocs du port artificiel



LES TRACES

- 3 Les blocs de béton sont les seules traces du port artificiel, mais quelles traces ! Sur la plage et depuis les rues ces blocs singuliers et aux volumétries conséquentes mettent en scène la ville. A l'inverse depuis les falaises, ils deviennent ponctuations et délimitent un paysage maritime unique et de grande ampleur.
- 4 Sur le plateau est, le socle du radar est encore visible
- 5 Sur le plateau ouest les mouvements de terre de la zone d'emprunt des matériaux se devinent encore.

La magie du site d'Arromanches s'exprime dans ses contrastes d'échelle naturelle (falaises, vallon) et humaine (urbanisation, champs ouverts, port artificiel), facilement repérables par des typologies expressives.

Les parkings de la falaise est, posés sur le milieu naturel



LA COMMEMORATION

Une des réponses à la forte attractivité d'un site historique semble avoir été apportée par la multiplication d'objets commémoratifs. Ainsi, à Arromanches, l'accueil repose sur un certain nombre de stèles ou d'activités, sans que soit pris en compte l'essence du lieu, porteur en lui-même d'histoire et d'émotion. Le plateau encombré à l'est ou le pied de la plage illustrent bien ce dysfonctionnement (parkings, musées, stèles posés les uns à côté des autres). Il est cependant nécessaire d'expliquer le passé, ce qui se fait aisément à Arromanches dans les nombreux lieux d'accueil (musées, cinéma circulaire...).

La falaise ouest reste naturelle et n'a pas d'usage de commémoration.

Aujourd'hui les pratiques commémoratives sont multiples et sans lien les unes par rapport aux autres et surtout sans

Lieu de traces et de mémoire (vue de la falaise est)...



LA COMPOSITION DU SITE

La rade d'Arromanches était réputée havre potentiel pour les marins, grâce notamment aux récifs qui la protège du large. L'urbanisation et le port ont naturellement investi le vallon et ses coteaux intimistes et boisés, préservant ainsi les falaises et les espaces ouverts.

Les plateaux est et ouest sont classés au titre des articles L341.1 et suivants du code de l'environnement, et en partie gérés par le CEL (à l'ouest).

Arromanches est un lieu symbolique de la Bataille de Normandie : pendant plusieurs mois, cette petite bourgade côtière fut un des plus grands ports du monde. Aujourd'hui, l'homme semble s'être approprié ce lieu d'histoire en utilisant les caissons pour bronzer ou pêcher.

Le port artificiel a permis la multiplication de nouvelles vocations à ce site agricole et portuaire.

Urbanisation, falaise et caissons vues de la petite route de la falaise ouest



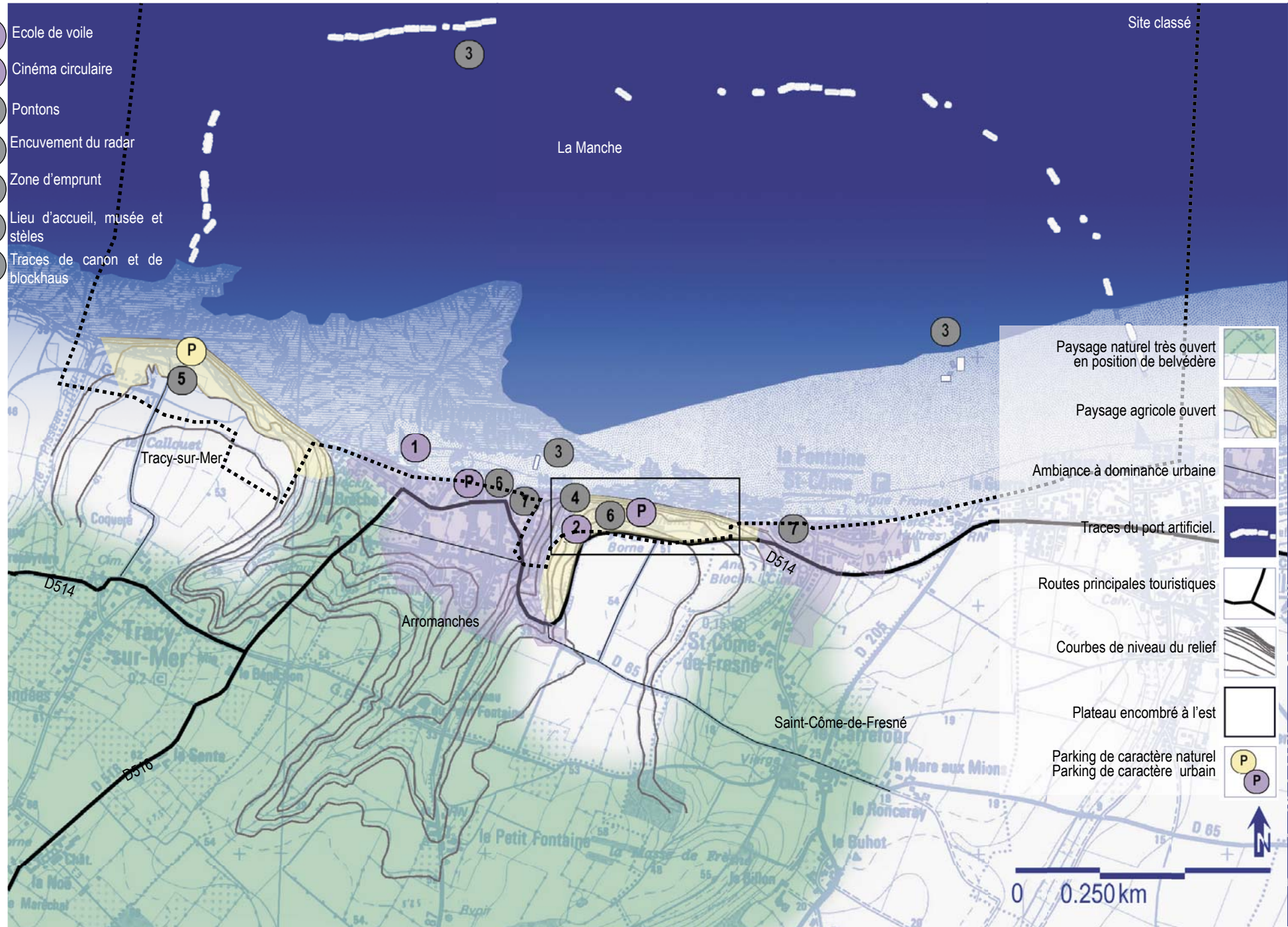
L'EVOLUTION DU PAYSAGE

Le site d'Arromanches est en constante évolution :

- Le développement du bourg tend à investir les coteaux, s'éloignant de la configuration originelle du bourg niché dans son vallon ;
- les aménagements touristiques se multiplient en rebord du plateau.

L'évolution du territoire et de son utilisation doit être réfléchie pour garder l'essence même et la force du site.

- 1 Ecole de voile
- 2 Cinéma circulaire
- 3 Pontons
- 4 Encuvement du radar
- 5 Zone d'emprunt
- 6 Lieu d'accueil, musée et stèles
- 7 Traces de canon et de blockhaus



- Paysage naturel très ouvert en position de belvédère
- Paysage agricole ouvert
- Ambiance à dominance urbaine
- Traces du port artificiel.
- Routes principales touristiques
- Courbes de niveau du relief
- Plateau encombré à l'est
- Parking de caractère naturel
- Parking de caractère urbain

Port Artificiel Winston Churchill

FICHE D'ORGANISATION DU SITE :

Symboles : les caissons, les falaises et les contrastes d'échelle



LES ELEMENTS SYMBOLES

Le site est marqué par plusieurs éléments commémoratifs ou des traces encore visibles aujourd'hui.

Le port artificiel a été préservé dans sa composition originale.

Sur la falaise est, l'accumulation de ces signes et autres installations est trop importante pour «faire événement» : ① quelques socles de béton, des galeries comblées, des plaques encombrant plus les lieux qu'ils ne les valorisent.

La falaise ouest, moins investie par l'événementiel (zone d'emprunt des matériaux de protection du port), permet tout autant d'appréhender les vestiges du port artificiel.

Les caissons, visibles de partout depuis Omaha à Gold Beach, dont un est accessible à marée basse, sont le véritable symbole historique du site.

Allée bitumée, route en fond de plan avec ses barrières de sécurité.



LES LOGIQUES DE COMMEMORATION

Arromanches présente une très grande logique paysagère où la «simplicité de lieu» à la fois dominante ou dominée est en contradiction avec les pratiques et usages confus et complexes de la commémoration.

Sur le plateau est, particulièrement, il faut d'abord franchir la barrière de parkings enclavés mais omniprésents avant de déambuler tant bien que mal sur des cheminements et espaces piétons rendu complexes par la variété de leur revêtements.

Les délimitations systématiques des sols, le mobilier disparate, les clôtures, les glissières de sécurité complexifient la lecture des lieux au détriment de sa simplicité naturelle.

Dans un site aux échelles si variées, les thématiques d'aménagement doivent être développées sur les thèmes dominants / dominés, sens de visite guidés et orientés ou laissés libres.

La D514 bordée de pins



LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

Les arrivées sur le site se font exclusivement par la route départementale 514 qui longe la côte et raccorde les différentes plages du débarquement. Cette route touristique ondule entre arrière-pays bocager et immensité de la côte. A l'est, elle longe et dessert immédiatement le site historique sans être pour autant une limite visuelle (sauf dans son linéaire en remblai). L'accès sur le site historique est direct en voiture, sans entrée ou zone d'accueil. Cette configuration dénature et confine l'espace naturel en un espace fonctionnel avec des limites «routières» inadaptées (bas-côté, barrières normalisées).

Elle se perd ensuite parmi les rues étroites du bourg pour arriver accéder sur la place devant le musée, deuxième pôle du site.

En remontant à l'ouest, elle évite la falaise pour s'enfoncer dans les terres, limitant les accès au plateau à des petites routes secondaires.

Petite route sur le plateau ouest..



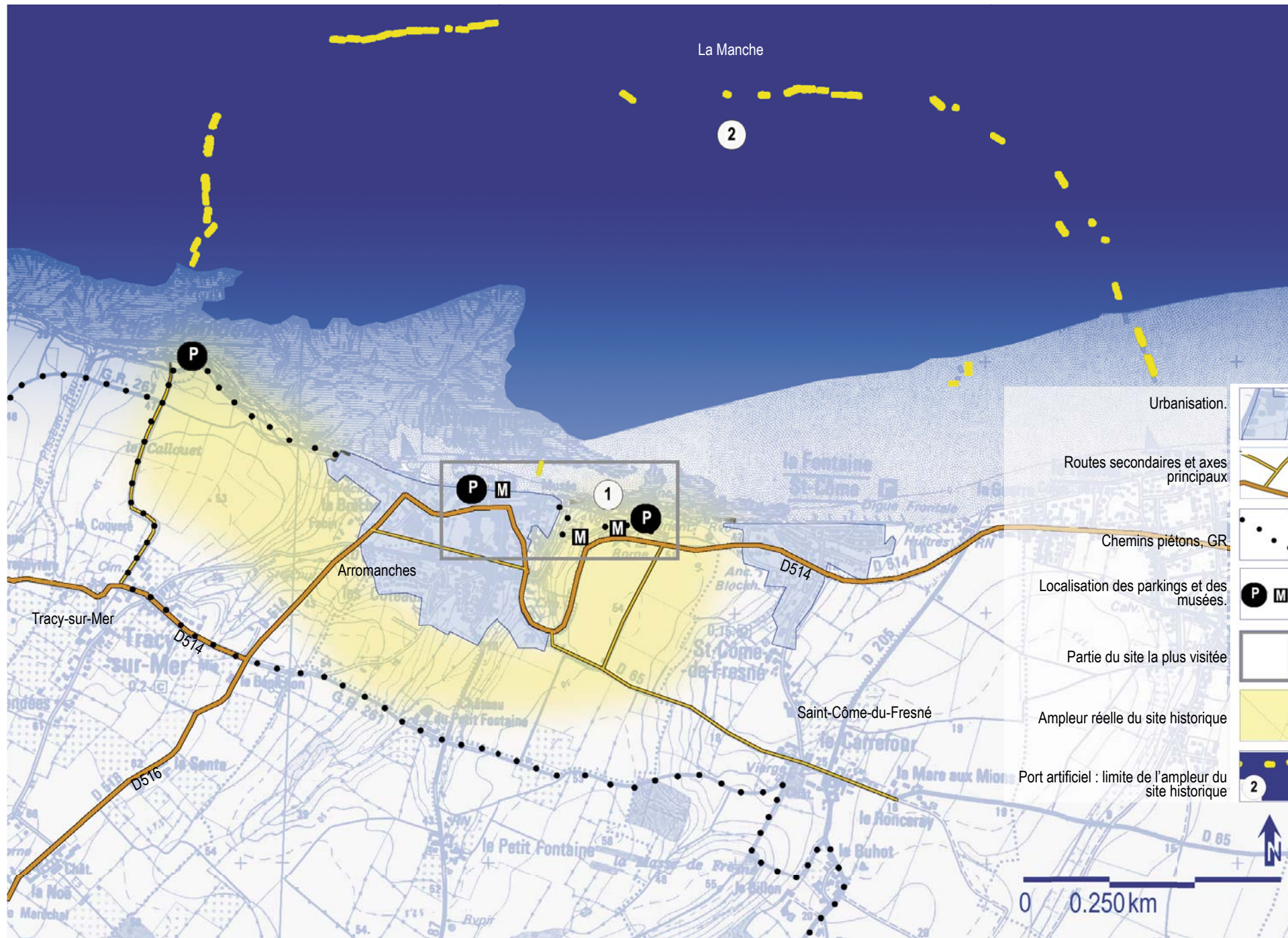
Le site visité d'Arromanches se compose donc de deux pôles principaux autour du cinéma circulaire en haut et du musée en bas.

Les parcours piétons qui les relient sont doublés d'un petit train touristique et utilisent malheureusement trop les axes routiers (qualité moindre et dangers). Les liaisons plages-falaises sont complexes.

A l'ouest, le plateau est faiblement accessible en voiture (non signalé...). Il est cependant possible bien sûr d'y accéder à pied.

Le schéma de fonctionnement s'oriente autour :

- d'un axe qui s'enfoncé dans les sites historiques au niveau du bourg d'Arromanches et du plateau est, et les évite à l'ouest.
- d'un accès direct et purement «routier» des sites historiques aménagés.
- d'un manque de lien piéton facilement praticable entre les deux pôles du site, le plateau et la ville.
- d'une concentration et de l'omniprésence de la voiture très visible sur le site (route et parking dans le site historique...).



FICHE INTENTIONS ET ORIENTATIONS :

Synthèse du diagnostic: orientations et principes d'aménagement

LES ORIENTATIONS

Le diagnostic permet de dégager en synthèse trois orientations majeures pour la mise en valeur.

Améliorer et simplifier l'accueil

Le plateau à l'est sur-utilisée entraînant une perte de relation entre le territoire et l'histoire. Le centre bourg dense est trop investi par la voiture. Dans le bourg et à l'est, le site est traité de façon trop «routière», trop d'usages se superposent.

Renaturer, laisser parler le site

Aujourd'hui, les qualités intrinsèques du site (géographie et paysage) ne dominent et ne structurent plus le plateau à l'est d'Arromanches très encombré. Différents milieux cohabitent (urbain, agricole et naturel) mais le traitement des limites n'est pas appréhendé.

Conforter et pérenniser les traces de l'histoire

Les stèles de commémoration prennent trop d'importance sur le site au détriment de la mémoire des lieux.

Le port artificiel constitue le symbole du site d'Arromanches, mais au fil du temps, il est menacé de disparition.

LES PRINCIPES D' ACTIONS

Pour améliorer et simplifier l'accueil :

A l'est:

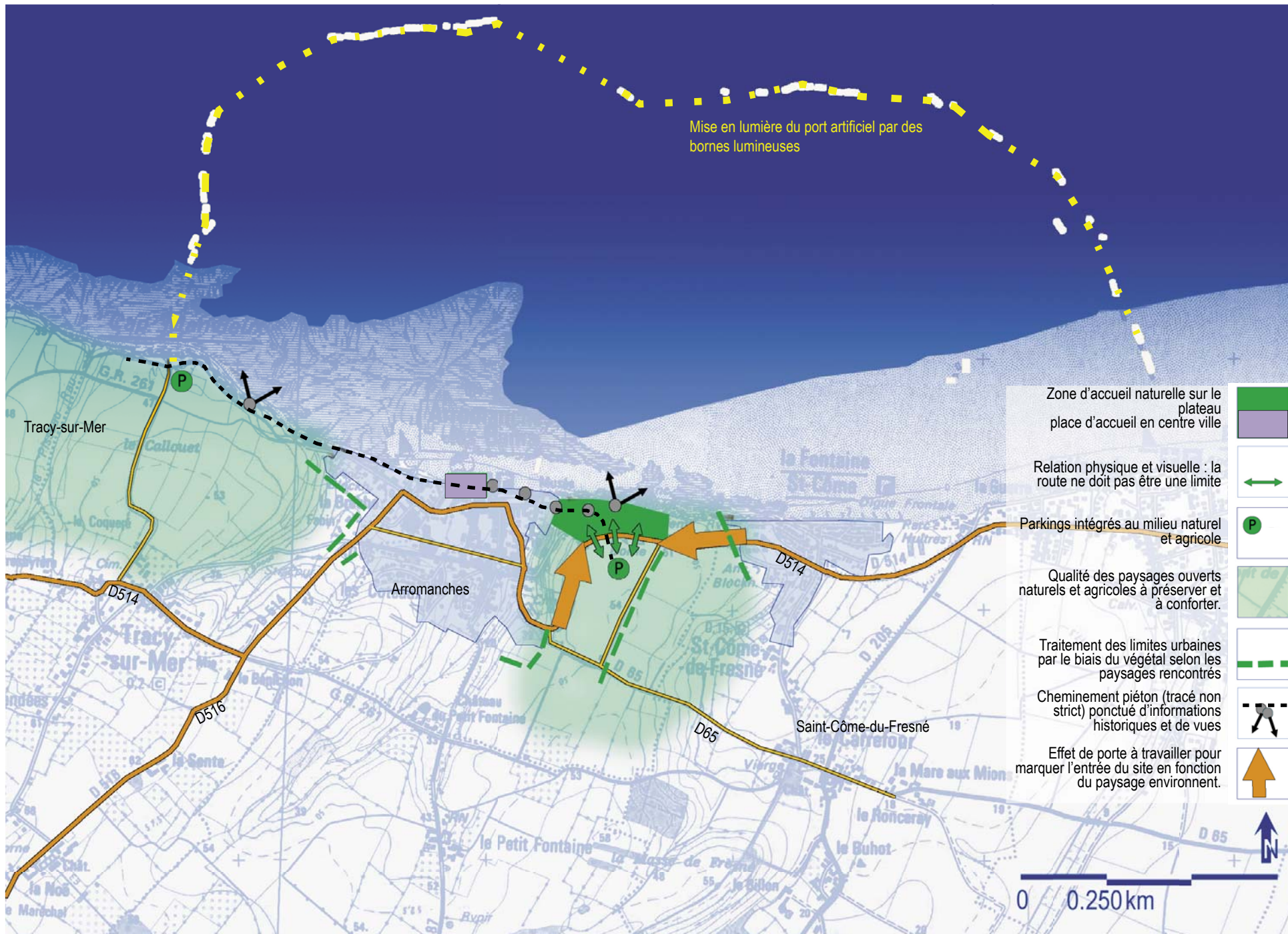
- Retravailler un plan de circulation et de stationnement : desservir un parking unique au sud de la route et une dépose pour les cars, qui permet au visiteur d'accéder à l'espace de commémoration qui mène aux différents lieux de visite: la plage, le musée, le cinéma, et le plateau «renaturé».
- Le chemin rural reliant la RD514 et la RD65 va être renforcé et passé à 5m de large.
- Réhabiliter le GR en retrait de la falaise.
- Effacer au maximum les artifices routiers de la D514 au passage du plateau est.
- Dans le centre-ville, créer une place d'accueil piétonne qui relie plage / ville / musée...

Pour renaturer, laisser parler le site :





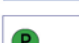


- Expliquer le point de vue sur le port artificiel depuis le bourg d'Arromanches et le plateau de Tracy-sur-Mer.
- Sur la falaise est, intégrer la commémoration à l'immensité de la falaise, simplifier l'image du site, laisser tout l'espace au piéton en travaillant les limites du site, renforcer sa sécurité (bord de falaise, route, urbanisation...), déplacer les parkings, retirer les voitures du site historique.
- A l'ouest, traiter le problème de l'urbanisation chaotique le long de la petite route.
- jouer sur les rapports d'échelles entre l'immensité des vues des plateaux et l'intimité de l'urbanisation (la D514 traverse toutes ses ambiances et favorise des effets de surprise à conforter).
- Intégrer les franges urbaines visibles, marquer l'entrée de ville par un travail sur les plantations.
- Eliminer la publicité du site et réduire la signalétique à ce qui suffit pour un guidage efficace du visiteur.

Pour conforter et pérenniser les traces du port artificiel :

- Modifier les espaces de commémoration en les fédérant à un parcours de mémoire.
- Faire évoluer à long terme les stèles volumineuses et consommatrices d'espace par des traces au sol (plans, symboles, souvenirs...) à découvrir au fil du cheminement.
- Marquer la ligne des caissons par des artifices lumineux pour leur rendre leur force symbolique.
- Maintenir et entretenir (ou construire un caisson neuf) un caisson sur la plage, accessible aux piétons.



Mise en lumière du port artificiel par des bornes lumineuses

- 
 Zone d'accueil naturelle sur le plateau
 place d'accueil en centre ville
- 
 Relation physique et visuelle : la route ne doit pas être une limite
- 
 Parkings intégrés au milieu naturel et agricole
- 
 Qualité des paysages ouverts naturels et agricoles à préserver et à conforter.
- 
 Traitement des limites urbaines par le biais du végétal selon les paysages rencontrés
- 
 Cheminement piéton (tracé non strict) ponctué d'informations historiques et de vues
- 
 Effet de porte à travailler pour marquer l'entrée du site en fonction du paysage environnant.

PROGRAMME D'INTERVENTIONS :



LES PROJETS D'AMENAGEMENT DU SITE :

Etude réalisée :

- Etude paysagère réalisée par l'Atelier Pierre Girardin, Paysagiste pour le compte de la DIREN

PLAN DE REPERAGE - PERIMETRE DE COHERENCE

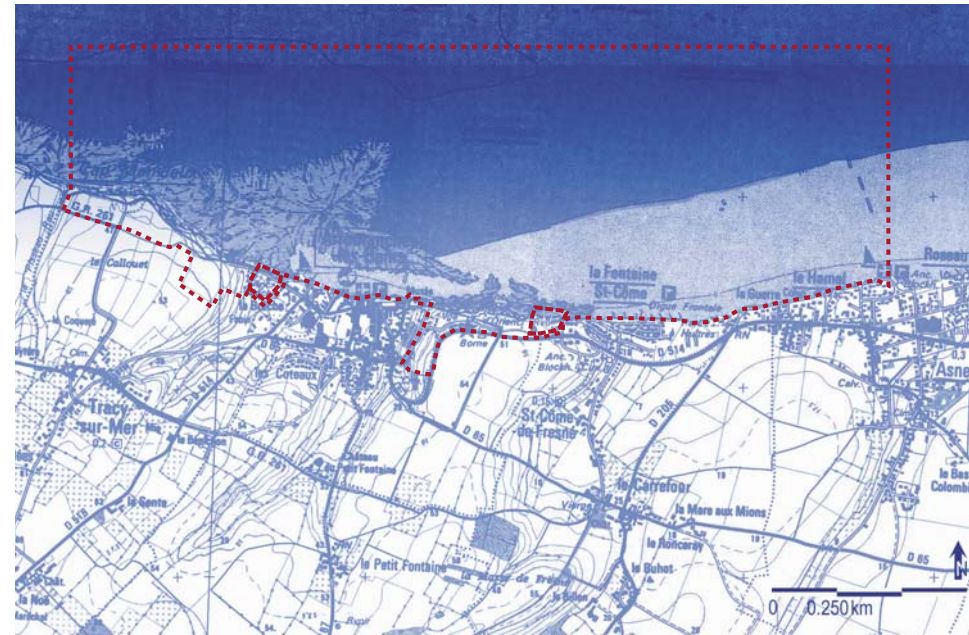




-  Périmètre de cohérence
-  Périmètre d'action

Les lieux d'action :

- La falaise ouest
- la place du centre ville
- la relation entre la falaise est et le centre ville
- Les vestiges des pontons
- La zone d'accueil sur la falaise est (notamment l'accès des véhicules)
- Le chemin du littoral

LES PERIMETRES DE PROTECTION



-  Site classé par décret du 27 octobre 2003
-  Site inscrit par arrêté du 12 décembre 1946

OBJECTIFS HISTORIQUES

- Restaurer la simplicité du lieu en fédérant les différents objets commémoratifs et en gommant leurs aspects artificiels:

- atténuer l'effet taupinière du belvédère (1)
- mettre en valeur l'encavement du radar (2)
- adoucir le talus entre la RD et le site (3)
- recomposer et renforcer le maillage bocager (4)

- simplifier les accès au site en déplaçant le stationnement en dehors du site de commémoration

1



Belvédère actuel



Rerprofilage des talus autour du belvédère

- Mettre en lumière le port artificiel par un balisage lumineux des vestiges encore visibles et le contour historique du port imperceptible aujourd'hui.

- Restaurer la relation entre la falaise est de commémoration et la place d'Arromanches:

5

- par escalier long de la cote,
- par cheminement accessible aux handicapés au droit du cinéma circulaire,
- par transport collectif par la route.

- Apporter des explications historiques

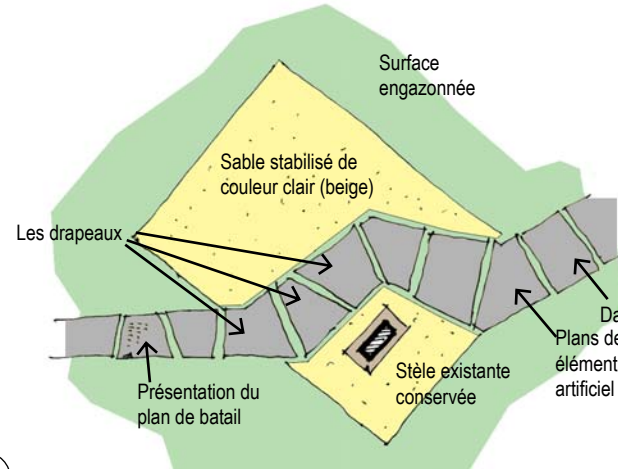
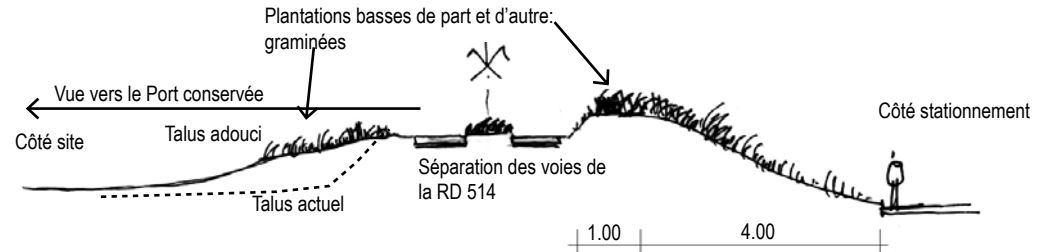
6

- en aménageant un parcours sur le site, reliant tous les objets commémoratifs
- en proposant des détails historiques le long de la promenade (détails plaqués au sol pour ne pas gêner la vue globale).

- Remettre le site dans son contexte historique (covisibilité avec les autres sites de la Bataille de Normandie) depuis le belvédère.

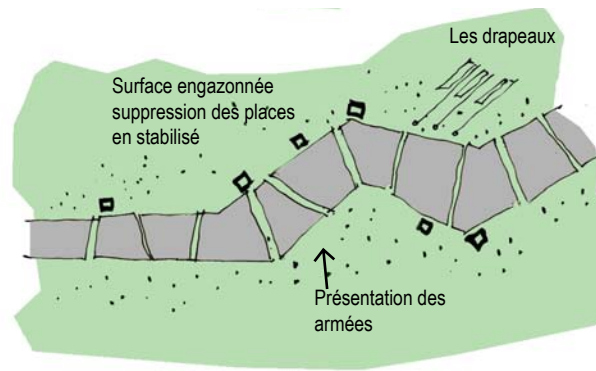
3

Traitement des abords de la RD 514 en limite du site : ambiance agricole laissant passer les vues



6

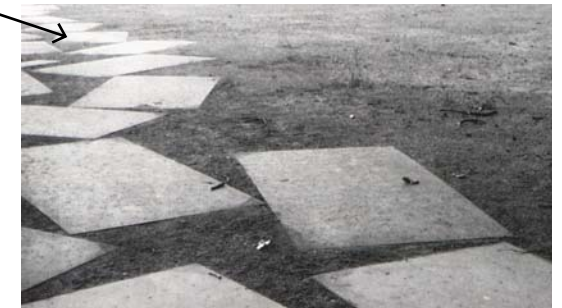
Parcours d'interprétation de découverte et de commémoration.



Travail en deux temps

Premier temps de mise en oeuvre:
PARCOURS DE COMMEMORATION ET DE DECOUVERTE

- suppression de l'espace artificialisé non utile (places et allées en enrobé)
- mise en place d'un cheminement aux lignes dramatisées et aléatoires; (dalles béton)
- création de place de commémoration en stabilisé autour des stèles
- représentation au sol



Dalles au sols de commémoration des armées

Deuxième temps de mise en oeuvre:

**PARCOURS DE MEMOIRE DU SITE
LES TRACES DE L'HISTOIRE**

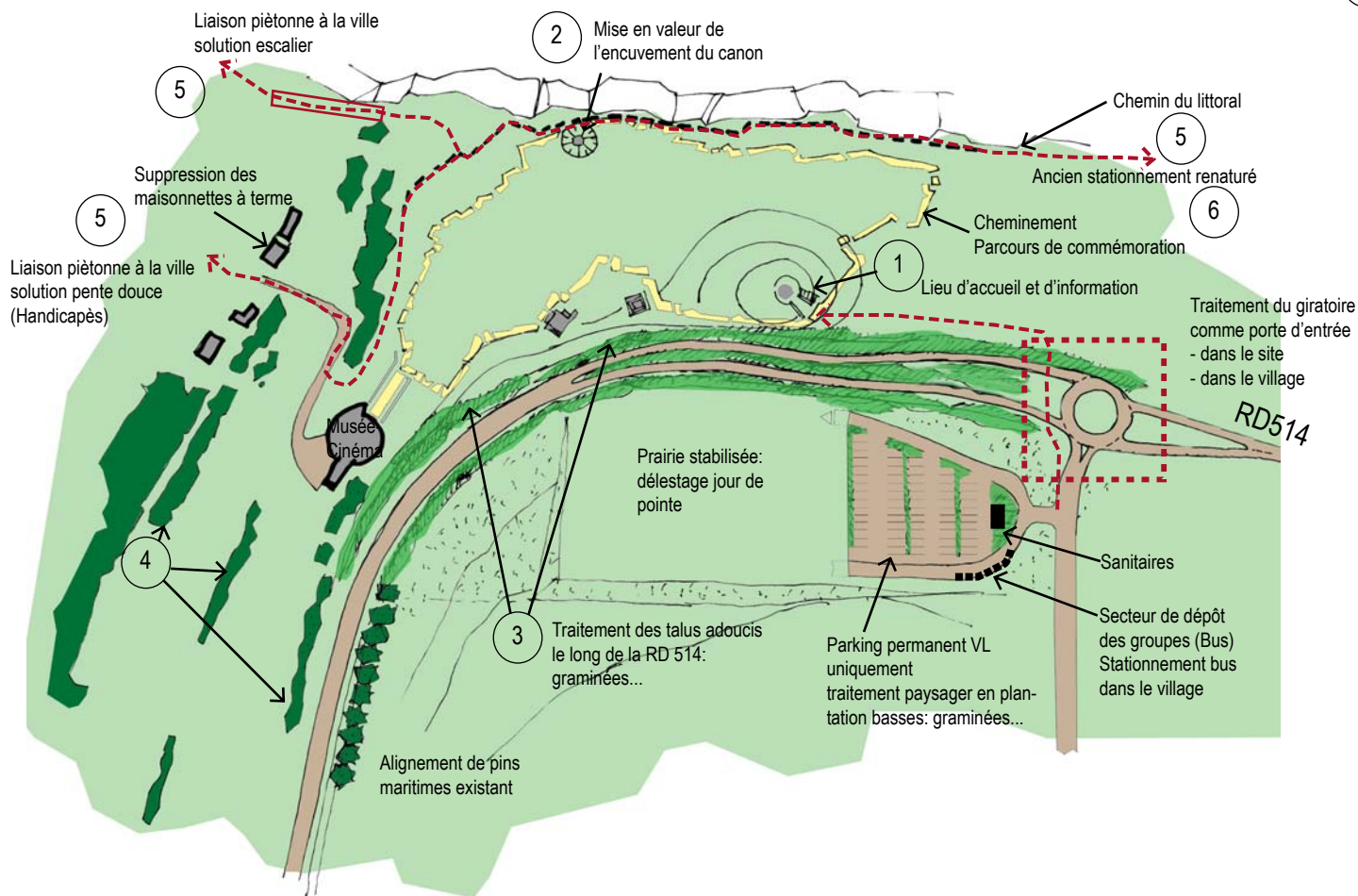
Suppression des lieux de rassemblement pour une lecture plus homogène et intégrée sur l'ensemble du parcours: mise en place des éléments commémoratifs au sol.



Des explications au sol pour laisser parler le paysage: plan, détail et symboles

OBJECTIFS DE DECOUVERTE DU SITE

- Proposer des parcours de découverte sur l'ensemble du site, c'est-à-dire sur les deux « rives » qui encadrent Arromanches (5)
- Séparer et différencier les modalités d'utilisation:
 - les lieux d'accueil (logique de stationnement, de services...) en dehors du site
 - les sites visités et accessibles,
 - les accès piéton liés aux parcours de découverte.
- Renaturation de la falaise ouest (côté Tracy): suppression des bungalows par le CEL, recul de la route devenue dangereuse, nettoyage des secteurs de décharge.



OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT

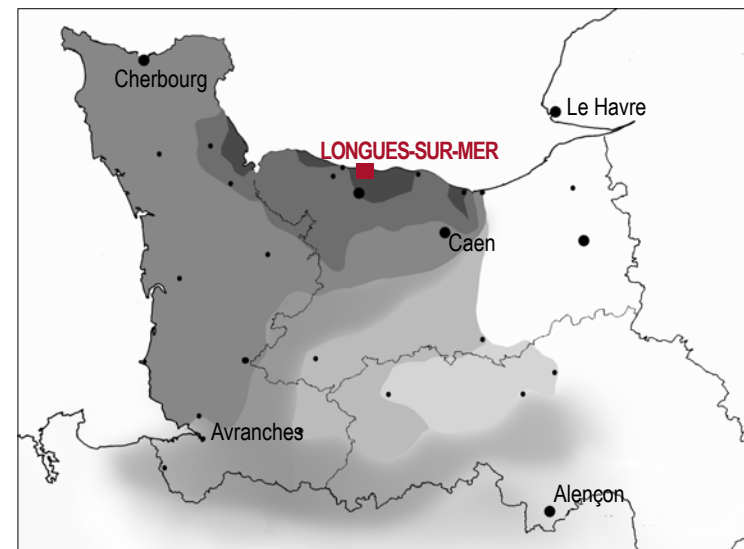
- Organiser l'accueil des voitures et bus en dehors du site, sur le côté sud de la RD514:
 - (6) - suppression du parking actuel, renaturation et restitution à l'agriculture
 - création d'un parking en contrebas de la RD
 - création d'une aire de dépose pour les bus (stationnement dans la ville sur l'emplacement existant)
 - mise en place d'une navette entre le site et le centre ville (musée)
- Reconfigurer la table d'orientation et son local comme lieu central d'accueil et d'information sur l'ensemble des éléments du site (les 2 musées, les différents cheminement, les deux falaises...) (1)

- Traiter l'accroche sur la RD 514 (giratoire) comme une porte d'entrée sur le site, une entrée de ville:

- un giratoire classique et simplement traité (pas d'artifices routiers ou paysagers...)
- changement de configuration et de vitesse,
- séparation des voies, terre-plein-central et accotement accompagnés de plantes basses et graminées
- passage des piétons à niveau aux abords du giratoire (pas de passage souterrain)

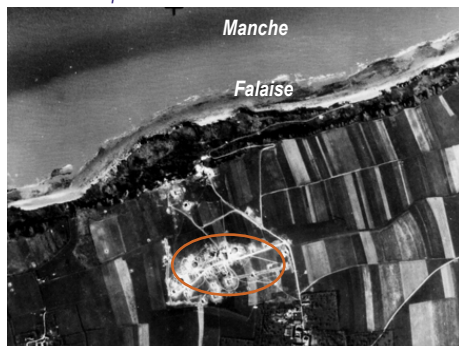
- (5) - Rétablir la servitude de passage le long de la côte: recul de la route ou du chemin sur des terrains stables côté Tracy-sur-Mer.

SITE 7^{BIS} : BATTERIE DE LONGUES-SUR-MER



Une composante forte du mur de l'atlantique : la Batterie allemande de Longues-sur-Mer

Extrait d'une photo aérienne du 2 mars 1944



ORGANISATION MILITAIRE DU SITE

La Batterie de Longues-sur-Mer est implantée sur un plateau de 70 mètres d'altitude, bien dégagé et surplombant la mer ; ce qui facilite le tir contre une flotte d'invasion.

Elle doit couvrir le secteur compris entre ses plus proches voisines, les batteries de la Pointe du Hoc (à l'ouest) et de Ver-sur-Mer (à l'est).

Grâce au champ de tir de ses pièces (120°) et à leur portée (20 kms), elle peut atteindre des forces de débarquement se présentant aussi bien devant les plages de Vierville-Saint-Laurent-Colleville que devant celles d'Asnelles et Ver-sur-Mer.

Plan de repérage des ouvrages existants



LES DEFENSES ALLEMANDES

La Batterie a été installée tardivement par la Kriegsmarine, dans les premiers mois de 1944.

Elle se compose principalement de quatre canons de 150mm, placés sous des casemates très caractéristiques des constructions de la marine, disposés en léger arc de cercle à environ 300 mètres du bord de la falaise où a été installé un poste de direction de tir, comportant deux niveaux. L'aménagement est complété par une série de soutes à munitions et d'abris pour la garnison (près de 200 hommes), trois pièces de DCA, un projecteur, des positions pour mortiers ou mitrailleuses (Tobrouks) et un réseau de tranchées ; le tout étant ceinturé de barbelés et de champs de mines.

Site bombardé le 6 juin 1944



LA BATAILLE

Sévèrement bombardée fin mai-début juin et surtout dans la nuit du 5 au 6, la Batterie de Longues-sur-Mer est cependant en état d'ouvrir le feu sur la flotte alliée au matin du Jour « J ». L'affrontement tourne à son désavantage. Incapable, faute de direction de tir efficace, d'atteindre les navires qui lui font face, elle est définitivement réduite au silence en fin de journée, les casemates ayant été touchées l'une après l'autre par des coups directs dans les embrasures. Le lendemain matin, les fantassins britanniques débarqués la veille sur Gold Beach s'emparent de la position sans rencontrer de résistance, la garnison préférant se rendre.

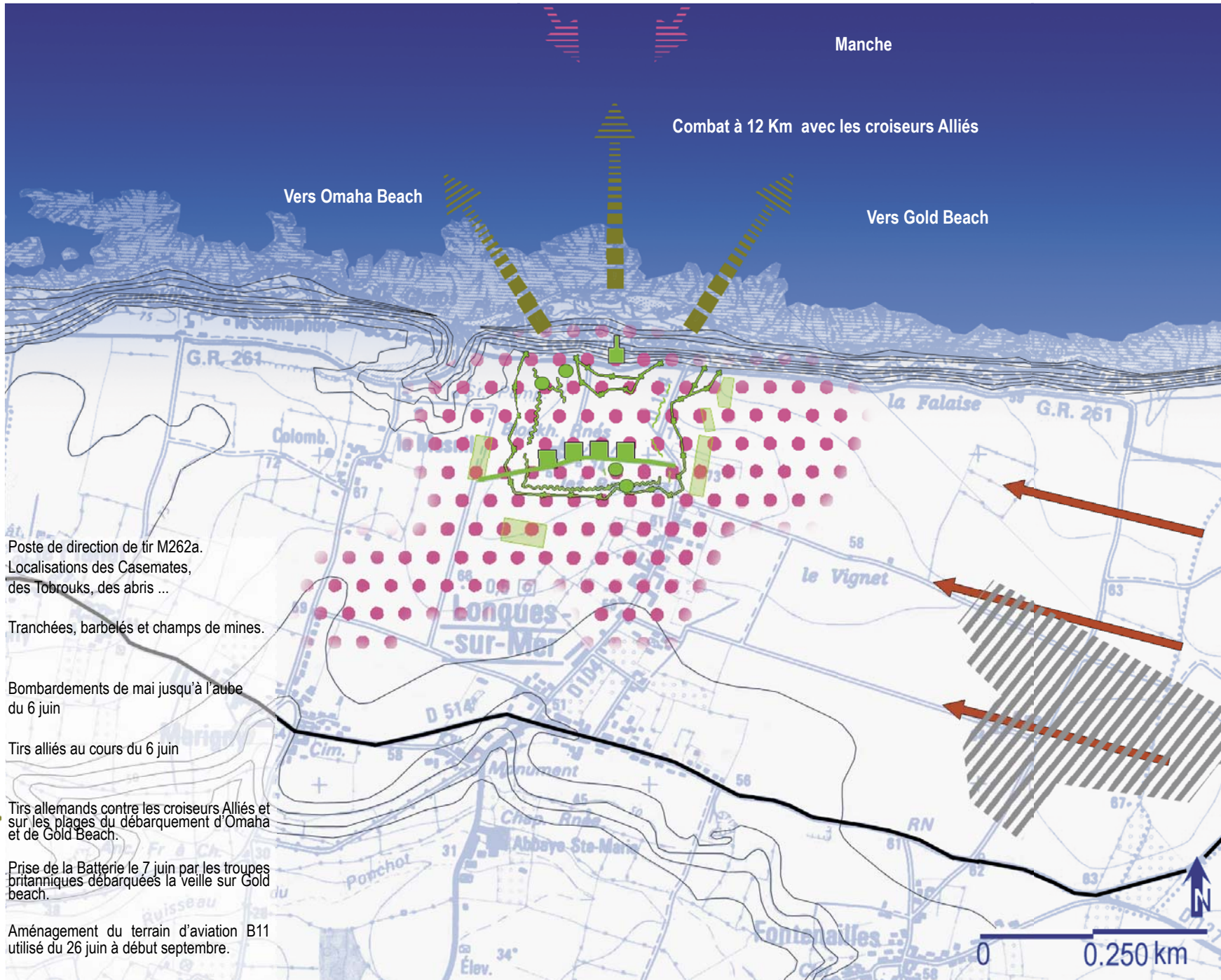
Vue aérienne du site des Batteries aujourd'hui








LES AMENAGEMENTS QUI ONT SUIVI

La Royal Air Force installa à proximité de la batterie, entre Longues-sur-Mer et Manvieux, l'un des vingt terrains d'aviation qu'elle aménagea en Normandie pour optimiser l'action de ses escadrilles de chasse. L'aérodrome « B - 11 » fut opérationnel du 26 juin au début septembre.

Le site de la Batterie, en grande partie préservé après la guerre, présente l'exceptionnel intérêt d'être le seul en Normandie, et probablement en France, à avoir conservé ses canons en place.



<p>Défenses allemandes</p> <p>Opérations alliées</p> <p>Résistance allemande</p> <p>Positions alliées au 7 juin</p> <p>Aménagements ultérieurs</p>	    	<p>Poste de direction de tir M262a. Localisations des Casemates, des Tobrouks, des abris ...</p> <p>Tranchées, barbelés et champs de mines.</p> <p>Bombardements de mai jusqu'à l'aube du 6 juin</p> <p>Tirs alliés au cours du 6 juin</p> <p>Tirs allemands contre les croiseurs Alliés et sur les plages du débarquement d'Omaha et de Gold Beach.</p> <p>Prise de la Batterie le 7 juin par les troupes britanniques débarquées la veille sur Gold beach.</p> <p>Aménagement du terrain d'aviation B11 utilisé du 26 juin à début septembre.</p>
---	--	---

FICHE PAYSAGE :

Un paysage harmonieux et structuré aux multiples facettes

Vue générale du site



Longues-sur-Mer est situé au coeur des falaises du Bessin. Le site est dominé par un plateau ouvert qui donne sur la mer.

Vue intimiste avec bâti et végétal associés



Trois entités paysagères cohabitent sur ce site :

- Un bourg caché par un filtre bocager qui l'entoure ;
- En contraste, juste après le dépassement des dernières maisons, un plateau Nord qui s'ouvre d'un coup, structuré par un parcellaire agricole et par les casemates dépassant des champs cultivés.
- La falaise de 30 à 70 mètres de haut. Des lambeaux de calcaire couleurs ocres très lumineuses succèdent à une végétation de bord de mer et de milieu exposé.

Le plateau ouvert, regard d'immensité

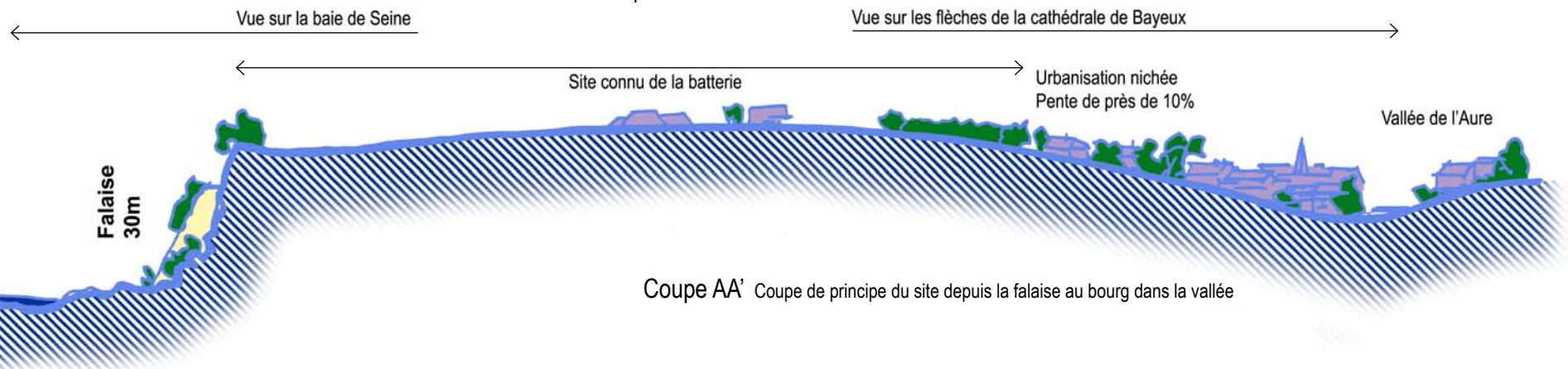




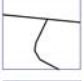



Cette impression de découverte soudaine entre un milieu intimiste et un paysage ouvert aux vues panoramiques valorise le site, les casemates et intensifie le contraste entre les paysages. Les vues révèlent une importante qualité naturelle du site : le village et les hameaux alentours ne se perçoivent qu'au travers d'un filtre bocager ; la falaise offre des vues lointaines, mais lorsque l'on entreprend de descendre, les vues s'estompent, la végétation nous enveloppe et nous conduit jusqu'à la plage.

La falaise dominante



Le paysage du site, malgré la constante évolution de l'agriculture et du bocage, de l'urbanisation ou du littoral, est resté une grande enclave hors du temps et hors d'échelle. Les co-visibilités et points focaux font appel à des composantes naturelles (falaises) et historiques (port artificiel), des éléments traditionnels (Cathédrale de Bayeux) et utilitaires (Sémaphore).



-  Lignes de niveau: la falaise
-  Axe principal de circulation (RD 514)
-  Trame viaire de second plan : chemin d'accès et voies communales
-  Milieu agricole ouvert
Arrière pays du Bessin avec ses villages nichés au milieu du bocage.
-  Zones urbanisées
-  Haies bocagères et boisements tous types.
-  Chemin côtier



FICHE D'IDENTITE DU SITE :

Casemate et canon



LES TRACES SUR LE SITE

Les casemates s'intègrent au plateau agricole en émergeant des buttes engazonnées. L'architecture particulière des casemates et des ouvrages fait échos à la simplicité du site ; construites pour être discrètes et invisibles de loin, elles s'intègrent tantôt dans les replis de la falaise (poste de tir) ou laissent émerger des faces rondes dans le terrain chahuté.

2 3

La structure historique du site est volontairement tournée vers la mer et coupée du village de Longues-sur-Mer. Cela est encore perceptible sur le terrain aujourd'hui : les casemates, seuls éléments "bâti", contrastent favorablement avec le milieu agricole et naturel ; leurs ouvertures orientées vers la mer tournent le dos au village.

L'ensemble de la Batterie forme la seule ponctuation visuelle dans la plateau, ce qui en fait une structure de référence.

Voitures du parking principal en partie cachées



LA COMMEMORATION

Actuellement le parking principal se situe à l'entrée des casemates au même niveau qu'un petit bâtiment d'information. Aménagés avec un souci d'intégration, ils font malgré tout, partie intégrale du site historique, perturbant la lecture et s'opposant à la logique paysagère. 1

De plus, le talus et les plantations cachent en partie les véhicules, mais, par manque de place l'été, de nombreuses voitures stationnent sur la route de découverte des casemates ou sur le replat de la falaise.

Si les parkings le long de casemates semblent légitimes, celui du bas et du bord de la falaise sont plus discutables.

Le site d'accueil, de bonne qualité permet une réelle émergence des traces de l'histoire.

La falaise et sa végétation



LA COMPOSITION DU SITE

Le site s'inscrit dans un contexte naturel fort . Des espèces rares ou protégées cohabitent avec des plantes plus classiques, le tout révélant des milieux aux ambiances particulières.

Si la Batterie de Longues-sur-Mer possède un attrait historique incontournable, la beauté du site naturel est un atout non négligeable. La fréquentation touristique va d'ailleurs de pair avec la promenade familiale et les lieux les plus prisés sont la plage, le «Chaos», le sémaphore.

Le Chaos et les falaises de Marigny forment le site classé, le site des blockhaus est un site inscrit et les casemates sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Le Conservatoire du Littoral possède une partie des terrains; Le Syndicat Mixte Calvados Littoral Espaces Naturels a pour mission de les gérer.

La variété des ambiances paysagères dominée par un contexte naturel, rend ce site très attractif.

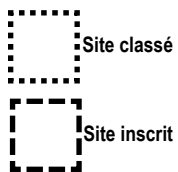
Histoire et géographie, une interaction particulière : vue sur la mer et les champs cultivés



L'EVOLUTION DU PAYSAGE

Le temps semble s'être arrêté sur ce site car les repères visuels sont soit associés au passé (Cathédrale de Bayeux, casemates...), soit statiques (la mer, les haies bocagères...). Seul le recul de la falaise sur le poste de tir, les saisons sur les cultures et les dynamiques végétales témoignent du temps qui passe.

Ce paysage a une forte valeur patrimoniale car est encore identifiable à celui de 1944.



- 1 Bâtiment d'accueil à l'entrée du site
- 2 Les quatre casemates classées MH
- 3 Le poste de tir classé MH

Milieu urbain dans un «écrin». Forte présence de murs et de haies.

«Ecrin bocager» qui entoure le milieu urbain. Forte présence de murs et de haies.

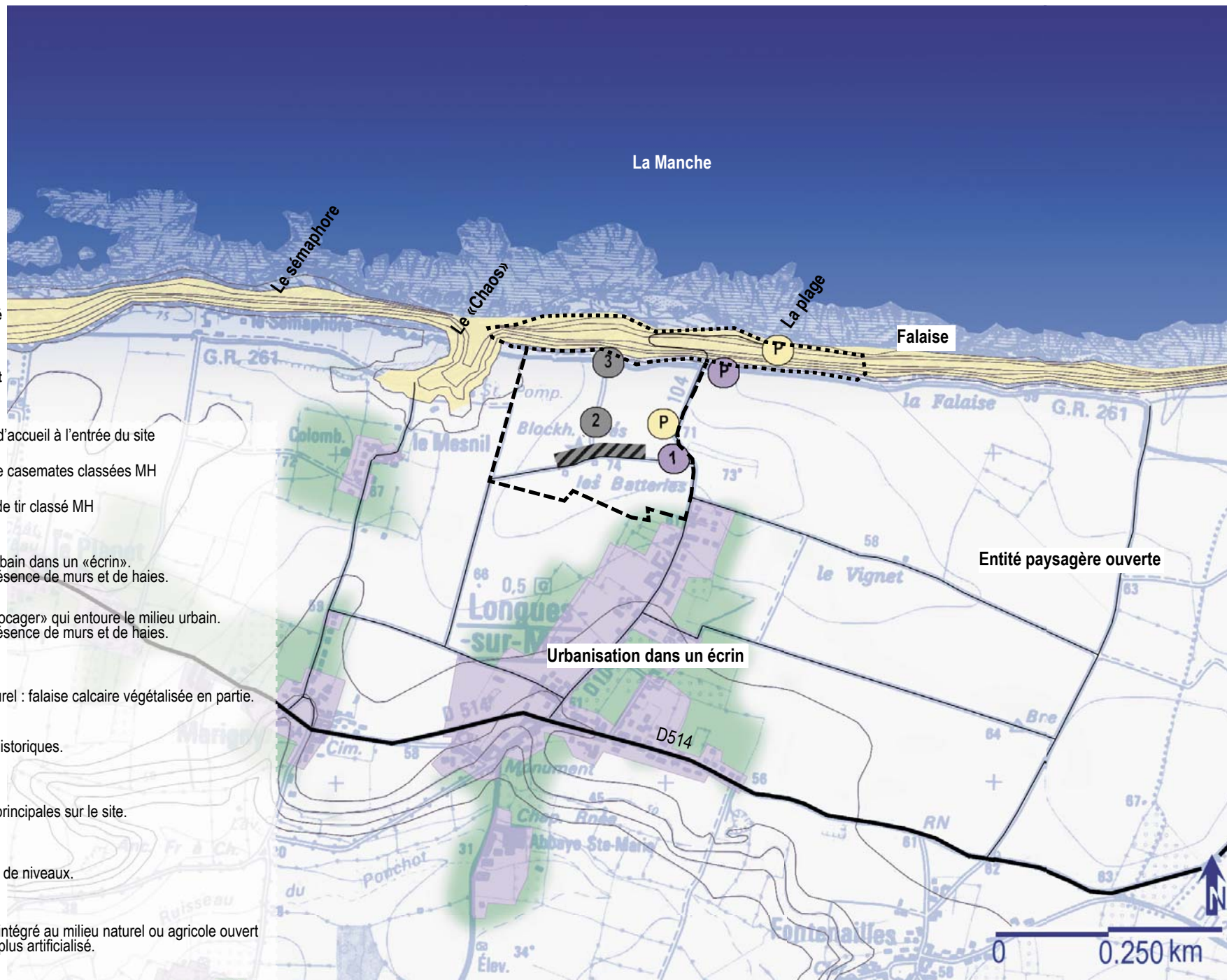
Site naturel : falaise calcaire végétalisée en partie.

Traces historiques.

Routes principales sur le site.

Courbes de niveaux.

P Parking intégré au milieu naturel ou agricole ouvert
 P Parking plus artificialisé.



FICHE D'ORGANISATION DU SITE :

Les casemates témoins de l'histoire



La visite des casemates



Parking près de la falaise



Route d'accès (historique) au coeur du site



FORCES ET FAIBLESSES DES TRACES

Ce site, contrairement aux plages du débarquement, appartient à la défense allemande. Comme la Pointe du Hoc, mais dans une moindre mesure, il est aujourd'hui porteur de traces tangibles des combats ; des objets vestiges sont encore matériellement présents.

Les symboles historiques du site sont donc les quatre casemates et leur canons. Il est surprenant de ne pas trouver plus d'explications historiques et de références photographiques.

D'autres traces historiques, découvertes récemment accompagnent celles qui étaient visibles auparavant.

Le rôle de témoin de ce site est indéniable. Il manque toutefois une plus grande dynamique explicative et une hiérarchisation des traces.

LES LOGIQUES DE COMMEMORATION

Depuis le parking, la visite des casemates est directe. Un chemin agricole conduit ensuite le visiteur vers la falaise, la mer et le poste de tir. Le retour se fait par la route.

Au-delà de l'allée côté route, la partie engazonnée autour des casemates est entièrement offerte au promeneur.

Enfin, on peut se poser la question du statut de la «route historique de la Batterie» qui longe les casemates et qui est aujourd'hui non seulement accessible aux véhicules mais sert aussi de stationnement.

Une cohérence entre les lieux historiques visitables et les lieux d'accueil est à imaginer sur tout le site.

ACCES ET DECOUVERTE DU SITE

Les parcours de visite qui traversent ou contournent le site sont tous empruntés à la fois par les voitures, les camping-cars, les cars et les piétons, et posent un problème de sécurité et d'image. Il s'en suit une grande confusion des pratiques :

- les casemates sont très souvent cachées derrière les véhicules ;
- la petite route menant en bas de la falaise, bordée par trois parkings, est continuellement empruntée par ces mêmes véhicules ;
- les piétons sont réduits à marcher sur le bas-côté enherbé.

La fermeture du GR261, en raison de l'instabilité de la falaise, ajoute au dysfonctionnement du parcours de découverte.

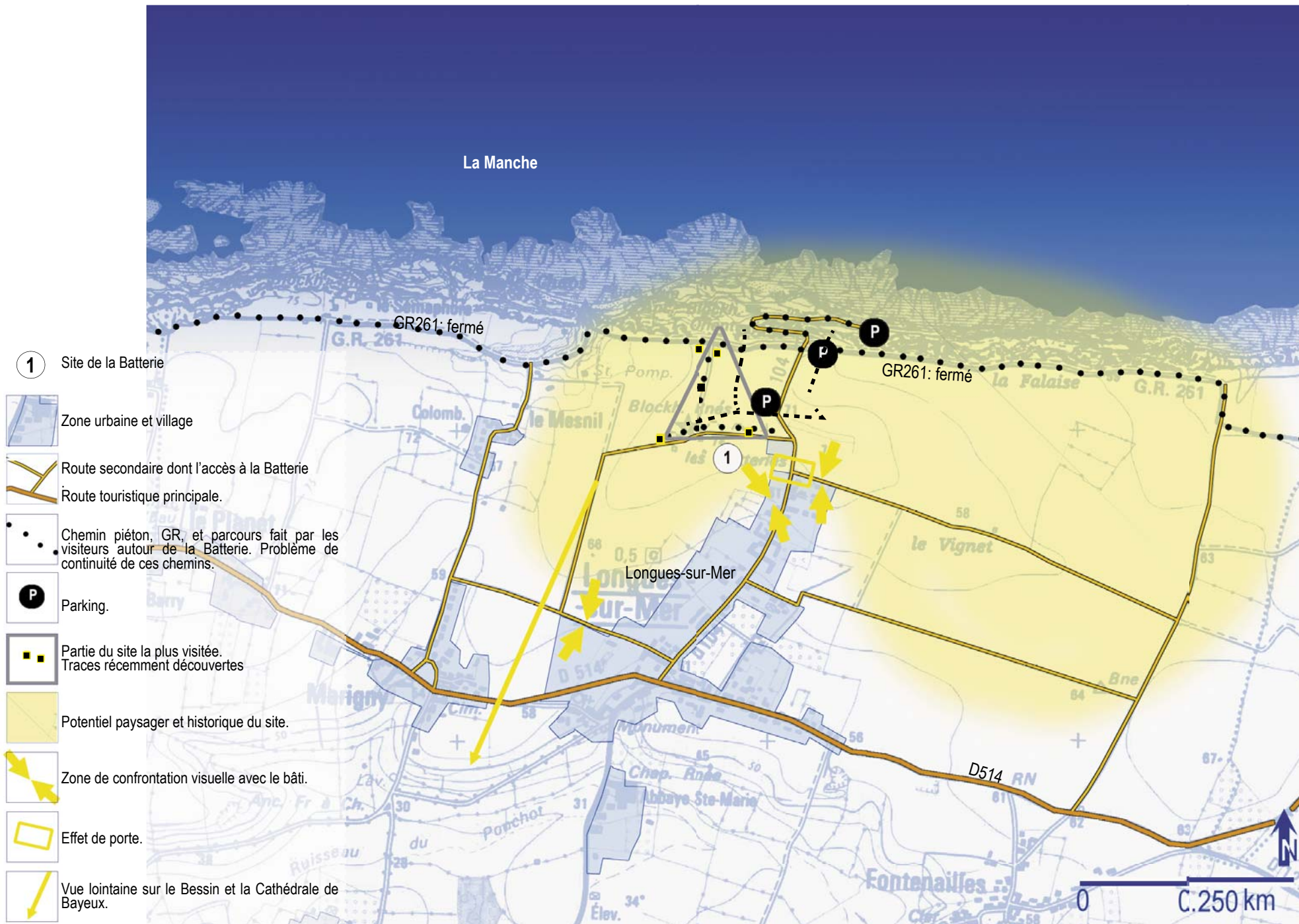
L'image du site se trouve fortement altérée en période estivale par une omniprésence des véhicules.

LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

Depuis la route touristique D514, l'accès au site se fait en contournant le centre-ville de Longues-sur-Mer. Les touristes sont incités à emprunter un sens unique depuis la rue de la mairie, étroite, entourée de murs et d'habitations en pierres calcaires. Le circuit se poursuit sur le chemin historique le long des casemates, pour repartir par des voies communales au milieu de terrains agricoles. Ces axes routiers permettent des effets de «porte» intéressants au moment du passage d'une entité paysagère à l'autre, le site se découvrant au dernier moment.

Cela engendre deux problèmes : celui de la première image de la Batterie qui est alors associée aux arrières du bâtiment d'accueil et celui de l'évitement complet du bourg de Longues-sur-Mer et ses activités.

La route d'accès à la Batterie traverse des ambiances intéressantes et joue sur les contrastes visuels.



FICHE INTENTIONS ET ORIENTATIONS :

Synthèse du diagnostic : orientations et principes d'aménagement

LES ORIENTATIONS

Le diagnostic permet de dégager trois orientations majeures pour la mise en valeur du site.

Offrir un accueil de qualité

Si le lieu historique en lui-même est de bonne qualité, la confusion des pratiques piétonnes et motorisées complexifie l'accueil.

Mettre en avant la valeur naturelle du site naturel

Ce lieu ne doit pas se réduire à une seule logique historique
Ce paysage ouvert permet une mise en scène des traces du passé par sa simplicité et son ampleur sans contradiction avec la majesté du plateau.

Apporter une information dynamique sur la courte vie de la Batterie

Si les casemates et leur canon valent à eux seuls le détour, l'explication du déroulement historique (organisation militaire...) fait défaut. La visite est aujourd'hui sans doute un peu trop contemplative, les événements historiques et le fonctionnement du site ne sont pas réellement abordés.

Les liens avec Omaha et Gold Beach, pourtant cibles directes des canons ne sont pas expliqués.

LES PRINCIPES D' ACTIONS

Pour offrir un site de qualité, il est proposé :

- de recomposer un espace d'accueil d'information et différents stationnements en dehors du site actuellement visitable
- de hiérarchiser les flux VL et Bus suivant une réorganisation des circuits extérieurs
- de confirmer la vocation piétonne du site par un parcours et des cheminements liés aux différentes pratiques (vélo, plage, promenade..)


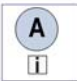

Pour mettre en avant la valeur naturelle du site naturel , il est proposé

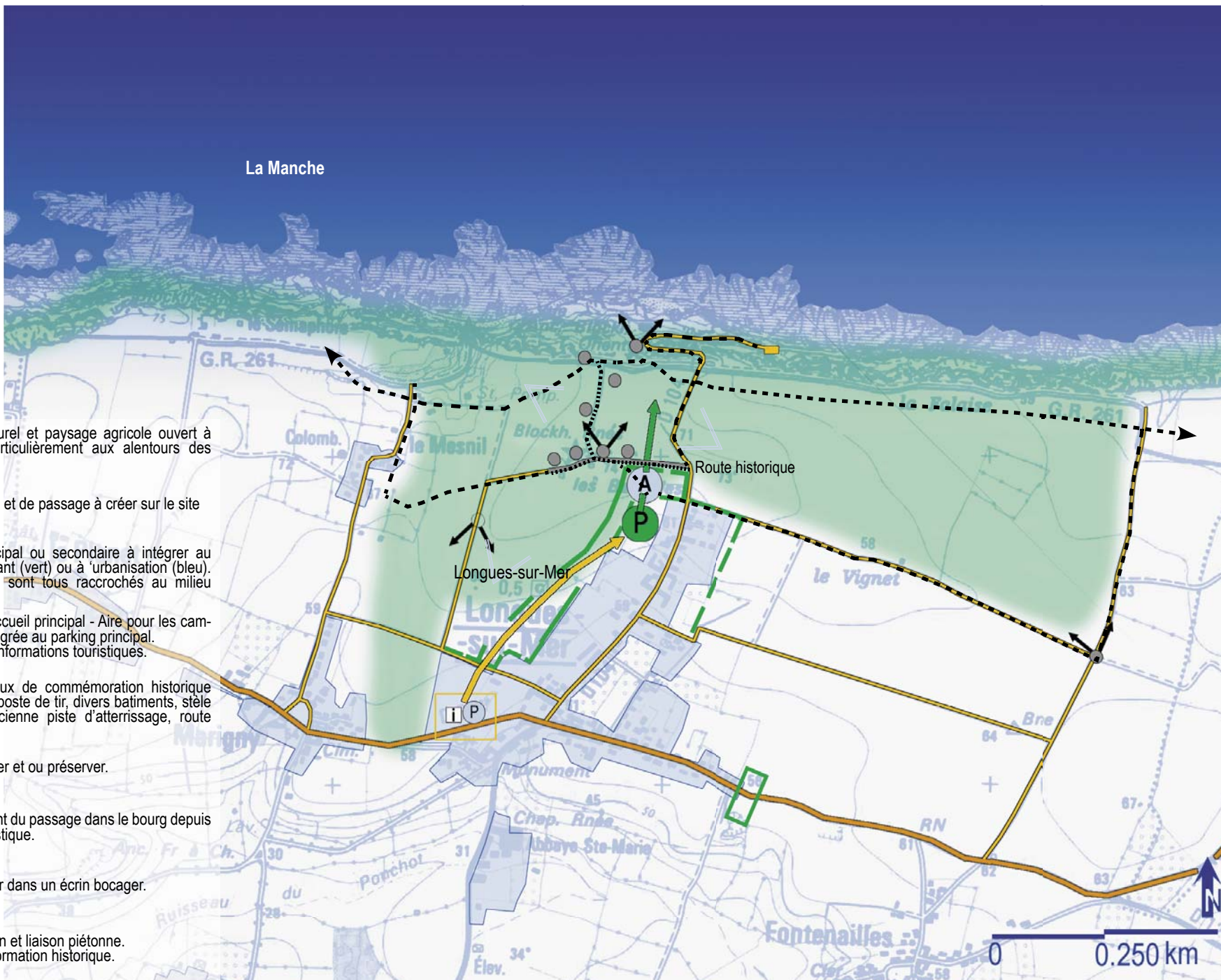
- d'effacer les structures normalisées et routières sur le site, notamment de réhabiliter la route historique en béton et de l'interdire à la circulation,
- de simplifier les cheminements autour des casemates, et de conforter l'effet «glacis vert» autour des casemates puis guider le piéton en travaillant sur des signes au sol pour laisser dégagé le plateau ouvert,
- d'expliquer par une iconographie et une signalétique au sol :
 - l'intérêt écologique de la falaise et sa végétation,
 - le déroulement, les traces et les vestiges de la Batterie dans la Bataille de Normandie,
- d'unifier le traitement des limites des parcelles agricoles,
- de reculer le GR de quelques mètres et d'y intégrer la pratique du vélo, (plan vélo départemental)
- de restreindre l'accès au bas de la falaise aux voitures et d'y renforcer l'accueil piéton,
- d'inciter le piéton à aller voir au delà du site historique en créant divers parcours (jonction avec le «Chaos»).

Pour apporter une information dynamique sur la courte vie de la Batterie, il est proposé

- De monter et hiérarchiser les traces enfouies sans les exhumers intégralement (plan du site...),
- de mettre en relation ce site aux sites voisins du débarquement et au Mur de l'Atlantique en général (vues et textes explicatifs),
- de proposer un circuit dynamique informel, illustré et expliqué autour des traces historiques et de son contexte naturel (qui a influencé l'implantation de la Batterie, le déroulement de la prise par les Alliés...),
- de redonner son importance à la «route historique» en lui attribuant un rôle d'entrée unique sur le site et de desserte piétonne des casemates.

La Manche

-  Paysage naturel et paysage agricole ouvert à préserver particulièrement aux alentours des casemates.
-  Effet de porte et de passage à créer sur le site
-  Parking principal ou secondaire à intégrer au bocage existant (vert) ou à 'urbanisation' (bleu). Les parkings sont tous rattachés au milieu urbanisé.
-  Bâtiment d'accueil principal - Aire pour les camping-cars intégrée au parking principal. Panneaux d'informations touristiques.
-  Traces et lieux de commémoration historique (casemates, poste de tir, divers bâtiments, stèle près de l'ancienne piste d'atterrissage, route historique).
-  Vue à valoriser et ou préserver.
-  Aménagement du passage dans le bourg depuis la route touristique.
-  Bâti à intégrer dans un écrin bocager.
-  Chemin piéton et liaison piétonne.
Chemin d'information historique.



PROGRAMME D'INTERVENTIONS :

LES PROJETS D'AMENAGEMENT DU SITE :

Etudes réalisées :



- *Plan de Gestion du Conservatoire du Littoral*

Etudes en cours:

- Etude d'aménagement Paysager du site de la Batterie par le Syndicat Mixte Calvados Littoral Espaces Naturels.

PLAN DE REPERAGE - PERIMETRE DE COHERENCE

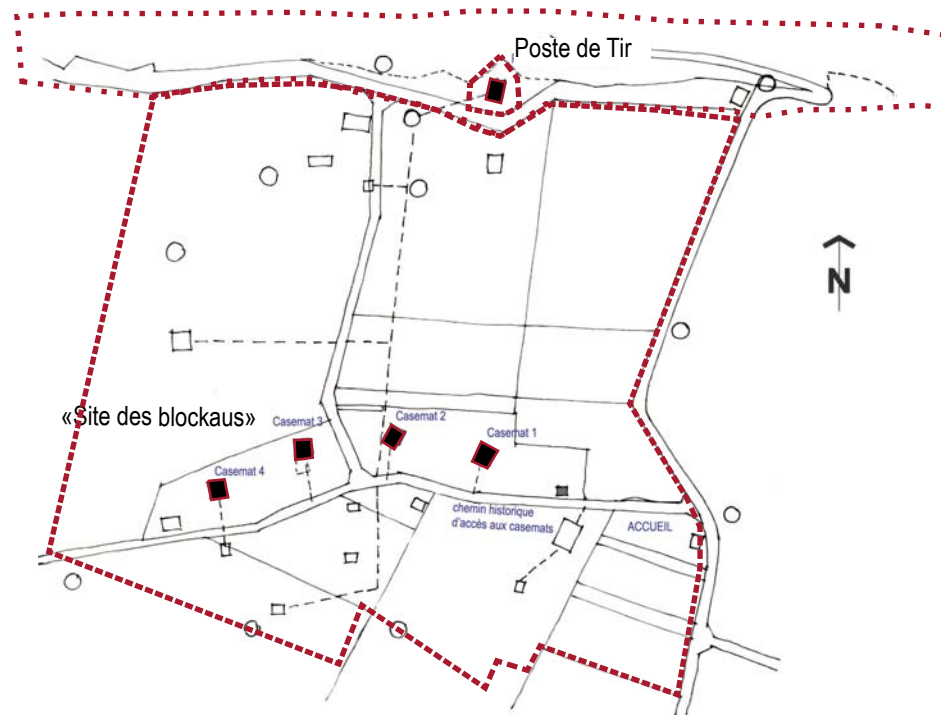





-  Périmètre de cohérence
-  Périmètre d'action

Les lieux d'action :

- La voie d'accès et l'aire d'accueil
- Les casemates, le poste de tir
- Le chemin littoral - le parcours de découverte
- Les terrains conservés non constructibles permettant des relations visuelles importantes.

LES PERIMETRES DE PROTECTION



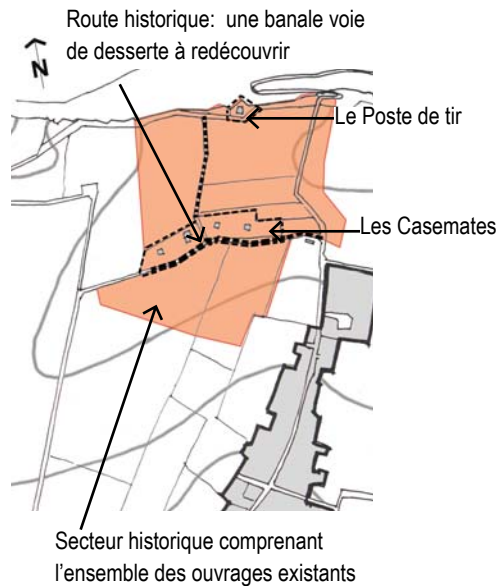
-  Site classé du 16 novembre 1918: «Chaos et falaise de Marigny»
-  Site inscrit du 31 août 1967
-  Bâtiments classés Monuments historiques du 25 octobre 2001

OBJECTIFS HISTORIQUES

- Conserver la simplicité du lieu en évitant l'apport d'artifice supplémentaire :

- ① - quatre casemates principales émergentes,
- un poste de tir discrètement enterré,
- ② - quelques traces au ras du sol le long du sentier.

① Plan de repérage des traces existantes



- Valoriser la «route historique» comme base de découverte du site historique - simplification des abords et recul de l'agriculture de part et d'autre. ③

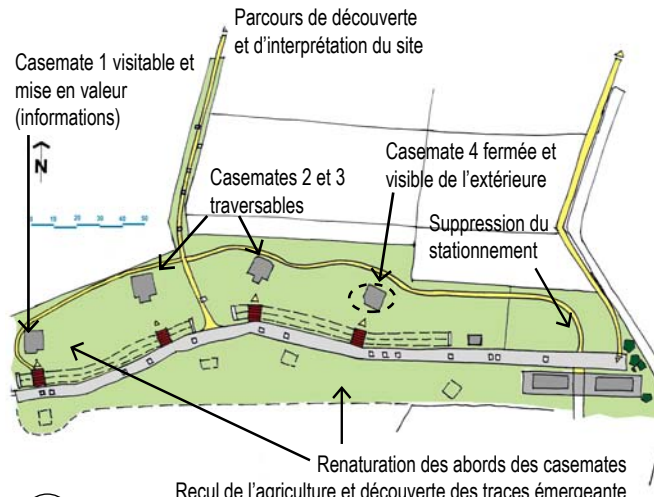
- Apporter des explications historiques

- en aménageant une des casemates présentant les conditions requises de sécurité,
- en proposant des détails historiques le long de la promenade (détails plaqués au sol pour ne pas gêner la vue globale),
- en aménageant les abords du poste de tir. ④

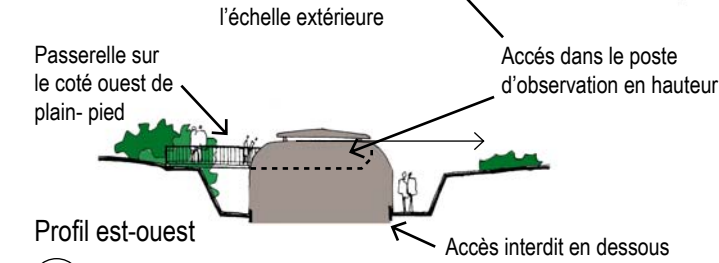
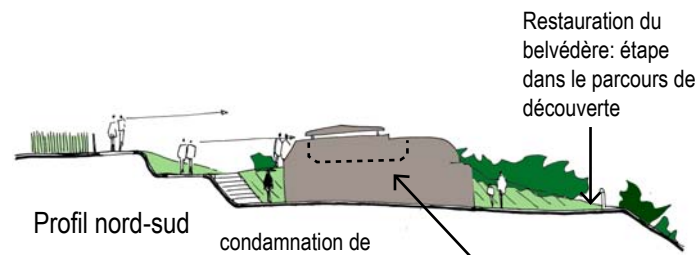
- Remettre le site dans son contexte historique (covisibilité avec les autres sites de la Bataille de Normandie)



② Paysage ouvert: des traces émergentes à découvrir au fil de la promenade.



③ Plan d'aménagement autour des casemates



④ Aménagements autour du poste de tir.

OBJECTIFS DE DECOUVERTE DU SITE

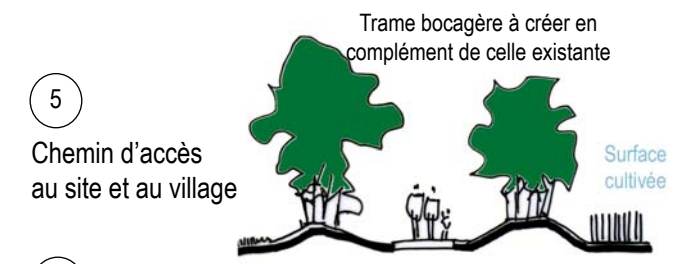
- Préserver et renforcer le contraste entre le paysage ouvert et urbanisation dans un écrin - mettre en scène la découverte du site par un effet de chemin bocager fermé conduisant au site. ⑤

- Maintenir les vues symboliques qui renforcent l'intemporalité du site et l'identifient. (les flèches de la cathédrale de Bayeux, le Sémaphore, «Les Moulins de Marigny» ... Protection de la fenêtre visuelle concernant les terrains situés entre le village de Longues-sur-Mer et le hameau de Marigny : conservation en zones inconstructibles.

- mettre en place le volet découverte du site dans une signalétique thématique au sol permettant:

- d'apporter un information sur la faune, la flore
- d'expliquer la géologie du site (échelle régionale)
- d'informer sur les mesures de préservation et de mise en valeur de la falaise ⑥

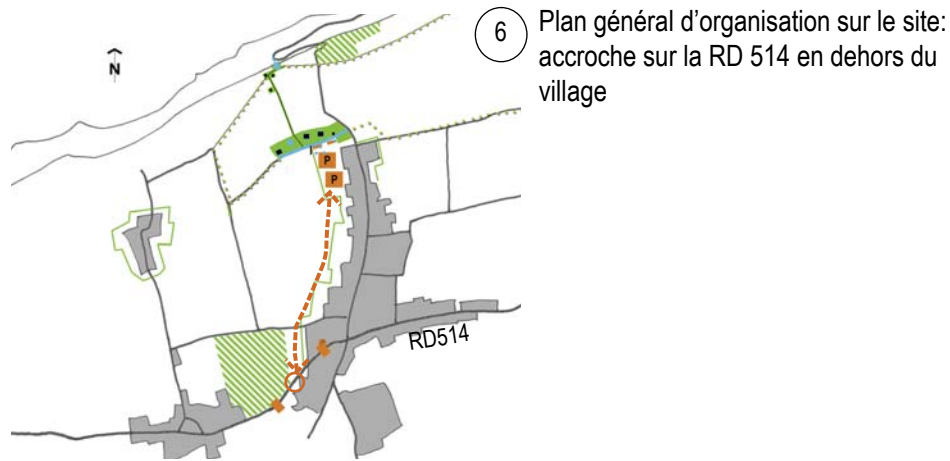
- Renaturer les secteurs de stationnement pour les rendre à l'agriculture.



⑥ Explication au sol pour laisser parler le paysage

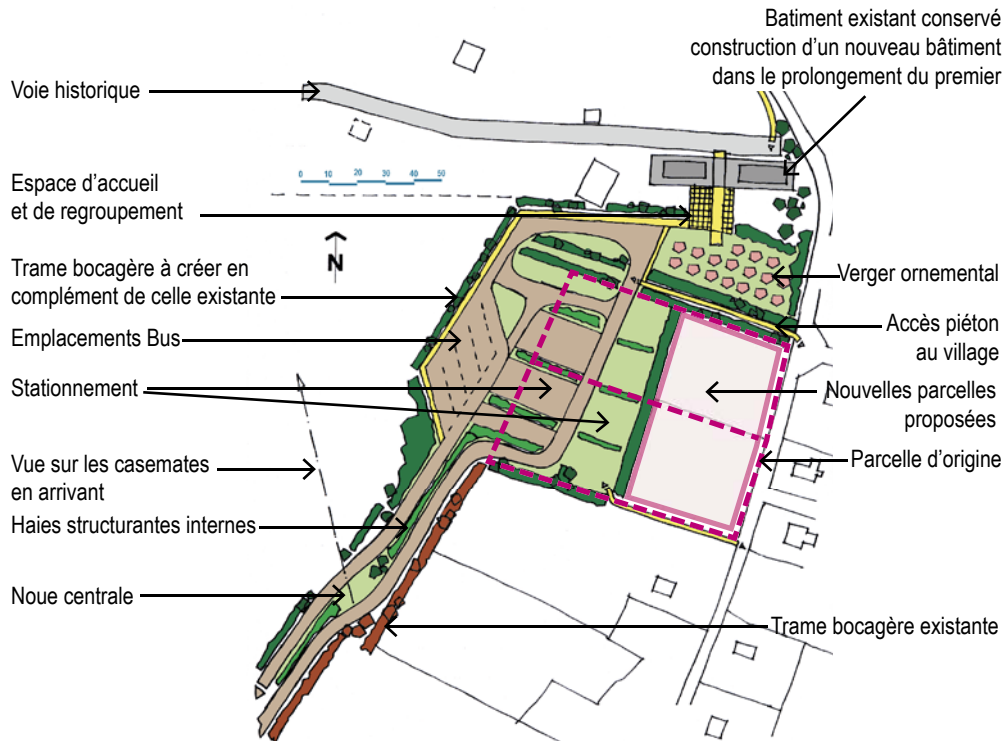


OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT



6 Plan général d'organisation sur le site: accroche sur la RD 514 en dehors du village

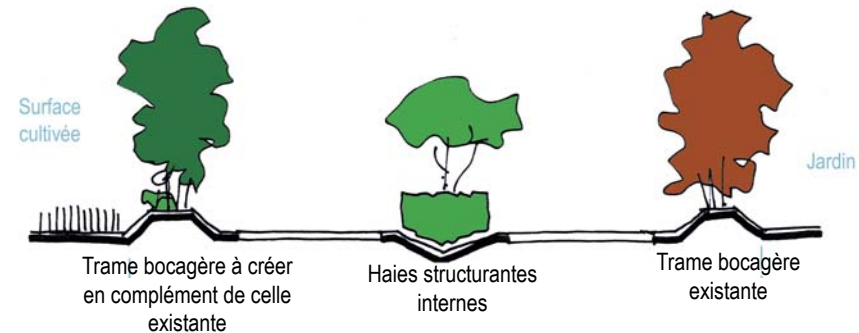
8 Plan général de l'accueil : un espace dédié pour recevoir les véhicules en dehors du site.



- Proposer des accroches à la D514 (6) pour augmenter le potentiel touristique du site.

- Créer une voie d'accès unique vers le site : cette voie sera intégrée au maximum à la trame bocagère existante et sera accompagnée de haies bocagères pour ne pas dénaturer la silhouette ouest du village. (7)

(7) Profil type de la voie d'accès: une insertion dans la trame bocagère existante renforcée.



Essences proposées:
mélange champêtre de charme, hêtre, coudrier, érable, aubépine, peuplier grisard, prunelier, saule...

Essences proposées:
typologie de plantation plus artificielle: séquence monopsécifique de saule, cornus, griseline, peuplier...

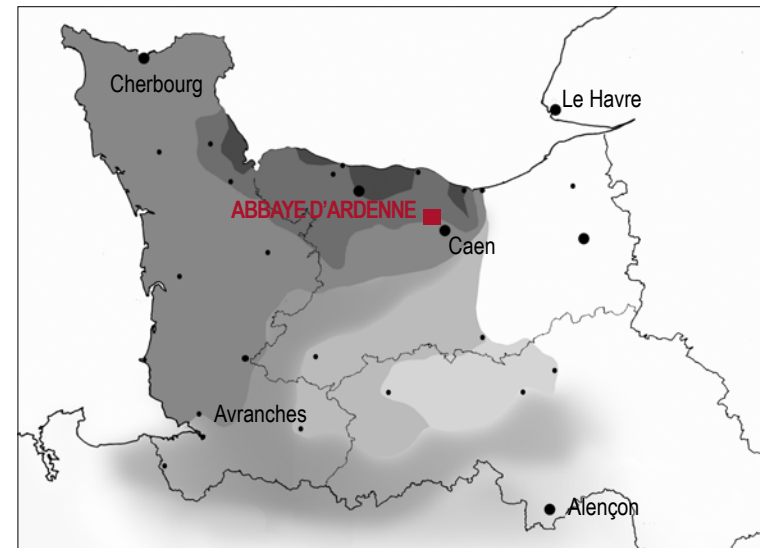
- Séparer et différencier les modalités d'utilisation:

- (8) - les lieux d'accueil (logique de stationnement, de services...),
- le site visité,
- l'accès piéton au village.

- Simplifier les modalités de visite du site: - création d'un deuxième bâtiment d'accueil thématique : découverte du site géologique et écologique, découverte de la région, découverte du village, location de vélo...

- Une signalétique routière pourra être développée, notamment depuis le giratoire d'entrée, autour des commerces, du restaurant..., des boutiques (volet touristique pouvant s'intégrer), de la signalisation des aires de stationnement, point de ralliement des groupes etc. ...

SITE 8 : ABBAYE D'ARDENNE



FICHE HISTOIRE :

Une position allemande d'observation infaillible qui entrainera une contre-attaque meurtrière contre les Canadiens.

La cour de l'Abbaye au XIXème siècle



Poste d'observation depuis les tourelles de l'abbaye



Canon 88 à Cussy



L'Abbaye au lendemain de la guerre



LE CONTEXTE STRATEGIQUE DU SITE

Ardenne est une importante abbaye de moines Prémontrés, fondée au XIIe siècle, dont les aménagements se sont poursuivis jusqu'au XVIIIe siècle. Fermée puis vendue sous la Révolution, elle passe ensuite entre les mains de plusieurs propriétaires. Au début du XIXe siècle, une partie des bâtiments a été détruite pour en vendre les pierres.

Pendant l'Occupation, la famille Vico dont plusieurs membres vont s'illustrer dans la Résistance habite l'abbaye.

LES DEFENSES ALLEMANDES

La 12e Panzerdivision SS «Hitlerjugend» a reçu la mission, dès le 6 juin 1944, de prendre position au nord-ouest de Caen pour interdire l'accès de la ville aux Alliés, notamment la 3e division canadienne débarquée sur Juno Beach.

Arrivés sur place dans la nuit du 6 au 7, les éléments de tête du 25e régiment de grenadiers de Kurt Meyer s'installent à l'abbaye d'Ardenne qui deviendra le PC de cette unité. Les lieux, entièrement ceints de murs sont aisément transformables en camp retranché et du haut de l'abbatiale, qui domine la plaine, on dispose d'un remarquable poste d'observation.

LA BATAILLE

Le 7 juin en début d'après-midi, Kurt Meyer, qui surveille des tours de l'abbaye l'avance des troupes canadienne depuis le matin, lance une terrible contre-attaque de blindés qui malmène l'adversaire, contraint de reculer en laissant de nombreux hommes sur le terrain.

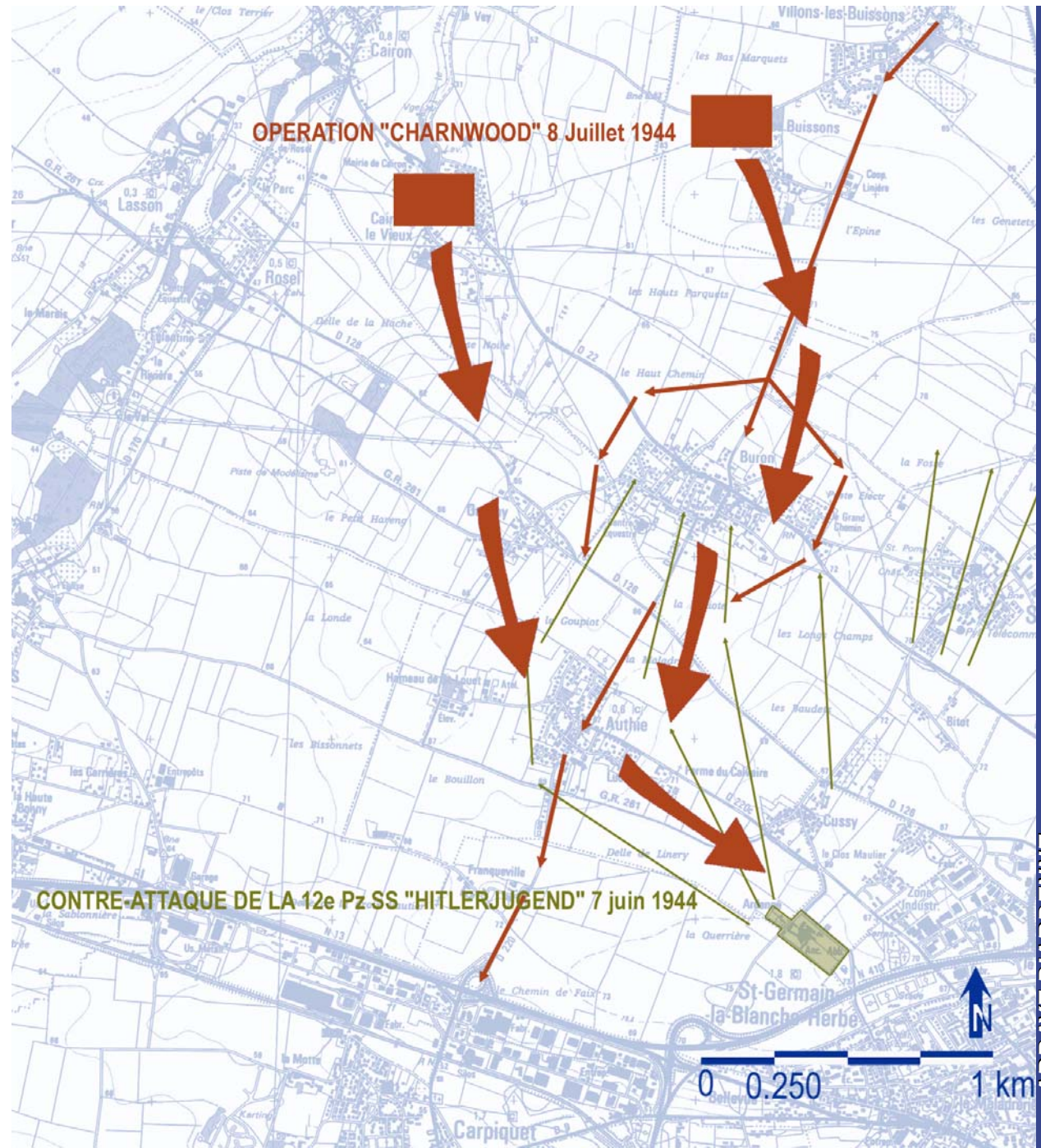
Après un mois de guerre de position, les Canadiens prennent leur revanche le 8 juillet, dans le cadre de l'opération «Charwood». Alors, qu'au soir, ils sont sur le point d'investir l'abbaye, les Allemands évacuent celle-ci dans la nuit et se replient sur Caen qui tombera le lendemain.

LA MEMOIRE DES EVENEMENTS

Très éprouvée par les combats de 1944, l'abbaye a fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration, qui se poursuivent encore aujourd'hui.

Devenue propriété du conseil régional depuis 1985, et après l'échec de l'implantation d'une université franco-américaine vouée à l'étude de la Seconde Guerre Mondiale, l'abbaye abritera en définitive l'Institut pour la Mémoire de l'Édition Contemporaine.

Dans un jardin de l'abbaye, un monument a été érigé en 1984 à la mémoire des 21 prisonniers canadiens exécutés là par les SS en juin 1944.



Contre-attaque allemande



Localisation de l'abbaye d'Ardenne



Contre-attaque surprise allemande le 7 juin 1944 contre les Canadiens

Avancées des différentes armées Alliées.



Avancée canadienne au 7 juin avant la contre-attaque



Position canadienne début août 1944



Attaque canadienne et prise de l'abbaye.

Vue générale du site de l'abbaye dans la plaine de Caen



L'abbaye d'Ardenne s'inscrit dans un contexte paysager assez complexe constitué d'un espace agricole préservé mais ceinturé par l'urbanisation. Elle est située juste en limite du plateau et des coteaux de Carpiquet.

Vue depuis le sud (au delà du boulevard périphérique)



Les abords directs de l'abbaye et vers l'ouest, s'étend le paysage agricole très ouvert typique de la plaine de Caen, ponctué de nombreux villages. Il s'agit d'une plaine aux horizons courts et rongée par l'urbanisation. Au Sud, la rocade enterrée limite le site sans toutefois être une barrière visuelle aux immeubles, château d'eau et terrains de sport. Au Nord, de l'autre côté de la D220, de nouveaux pôles urbains ont été construits. Au loin, la quatre voies et son complexe industriel marquent l'horizon.

Murs et alignements



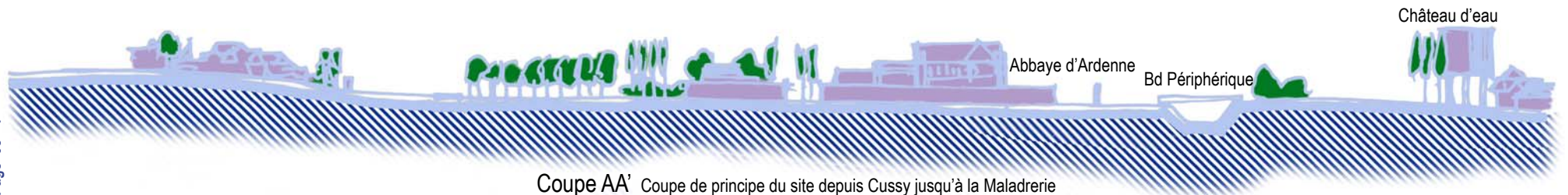
La construction de l'abbaye suivant un plan rigoureux est renforcée par les alignements du chemin d'accès d'origine et par des masses boisées plantées tout autour. Le peuplier est très présent dans ce milieu urbanisé et routier et marque, de par son grand développement, un signal homogène dans le paysage.

Les différents bâtiments de l'abbaye sont réunis derrière des murs de pierres calcaire assez hauts mais bien souvent âbimés. Les bâtiments sont de grande qualité: l'Abbatiale est tout juste restaurée. Aujourd'hui les espaces «publics» et les jardins sont difficilement perceptibles et accessibles du fait des travaux.

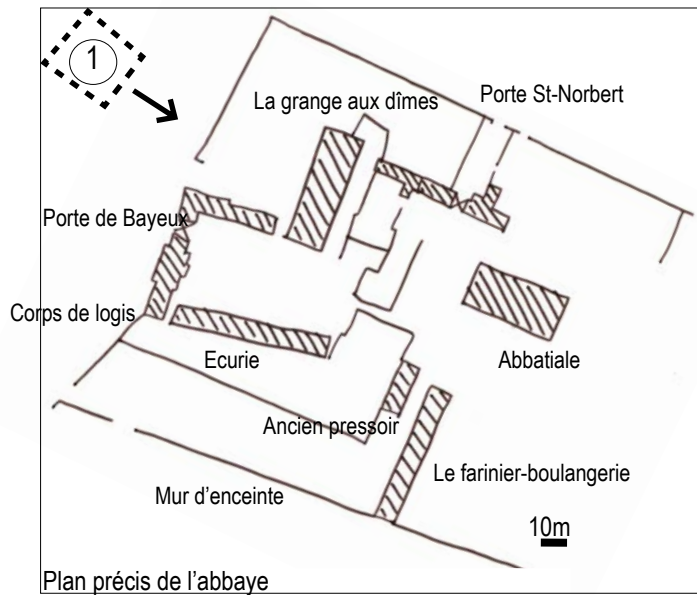
Vue de l'intérieur de la cour de l'abbaye









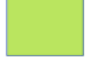
Les murs, partie prenante du patrimoine de ce site, étaient en grand nombre autrefois. Par manque d'entretien, ils sont aujourd'hui réduits à l'état de traces et de vestiges. L'abbaye avait été construite dans un contexte stratégique bien précis (position haute dominante, à proximité du chemin des pèlerins... Mais elle perd peu à peu son sens territorial avec l'extension de l'urbanisation et la multiplicité des axes de circulation.

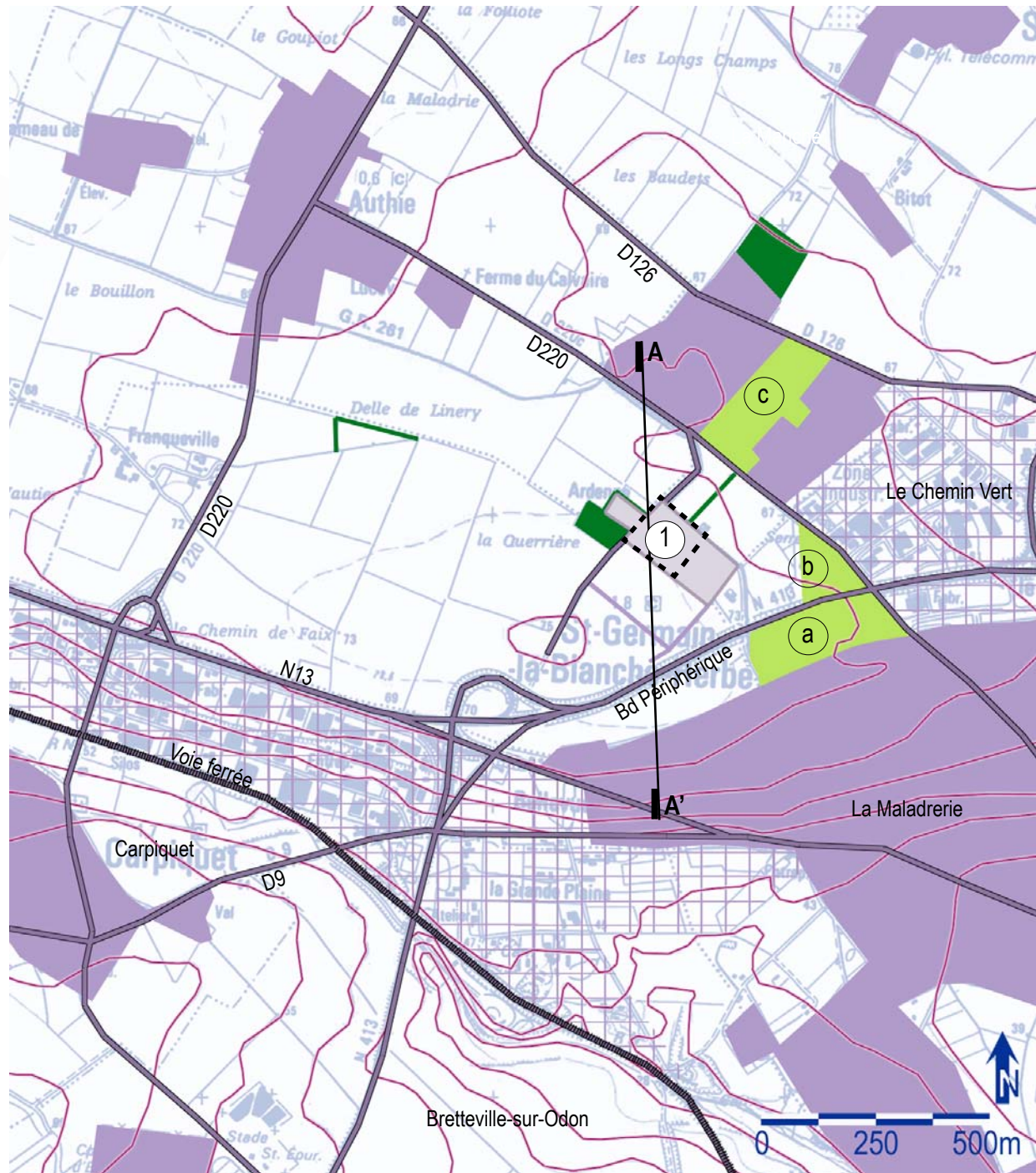


Coupe AA' Coupe de principe du site depuis Cussy jusqu'à la Maladrerie



1 Abbaye d'Ardenne

-  Lignes de niveau du coteau.
-  Routes principales et voie ferrée (souligné en noir)
-  Milieu ouvert cultivé
-  Urbanisation
-  Zones industrielles.
-  Alignement / Boisement et bosquets
-  a- Aire de détente et de sport au Sud du boulevard périphérique. b- Cimetière-parc. c- Aire de détente.



FICHE D'IDENTITE DU SITE :

L'abbaye et son mur d'enceinte au milieu d'une parcelle agricole



LES TRACES SUR LE SITE

Il n'y a pas de trace associée à la Seconde Guerre Mondiale sur le site de l'abbaye, ni du combat des Canadiens. Cependant, le paysage agricole ouvert et la configuration spécifique de l'abbaye (altitude et hauteur de l'Abbatiale, murs d'enceinte...) expliquent les événements historiques.

Le paysage ouvert agricole, les vieux murs témoignent des événements de 1944. La restauration de l'abbaye peut permettre de mettre en avant son rôle stratégique d'observation, et de camp retranché.

Jardin et monument Canadien



LA COMMEMORATION

Dans l'ancien jardin de l'abbaye, là où les corps des Canadiens exécutés ont été retrouvés, a été érigé un monument du souvenir. Des dalles du cloître détruit et une arête de voûtes de l'ancien réfectoire des moines sont utilisés comme support à la plaque commémorative. Ce monument se découvre après un parcours dans les jardins et sous de nombreux bosquets. Cet espace est clos, retiré et intimiste. ①

Sur les places des bourgs alentours, sont installés des monuments commémoratifs à la mémoire des Canadiens. ⑤

Si la Bataille en elle-même est signalée, les exécutions allemandes, découvertes après le débarquement, ont marqué les mémoires.

Vue de l'abbaye d'Ardenne depuis le cimetière-parc



LES USAGES DU SOL

De l'abbaye jusqu'à Franqueville, le paysage agricole s'est maintenu; les alignements, les bosquets, les murs ou vestiges de murs témoignent du paysage agricole passé.

Dans la continuité du quartier du Chemin Vert, une zone résidentielle s'est installée en maintenant la perspective vers l'abbaye. De nombreuses «poches vertes» existent autour du site (cimetière parc, terrains de sport, aire de détente. ② ③ ④

Les vues lointaines sont presque toutes associées à des zones urbaines ou industrielles.(ligne d'horizon)

Les axes routiers de manière générale ne mettent pas en valeur le site de l'abbaye malgré des points de vues variés (effet de porte, perspectives, ligne lointaine...). La vue est très fugace depuis la rocade.

Le site classé prend en compte de façon cohérente une partie de la plaine ouverte.

Il existe un fort potentiel paysager autour du site de l'abbaye, mal mis en valeur aujourd'hui.

Extension urbaine autour du site



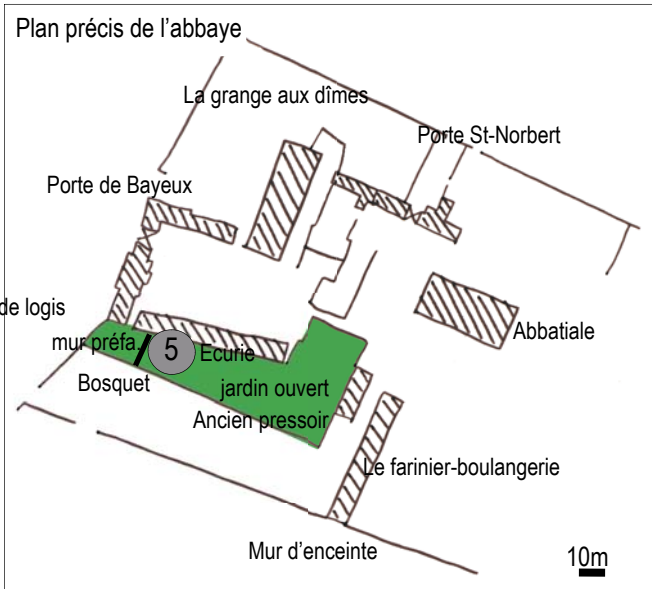
L'EVOLUTION DU SITE

En périphérie de Caen, l'ensemble du site subit fortement les pressions urbaines, industrielles...

Avec le temps, ce site est devenu une enclave paysagère, agricole et historique encadrée par l'urbanisation. Les nouvelles zones urbaines ont tout de même pris en compte la perspective de l'abbaye dans le traitement des espaces publics.

Le maintien de l'agriculture avec ses vues lointaines est important pour mettre en scène l'abbaye.

L'abbaye dans un contexte urbain colonisateur perd de sa symbolique historique et paysagère. D'où la nécessité de bien travailler les façades urbaines existante ou à venir dans une mise en scène de l'abbaye.



- 1 L'abbaye et ses murs
- 2 cimetière-parc
- 3 Terrains de sport
- 4 Aire de détente dans la perspective de l'abbaye
- 5 Monument commémoratif



Site classé



Zone aux caractéristiques dominantes urbaines et industrielles



Bosquets, alignements autour de l'abbaye



Milieu agricole ouvert, une enclave dans la nouvelle urbanisation



Abbaye d'Ardenne et tous ses murs



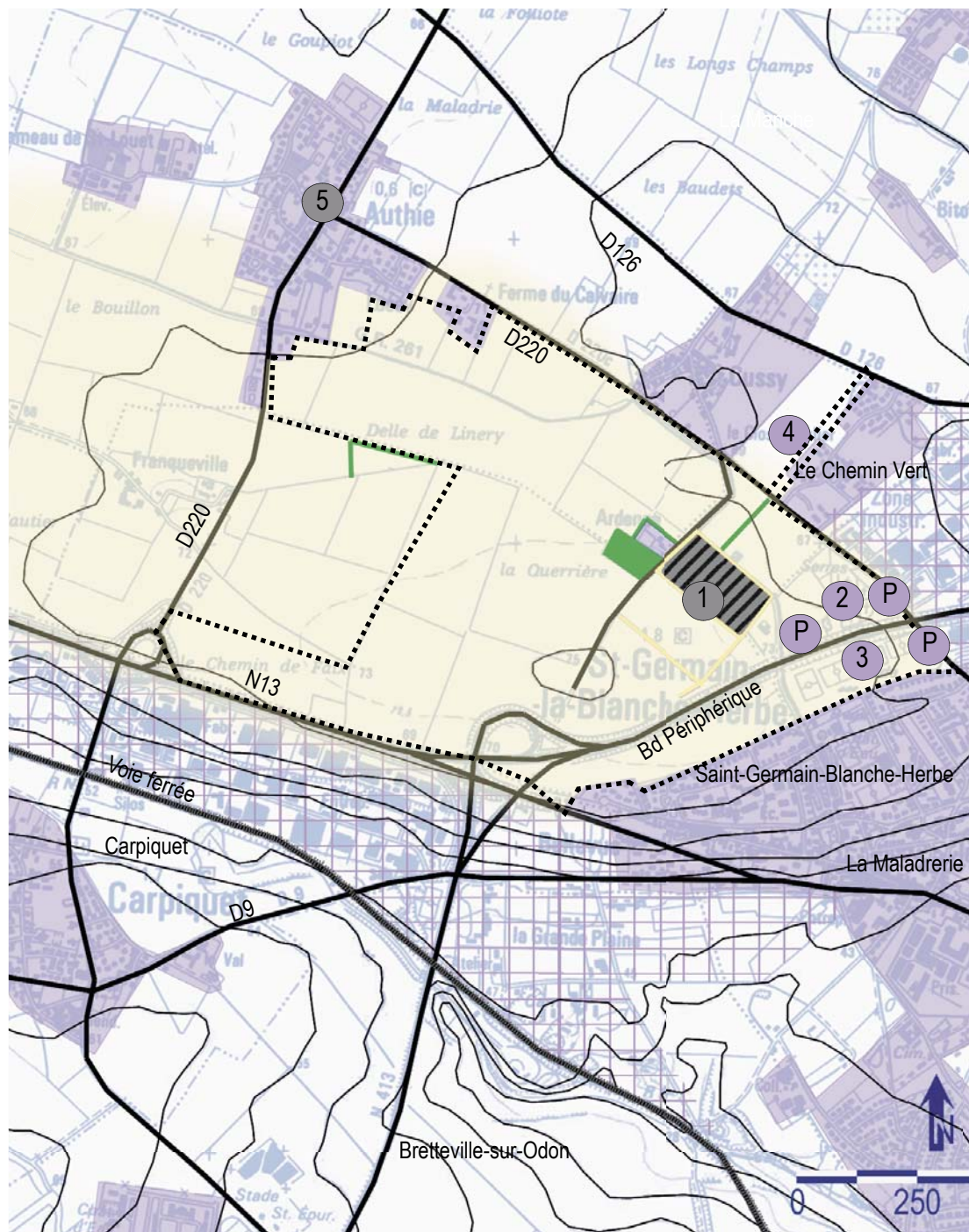
Routes principales



Parkings non associés au site historique.
Parkings liés aux activités urbaines.



lignes de niveau du relief.



FICHE D'ORGANISATION DU SITE :

Abbatiale restaurée et vieux murs



Entrée dans le petit jardin et accès au monument canadien



Ancien accès souligné par un double alignement et accès actuel: un traitement routier



Mur d'enceinte et peupliers à droite



FORCES ET FAIBLESSES DES SITES STRATEGIQUES

Les bâtiments de l'Abbaye d'Ardenne sont en cours de restauration et une nouvelle structure bâtie a été ajoutée à l'est. Ils devront abriter une structure d'accueil du public. Cette initiative permet l'ouverture de l'Abbaye et de mieux la faire connaître.

Les traces du mur d'enceinte de l'abbaye qui ont joué un rôle au moment du conflit des Allemands avec les Canadiens sont en ruines sous la végétation ou ont disparu.

La restauration de l'Abbaye puis son ouverture au public permettra de mieux faire connaître ce site. Il est nécessaire de penser déjà aux devenir des espaces intérieurs et leur possibilité d'ouverture au public.

LES LOGIQUES DE COMMEMORATION

Dans l'abbaye, le seul lieu commémoratif se trouve au milieu d'un jardin intime, très boisé et coupé en deux par un mur préfabriqué en béton. L'accès au monument canadien se fait par une toute petite porte et n'est pas indiqué.

Les soldats exécutés ont été retrouvés dans les pelouses autour du point commémoratif actuel.

La commémoration est discrète, cachée. Si cette discrétion est plutôt un atout pour les visiteurs, ce passé mérite d'être associé aux événements de 44 et à l'histoire générale de l'Abbaye et de ses bâtiments.

ACCES ET DECOUVERTE DU SITE

De nombreux axes de circulation ont été construits autour du site de l'abbaye. Ils permettent un certain nombre de points de vue sans pour autant la mettre en scène. La rocade et la N13 sont enterrées en partie et en relation avec une zone d'activité. Les bretelles de sortie sont systématiquement plantées et ressortent dans le paysage ouvert. La D220 et la D126 deviennent des axes urbains. Elles sont actuellement traitées de manière hétérogène.

Le piéton et le cycliste peuvent emprunter un grand nombre d'axes sécurisés entre le centre-ville de Caen et l'abbaye. Le GR261 passe aussi dans le même secteur.

Les alignements d'arbres forment une des entités paysagères fortes qui soulignent l'abbaye, que ce soit le double alignement de l'ancien accès ou les plantations de peupliers.

L'abbaye, soulignée par de grandes lignes végétales, se trouve aujourd'hui encadrée de routes qui ne la mettent pas forcément en valeur.









LE TRAITEMENT DES LIMITES

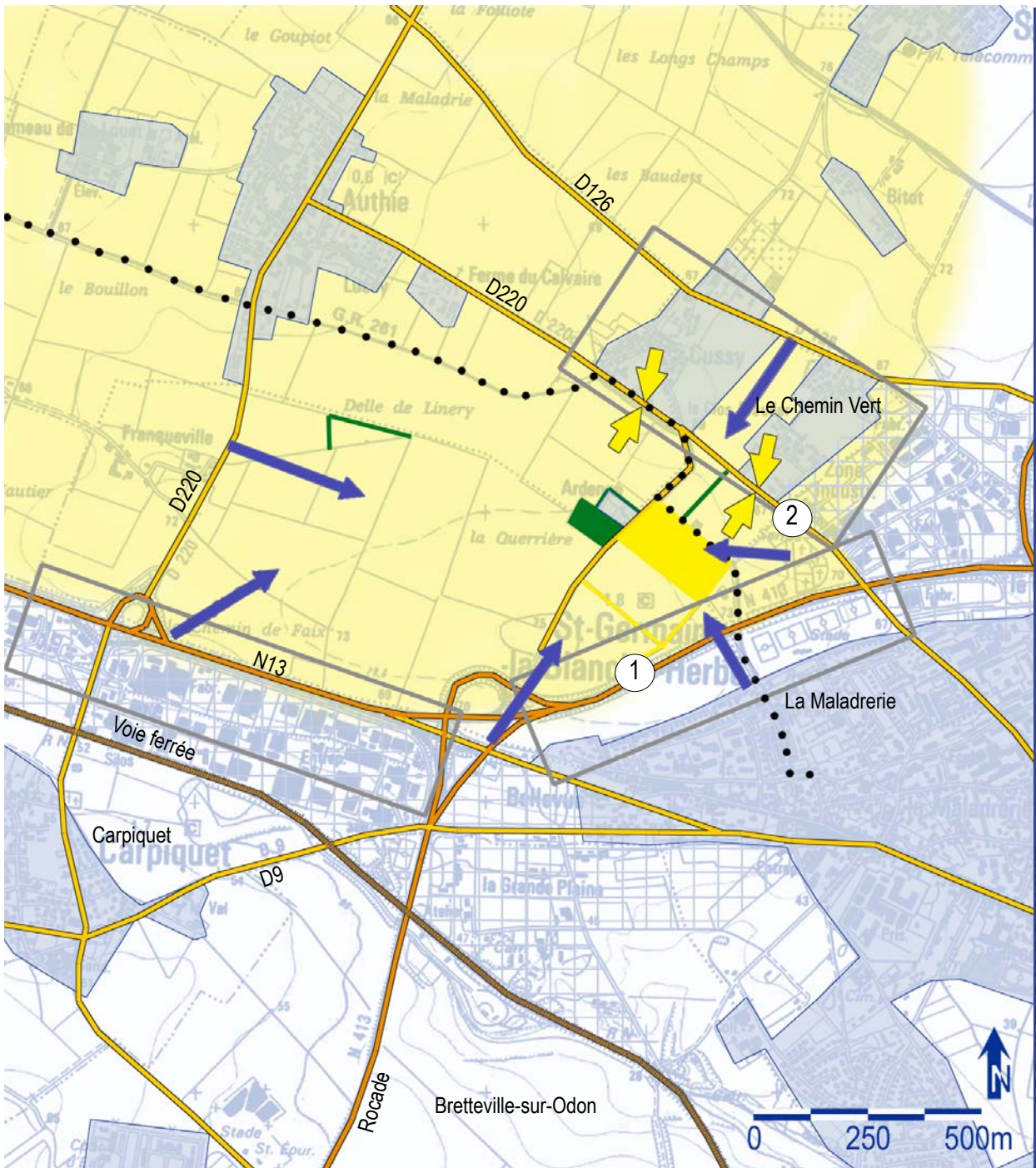
Le site de l'abbaye est d'abord entouré de murs puis d'une ceinture agricole ouverte dans laquelle quelques traces de murs sont visibles. Il est ensuite en contact avec tous les styles de structures urbaines existantes: zones d'activités, d'habitats, zones vertes (terrain de sport, cimetière-parc...). A l'exception de la zone urbaine au nord avec son espace public dans la perspective de l'alignement, aucune ne traite son vis à vis avec cette enclave historique.

La proximité de l'abbaye est aujourd'hui un élément fort du paysage agricole ouvert. Les extensions urbaines possibles devront être gérées afin de maintenir cette sensation de « mise en scène par le vide » de l'abbaye.

Il s'agirait donc d'une part de mettre en scène l'abbaye dans sa relation avec la ville, d'autre part de l'utiliser comme lieu de promenade préservé.

- ① Boulevard périphérique enterré avec vue sur une partie du mur enrichié
- ② Sortie de l'urbanisation dense : vue totale sur l'abbaye

-  Urbanisation
-  Chemins secondaires.
Route principale en quatre-voies
(voie ferrée représentée par des stries)
-  GR traversant le site. La D220 est également bordée d'une piste cyclable
-  Éléments végétaux structurants sur le site (alignements, bosquets)
-  Lieux les plus utilisés : lieux de vie liés à l'urbanisation
-  Ampleur réelle du site historique et paysager (paysage de l'abbaye et ceinture agricole)
-  Vis-à-vis avec l'urbanisation parfois maladroit et à traiter
-  Points de vue sur l'abbaye particulièrement intéressants



FICHE INTENTIONS ET ORIENTATIONS :

Synthèse du diagnostic : orientations et principes d'aménagement

LES ORIENTATIONS

Le diagnostic permet de dégager trois orientations majeures pour la mise en valeur du site.

Offrir un accueil de qualité

L'Abbaye d'Ardenne en cours de restauration mérite d'être mieux connue

Redécouvrir le site dans toute son ampleur

Le paysage ouvert agricole, les lignes végétales accompagnent et mettent en scène l'architecture de l'abbaye

Apporter une information dynamique sur les événements historiques du débarquement :

La commémoration est aujourd'hui discrète mais très bien mise en valeur. Il manque toutefois de signalétique et d'information historique sur la partie de la Bataille de Normandie qui a eu lieu ici.

LES PRINCIPES D' ACTIONS

Pour offrir un site de qualité à l'échelle du site commémoratif :








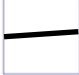
- Favoriser plusieurs accès piéton par les différentes portes et par l'alignement historique.
- Travailler les espaces publics et les jardins à l'intérieur dont une partie pourrait-être utilisée comme promenade.
- Prévoir une structure végétale conçue dans une logique historique et préservant des axes de perceptions vers l'abbaye.
- Retrouver l'amplitude des jardins potagers et boisés au sud en cassant le mur préfabriqué actuel.

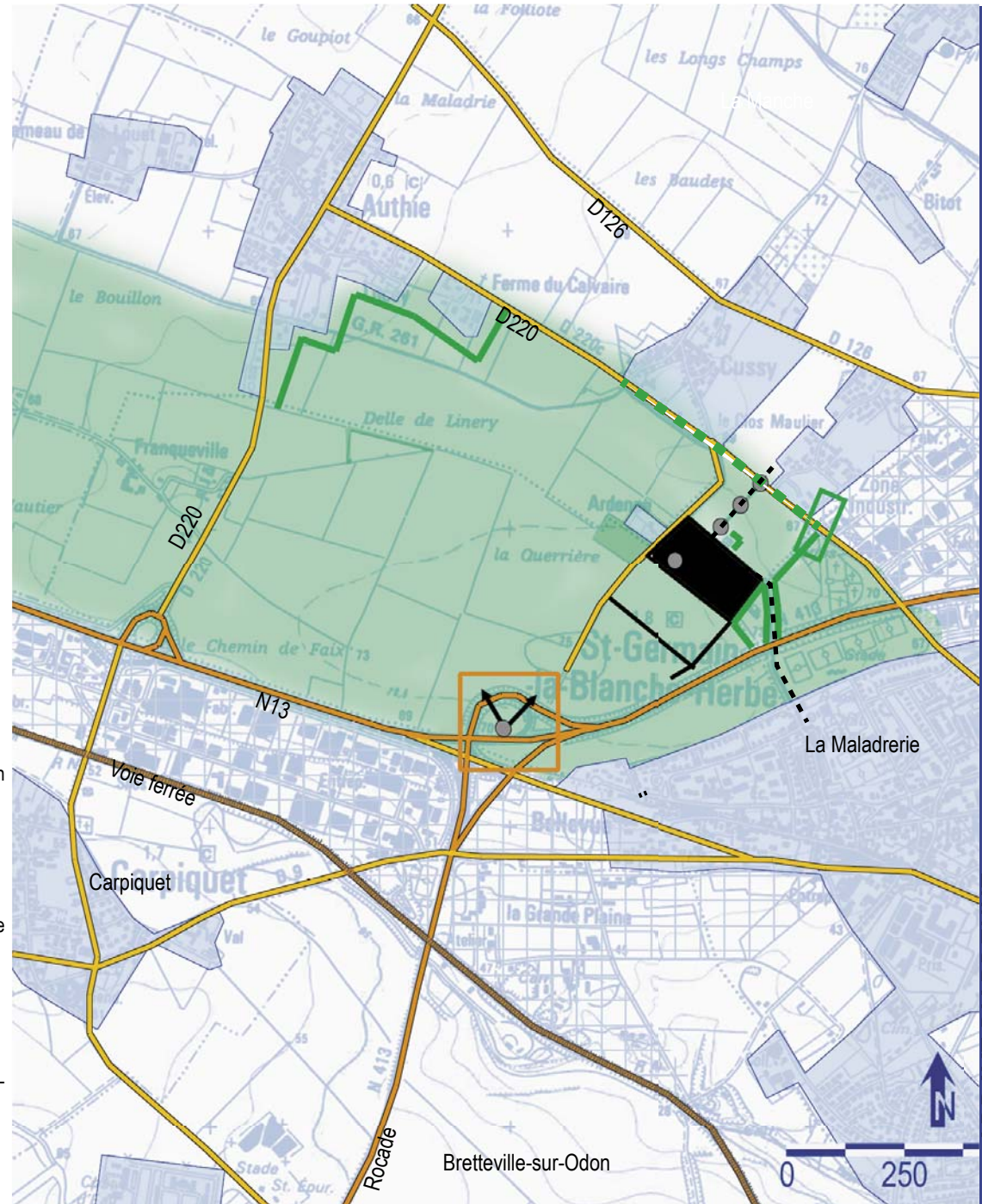
pour redécouvrir le site dans toute son ampleur :

- Traiter les limites urbaines.
- Utiliser le végétal ou le mur en pierre pour faire des liens piétons entre la ville et l'abbaye.
- Mieux travailler la limite cimetière-parc / crématorium et abbaye .
- Protéger l'espace agricole, définir sa pérennité et sa gestion à long terme.
- Intégrer le bâti agricole (bosquet boisé).
- Déboiser ou éclaircir l'échangeur au Sud de l'abbaye pour mettre en avant la vue et limiter l'impact du boisement dans le paysage
- Englober le site de l'abbaye dans des circuits plus vastes.

Pour apporter une information dynamique sur les événements historiques du débarquement :

- Guider les piétons avec un travail au sol discret depuis la ville
- A l'intérieur de l'enceinte de l'abbaye, utiliser une pièce restaurée pour informer les visiteurs des événements historiques à proximité du mémorial.
- Mieux signaler le mémorial et les murs proches de l'abbaye, témoins du paysage historique, sans forcément le baliser.

-  Paysage à maintenir ouvert, enclave agricole ou «verte» à préserver
-  Effet de porte / entrée de ville à traiter avec la vue sur l'abbaye
-  Insertion du bâti par des murs, alignements qui marqueront des lignes homogènes en frange urbaine...
-  Echangeur à simplifier- Préserver la vue fugace sur l'abbaye
-  Allée historique à conserver - petit pôle lié à la seconde guerre mondiale à l'intérieur de l'abbaye, près du mémorial canadien
-  Liaison piétonne avec la ville
-  Façade urbaine à homogénéiser, vis à vis avec les lignes de l'abbaye à travailler (alignement)
-  Murs à restaurer. (Dans l'abbaye, penser aux espaces publics et aux jardins)



PROGRAMME D'INTERVENTIONS :

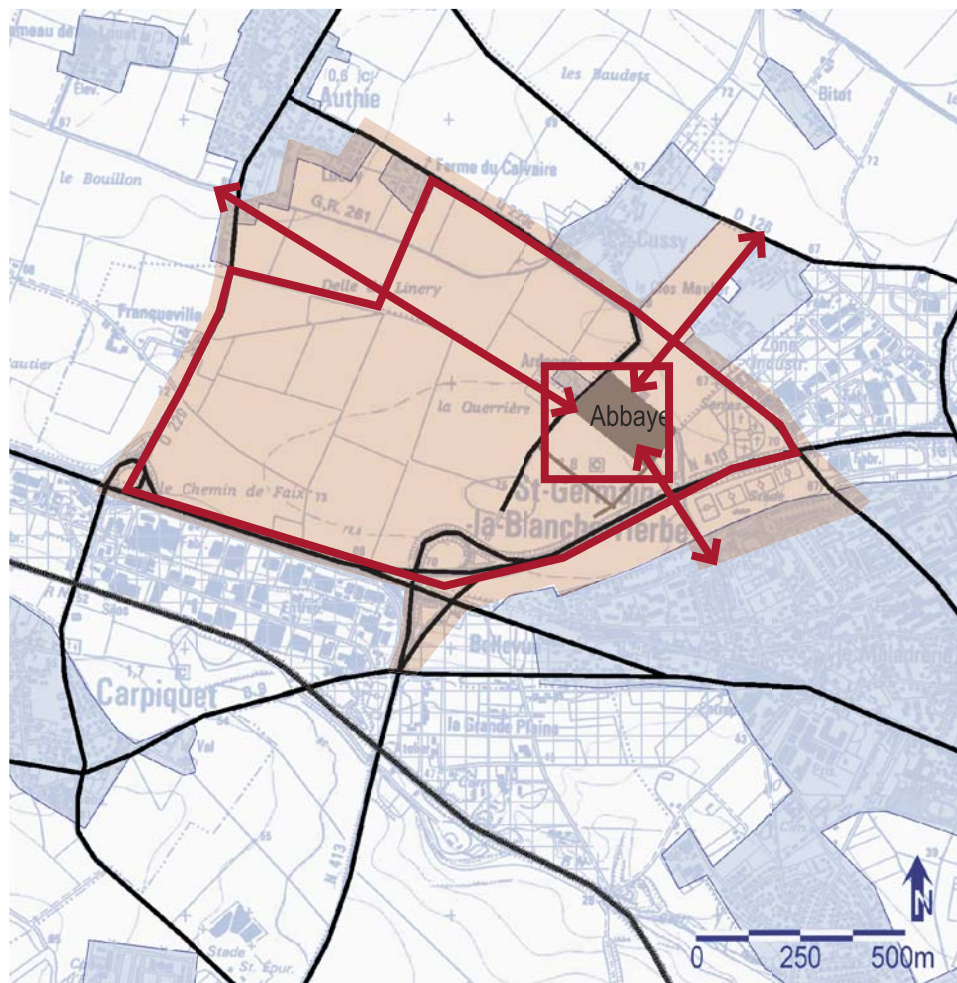
LES PROJETS D'AMENAGEMENT DU SITE :

Etude en cours sur l'aménagement potentiel d'un parc urbain.

Etudes réalisées :

- Restauration en cours des bâtiments de l'abbaye.
- Construction d'un nouveau bâtiment en vue de l'extension de l'Institut pour la Mémoire de l'Édition Contemporaine.

PLAN DE REPERAGE - PERIMETRE DE COHERENCE

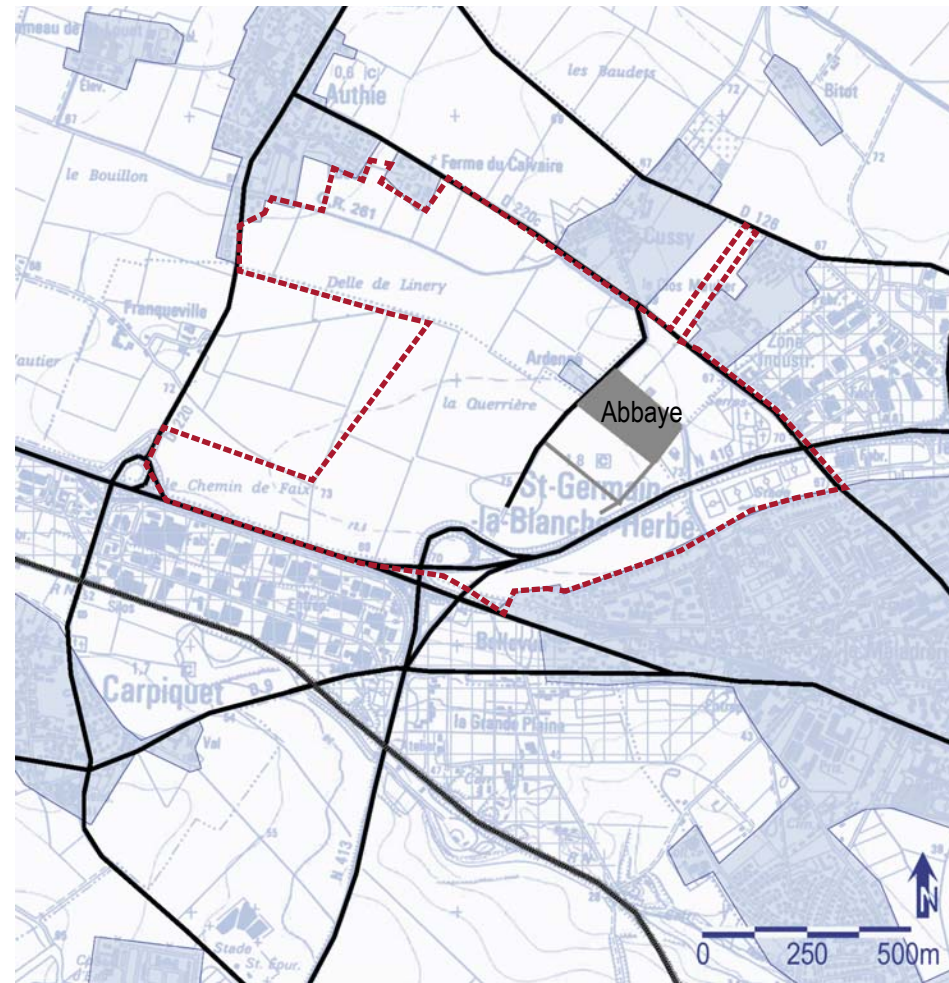


- Périmètre de cohérence
- Périmètre d'action

Les lieux d'action :

- Le secteur de l'Abbaye.
- Les axes périphériques en limites visuelle ou physique.
- Les relations à la ville à la campagne ; les liens piétons.

LES PERIMETRES DE PROTECTION



- Site classé par décret du 16 juillet 2003

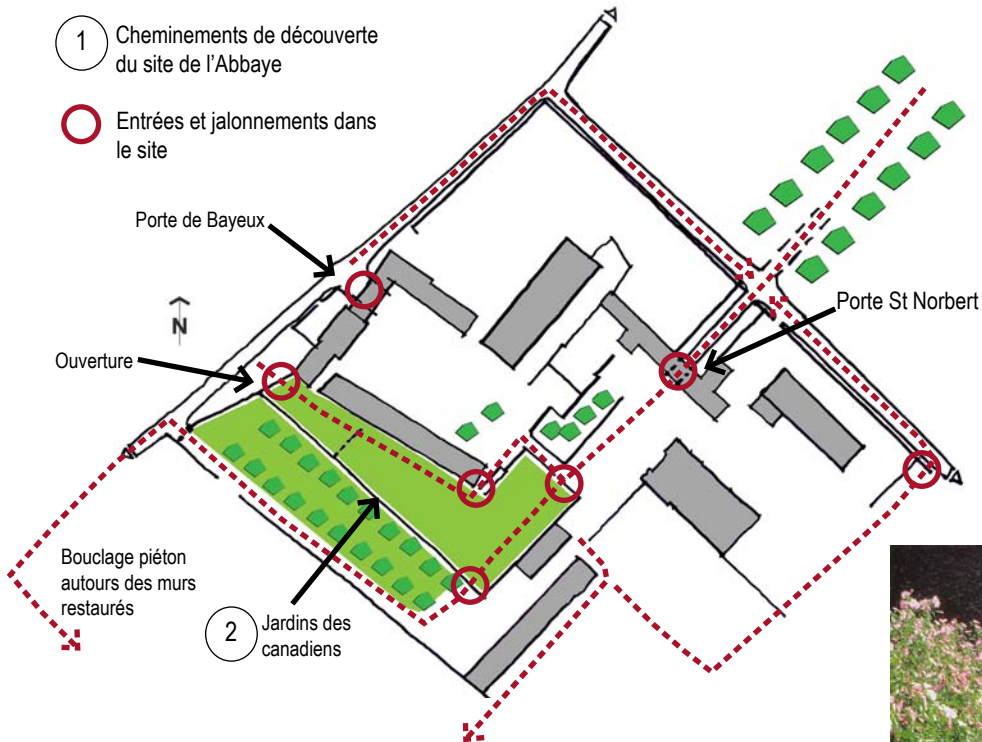
OBJECTIFS HISTORIQUES

- Réhabiliter les vieux murs d'enceinte et en périphérie de l'abbaye.

- Créer des cheminements piétons extérieurs et intérieurs à l'abbaye. (1) Utiliser les ambiances existantes favorables à la promenade (murs, alignement, porte cochère, espaces «sauvage», placettes...). Ces cheminements pourront avoir une seule constante : des plaques au sol ou sur les murs rappelant des différents faits historiques.

(1) Cheminements de découverte du site de l'Abbaye

○ Entrées et jalonnements dans le site



- Redessiner le jardin des canadiens (associé au mémorial):

(2) - ouverture nord dans le mur

- jardins sériels clos suivant différentes thématiques : jardin symétrique, «jardin de curé», jardin «en mouvement» ou sauvage, jardin des senteurs ou potager, jardin saisonnier...

- Utiliser une salle ouverte sur ce jardin pour proposer des informations historiques plus complètes.

(3) Interprétation de la signalétique «Normandie Terre-Liberté» intégrant le site de l'Abbaye d'Ardenne



Panneaux explicatifs sur les voies rapides



Exemples de jardins sériels



Explication au sol dans le parcours de découverte

OBJECTIFS DE DECOUVERTE DU SITE

- Signaler la présence de l'abbaye en l'associant aux vues ponctuelles depuis les voies rapides. Intégrer le site de l'abbaye dans le parcours «Normandie Terre-Liberté». (3)

- Mettre en scène l'espace ouvert de l'abbaye en travaillant les limites urbaine, routière ou rurale et en préservant l'enclave agricole sur l'ensemble du site classé (déplacer le hangar du côté de l'espace urbain). L'abbaye et son territoire agricole peuvent être entièrement limités par des axes de circulation associant les usages très divers du site à la contemplation (façade de la ville ouverte sur l'abbaye) :

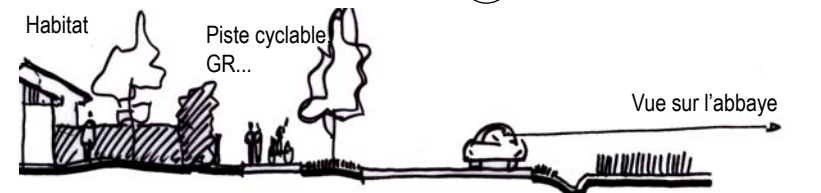
. A l'ouest, préserver la sensation d'ouverture. La route passe discrètement et donne à voir le site sans être une limite visuelle. (4)

Limites simples et discrètes avec l'espace agricole



(4) La route de découverte dans l'espace agricole

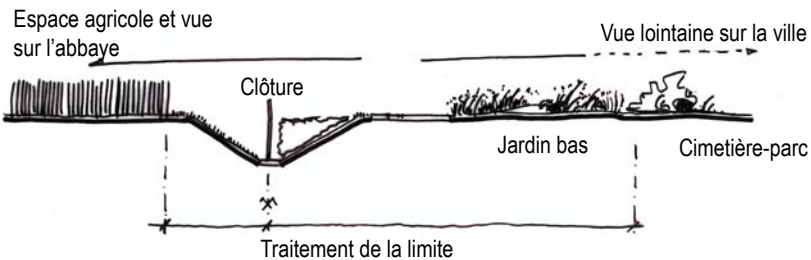
. Au nord et nord-ouest, créer un axe homogène en limite de l'urbanisation, qui joue un rôle de décor unitaire et de balcon tourné vers l'abbaye. Pour cela la route, bordée d'un alignement unilatéral de grande envergure (Tilleul, Ailante, Alisier...) limite d'un côté l'environnement urbain et de l'autre les parcelles agricoles. (5)



(5) Limite urbaine: alignement d'arbres

. A l'est, traiter la limite entre un espace agricole et un «espace-vert» (cimetière-parc) de manière aussi limpide que possible afin que la façade urbaine lointaine devienne la première frange ou ligne structurante visuelle. Cette limite pourra être constituée d'un fossé associé à une clôture et d'un chemin qui marque la périphérie de l'espace-vert. Une large bande de végétation basse et érigée (jardin des herbes, ...) fait la liaison avec le cimetière-parc plus planté. (6)

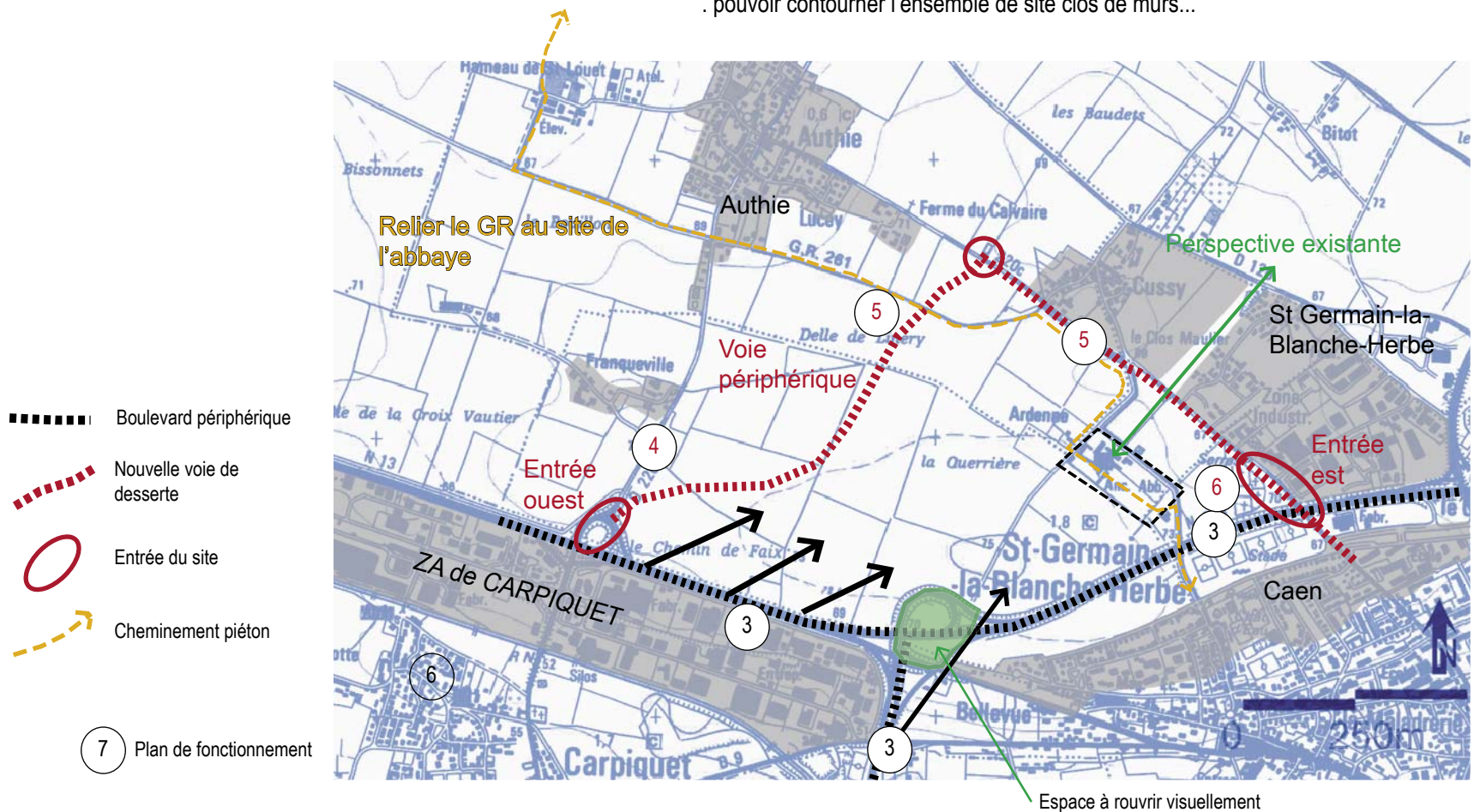
6 Limite avec le cimetière-parc



. Au sud maintenir les grandes ouvertures et les surfaces agricoles, rendant la façade urbaine lointaine.

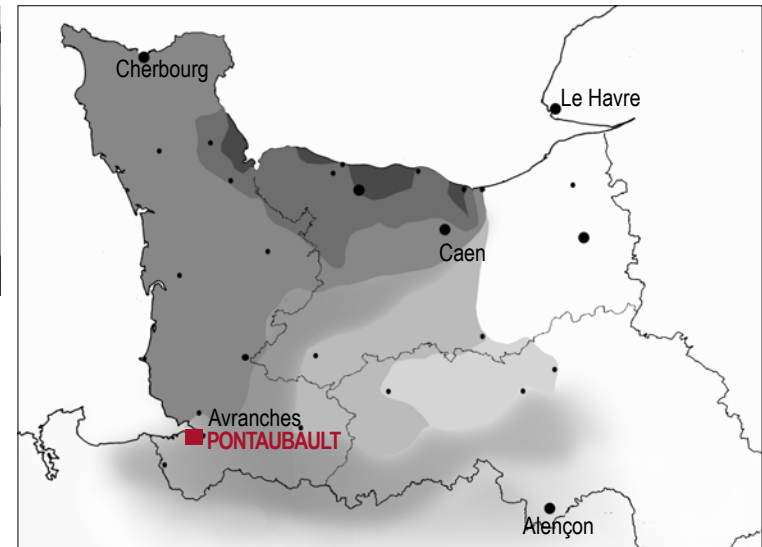
OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT

- Privilégier deux entrées routières sur le site :
 - . Au sud, privilégier l'ouverture visuelle et la vue lointaine à partir du carrefour avec la voie rapide.
 - . A l'est, travailler le contraste espace ouvert du site, espace fermé de la ville avec un effet de porte. Du côté de la ville, mettre en place un double alignement bas et denses qui s'arrêtent au seuil de l'espace agricole.
- Traiter un espace d'accueil des véhicules à l'intérieur de l'enclave construite de l'abbaye
- Relier les cheminements piétons du site de l'abbaye au GR et à la ville :
 - . possibilité de traverser le site de l'abbaye et ses jardins;
 - . restaurer l'accès piéton dans l'axe de la porte St Norbert;
 - . pouvoir contourner l'ensemble de site clos de murs...



7 Plan de fonctionnement

SITE 9 : PONTS DE PONTAUBAULT



La percée Américaine autour d'un point de passage stratégique entre la Bretagne et la Normandie

Le pont avant-guerre



Carte américaine de déplacements des troupes Allemandes et Alliées



Le pont en 1944



Représentation (maquette) du passage des Américains sur le pont.



LE CONTEXTE STRATEGIQUE DU SITE

Depuis des temps très anciens, Pontaubault est un point de passage stratégique sur la Sélune. Le village est traversé par l'unique route venant d'Avranches et qui se divise, au sud de la rivière et du bourg, en plusieurs voies menant vers la Bretagne, la Loire et le Maine.

Cette fonction est matérialisée par la présence sur le sol de la petite commune d'un vieux pont routier (datant de la fin du XVe siècle), encadré de deux ponts ferroviaires construits à la fin du XIXe siècle.

LES DEFENSES ALLEMANDES

Depuis la percée à l'ouest de Saint-Lô, dans le cadre de l'opération Cobra lancée fin juillet 1944, les troupes allemandes, bousculées par les blindés américains, refluent en désordre vers le sud. Dans cette retraite désordonnée, elles laissent derrière elles de nombreux ponts intacts. Celui de Pontaubault n'est que l'un d'entre eux. Mais en raison de son importance stratégique, le haut commandement allemand tente de le reprendre. C'est à une unité très affaiblie par les combats de l'été 1944, repliée non loin de Saint-Malo, la 77e division du colonel Bacherer, qu'est confiée cette mission impossible.

LA BATAILLE

Dès le Débarquement, le pont routier de Pontaubault est vainement bombardé par l'aviation alliée, dans le but d'empêcher la montée vers la tête de pont des renforts allemands venant de Bretagne.

Après être entrées dans Avranches le 30 juillet, les troupes américaines parviennent le lendemain à s'emparer des ponts, laissés sans défense, et repoussent la contre-attaque allemande destinée à les reprendre. De même, les tentatives de la Luftwaffe pour le détruire échouent. Début août, la IIIe Armée de Patton s'engouffre par le pont central de Pontaubault et déferle vers la Bretagne et la Loire, transformant ainsi la Bataille de Normandie en Bataille de France.

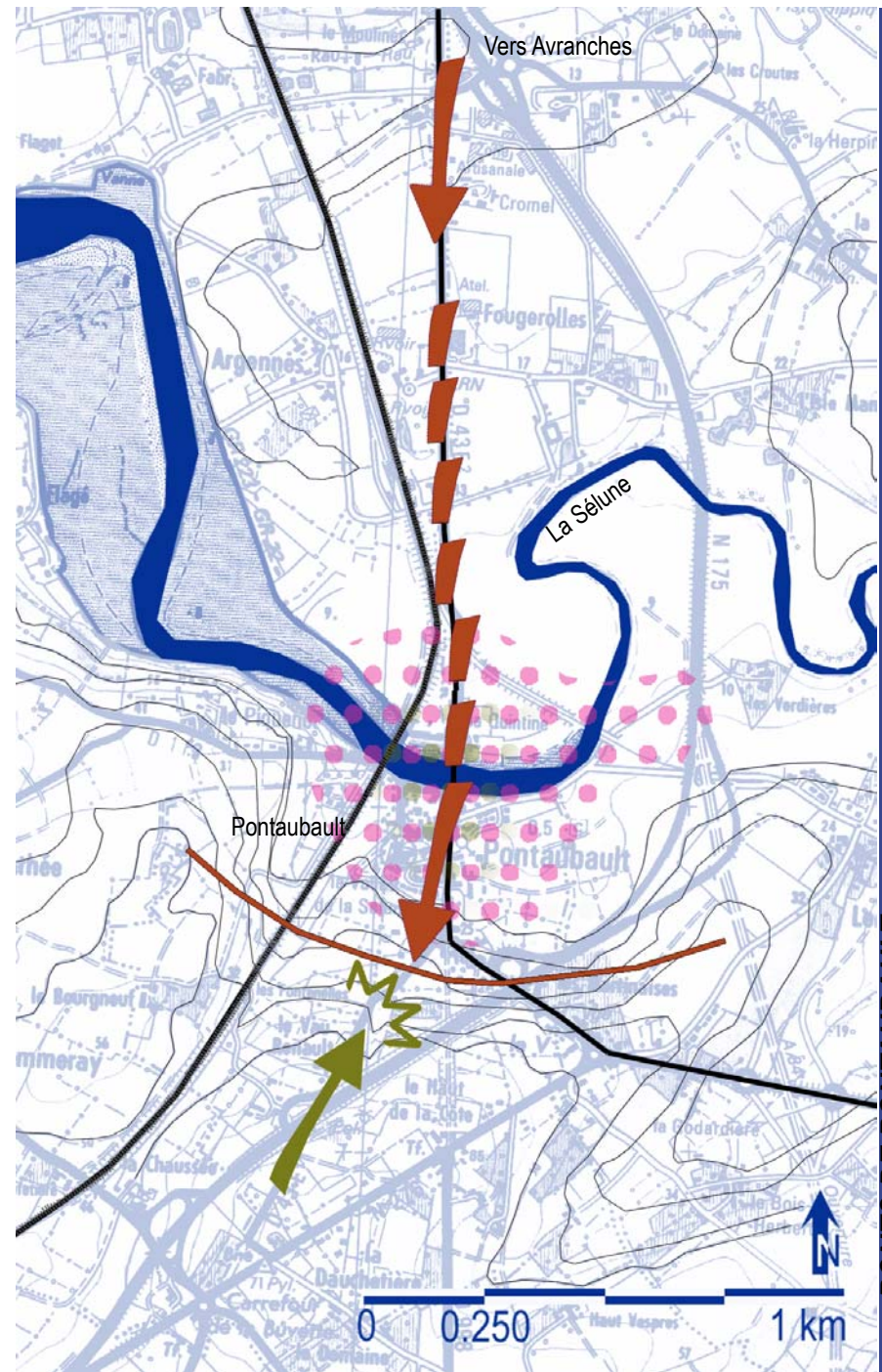
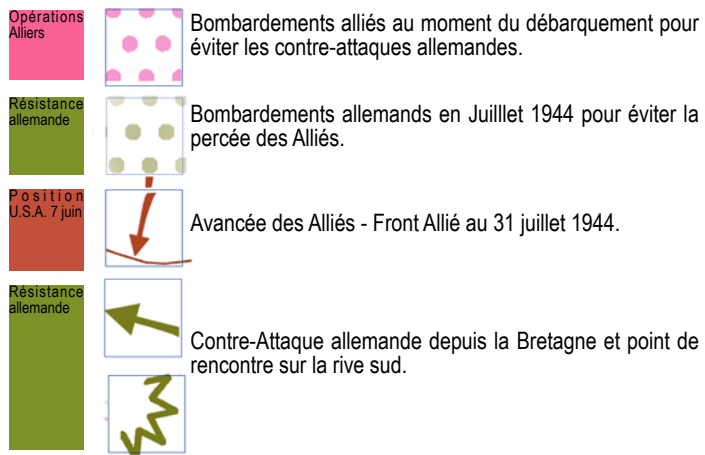
LES AMENAGEMENTS QUI ONT SUIVI

Le pont routier a résisté aux bombes américaines d'abord, aux bombes allemandes ensuite, qui ne lui ont causé que des dégâts mineurs. Une plaque commémorative, apposée sur le parapet, rappelle ces faits ainsi que le rôle capital joué par le pont dans la percée de Patton.

En revanche, le village a été détruit aux deux tiers tandis que le pont ferroviaire de la ligne Caen-Rennes était coupé par une bombe.

Le musée du Val Saint-Père, situé à proximité de Pontaubault, expose une maquette à grande échelle du pont, tel qu'il se présentait en 1944, couvert par les véhicules et les blindés américains.

Présentation générale de l'«Opération Cobra»



FICHE PAYSAGE :

Un paysage de passage entre baie du Mont-Saint-Michel et bocage.

Vue sur les ponts au dessus de la Sélune



Sur ce site se concentrent :

- les paysages ouverts du Mont-Saint-Michel constitués de prairies, prés salés, d'eau toujours en mouvement et de grands points de vue, la vue seulement ponctuée de bosquets d'arbres comme le peuplier, le saule.
- le bocage sur les versants offrent des vues plus ponctuelles à travers les haies.
- la Sélune qui raccorde et traverse ces deux entités paysagères.

Vue au delà du pont de chemin de fer vers la baie



Ce site est un lieu de passage qui concentre aussi un grand nombre d'axes de circulation :

- La voie de chemin de fer Caen-Rennes, en remblais par apport au terrain d'origine, marque la limite ouest du site.
- Une autre voie de chemin de fer abandonnée structure encore le paysage à l'est par son pont métallique et les talus enfrichés.
- L'autoroute A84 avec sa vue fugace mais dominante sur les autres ponts.
- La route départementale et la traversée sur le vieux pont de Pontaubault.

La route départementale à son arrivée sur le pont



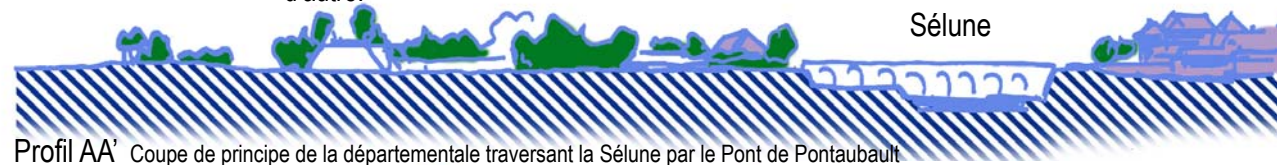
La route départementale d'Avranches à Pontaubault traverse des paysages variés du nord au sud : une zone d'activité dans un secteur de plateau au bocage très peu dense ; une zone plus rurale entre prairies humides et bocage avec des vues ponctuelles sur l'autoroute ; un resserrement de part et d'autre de la voie au moment d'arrivée sur le pont du fait de la présence d'habitations. Le Pont de Pontaubault, construit au XV^{ème} siècle permet le seul point de vue sur la baie du Mont-Saint-Michel tout au long de l'axe. Il marque aussi l'entrée ou la sortie de ville grâce au contraste «ville-campagne» de part et d'autre.

Vue lointaine sur l'autoroute, au milieu du coteau bocager



Ce site est depuis toujours marquée par sa vocation de passage. Chaque époque a dessiné une nouvelle ligne dans le paysage. Le paysage traditionnel bocager a été «émietté» par tous ses axes au profit de zones habités ou d'activé ou d'enclave agricole plus ou moins ouverte. Le site conserve malgré une ambiance champêtre dominante au nord du pont.

Les pont sont des témoins des époques de construction des axes : pierres pour le pont de Pontaubault, métallique avec des grilles pour les chemins de fer, béton pour celui de l'autoroute.



Profil AA' Coupe de principe de la départementale traversant la Sélune par le Pont de Pontaubault








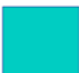

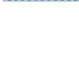
Profil BB' Coupe de principe est-ouest entre baie du Mont-Saint-Michel et coteaux bocagers

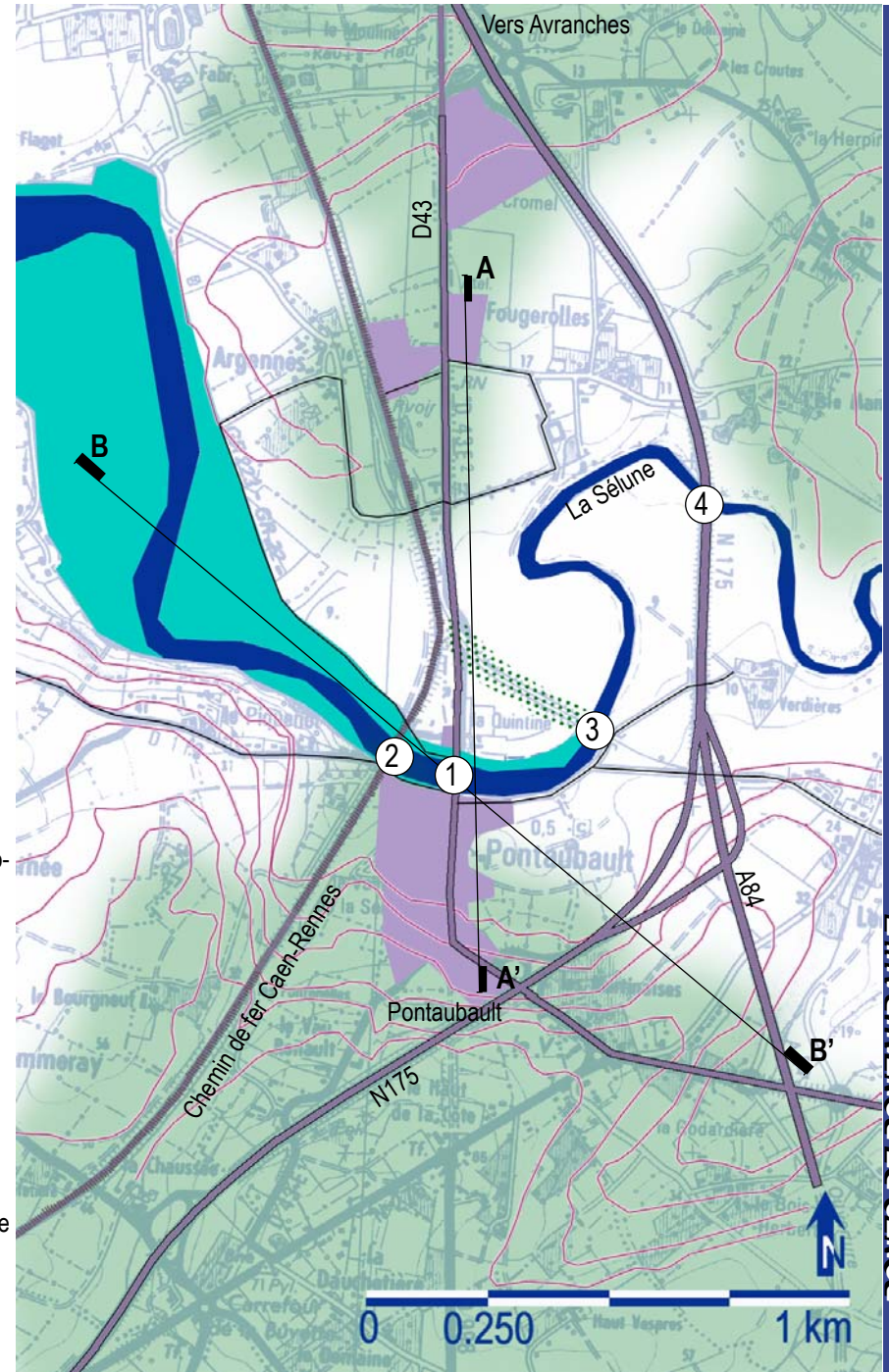
Estuaire

Sélune

Côteau

- ① Pont de Pontaubault
- ② Pont de chemin de fer ligne Caen-Rennes métallique
- ③ Ancien pont de chemin de fer métallique
- ④ Pont autoroutier en béton

-  Lignes de niveau des coteaux.
-  Voies principales routières et de chemin de fer (Autoroute, nationale, départementale...)
-  Voies secondaires.
-  Paysage agricole ouvert (ponctué de bosquet)
-  Paysage de bocage
-  Urbanisation
-  Lit majeur - prairies humides - présence marquée de bosquets de peupliers.
-  Enfrichement de l'ancienne voie ferrée



FICHE D'IDENTITE DU SITE :

Le pont de Pontaubault



DES TRACES PEU IMPORTANTES

Il n'y a pas de traces à proprement dit sur le site. Le pont routier et le chemin de fer Caen-Rennes ont été bombardés mais le premier est resté presque intact alors que le second était plus endommagé. Après réparations, ils ont retrouvé leur aspect original. ② ③

Le pont routier (pont de Pontaubault) a à lui seul un enjeu historique fort du fait de son rôle stratégique au moment de la bataille.

L'architecture de la «reconstruction», présente dans le bourg de Pontaubault, témoigne également des événements historiques de 1944.

Les principaux éléments historiques du site sont constitués par le pont et l'axe historique (voie romaine, aujourd'hui RD7), symboles de la percée Alliée.

Plaque commémorative sur le pont



UNE COMMEMORATION DISCRETE

Sur le pont lui-même, une plaque dédiée au Général Patton et à ses troupes illustre cet événement historique. ②

A côté du pont, sur des panneaux du parking, quelques détails de l'histoire sont présentés. ②

Dans les communes voisines on trouvera également un monument commémoratif plus important et un musée explicatif sur la Percée (à Val Saint-Père).

Il n'y a pas d'accueil spécifiquement lié aux événements historiques, seulement plusieurs petits sites témoins. Pontaubault fut un passage symbolique et il a encore ce rôle aujourd'hui.

L'aire de pique-nique



DES USAGES ET UN MILIEU NATUREL QUI FABRIQUENT UN PAYSAGE EN MOUVEMENT

Ce site donne l'impression d'un perpétuel mouvement : de la Sélune vers la baie, d'un méandre à l'autre, de la marée et du mascaret, de la vitesse variable des voitures, du train plus irrégulièrement, des cultures saisonnières... Ce mouvement est conforté en contraste avec l'apparence plus traditionnelle du paysage agricole et des pré-salés de la Sélune.

L'évolution des rives de la Sélune est visible juste sous le pont dont les arches s'envasent progressivement.

Ce site est un lieu d'arrêt touristique proche de l'autoroute. Une aire de pique-nique engazonnée est aménagée à la sortie du pont sur les abords de la Sélune. Il donne à voir le paysage sans vraiment le mettre en valeur. Il est par contre un lieu intéressant de perception du mascaret. ①

L'ancienne voie de chemin de fer






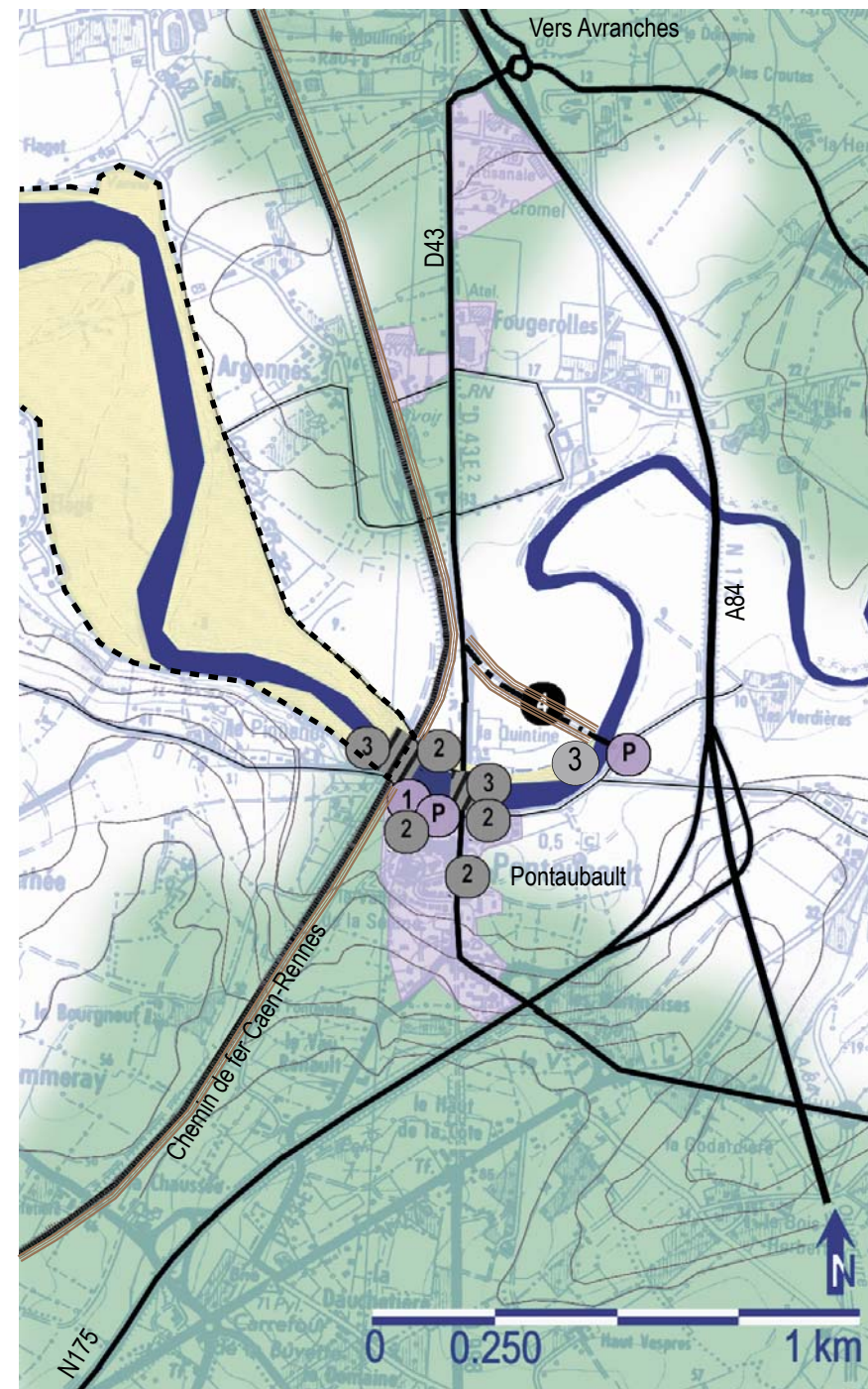
EVOLUTION DES PAYSAGES : UN SITE EN MUTATION

La superposition de nombreuses strates caractérise ce paysage et composent aujourd'hui un lieu complexe : talus des voies de chemins de fer et de l'autoroute, alignements partiels, morceaux de haies coupées par la construction des axes ou haies discontinues, aires de stockage, élevage et culture en mélange, accroissement du bâti, aménagements liés à l'autoroute, enrichissement de l'ancienne voie de chemin de fer, comblement du lit de tange de la Sélune surtout sous le pont ...

Pourtant tous les éléments tendent à conforter la vocation de passage de ce site. Ils sont simplement déconnectés les uns des autres et contribuent à rendre un paysage agricole difficilement lisible.

- 1 Aire de pique-nique
 - 2 Explication historique - plaque commémorative
 - 3 Les trois ponts associés aux événements de 1944
 - 4 Ancien chemin de fer
- Site classé de la Baie du Mont-Saint-michel

-  Zone à caractère urbain dominant en vis à vis avec la Sélune. Quelques maisons le long de la D43
-  Paysage semi-fermé par des haies discontinues ou de petits regroupements d'arbres le long de la Sélune.
-  Paysage ouvert cultivé ou en prairie
-  Paysage ouvert naturel de la Baie du Mont-Saint-Michel.
-  Lieux ayant un rapport avec les événements de 1944
-  Axes principaux routiers ou ferrés (hachurage gris) et orientés nord-sud.
-  Talus formant des lignes dans le paysage qui arrêtent le regard
-  Lignes de niveau
-  Parkings traités de façon urbaine ou intégrés à l'urbanisation existante



FICHE D'ORGANISATION DU SITE :

Succession de ponts



Cheminement du parking vers le pont



Vue depuis l'ancienne voie de chemin de fer



Exemple de limites urbaines assez franches



LES ELEMENTS IDENTITAIRES

Ce site symbolise la Percée. S'il y a peu de traces visibles des événements de 1944, sa fonction de passage (depuis toujours) est visible dans le paysage : le pont routier historique, l'ancienne voie ferrée, la voie ferrée Caen-Rennes et l'autoroute A84.

Ce site témoigne symboliquement de l'histoire au travers son contexte de noeud de circulation.

UN ACCUEIL UNIQUE AUTOUR DU PONT

Aujourd'hui, les événements historiques ne sont pas réellement mis en avant. Quelques panneaux informatifs sont proposés le long de l'aire de pique nique.

Cette zone d'accueil entre la baie du Mont-Saint-Michel et les coteaux propose un point de vue intéressant, mais il y a en a de nombreux autres non exploités.

Ce site est un tout, géographique et histoire sont indissociables.

Aujourd'hui, seule une partie réduite du site est visible.

LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

Tous les axes présents sur le site se cottoient sans jamais se rejoindre.

La voie de chemin de fer encore en activité propose une vue panoramique du site très intéressante, mais est inaccessible sauf pour les voyageurs SNCF.

La départementale nous conduit directement vers le pont de Pontaubault à travers un paysage agricole et artisanal et/ou industriel. Les vues proches et lointaines y sont nombreuses et la qualité de cet axe est déterminant pour valoriser le franchissement (aujourd'hui certains tronçons sont peu valorisés).

L'ancienne voie ferrée permet une vue panoramique de tous les ponts du site et sur les méandres de la Sélune. Elle n'est pas actuellement utilisée (chemin enfriché, passage interdit sur le pont).

L'autoroute frole le site sans le signaler.

Pour requalifier ce site, une mise en scène globale de tous ces axes est nécessaire.

LES STRUCTURES DU SITE

Le talus autoroutier est une des limites du site faiblement traitée.








L'arrivée et la sortie du pont de Pontaubault sont des seuils importants qui fonctionnent assez bien grâce au contraste milieu urbain-milieu rural qu'il faudra renforcer lors des urbanisations futures.


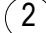
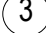
Les ponts sont des structures visuelles intéressantes notamment à l'échelle du piétons, mais ce dernier n'y a pas sa place aujourd'hui.

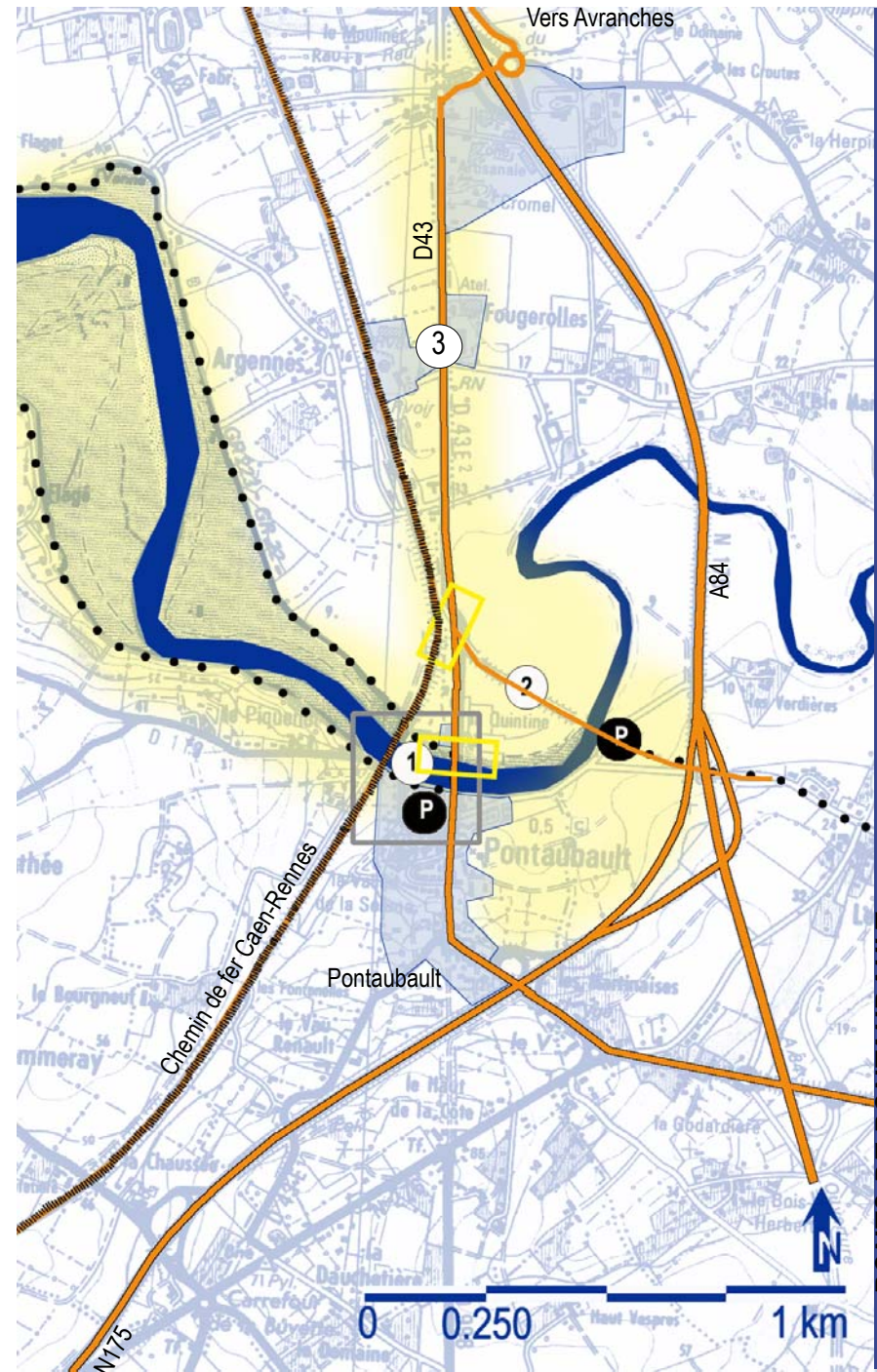
Il ya une problématique liée à l'eau qui est souvent non perceptible. Dans les parcelles agricoles, les haies sont souvent discontinues.

Enfin, les limites urbaines sont faiblement traitées (façade urbaine devant la Sélune, limite des lotissements...)

Ce site est constitué d'une série d'éléments ponctuels à mettre en cohérence.

-  Zone bâtie actuelle
-  Routes secondaires
Routes principales
Chemin de fer quadrillé
-  Cheminements piétons (GR, cheminements inter-communaux...). On constate qu'il n'y a pas de parcours sur le site
-  Localisation des parkings
-  Site visité principalement. Il s'agit d'un point précis qui ne prend pas en compte tout le site.
-  Etendue réelle du site selon les données historique et paysagère.
-  Seuil et passage symboliques.

-  1 Site d'accueil principal et pont de la percée en 1944
-  2 Ancienne voie de chemin de fer
-  3 Zone artisanale- ambiance péri-urbaine



FICHE INTENTIONS ET ORIENTATIONS :

Synthèse du diagnostic : orientations et principes d'aménagement

LES ORIENTATIONS

Le diagnostic permet de dégager trois orientations majeures pour la mise en valeur du site.

Offrir un accueil sobre mais de qualité

Si il existe déjà un lieu d'accueil, il ne s'inscrit pas suffisamment dans le paysage de la Sélune qu'il longe pourtant.

Redécouvrir le site dans toute son ampleur en renforçant l'idée de mouvement

Ce lieu ne peut se réduire au seul pont de Pontaubault : ce paysage ouvert symbolise tout entier l'idée du passage.

Apporter une information dynamique sur les évènements historiques

Le rôle symbolique du pont de Pontaubault n'est pas abordé. Si tous les évènements de la Percée se concentre autour du pont, il y plusieurs manières de l'aborder : en étant dessus ou en le donnant à voir.

LES PRINCIPES D' ACTIONS

Pour offrir un accueil sobre mais de qualité :

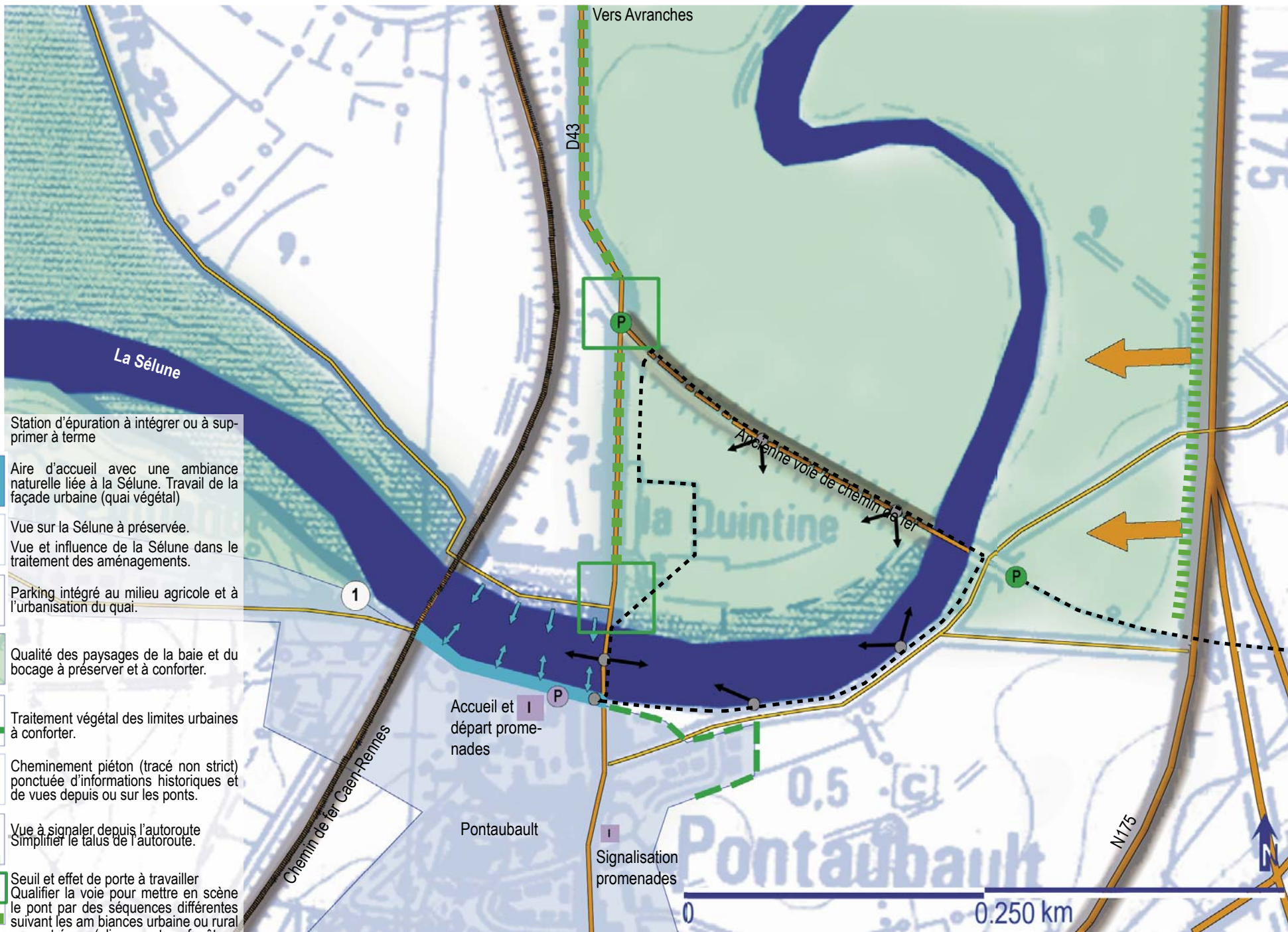
- Mettre en scène l'espace actuel de stationnement en relation à la Sélune et à la ville, sous la forme d'un quai végétalisé. Parking à relier au maximum à l'espace bâti pour dégager les paysages de la Sélune. Au pied du pont, offrir un espace de contemplation de la Sélune (et du mascaret).
- Diminuer la concentration des tables de pique-nique et aménager l'aire d'accueil en relation avec la Sélune (travail sur les berges aujourd'hui brute et artificialisée par le remblai).
- Mettre en valeur le pont en pierre en travaillant finement sur les rives et la tangué accumulée pour renforcer l'impression de largeur de la rivière et valoriser le reflet du pont sur l'eau. Mettre en lumière les ponts la nuit.
- Travailler l'effet de porte depuis la D43 sur le pont avec la façade urbaine en fond de plan.

Pour redécouvrir le site dans toute son ampleur en renforçant l'idée du mouvement :

- Proposer un ou plusieurs circuits en boucle depuis l'aire d'accueil qui donnent à voir les différents paysages depuis les axes de circulation et mettent en scène différents point de vue sur le pont.
- Signaler les promenades dans le centre ville et sur la D43. Favoriser la liaison centre-ville / Sélune.
- Signaler la vue depuis l'autoroute. Laisser le talus de l'autoroute enherbé pour dégager la vue.
- Guider le piéton en travaillant sur des signes au sol pour laisser dégager le paysage ouvert.
- Profiter de la situation en point haut du talus de l'ancienne voie ferrée pour permettre une découverte de l'ensemble du site.
- Travailler les ambiances de la D43 depuis Avranches jusqu'au pont, afin de mettre en scène progressivement l'arrivée sur le pont (cadrage de l'axe, ouverture, fermeture, seuil,...).
- Protéger les espaces naturels et agricoles au nord de Pontaubault et aux abords de la Sélune.

Pour apporter une information dynamique sur les évènements historiques :

- Intégrer les évènements historiques au coeur d'une promenade abordant également d'autres thèmes (noeud routier, paysages...).
- Mettre en relation le pont avec les informations historiques.
- Donner un caractère plus complet et vivant des informations en travaillant avec des photos de l'époque.



- ① Station d'épuration à intégrer ou à supprimer à terme
- Aire d'accueil avec une ambiance naturelle liée à la Sélune. Travail de la façade urbaine (quai végétal)
- Vue sur la Sélune à préserver.
- Vue et influence de la Sélune dans le traitement des aménagements.
- Parking intégré au milieu agricole et à l'urbanisation du quai.
- Qualité des paysages de la baie et du bocage à préserver et à conforter.
- Traitement végétal des limites urbaines à conforter.
- Cheminement piéton (tracé non strict) ponctuée d'informations historiques et de vues depuis ou sur les ponts.
- Vue à signaler depuis l'autoroute. Simplifier le talus de l'autoroute.
- Seuil et effet de porte à travailler. Qualifier la voie pour mettre en scène le pont par des séquences différentes suivant les ambiances urbaine ou rural rencontrées (alignements, fenêtres, cloisonnements...)

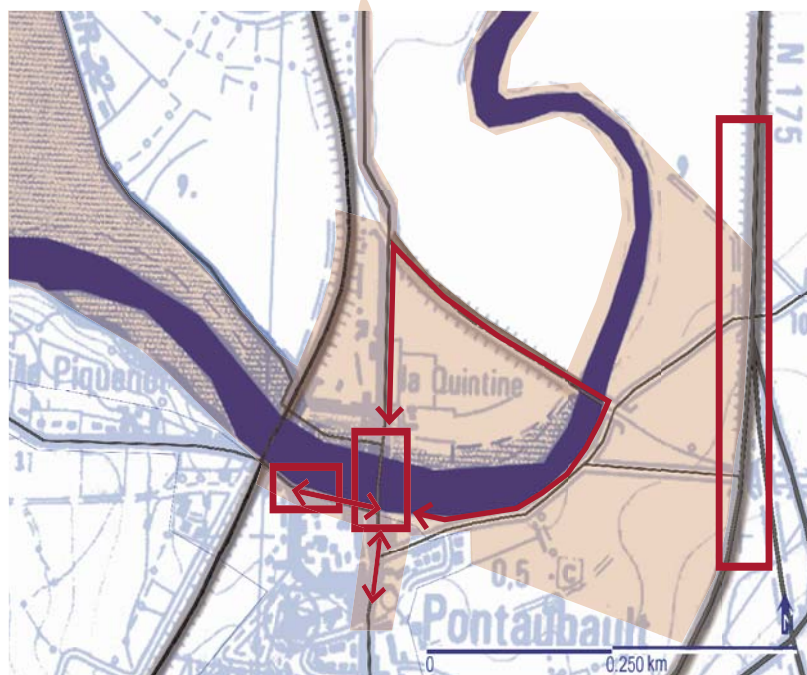
PROGRAMME D'INTERVENTIONS :

LES PROJETS D'AMENAGEMENT DU SITE :

Etude réalisée :

- *Etude générale du site dans le cadre de l'OGS de la Baie du Mont Saint-Michel.*

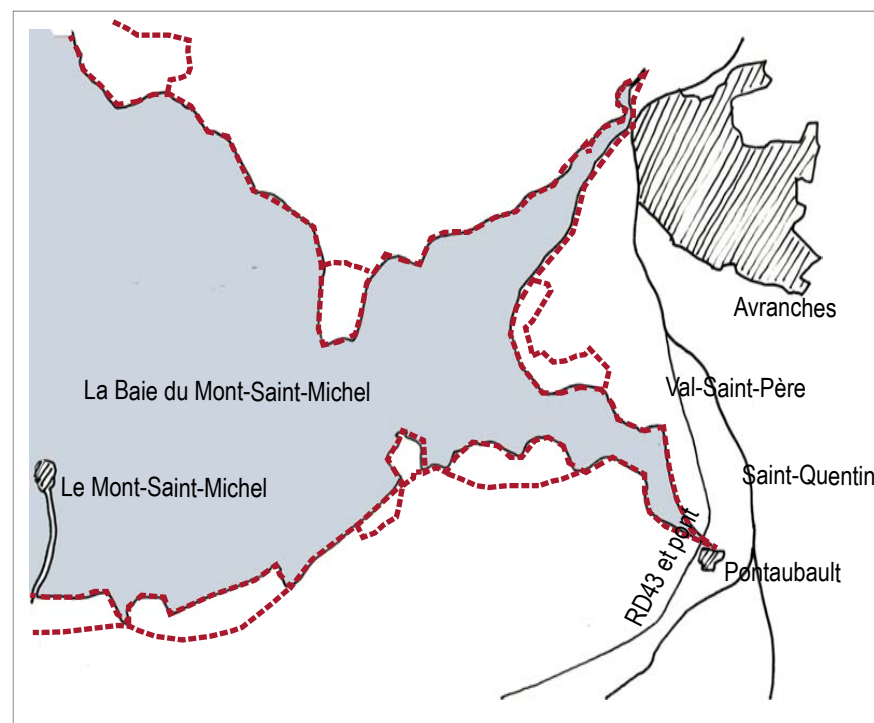
- Etude paysagère et lumière pour élaborer un APD est en cours en concertation entre les villes de Pontaubault, Val-Saint-Père, Saint-Quentin-sur-le-Homme, les Communautés de communes, l'Architecte des bâtiments de France, la DIREN, le Conseil Général et des architectes, paysagistes, designer. (L. Couasnon, Parcours Lumière)



- Périmètre de cohérence
- Périmètre d'action

Les lieux d'action :

- Le pont de Pontaubault
- L'aire de détente, les lieux de promenade
- Les lieux avec des points de vue privilégiés sur les différents ponts et particulièrement celui de pierres, le plus ancien.
- La relation avec le centre-ville, le pont en tant qu'entrée de ville
- L'autoroute des estuaires.



- Site classé
 - par décret du 25 mai 1987 pour les sites terrestres,
 - par arrêté du 26 mai 1987 pour le domaine maritime.

OBJECTIFS HISTORIQUES

- Mettre en lumière le vieux pont (projet en cours) et les deux autres.
- Signaler le site de Pontaubault au musée et réciproquement.
- Une promenade partant du domaine du pont permettra d'avoir différents points de vue sur le pont et sur l'ensemble stratégique de «noeud routier» formé par le site. Ce circuit en boucle est en lien avec la «voie verte» en projet entre Cancale et Granville (1)

- Lors de ce circuit, les explications historiques (lieu stratégique de passage, la percée américaine...), naturelles (le mascaret, la baie du Mont-Saint-Michel...), ou paysagères (le bocage, le milieu humide...) jalonnent la promenade tout en laissant parler le paysage :

En milieu ouvert, le paysage doit-être dégagé le plus possible (informations projetées au sol). (2a)



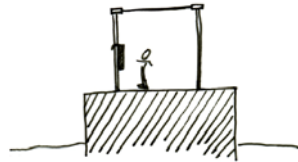
(2a) Laisser parler le paysage par des explications au sol (D43)

Sur l'ancien talus de chemin de fer fortement végétalisé, des fenêtres (ouvertures ponctuelles) permettraient des vues lointaines intéressantes (méandres de la Sélune, autres ponts, baie du Mont-Saint-Michel, église de Pontaubault...)



(2b) Fenêtres avec panneaux d'information intégrés aux arbustes bas (ancienne voie ferrée)

L'ancien pont de chemin de fer charme par la présence de sa structure métallique. (2c)



(2c) Franchissement original de la Sélune «cadré» par le pont (nformations accrochées sur la structure)

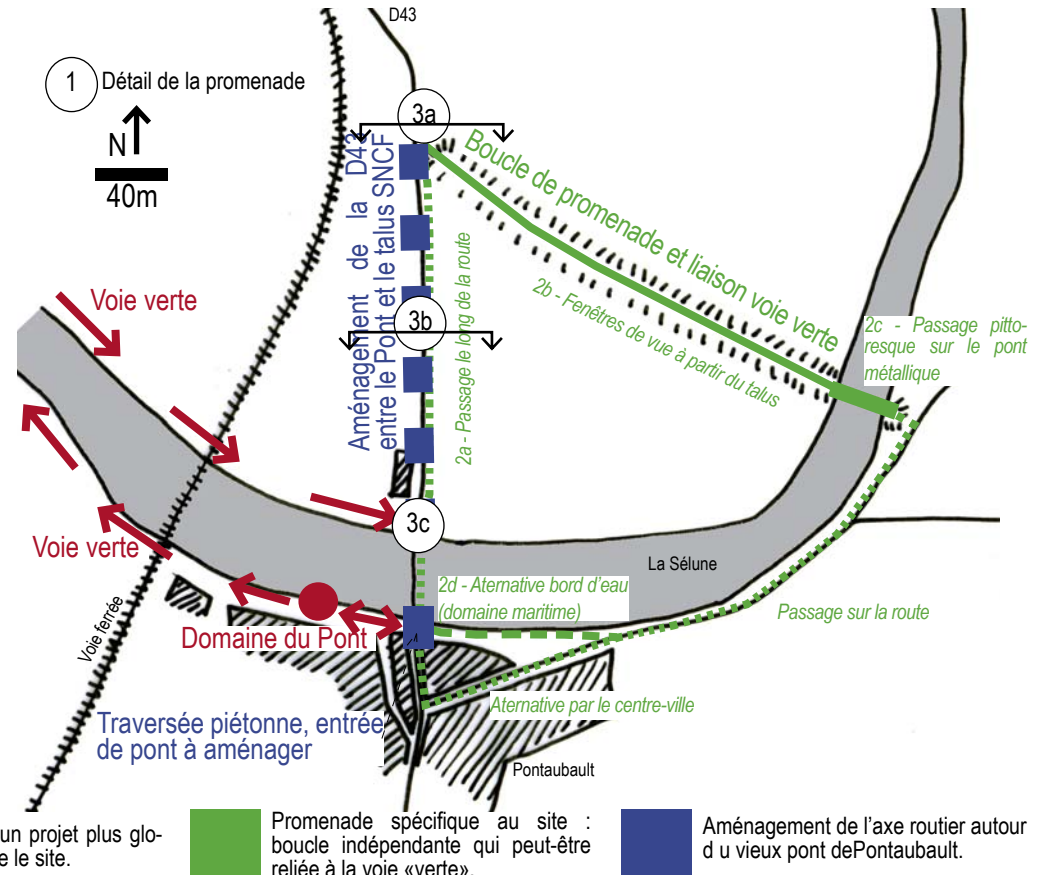
Le long des berges de la Sélune, le promeneur doit pouvoir ressentir le milieu naturel (végataux de bord d'eau) avec ponctuellement des vues sur la rivière. (2d)



(2d) Chemin encadré de végétation de bord d'eau avec petites fenêtres ponctuelles

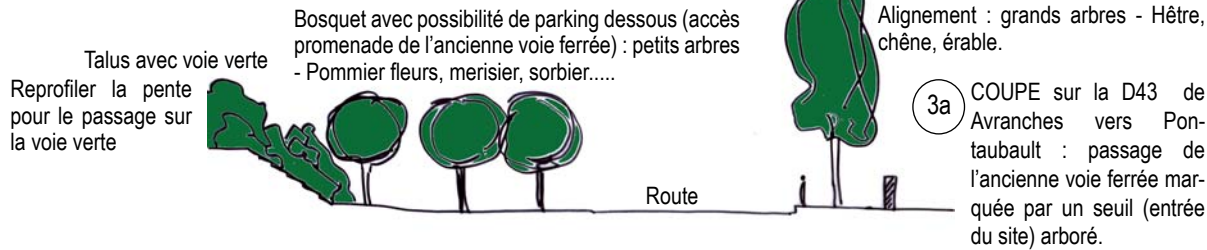
OBJECTIFS DE DECOUVERTE DU SITE

- Maintenir la différenciation entre le paysage rural au nord du pont et celui urbain au sud (notamment au niveau de l'urbanisation).
- Signaler sur l'autoroute le site de Pontaubault.
- Travailler l'ouverture visuelle soudaine depuis le centre-ville de Pontaubault vers le pont. Prévoir le franchissement de la route par les piétons, vélos, chevaux (...) à ce moment là : aménagement du passage sud du pont de pierre.

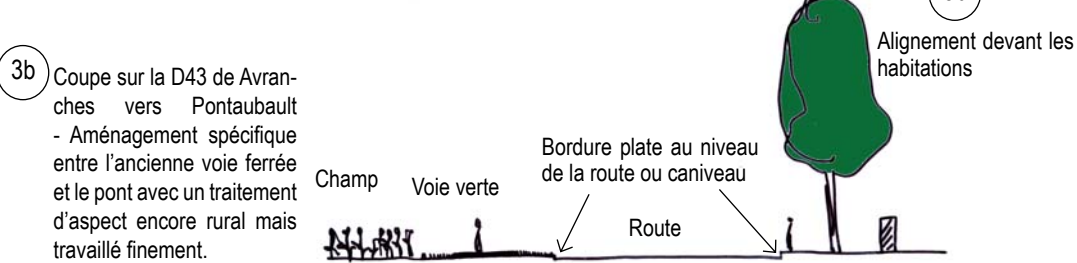


- Aménager la D43 menant au pont à partir du «pincement» entre les voies de chemin de fer Rennes-Caen et l'ancienne (talus aujourd'hui végétalisé) jusqu'au pont de Pontaubault :

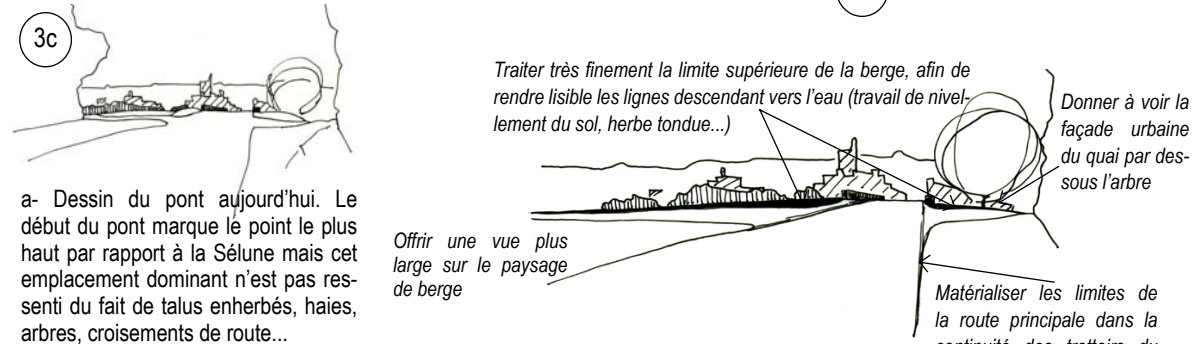
Travailler un premier seuil au «pincement» avec un cadrage végétal évoquant un effet de porte. (3a)



A ce moment là, le traitement de la route change. Elle devient plus structurée (bitume de la route limitée par un caniveau ou par une petite borne plate, cheminement piéton, sortie de garage uniforme, alignement unilatéral...). Les lignes ainsi créées renforcent la perspective vers le lointain et vers le pont. (3b)



Travailler un deuxième seuil au moment du franchissement du pont. Il s'agit surtout de rendre le pont plus perceptible en retrouvant les signes géographiques associées au franchissement (position haute du pont, descente vers les berges, vue des rives opposées, vue lointaine de la Sélune...). (3c)



a- Dessin du pont aujourd'hui. Le début du pont marque le point le plus haut par rapport à la Sélune mais cet emplacement dominant n'est pas ressenti du fait de talus enherbés, haies, arbres, croisements de route...

b- En simplifiant le passage du pont, en le réintégrant dans son contexte paysager, on peut le mettre en valeur.

Offrir une vue plus large sur le paysage de berge

Traiter très finement la limite supérieure de la berge, afin de rendre lisible les lignes descendant vers l'eau (travail de nivellement du sol, herbe tondue...)

Donner à voir la façade urbaine du quai par dessous l'arbre

Matérialiser les limites de la route principale dans la continuité des trottoirs du pont (bordure large à niveau de la route ou caniveau)

OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT

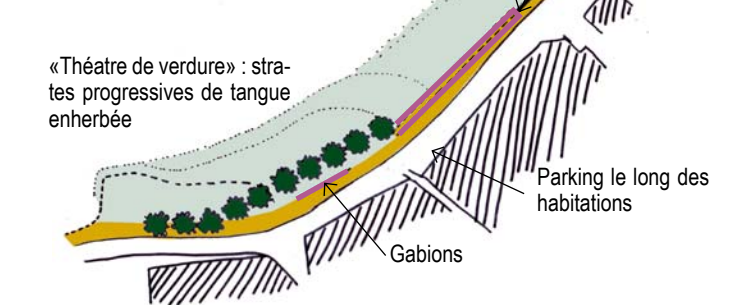
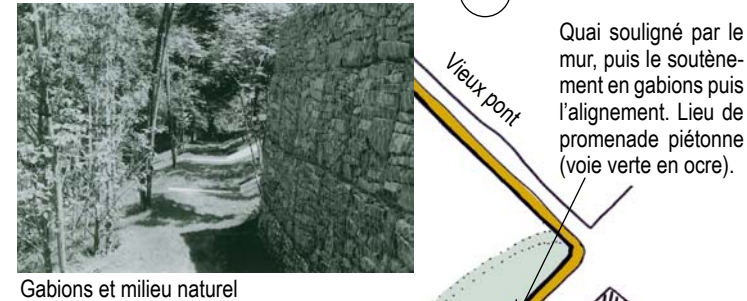
- Utiliser le parking principal dans le centre-ville avec une liaison balisée jusqu'au bord de la Sélune.

- Faire du domaine du pont un lien entre la ville (façade urbaine) et le milieu naturel :

Matérialiser la limite de la berge qui coïncide avec le début de la ville (mur du pont, puis mur de gabions, puis alignement sur l'herbe). Côté Sélune, renaturer le plus possible le site (faire descendre progressivement la partie engazonnée du quai de la Grève vers la Sélune en déblayant la tanguie présente, reporter l'aire de pique-nique en aval...).

Présenter et donner à voir le pont (aire sous la forme d'un «théâtre de verdure»).

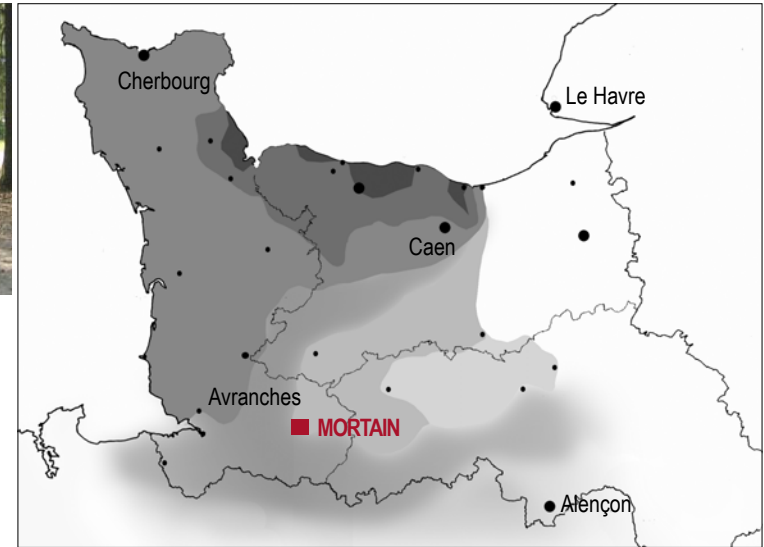
Côté ville, installer quelques places de parkings côté habitations. Dégager la partie quai pour la voie verte. (4)



(4) Détail du domaine du pont - principes d'aménagement (Plan d'après L. Couasnon)

- Proposer une signalétique et un mobilier urbain simples qui s'intègrent à la fois dans la ville et dans les milieux plus naturels.

SITE 10 : MORTAIN



FICHE HISTOIRE :

Une contre-attaque allemande encercle « le bataillon perdu » en haut de la colline.

La chapelle Saint-Michel au début des années 1950



Echec de la contre-attaque allemande près de la gare de Mortain



Equipe de transmissions américaine en action pendant la Bataille de Mortain



Monument de la 30^e division d'Infanterie US «Old Hickory»



LE CONTEXTE STRATEGIQUE DU SITE

Située au cœur des paysages tourmentés du bocage normand, la petite ville de Mortain est surplombée à l'est par une colline, la cote 314, dénommée ici « La Montjoie ». Le sommet, en replat, est occupé par quelques exploitations agricoles. Au sud, le plateau s'achève par un promontoire rocheux sur lequel a été édifiée au début du Second Empire la chapelle Saint-Michel, un des plus anciens ermitages (1333) reconstruit en 1613, offert à l'hôpital de Mortain en 1777. De là, on dispose d'un large panorama sur tous les environs. «Montjoie» signifie d'ailleurs la vue sur le Mont-Saint-Michel, faisant de ce site un lieu important sur le chemin de pèlerinage.

L'OPERATION « LÜTTICH »

Début août 1944, Hitler forme le projet de lancer à partir des environs de Mortain une contre-attaque visant à couper le « goulot » d'Avranches par lequel Patton vient de s'engager en Bretagne. Lancée par les unités blindées (1ère et 2de SS pz Div) dans les premières heures du 7 août, l'offensive progresse pendant la nuit et au petit matin, mais se trouve stoppée net par l'intervention de l'aviation alliée au cours de l'après-midi. Après avoir vainement tenté de relancer l'assaut, Hitler autorise le repli au soir du 11 août.

LE « BATAILLON PERDU »

Surprise par la brutalité de l'attaque allemande, la 30^e division américaine, qui occupait Mortain depuis la veille, doit refluer en laissant derrière elle un certain nombre d'unités, dont le 2^e bataillon du 120^e régiment, resté isolé et encerclé sur la cote 314.

Pendant 5 jours, les 700 hommes du « bataillon perdu » résistent héroïquement aux attaques incessantes des SS de la 17^{ème} SS pz qui entendent s'emparer de cette position stratégique.

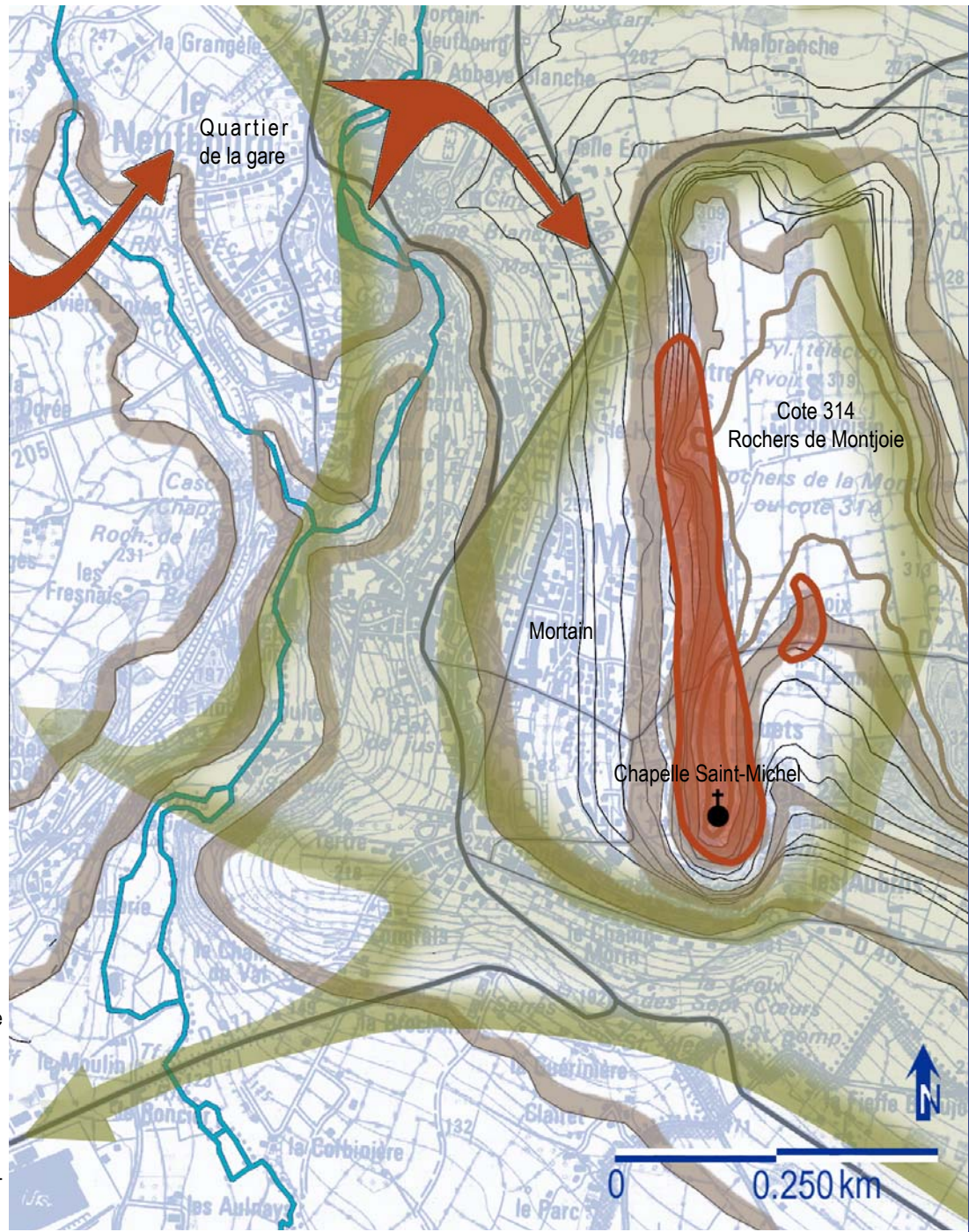
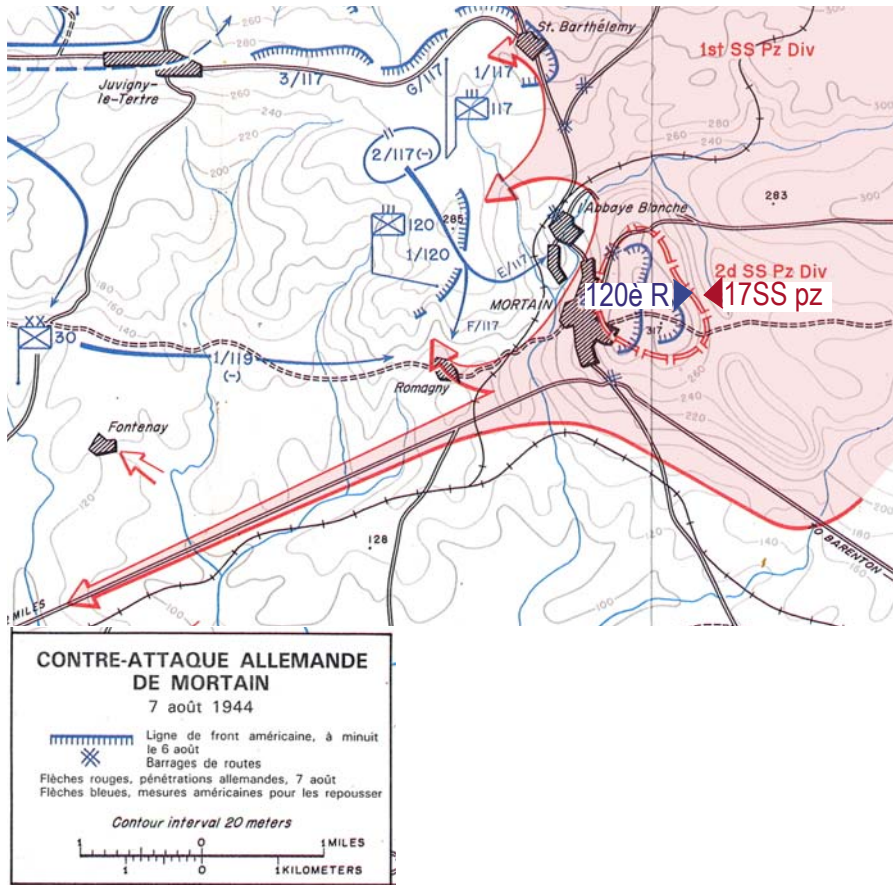
Ils sont libérés le 12 août au matin par les éléments avancés de la 35^e division. Plus de la moitié d'entre eux ont été tués ou blessés.

LA MEMOIRE DES EVENEMENTS

Les hommes du « bataillon perdu » sont entrés dans l'Histoire grâce à un article publié quelques semaines après les faits par le journal *Stars and Stripes*.

La chapelle Saint-Michel est devenue le haut-lieu de la mémoire des affrontements sanglants de l'été 1944. A l'intérieur, vitraux et plaques rappellent l'héroïsme des hommes du 2^e bataillon.

Non loin de là, un monument a été édifié par les vétérans de la 30^e division en 1984.



- Contre-attaque allemande à partir du 7 Août 1944- Prise de Mortain
- Avancée allemande sur les lignes américaines.
- Reprise des avancées alliées- Jonction par le quartier de la gare avec le «bataillon perché»
- «Poche» - Position de défense et de résistance alliée
- Représentation symbolique du coteau depuis la vallée jusqu'au rocher de Montjoie- Relief ascendant régulier.

Un point culminant minéral qui offre un large panoramique sur le bocage normand

Vue générale du site



Ce site d'étude constitue un des points hauts de Mortain, une colline perchée sur un massif rocheux boisé et encerclé de coteaux bocagers «La Montjoie». Ce rocher marque le début d'une ligne de relief orientée Est-Ouest, la «lande pourrie».

Un paysage de boisements, de rochers



La pierre et le couvert végétal assez denses constituent l'ambiance dominante du site. La chapelle et la table d'orientation signalent le promontoire rocheux découvert seulement après une promenade forestière et intimiste sur le plateau de l'Hermitage.

Vue sur Mortain

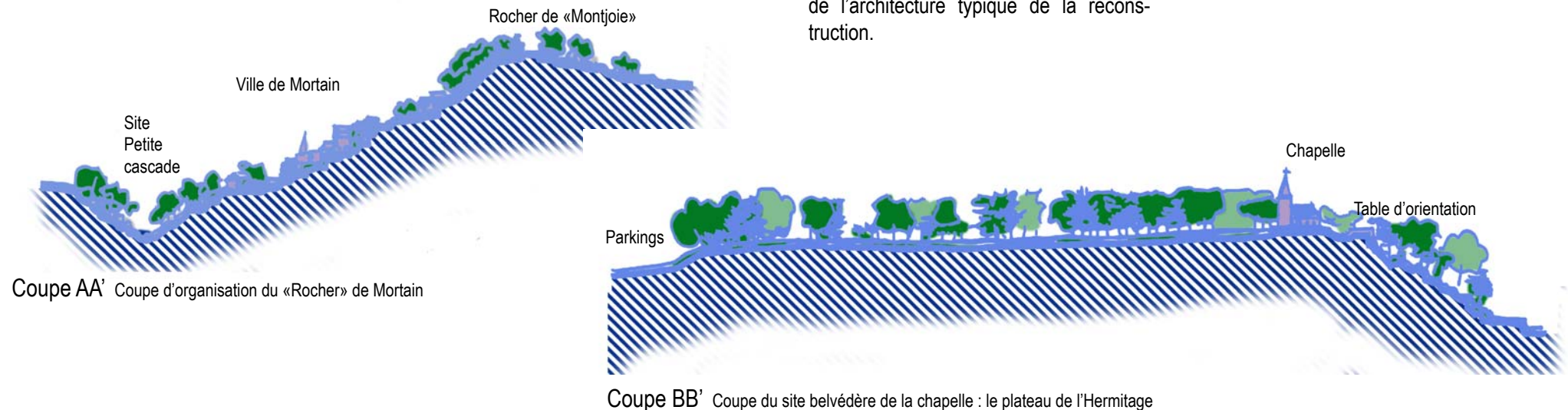









Ce site est directement en contact avec le paysage très urbanisé de Mortain. Cette petite ville s'est concentrée sur l'escarpement rocheux entre le Mont de la petite chapelle et les cascades. Le bâti plutôt dense avec ses rues étroites ou en pentes, ses escaliers, caractérise le centre-ville. On remarque la dominance de l'architecture typique de la reconstruction.

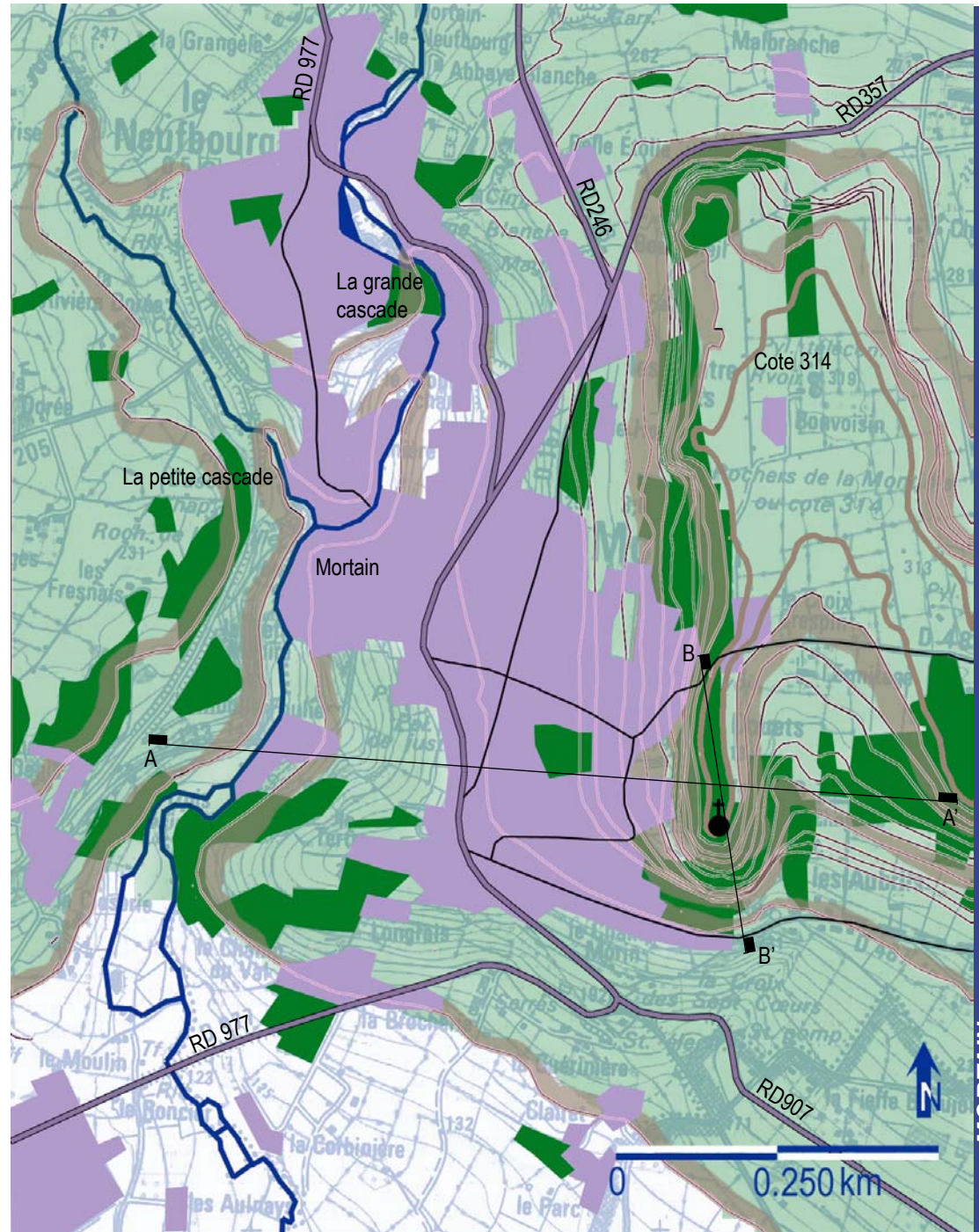
Vue lointaine sur le bocage depuis le site de la chapelle



Autour du «Rocher» de Mortain, sur les pentes plus douces, le paysage est caractéristique du bocage avec ses haies, bosquets et prairies. Seul le long de la D977, le paysage s'est ouvert autour de la zone d'activité.



-  Lignes de niveau du coteau
-  Matérialisation symbolique du coteau
-  Routes principales
-  Routes secondaires et chemins
-  Paysage bocager avec dominance de prairies
-  Zones urbaines
-  Boisements



FICHE D'IDENTITE DU SITE :

Un site de combat particulier



Mémorial dans la clairière



Chemin principal dans le sous-bois



Vue ancienne sur un site plus ouvert



LES TRACES SUR LE SITE

Il n'y pas de trace des combats sur ce site. Les escarpements, les boisements et les rochers montrent encore aujourd'hui les problématiques rencontrées par les Alliés, et la colline, leur isolement.

Quelques anfractuosités à flanc du relief peuvent laisser imaginer que des cobattants ont pu s'abriter.

Ce site, par son côté accidenté et sa forme, témoigne de la dureté des combats et des difficultés d'approvisionnement des armées.

LA COMMEMORATION

La partie commémorative du site est discrète. L'ensemble du site est plus utilisé comme lieu de promenade jusqu'au point de vue vers le Mont-Saint-Michel, visible par temps clair.

Une stèle se dresse dans la clairière. Elle est fixée sur un sol pavé gris très urbain. Plus loin, une plaque au sol accompagne un arbre symbolique planté à l'occasion du 50ème anniversaire. La chapelle est transformée en sanctuaire de la mémoire : vitraux, note explicative, plaques...

Malgré ⁴ ⁵ aujourd'hui une influence trop urbaine dans le traitement du site commémoratif, l'espace naturel dompté ou «jardiné» et le paysage sauvage du reste du rocher contrastent favorablement.

LES USAGES DU SOL

Ce site est un lieu de promenade et d'observation privilégié. Les boisements, très présents, sont à l'origine de plusieurs ambiances. Les replantations faites après la tempête, donc encore de petite taille, laissent voir le relief et les particularités géologiques du site (rochers...). Les boisements de conifères filtrent la lumière et assombrissent l'allée. La clairière avec ses monuments commémoratifs et la chapelle sont des points d'appel pour le visiteur. Enfin au niveau des rochers les plus élevés, le paysage s'ouvre vers le Mont-Saint-Michel au dessus des cimes des arbres flirtant avec les rochers.

Ce site est classé depuis le début du siècle pour son intérêt pittoresque.

L'identité de ce site est marquée par les boisements et le contraste entre les espaces ouverts et fermés.

L'EVOLUTION DU SITE

Ce site est très différent de celui qui existait au début du siècle. En effet le terrain était principalement couvert d'une végétation de type «landes» et l'ouverture visuelle sur le panorama était donc plus importante. C'est le pâturage des moutons qui permettait de maintenir ce paysage ouvert, ce qui n'existe plus aujourd'hui. Les boisements présents en contre-bas ont subi de graves dégâts au moment des combats de 1944, et des replantations de résineux ont été faites par la suite, replantations en partie tombées au moment de la tempête de 1999. Aujourd'hui de jeunes feuillus les ont remplacés, une mise en évidence des escarpements et une ouverture du panorama ont été engagés.

D'un paysage ouvert et pâturé, en passant par un paysage planté et fermé par les conifères, on cherche aujourd'hui une mise en valeur plus naturelle et réfléchie du site.

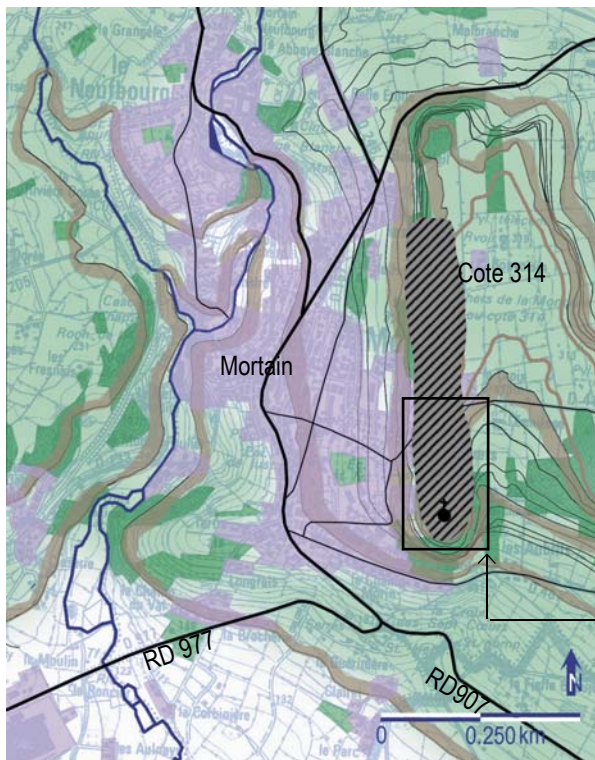
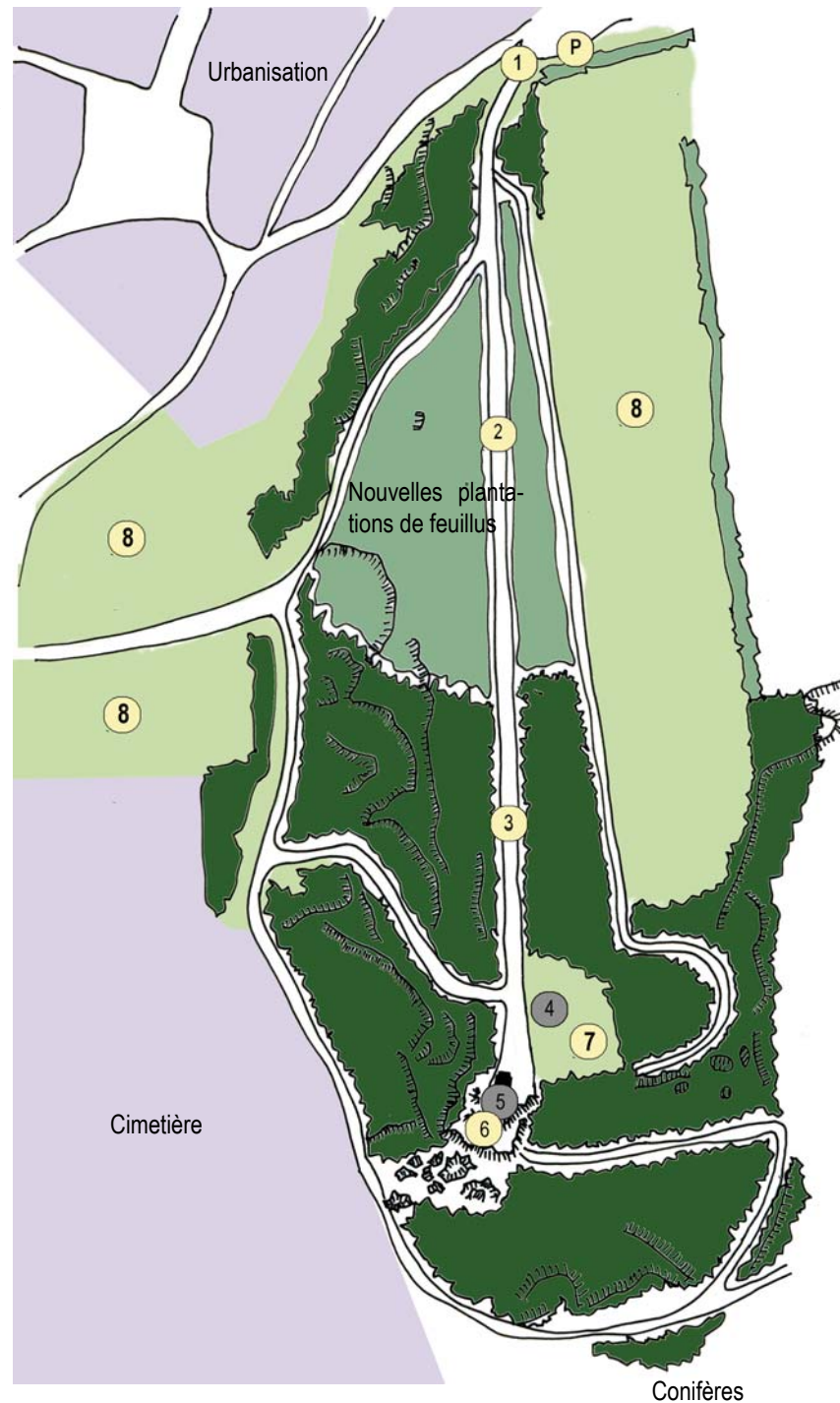


Schéma de détail →



- ① entrée depuis le parking
- ② Passage ouvert entre les nouvelles plantations
- ③ Passage boisé, fermé par les conifères
- ④ Stèle commémorative
- ⑤ Chapelle avec vitraux et plaques commémoratives
- ⑥ Table d'orientation
- ⑦ clairière ouverte engazonnée et tondue (contraste avec le reste du site plus sauvage)
- ⑧ Prairie, terrain cultivé, verger hors site
- P Le parking est agréablement adossé à une haie bocagère mais constitue une simple extension de la route existante



FICHE D'ORGANISATION DU SITE :

Plaques commémoratives sur le site historique



Vue générale de la clairière



Entrée sur le site



Point de vue depuis la D977



FORCES ET FAIBLESSES DU SITE

Quelques explications permettraient de mieux situer et comprendre la bataille et la position particulière des Alliés.

Néanmoins, le paysage s'il était suffisamment explicité permet d'imaginer la situation en 1944.

LES LOGIQUES DE COMMEMORATION

Les stèles situées dans un espace dégagé, contrastent bien avec le site, ce qui les met en évidence. Malgré tout, elles ne surviennent qu'au détour d'une longue promenade sans avoir été signalées clairement (à l'exception de la mention du 2e Bataillon du 120ème régiment présent à l'entrée). ①

La clairière est un lieu intéressant pour la commémoration, car par sa situation potentielle ouverte et entourée d'escarpement rocheux (...), elle peut illustrer parfaitement la complexité de ce site stratégique.

Seul l'utilisation de revêtements très «urbains» ne semble pas appropriée à ce milieu naturel.

Le lieu de commémoration est intéressant à condition d'être aménagé en tenant compte du paysage naturel.

ACCES ET DECOUVERTE DU SITE

La colline de «Montjoie» et la promenade sur le plateau ou la petite chapelle sont indiquées à la fois pour les voitures et les piétons, mais la lecture de la signalétique existante est difficile à appréhender.

Le parking se situe dans la continuité de la route et n'est pas réellement matérialisé. Le cheminement principal est couvert de gravillons très clairs. Il fait un aller-retour entre le parking, la chapelle et le site de commémoration. Tout autour un circuit sportif déambule à travers les arbres. Un petit chemin piéton mène au centre-ville.

Les usages piétons et voitures sont bien séparés et l'entrée du chemin est matérialisée simplement.

Le piéton a une place privilégiée sur ce site, ce qui fait son succès. Il serait intéressant de revoir et améliorer ses liens avec la ville, de prévoir un parking plus important, aménagé à part entière.

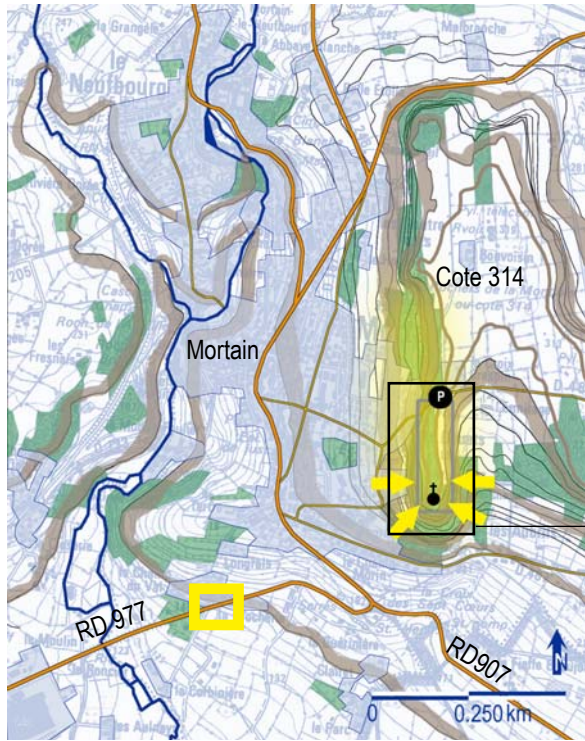
LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

Sur Mortain, il existe deux lieux à vocation de promenade touristique : la colline de «Montjoie» et les cascades. La signalétique entre les deux tend à se confondre laissant la priorité pour les cascades.

La route menant au site traverse des zones urbaines denses puis est encadré de haies et de boisements.

On peut noter le point de vue historique depuis la D977 vers le rocher. Lorsque cette voie fut dessinée au XIXème siècle, il devait-être possible de voir beaucoup plus que le petit clocher émergeant aujourd'hui de la colline boisée.

L'accès au site n'est pas direct mais la force de son relief en fait un point visible de très loin.



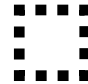



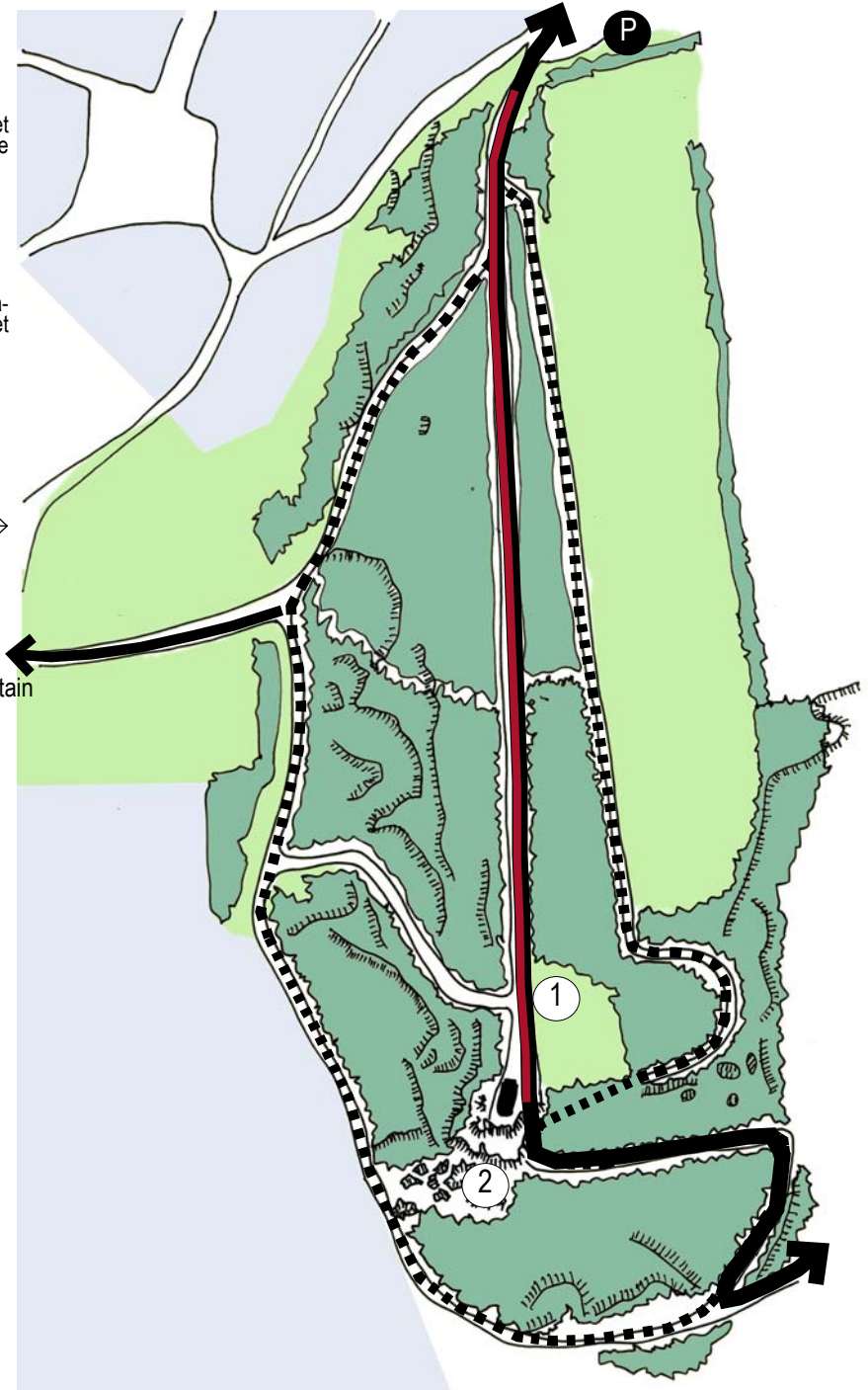






-  Sentier / parcours de santé
-  Promenade piétonne sur les sentiers et les trottoirs jusqu'au centre-ville (balisage complexe)
-  GR 22
-  Chemin principal empierré avec des graviers de couleur claire, vers la chapelle et la table d'orientation.
- ① Localisation des stèles mémoriales
- ② Chapelle / table d'orientation

Schéma de détail

Vers Mortain



-  Urbanisation existante.
-  Chemins secondaires d'accès au site historique
Route de desserte générale avec une signalétique vers le site historique.
-  Lieux réellement visités : promenade sur le rocher
-  Lieu stratégique historique
-  coteau fortement investi par les combats.
-  Point de vue marqué sur le site

FICHE INTENTIONS ET ORIENTATION :

Synthèse du diagnostic : orientations et principes d'aménagement

LES ORIENTATIONS

Le diagnostic permet de dégager trois orientations majeures pour la mise en valeur du site.

Offrir un accueil de qualité

L'accueil est sommaire mais discret. L'aménagement de ce site doit pouvoir concilier son appartenance à un milieu naturel et les besoins touristiques.

Redécouvrir le site dans toute son ampleur

Aujourd'hui enfermé derrière les boisements et d'accès parfois un peu complexe pour les piétons et les voitures, ce site mérite une meilleure connexion à la ville et au paysage.

Enrichir l'apport historique

La topographie des lieux donne à voir le contexte historique, mais il manque des informations sur le déroulement des événements de Août 1944.

LES PRINCIPES D' ACTIONS

Pour offrir un site de qualité :

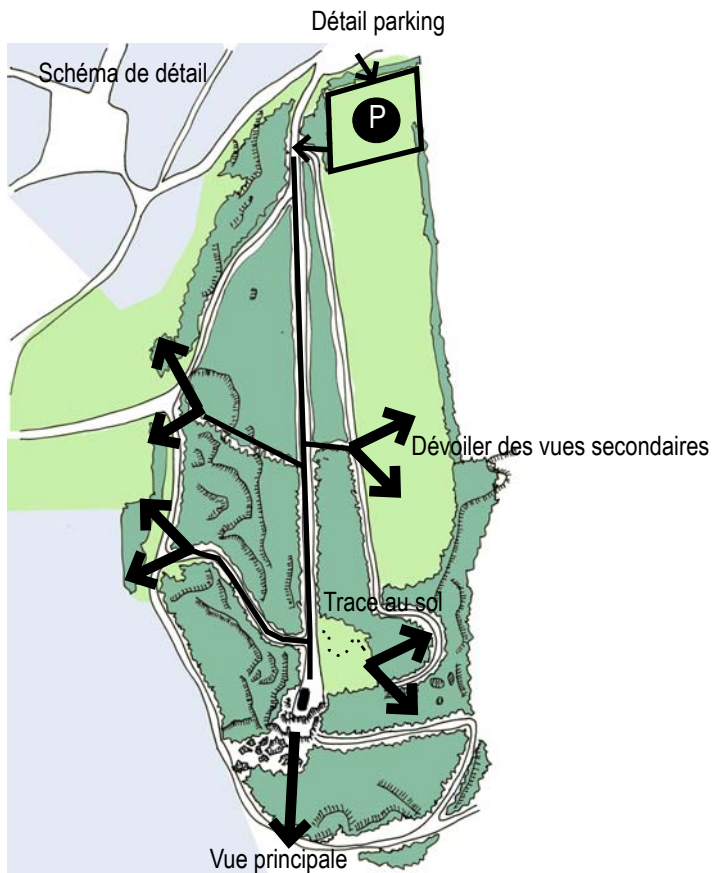
- Réaménager un parking plus grand et en retrait de la route.
- Gérer les nouvelles plantations et prévoir le remplacement progressif des conifères existants en travaillant sur les ambiances fermées ou ouvertes.
- Utiliser une palette végétale locale.
- Sécuriser les escarpements donnant directement sur le vide tout en assurant un parti esthétique.




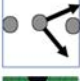



Pour redécouvrir le site dans toute son ampleur :

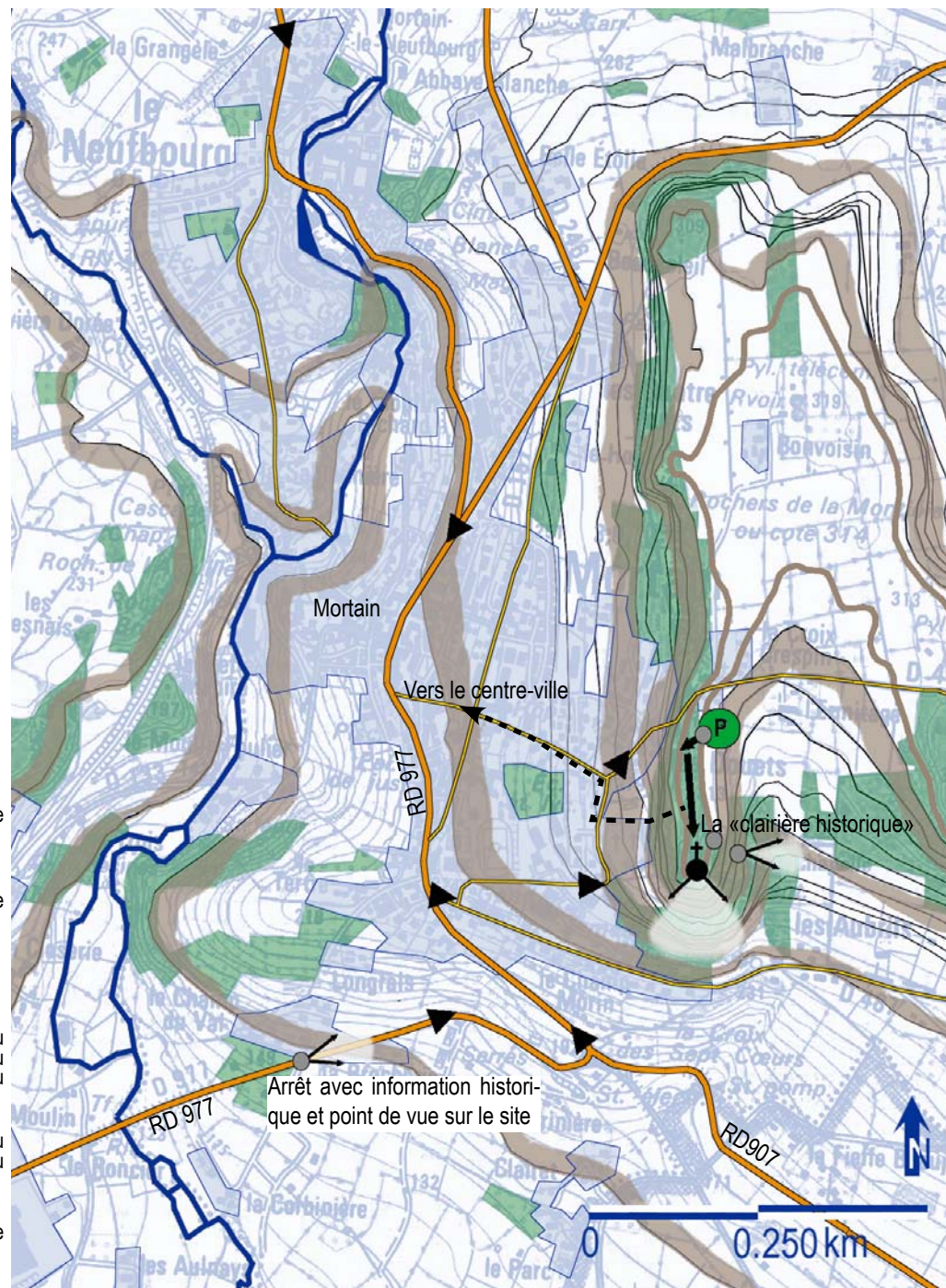
- Dégager des vues en périphérie du boisement.
- Proposer une zone d'arrêt sur la route historique (D977) où le point de vue serait expliqué.
- Relier la colline de «Montjoie» aux cascades par un cheminement bien jalonné, passant par des ambiances différentes.
- Signaler le site aux voitures par une signalétique routière intégrée depuis les entrées de ville.

Pour enrichir l'apport historique :

- Donner des informations historiques dès le parking puis dans la petite clairière déjà utilisée pour la commémoration.
- Dans la petite clairière, ne pas utiliser le panneau classique mais travailler des informations au sol (incrustées dans des dalles) pour apporter des informations supplémentaires.
- Ouvrir et relier la petite clairière au paysage existant et historiquement lié à la contre-attaque.
- Maintenir le contraste en la petite clairière et le reste du site en lui donnant une ambiance de «jardin naturel» (herbe tondue, dallage sobre mais noble...).



-  Élément du relief marquant l'identité du site de Mortain et sa spécificité paysagère.
-  Parking à intégrer au milieu naturel et bocager de plus grande superficie que le parking existant
-  Accès parking et chemin principal
-  Information historique et lieu de commémoration au niveau du parking (panneaux d'information) et au niveau de la clairière (ambiance intime, travail au sol...). Point de vue historique.
-  Vue à mettre en valeur par un déboisement au cas par cas des pentes ou par un entretien du paysage ouvert.
-  Signalétique à intégrer à la signalétique routière depuis les entrées de ville.
-  Chemin piétonnier

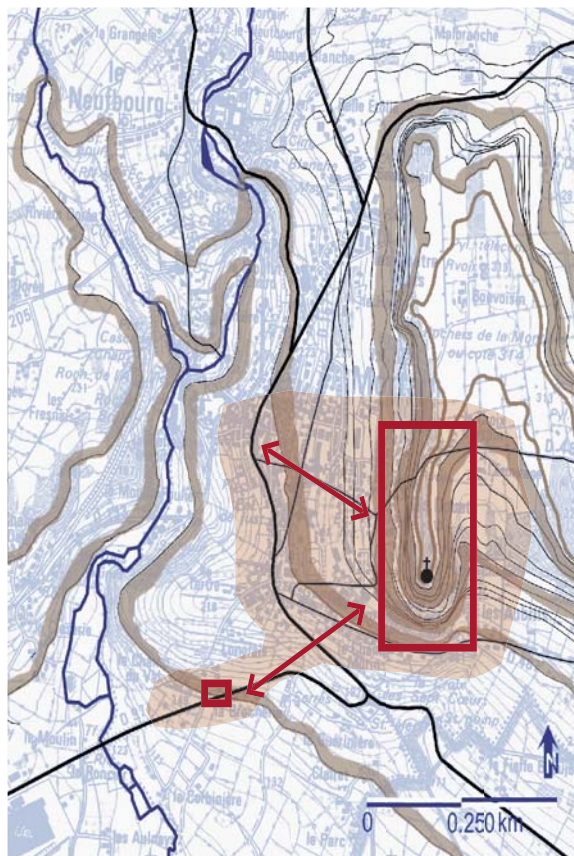


PROGRAMME D'INTERVENTIONS :

LES PROJETS D'AMENAGEMENT DU SITE :

Etudes réalisées :

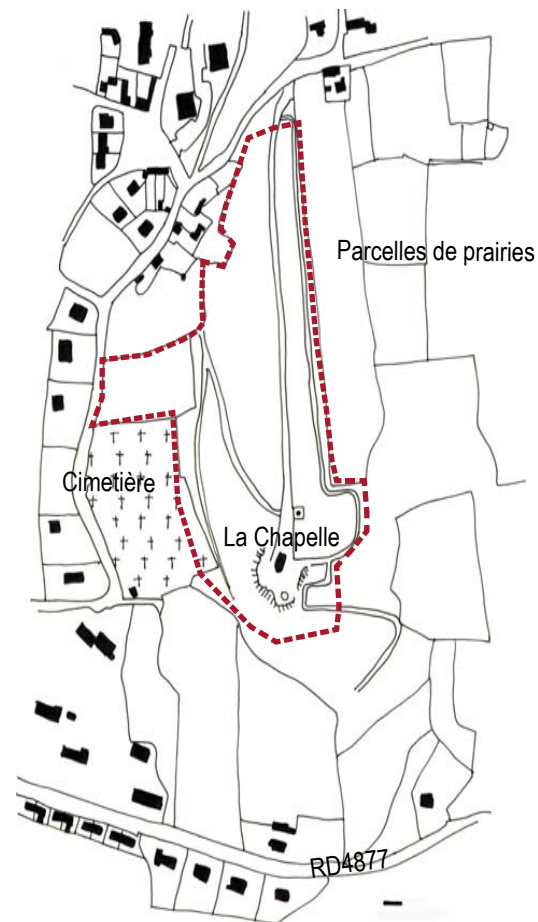
- *Etude générale du site*
 - *Etude de l'évolution des plantations*
 - *Esquisse d'aménagement du site y compris étude « lumière et mobilier urbain »*
 - *Intentions d'aménagement.*
-
- Plantations (feuillus et pins d'alignement) effectuées en remplacement des arbres déracinés par la tempête de 1999.
 - Nouveau programme d'intervention élaboré en concertation entre la ville de Mortain, l'Architecte des bâtiments de France, la DIREN, le Conseil Général et le PNR Normandie-Maine avec B. Flin, architecte designer et F. Gautier, paysagiste.
 - Première phase de travaux entreprise par la ville de Mortain avec pour Maître d'Oeuvre B. Flin et T. Leverrier.



- Périmètre de cohérence
- Périmètre d'action

Les lieux d'action :

- Le rocher de l'Hermitage (pour son caractère paysager, historique et pour son rôle de promenade)
- Le décroché sur la D977 (pour son point de vue sur le rocher de Montjoie)
- Les mises en relation entre le rocher de Montjoie et le centre et les entrées de ville (relations piétonnes et véhicules).



- Site classé par arrêté du 19.09.1921

Le périmètre du site classé est en cohérence avec le site historique et paysager.

Sur ce site un projet est en cours de réalisation mais il peut comprendre des compléments dans le cadre de ce programme d'intervention.
Toutes les propositions nouvelles par rapport au projet sont écrites en italique.

OBJECTIFS HISTORIQUES

- Les pavés actuels, formant une terrasse autour de la stèle, vont être remplacés par des dalles de béton blanc préfabriquées ou par des dalles naturelles claires irrégulièrement espacées sur le gazon. (1) (2)
- Certaines dalles gravées de phrases ou mots symboliques pourront guider le visiteur autour d'un parcours historique. (3)
- Le bosquet constituant le fond de la prairie pourrait être éclairci pour laisser entrevoir les escarpements et les rochers derrière lesquels les soldats ont pu trouver refuge. (4)

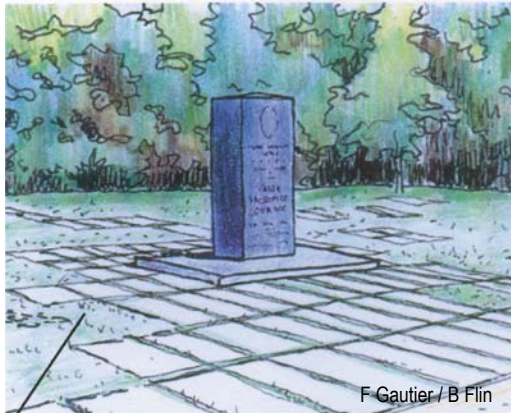
Maintenir les boisements nord pour garder l'intimité du site

Dalles irrégulièrement réparties autour de la stèle et sur une partie de l'aire engazonnée.



(4) Plan de la clairière commémorative

Ouvrir les boisements au niveau des escarpements du sud



(1) Le dallage autour de la stèle commémorative



(2) Exemple de dallage

(3) Exemple tout simple de dalle gravée d'un texte



OBJECTIFS DE DECOUVERTE DU SITE NATUREL

- Homogénéiser le boisement en utilisant une palette d'essences locales, remplacer progressivement les conifères de la crête par des feuillus. (5)
- Un alignement de pins de part et d'autre de l'allée principale a été planté pour marquer le chemin de la chapelle.
- Retrouver les ouvertures visuelles autour de la chapelle et de la table d'orientation. (5) (6)



Couper ou tailler quelques arbres pour ouvrir la vue

(5) Vue depuis la table d'orientation.

OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT

- Prévoir un parking et un bâtiment d'accueil en retrait du site et le traiter avec une végétation évoquant le bocage. (7)

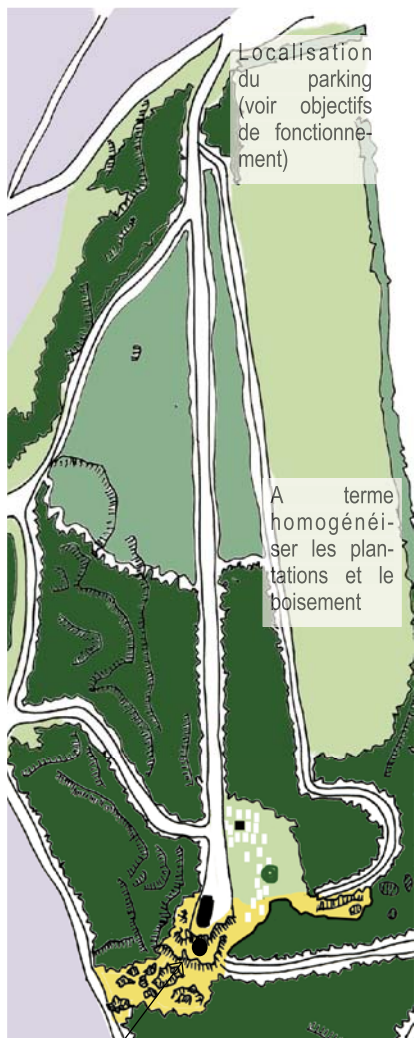
- Adapter la signalétique pour laisser parler le paysage :
les panneaux d'information sur l'histoire du site doivent émerger parmi les arbres à la sortie du parking, en utilisant des supports rappelant la pierre sur le site, (8)

les dispositifs d'éclairage de l'allée principale s'intègrent aux boisements rappelant la présence du granit sur les lieux, le mobilier (banc, rambarde de sécurité ...) ont été conçus spécifiquement pour le site et évoque le minéral (banc) ou le végétal (rambarde de sécurité), (9)

Les différents cheminements sont balisés par des bornes portant un clou gravé d'un symbole évoquant Mortain (y compris vers la ville),

Sur la route la signalétique se structure autour de celle existante (parcours Normandie-Terre liberté), mais en la précisant. Elle reprend les panneaux de type routier, (10)

Sur la D977, pourrait-être proposé un arrêt-minute de deux places avec un panneau informatif relatif à la vue sur le rocher de Montjoie.

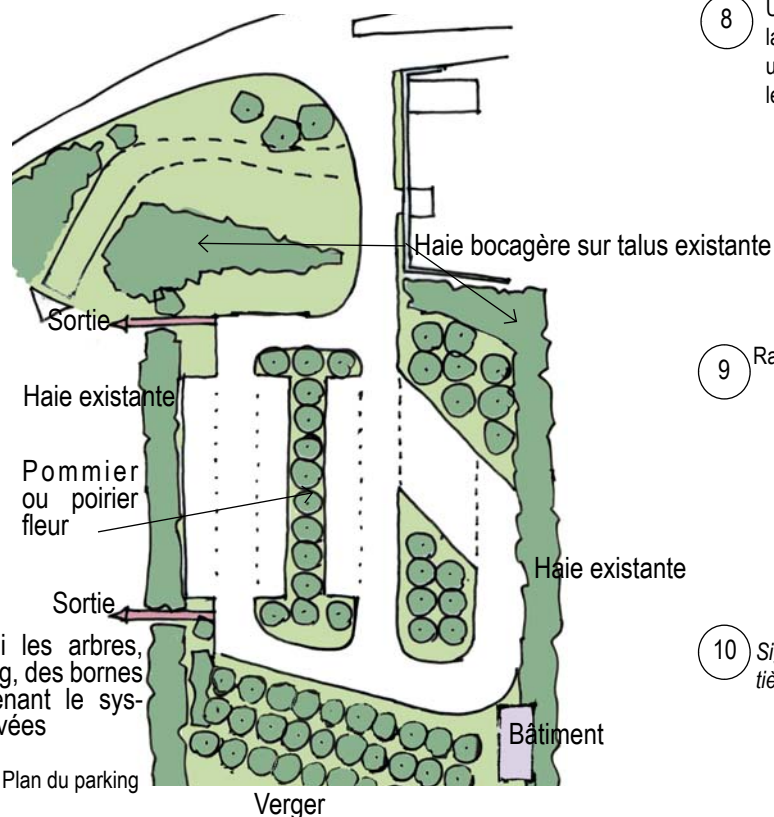


Ouverture de l'escarpement rocheux autour de la table d'orientation

(6) Plan général d'aménagement

Localisation parmi les arbres, en sortie de parking, des bornes informatives reprenant le système de pierres levées

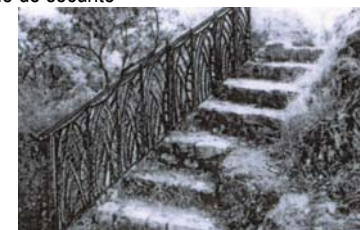
(7) Plan du parking



(8) Un élément en pierre de lave sérigraphié est collé sur une pierre taillée rappelant les «pierres levées» du site



(9) Rambarde de sécurité

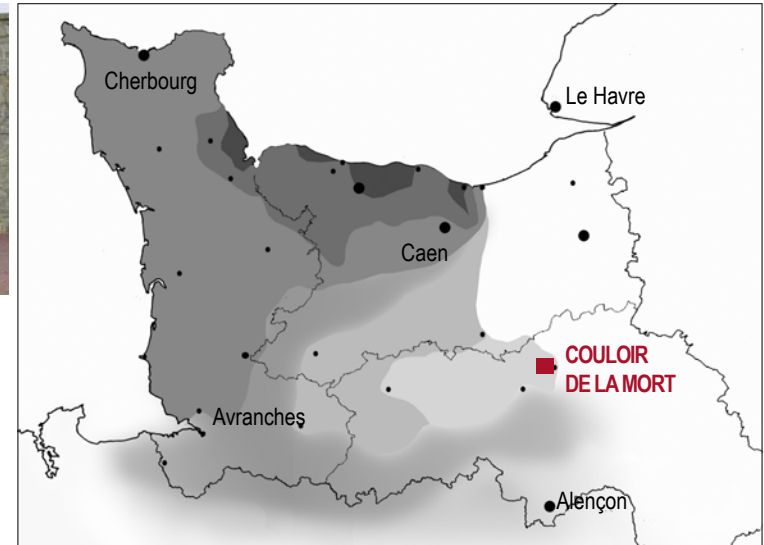


F Gautier / B Flin

(10) Signalétique routière complétée



SITE 11 : COULOIR DE LA MORT



Une opération d'encerclement aux résultats mitigés, mais qui clôt la Bataille de Normandie

Extrait d'une carte des débuts de la manoeuvre d'encerclement



DE LA POCHÉ DE FALAISE AU «COULOIR DE LA MORT»

A la suite de la contre-attaque allemande de Mortain, lancée sur ordre d'Hitler au début du mois d'août 1944, les Alliés imaginent encercler les armées allemandes, trop engagées vers l'Ouest. Britanniques et Américains doivent faire leur jonction sur les arrières de l'ennemi entre Falaise et Argentan. Du fait d'une série d'incompréhensions entre les chefs alliés, la manoeuvre tarde à se concrétiser et la moitié des soldats allemands parviennent à échapper au piège. Néanmoins celui-ci finit par se refermer entre Trun et Chambois, le 19 août.

Bocage dans lequel s'engouffrèrent les Allemands



LE CONTEXTE STRATEGIQUE DU SITE

Au soir du 19 août, sous la pression des Alliés qui poussent de toutes parts, près de 80 000 Allemands sont enfermés dans la poche de Trun-Chambois, une nasse naturelle où s'écoule la Dives, encadrée au Sud-Ouest par les hauteurs de la forêt de Gouffern, au Nord-Est par les contreforts du Pays d'Auge. Pour sortir de ce piège, il leur faudra emprunter le «couloir de la mort» : franchir la Dives, s'échapper sous le feu meurtrier de l'aviation et de l'artillerie alliées par les chemins creux qui mènent vers les côtes du Pays d'Auge, notamment le Mont-Ormel, au sommet duquel sont installés les Polonais qui contrôlent les issues vers Vimoutiers..

Un paysage de désolation avec une concentration de corps, de matériels et de véhicules sur les chemins



LA BATAILLE

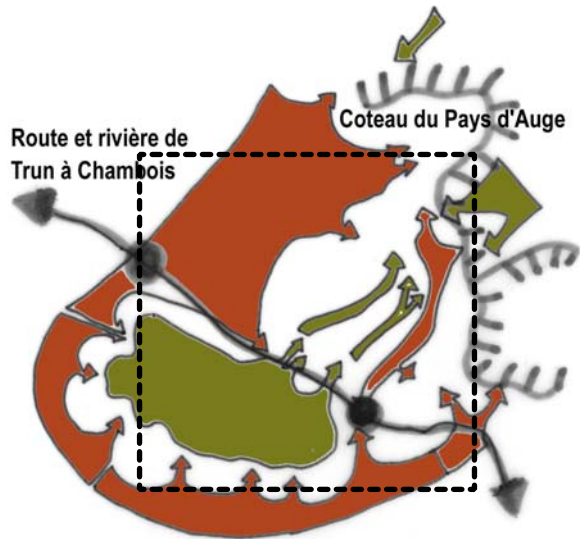
Dès la nuit du 19 août, pendant toute la journée du 20 et encore au matin du 21, les troupes allemandes prises dans la poche tentent, sous un déluge de feu, de briser l'encerclement en franchissant les lignes canadiennes et polonaises. Grâce à la contre-attaque lancée sur les arrières des Polonais par des divisions blindées allemandes, la moitié y parviendront. Mais les Allemands laisseront sur le terrain entre 5 000 à 6 000 morts, de 30 000 à 40 000 prisonniers et un matériel considérable. Si la bataille n'a pas vraiment été un «Stalingrad en Normandie», elle se termine du moins par une victoire alliée qui scelle la fin des combats dans la région.

Musée mémorial de Mont-Ormel

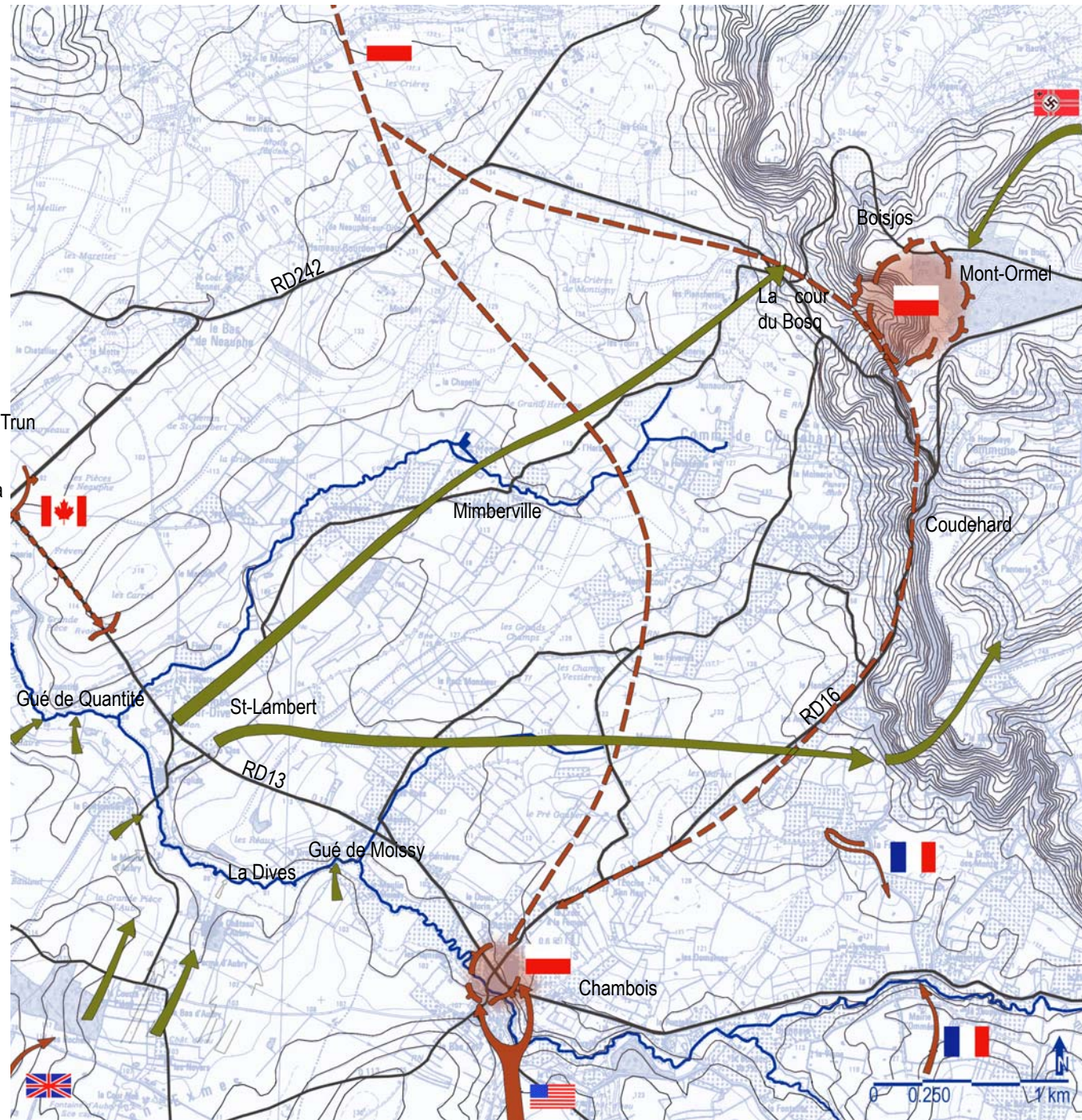








LA MEMOIRE DES EVENEMENTS

La mémoire des combats de la Poche de Falaise et du «Couloir de la mort» est entretenue, outre les musées de Falaise et de Montormel, par divers monuments. Celui de Chambois, érigé au pied du donjon féodal, rappelle la jonction entre Polonais et Américains, le 19 août en soirée, qui marqua la fermeture de la poche. Du mémorial du Mont-Ormel, élevé sur les hauteurs naguère tenues par les Polonais, on découvre la vallée de la Dives d'où les troupes allemandes tentèrent de s'extirper, avec de lourdes pertes, entre le 19 et le 21 août 1944.



Vue générale de la Bataille de Trun-Chambois : fermeture de la poche du 20 au 22 Août 1944



-  Recul allemand, passage de la Dives et traversée de la plaine bocagère.
-  Poche alliée
-  Position de l'armée alliée.
-  Avancées alliées
-  Mouvements des armées alliées
-  Pays présents lors de la Bataille : Etats-Unis, Royaume-Uni, Canada, Pologne, France et Allemagne.

FICHE PAYSAGE :

Un paysage traditionnel de bocage entre les coteaux du pays d'Auge et la plaine de la Dives

Vue générale des coteaux et du bocage



Ce lieu se situe à la rencontre de plusieurs paysages :

- la cuesta d'Auge,
- la vallée de la Dives,
- la plaine de Trun dans la continuité de la plaine de Falaise et de Caen
- les coteaux plus souples de la forêt de Gouffern plus en retrait mais visibles au loin.

Du fait de ces structures paysagères marquées, les vues et les ambiances passent par des vastes points de vue, des grands étendues et des milieux fermés et intimistes.

Vue sur le bocage depuis la plaine ouverte de Trun



Depuis le Mont-Ormel, (nord-est) la vue panoramique sur le site est très détaillée et permet de comprendre les composantes de ce paysage : la plaine bocagère butte à l'est sur un coteau, limite du pays d'Auge où alternent boisements et bocages à l'abandon. Ce même bocage laisse progressivement place à une plaine ouverte à l'ouest. Autour de la Dives, orientée nord-sud, le relief est propice à l'implantation urbaine. Le paysage y est plus ouvert, la végétation plus artificialisée (alignements de peupliers...). La ripisylve marque le tracé sinueux de la Dives.

Chemin bocager



Le bocage est une des composantes principales de ce site. Le bâti se disperse en petits hameaux à côté des bourgs de Trun et Chambois. Les nombreux chemins creux sont orientés sud-ouest/nord-est. Empierrés ou bitumés ils sont surtout encadrés de haies denses, sources d'intimité. Les parcelles, elles aussi encadrées de haies d'hauteurs et épaisseurs variables, sont relativement étroites. Les prairies dominent avec quelques vergers accolés au bâti.

La plaine de la Dives

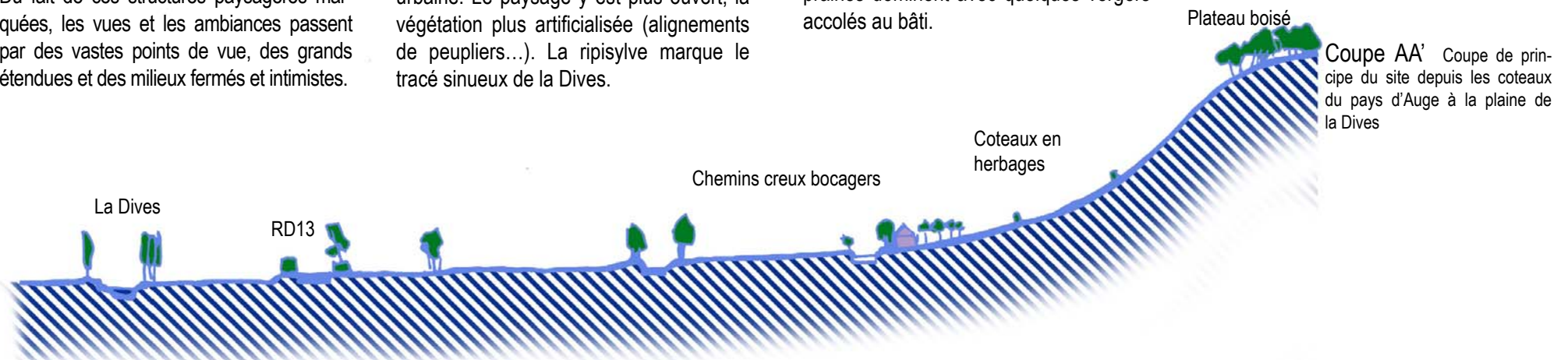


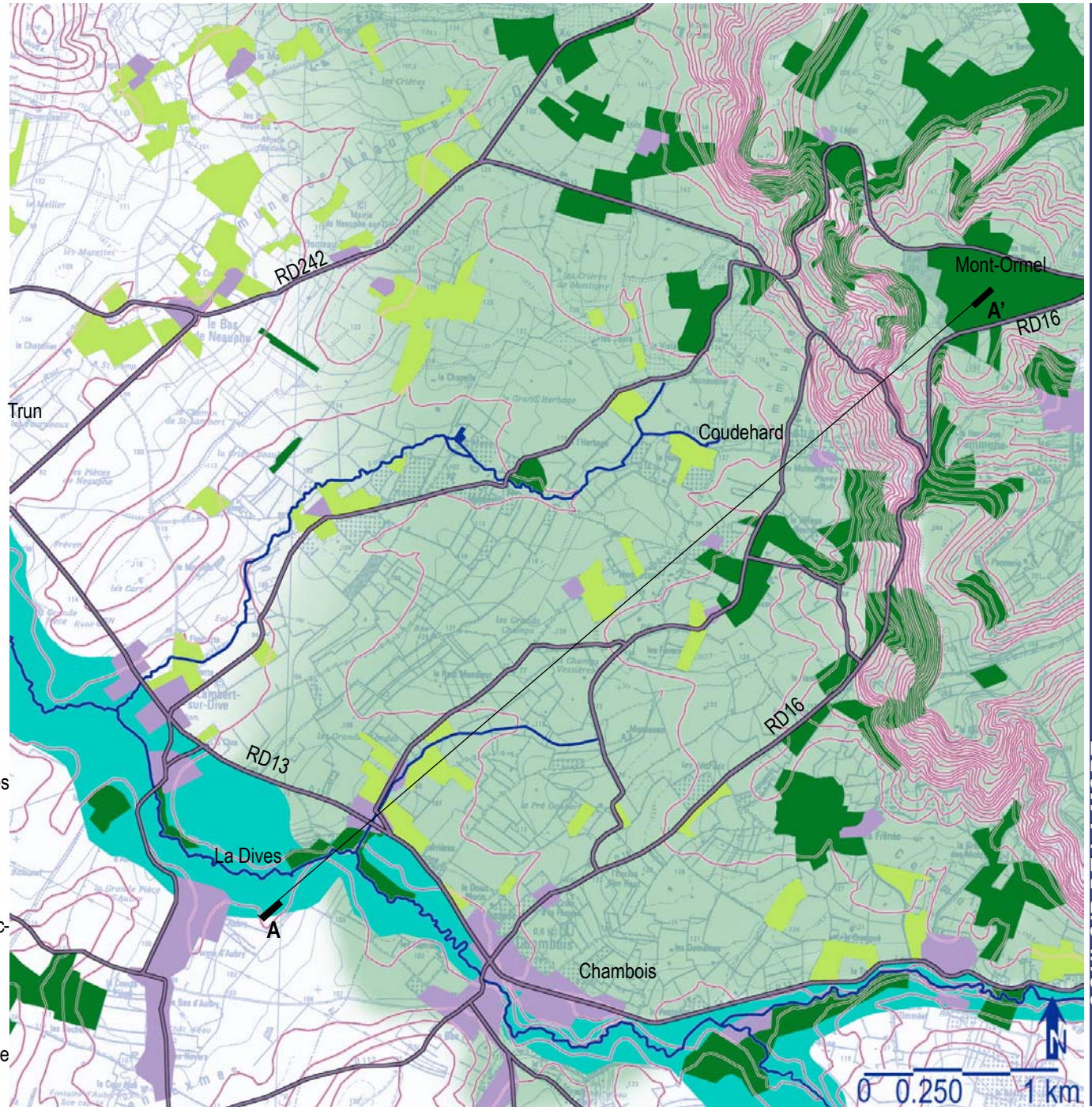
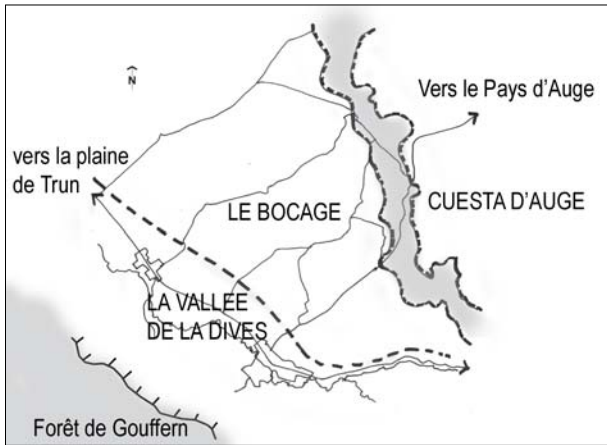
Les abords de la Dives, ponctués de petits ponts et de gués, restent très ouverts malgré des plantations ou un enfrichement croissant.








Le bocage se dégrade par la disparition des vergers, le manque d'entretien des haies.

Les coteaux s'enfrichent, et les vues diminuent.

Quelques nouvelles constructions assez banales et hangars agricoles sont venus altérer le paysage traditionnel bâti.





-  Lignes de niveau du coteau
-  Routes sillonnant le site
-  Paysage cultivé ouvert de la plaine de Trun
Paysage de bocage sur les reliefs légers ou très importants
-  Zones urbanisées
-  Boisements.
Les coteaux ont une tendance à se fermer dans les secteurs très escarpés
-  Les vergers sont présents près des zones habitées.
-  Paysage plus ouvert et plus maîtrisé des abords de la Dives.

FICHE D'IDENTITE DU SITE :

Comparaison d'une photo d'une ferme en 44



la ferme aujourd'hui



LES TRACES SUR LE SITE

Il n'y a pas véritablement de traces sur le site. La faible évolution du paysage apporte une idée intéressante de la configuration des lieux de la bataille tels qu'ils étaient à l'époque. Ces lieux stratégiques sont notamment les suivants :

- le passage des gués de Saint-Lambert-sur-Dives, de Quantité et Moissy ;
- les chemins ruraux de la Cour du Bosq et de Hennecour ;
- les points hauts près du Mont-Ormel et de Saint-Lambert-sur-Dive.

Un des intérêts du site réside dans les ambiances et les contraintes paysagères qui ont influencé cette bataille de corps à corps.

Entrée du musée de Mont-Ormel



LA COMMEMORATION

Quelques monuments et stèles sont intégrés aux villes ou villages et ne possèdent pas d'accueil propre : le monument de la place de Chambois, le panneau de la ferme le Morellec, près de Tournai-sur-Dive. ①

Un mémorial Canadien a été construit récemment à l'entrée ouest du site. La route étant en contre-bas entre deux talus, le point de vue du mémorial est particulièrement intéressant mais complexe. L'accueil y est sobre. C'est un lieu très ouvert sur le panorama mais qui ne peut accueillir beaucoup de monde à la fois. ②

Du musée élevé au sommet du Mont-Ormel, on découvre toute la vallée à la manière des soldats Polonais en Août 1944. Le point de vue est intéressant. Le bâtiment, bien intégré offre des perspectives sur la vallée. ③ Les plantations horticoles des espaces devant le musée méritent d'être repensées.

Plusieurs mémoriaux de différentes importances ponctuent le site.

Vue du musée sur la vallée bocagère



LA COMPOSITION DU SITE

Le site a une vocation principalement agricole partagée entre l'élevage et la culture céréalière dans une structuration bocagère.

Les boisements sont essentiellement installés sur le plateau. La Dives est bordée d'une ripisylve arborée marquant le fond de vallée.

Ce site accueille plusieurs pratiques touristiques. Pour une vision historique, le touriste ira au musée du Mont-Ormel et éventuellement à Chambois, mais sans parcourir le bocage et les chemins historiques. Le randonneur et le VTTiste emprunteront les chemins creux et la partie rurale du site.

Ce site est en cours de classement.

Sur ce vaste site, il manque une cohérence d'ensemble entre les pratiques, l'aménagement des mémoriaux et le paysage.

Vue générale des coteaux et du bocage













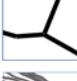


L'EVOLUTION DU SITE

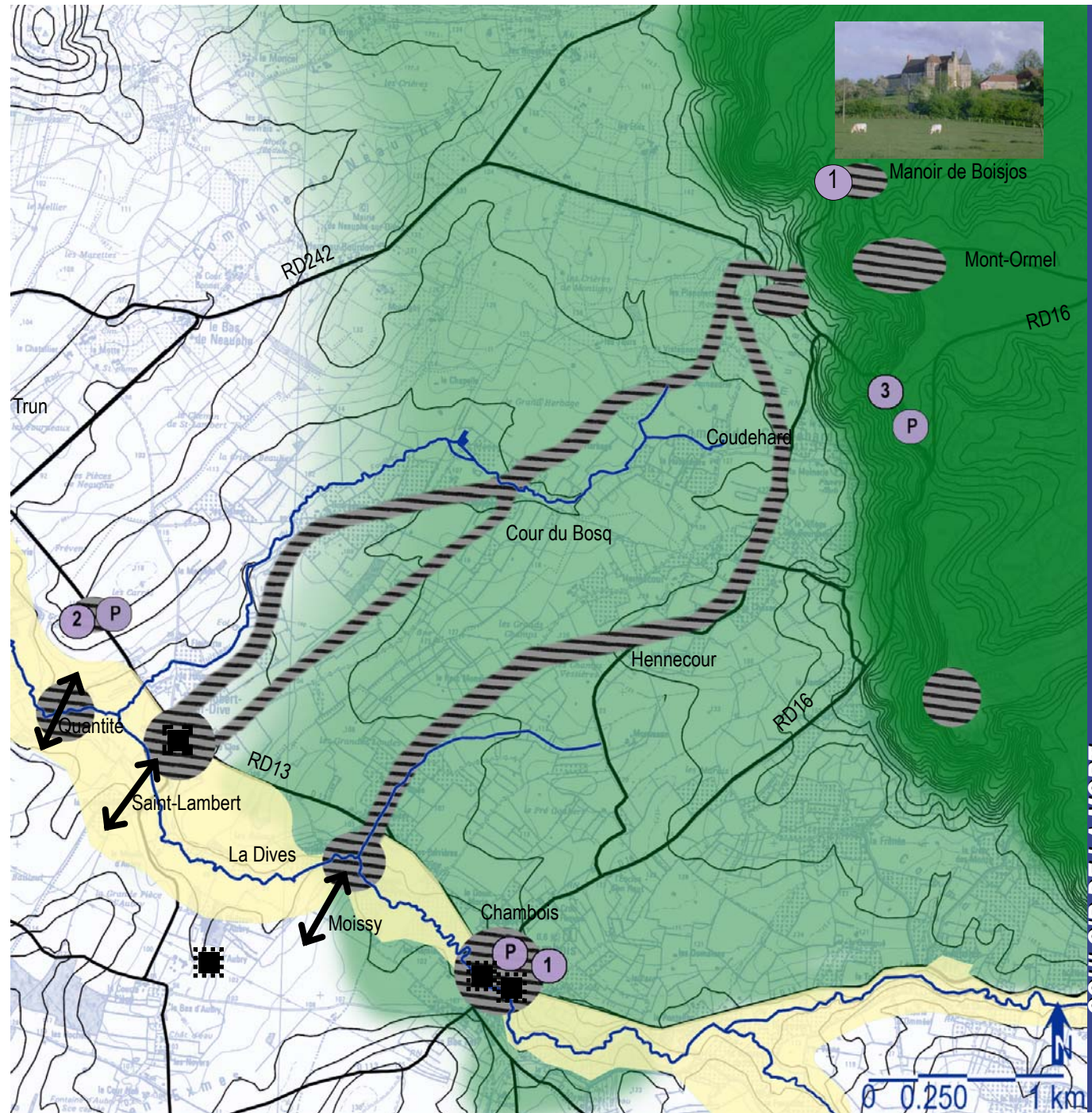
A l'est du site, on retrouve un bocage en partie préservé. A l'ouest, sous l'influence de la plaine, les haies disparaissent, les prairies diminuent et certains chemins ont été coupés par manque d'usage et d'entretien.

Parmi les deux types d'habitations normandes traditionnelles (fermettes à cour fermée en pierre de taille et en plaquettes de calcaire ou bâtiments du Pays d'Auge avec pans de bois, torchis et briques), se sont ajoutées des constructions sans grande originalité.

Les coteaux et les pentes fortes, difficilement cultivables, s'enrichissent et se boisent progressivement.

Le paysage du site a peu évolué depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Il a ainsi une valeur de patrimoine historique et de témoin.

-  Eglise de Chambois, Donjon de Chambois, Château d'Aubry classés aux Monuments Historiques
-  Eglise de Saint-Lambert inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques
-  Passage à gués et ponts
-  1 Stèles commémoratives de la Bataille de Normandie.
-  2 Mémorial Canadien.
-  3 Musée mémorial de la Bataille de Normandie.
-  Entité paysagère fermée, intimiste, associée aux boisements
-  Ambiance de bocage avec zones urbaines traditionnelles entourées de haies et de vergers (dont Chambois)
-  Paysage ouvert de la vallée de la Dives souligné par les plantations du bord de la rivière
Paysage agricole ouvert (blanc) de la plaine de Trun
-  Lieux et chemins stratégiques durant la bataille en août 1944.
-  Routes et chemins.
-  Courbes de niveau du relief
-  Parking à ambiance horticole même dans un milieu « naturel » ou intégré à l'urbanisation



FICHE D'ORGANISATION DU SITE :

Ouverture du paysage du bocage



Site Mémorial Canadien



Lien visuel et non physique entre la vallée bocagère et le musée mémorial



Chambois, une des seules limite visible du site historique



FORCES ET FAIBLESSES DES SITES STRATEGIQUES

Dans ces paysages assez traditionnels, l'ambiance et les vues reflètent encore celles de août 1944 avec ses composantes:

- les haies
- les chemins creux bocagers
- les passages à gués
- le bâti traditionnel
- le coteau dégagé...

Le rôle de témoin de ce site se fait à travers les paysages eux-même. Il faut trouver un équilibre entre l'image transmise des sites et l'évolution spontanée des usages pour servir histoire, mémoire et modernité.

LES LOGIQUES DE COMMEMORATION

Les lieux de commémoration sont tous (ou presque) situés en limite du site. Ils sont aménagés dans un souci d'intégration, mais les traitements sont parfois très ruraux, urbains ou horticoles.

①

Les situations en hauteur de lieux de commémoration sont essentielles pour comprendre le paysage. Mais les difficultés rencontrées par les combattants au coeur du bocage échappent au visiteur; Il devient difficile de comprendre les déplacements ou l'ascension logique du coteau par les armées.

ACCES ET DECOUVERTE DU SITE

Il n'existe pas de circuit de découverte des événements historiques. Les chemins ruraux ont pourtant les qualités pittoresques et symboliques pour jouer ce rôle.

S'il est difficile de parcourir cette grande étendue à pied, il existe aujourd'hui plusieurs circuits de VTT qui permettent de découvrir les abords de la Dives et le bocage.

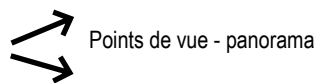
Le piéton n'a pas encore trouvé sa place dans ce site où les lieux d'accueil, très éloignés, ne sont pas reliés entre eux. La mise en valeur dynamique des différents paysages et événements historiques fait ici défaut.

LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

Actuellement, le site est mal indiqué depuis les routes touristiques importantes de Falaise ou d'Argentan.

Une fois dans la vallée bocagère, l'axe principal longe la Dives sans la voir. La route des crêtes conduit vers le musée mémorial. Depuis les axes routiers, les limites des sites sont difficiles à repérer et le manque de signaux oblige à utiliser les grands axes vers Chambois ou le musée mémorial du Mont-Ormel.

La taille du site et en même temps ses fermetures visuelles rendent sa compréhension et sa traversée difficiles sans explication ou indication. De plus, le visiteur a beaucoup de mal à visualiser le moment où il rentre dans le site «du Couloir de la Mort», alors que la topographie du lieu permet de fixer des limites fortes.



Points de vue - panorama

①

Lieux de visite en retrait et faiblement dynamiques malgré les vues panoramiques expliquées - plaques commémoratives.



Urbanisation existante.



Chemins secondaires transversaux de la plaine de la Dives vers le Mont Ormel. Chemins de découverte du site. Route de desserte globale du site. Route frolant le site avec quelques points de vue bas ou haut.



Circuit pour les randonnées en V.T.T. et circuit de randonnées pédestres.

P

Parking en limite et sur le site.



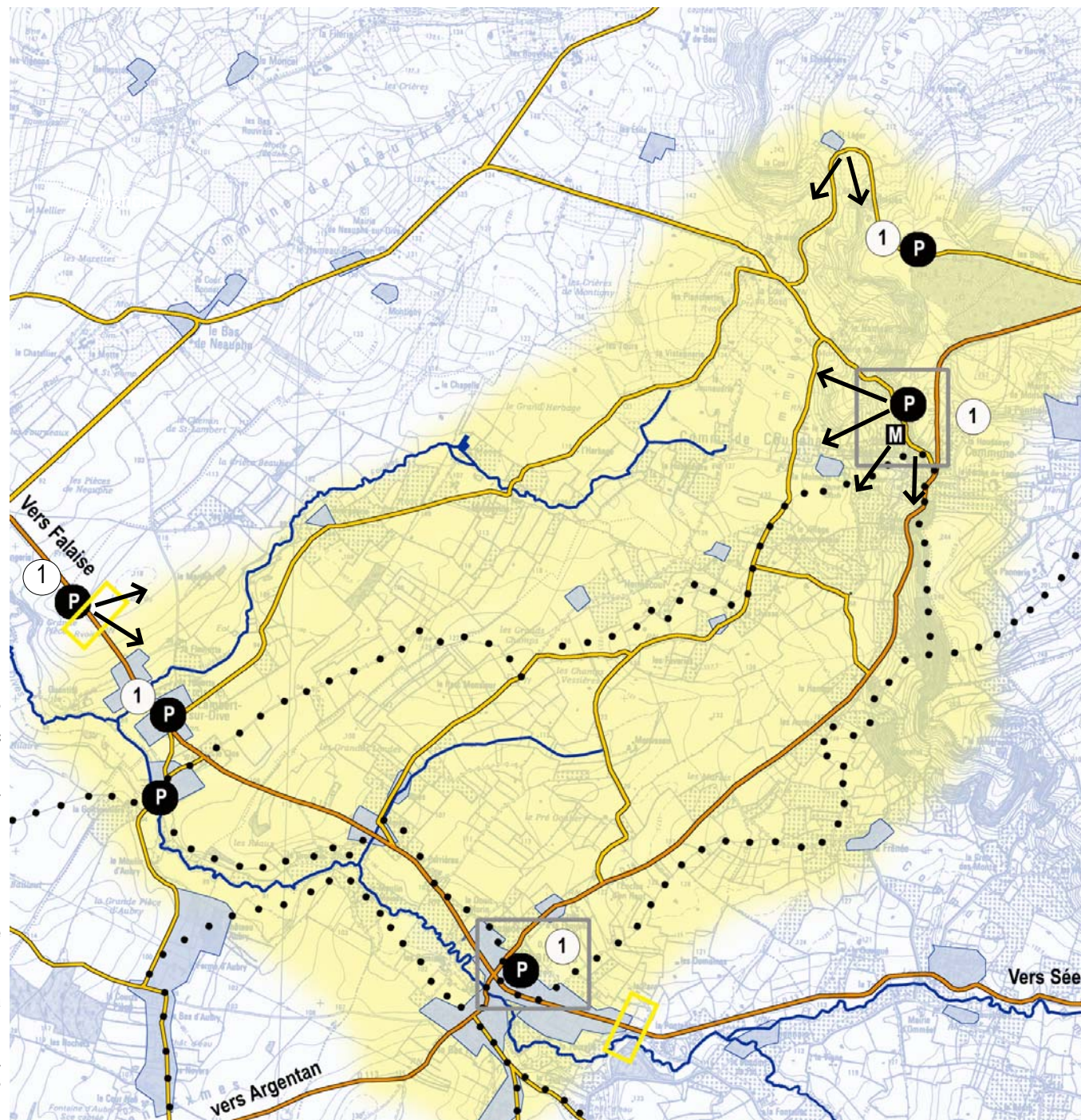
Partie du site la plus visitée : la ville de Chambois et le musée mémorial de Mont-Ormel.



Lieux stratégiques paysagers et historiques : gués sur la Dives, chemins ruraux, points ponctuels de bataille.



Effet de porte existant sur Chambois et Saint-Lambert-sur-Dives permettant de marquer l'entrée sur le site. Depuis les autres axes le passage sur le site est difficile à percevoir.



FICHE INTENTIONS ET ORIENTATION :

Synthèse du diagnostic : orientations et principes d'aménagement

LES ORIENTATIONS

Le diagnostic permet de dégager trois orientations majeures pour la mise en valeur du site.

Offrir un accueil de qualité

Si les lieux d'accueil existants ont une certaine qualité, il leur manque des liens avec le paysage existant et entre eux.

Redécouvrir le site dans toute son ampleur

L'histoire s'est gravée de façon très dynamique sur le site ; elle est encore mise en scène par un paysage traditionnel. Ce lieu ne peut donc se réduire aux seuls lieux d'accueil.

Apporter une information dynamique sur les événements historiques de l'encerclement

Si les musées et les stèles rendent hommage au passé, la bataille correspond à une stratégie particulière bien visible sur le site mais mal expliquée.

LES PRINCIPES D' ACTIONS

Pour offrir un site de qualité :



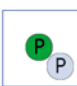

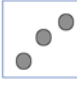



- Intégrer systématiquement les parkings et lieux d'accueil au paysage bocager existant (espace fermé, haies bocagères, ...).
- Se servir de ces points d'information comme des «portes» d'entrée sur le site historique visitable avec leurs points de vue particuliers.
- Réhabiliter la table d'orientation en partie effacée au musée-mémorial.
- Jalonner les parcours et informer le visiteur depuis les entrées sur le site sur toutes les visites possibles, restaurer et entretenir les chemins, préserver et restaurer les haies au bord des chemins (sauf quelques fenêtres de vue par exemple), entretenir la Dive et ses rives.

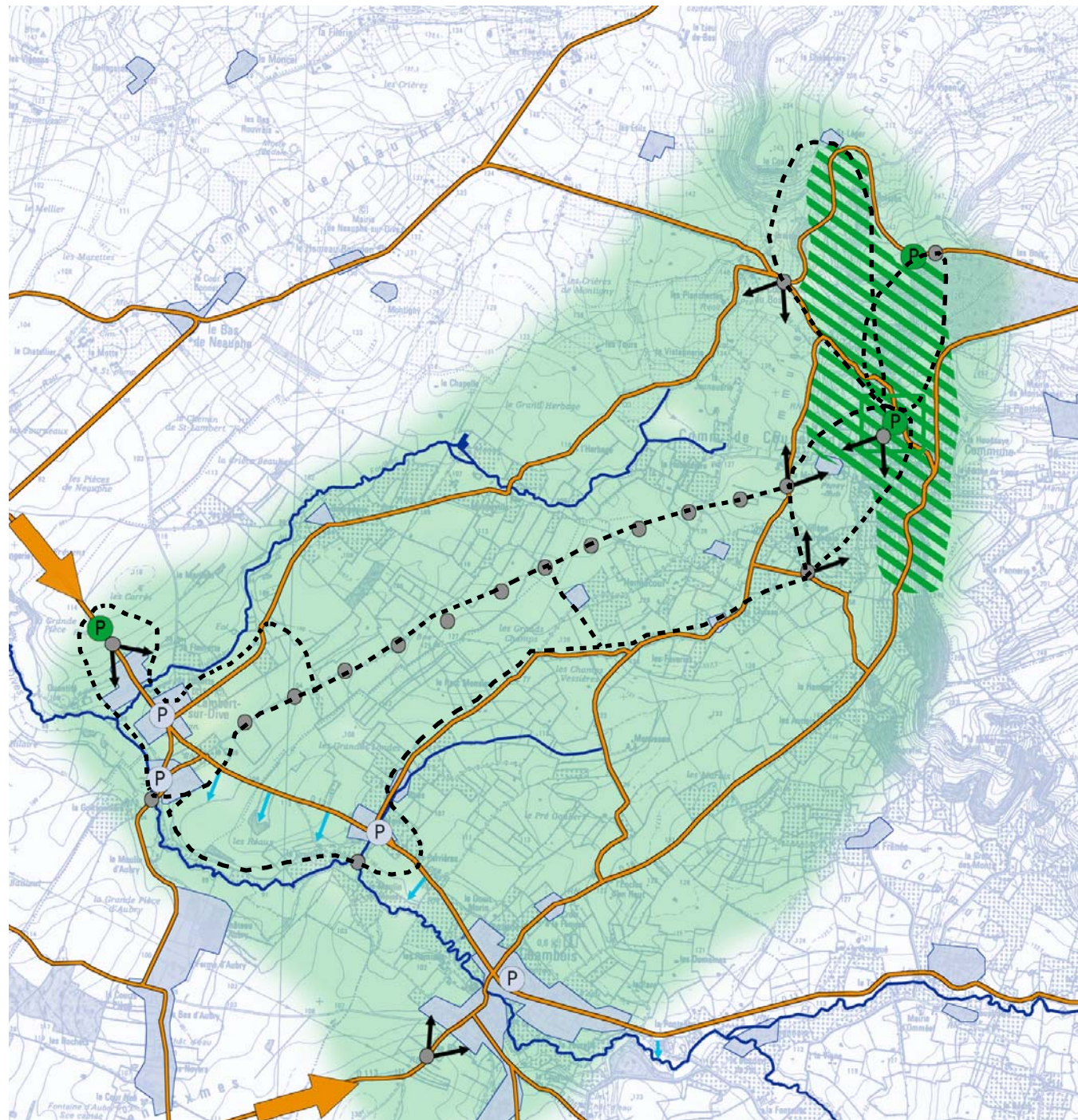
pour redécouvrir le site dans toute son ampleur :

- Relier les sites stratégiques historiques par des circuits vélos ou piétons de différentes longueurs et traversant différentes ambiances.
- Proposer des points de départ communs aux lieux d'accueil existants.
- Guider le piéton en travaillant sur des signes au sol pour laisser parler le paysage.
- Proposer des thématiques aux cheminements piétons selon les paysages présentés, l'histoire et les sens de visite.
- Préserver le paysage ouvert des abords de la Dive, celui du bocager fermé et celui ouvert des coteaux. Donner à voir et expliquer ces paysages (entretien indispensable de la Dive, de certains chemins et haies, prévenir l'enfrichement).

Pour apporter une information dynamique sur les événements historiques de l'encerclement

- Travailler sur les comparaisons de photos actuelles et historiques pour expliquer le passé.
- Jalonner la découverte du site par des informations courtes sur les événements.
- Proposer une gestion du site pour préserver ou recréer et entretenir sur certains secteurs les ambiances traditionnelles (franchissement de la Dive, couloir végétalisé, points de vue panoramiques sans végétation envahissante, défrichement du bord de la cuesta...). Il s'agit de donner sens à certains lieux en s'appuyant sur leur passé.

-  Qualité des paysages à préserver et à conforter. Travail sur les haies, l'intégration du bâti, l'entretien des chemins, ouverture des abords de la Dive et des gués...
-  Musée à intégrer et aménager en rapport au grand paysage du bocage.
-  Parking à intégrer au milieu naturel et bocager.
Parking à intégrer au milieu urbain traditionnel
-  Ouvertures et vues sur les bords de la Dive depuis la RD13
-  Ponctuations d'informations historiques sous forme d'images ou de petites textes qui constituent parfois des haltes au cours de la promenade.
-  Points de vue historiques et paysagers à conforter voire renforcer par une gestion et un entretien particulier au fil des boucles de promenades.
-  Jalonement à mettre en place pour privilégier ces deux arrivées sur des vues traditionnelles et historiques intéressantes.
-  Coteau à gérer en espace ouvert visuellement.



PROGRAMME D'INTERVENTIONS :

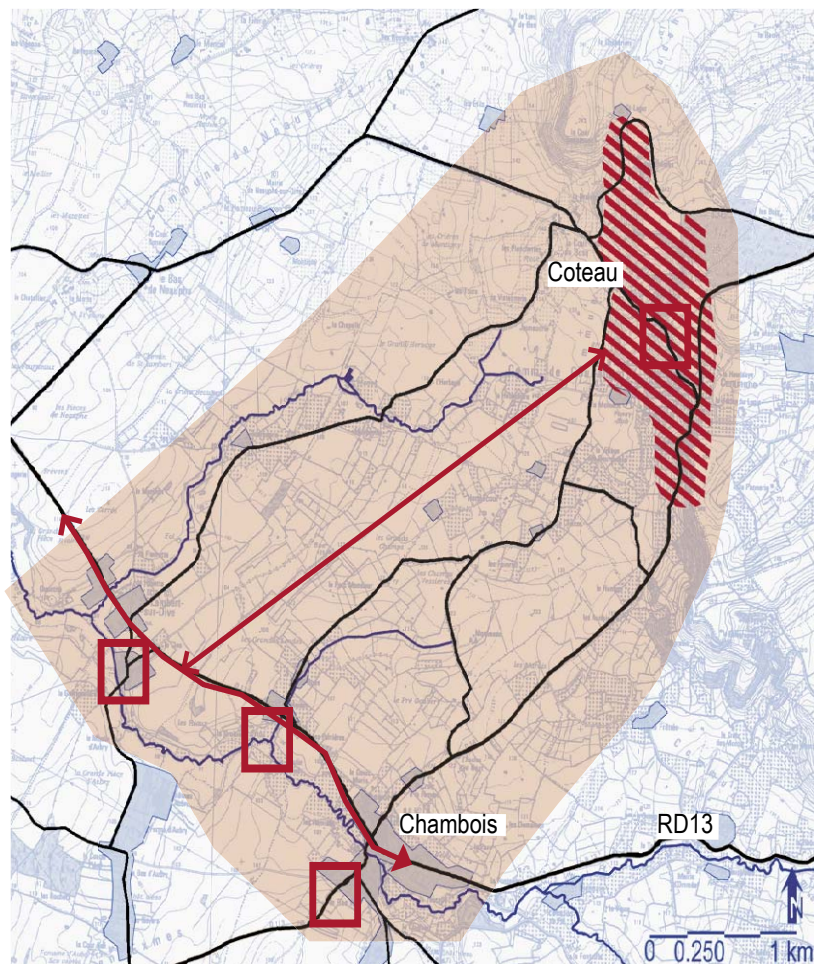
LES PROJETS D'AMENAGEMENT DU SITE :

Etude réalisée :

- *Etude de caractérisation des enjeux historiques et paysagers (réalisée par le centre d'études supérieures d'aménagement de Tours)*

- Classement du site en cours et définition d'un programme de mise en valeur en cours.

PLAN DE REPERAGE - PERIMETRE DE COHERENCE



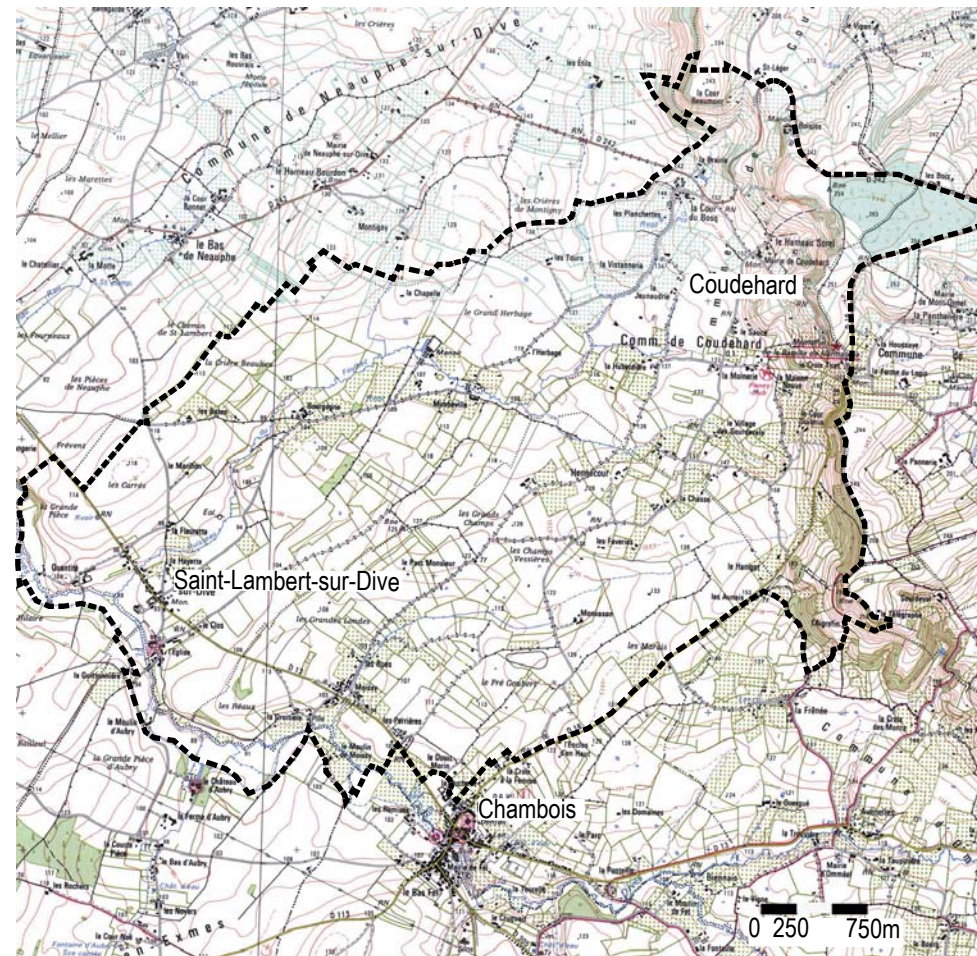
 Périmètre de cohérence


 Périmètre d'action

Les lieux d'action :

- Le coteau
- Le musée et ses alentours
- Les gués sur la Dives
- Les liens entre la plaine et le coteau par la zone bocagère.

LE PERIMETRE DE PROTECTION

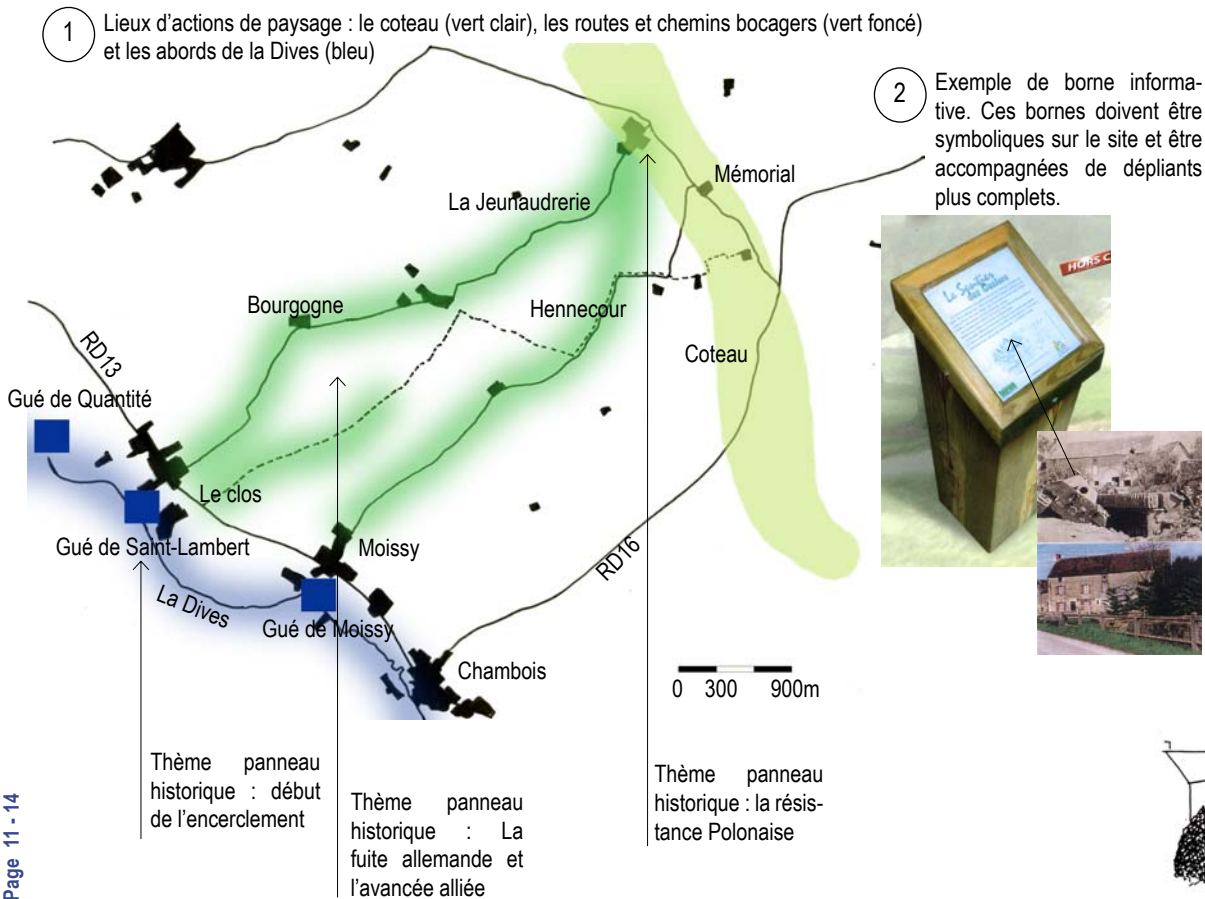


 Projet de classement.

OBJECTIFS HISTORIQUES

- Expliquer l'influence du bocage et des chemins qui ont canalisé et freiné les troupes allemandes en fuite.
- Expliquer l'influence du coteau comme lieu de visibilité des positions des troupes (lieu de forte résistance polonaise, points de vue particuliers sur la plaine).
- Expliquer le franchissement de la plaine de la Dives qui a joué le rôle d'entonnoir pour le passage des troupes. ①

- Jalonner le site par des bornes informatives sur la localisation, l'avancement, le contexte des combats en utilisant divers supports écrits et graphiques. Les comparatifs photographiques apportent beaucoup, le paysage ayant peu évolué. ②



OBJECTIFS DE DECOUVERTE DU SITE

- Gérer le paysage traditionnel afin de préserver une identité tout en permettant la pratique du site :

Maintenir le coteau ouvert, ligne forte du site en luttant contre l'enfrichement. Cela passe par une politique globale d'acquisition et de gestion des terrains (élevage extensif, chantier de fauche des pelouses calcaires d'intérêt écologique, création et entretien de fenêtres et de percées sur le paysage depuis la route du coteau...).

Valoriser et entretenir le bocage (replantation et entretien de haies, amélioration des entrées de champs, défrichement, mise en relation de chemins déconnectés, entretien des talus et fossés, valorisation de mode de culture respectueuse de cet environnement...).

Entretien des cours d'eau (restauration des gués, entretien des berges et de la ripisylve). ④

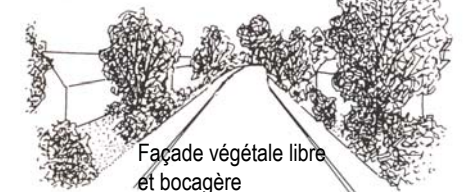
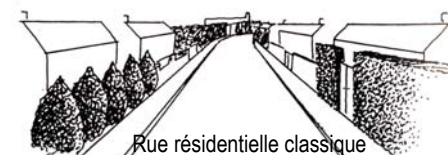


④ Références paysagères : lignes végétales soulignant les rivières, haie bocagère, coteau ouvert avec vue.

- Travailler la thématique du bocage dans l'espace rural, mais aussi dans l'espace habité :

Utilisation de la haie bocagère dans la conception de nouvelles zones bâties. Encadrement des bâtiments agricoles, habitations isolées (...) par des haies filtrantes bocagères.

Utiliser des vergers comme espaces publics (aire de pique-nique, espace vert de lotissement...), intégrer le verger dans les extensions urbaines... ③



③ Utilisation de la haie dans l'espace public

OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT

- Intégrer les espaces commémoratifs au paysage rural et au bocage (mémorial aux Canadiens, parking du musée mémorial, stèle aux Canadiens) : surface enherbée, haies bocagères -prunellier, noisetier, aubépine, chêne, fresne..., pommiers fleurs, haies libres...

- Restaurer le bâti d'intérêt architectural notamment pour équiper les communes (bibliothèque, centre d'accueil, mairie, école...), effacement des lignes électriques.

- Utiliser la signalétique existante (parcours Normandie-Terre liberté), mais en la personnalisant. Elle reprend les panneaux de type « routier ».

- Proposer un accès en sens unique au Mémorial par une petite route bocagère (retour par Chambois). (5)

- Faire du mémorial le lieu d'accès principal et proposer des aires d'accueil dans les bourgs (parkings existants à aménager selon un vocabulaire plus champêtre). (5)

- Signaler les lieux d'accueil depuis les routes principales, puis les sentiers VTT et piétons depuis les parkings.. Un certain nombre de promenades existe déjà. Des dépliants pourront-être distribués aux différents lieux d'accueil. (5)

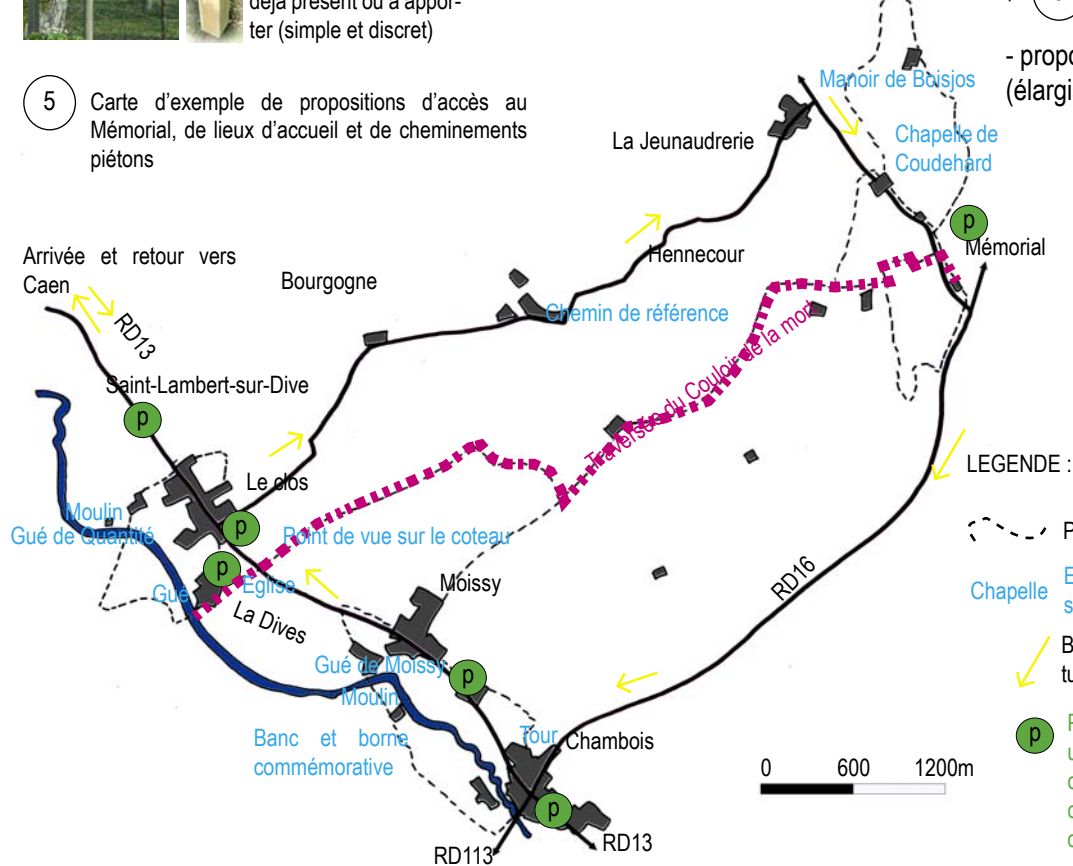
- Baliser toutes les promenades pour que les utilisateurs puissent s'orienter en plus des panneaux d'information sur l'histoire ou le paysage (cheminement en boucles thématiques ou chemin global du couloir de la mort reliant la plaine au coteau, chemin VTT...). (5) (6)

- proposer des lieux de pause ponctuellement et dans les secteurs naturellement compatibles (élargissement du chemin, petite cour, pied d'un arbre remarquable...). (7)



Exemple de mobilier déjà présent ou à apporter (simple et discret)

(5) Carte d'exemple de propositions d'accès au Mémorial, de lieux d'accueil et de cheminements piétons



(6)

(7)



Chemin de référence : enherbé de chaque côté, cadré par des clôtures discrètes...



Aire de repos potentielle. Effet simple mais efficace de l'herbe tondue.

Petite aire de repos et borne commémorative existante qui pourrait être mise en valeur :



Simplifier les matériaux utilisés et en privilégier un.

Niveller le terrain, tondre l'herbe plus court, bien délimiter le chemin.